French



Comité International de Coordination pour la Sauvegarde et le Développement du Site Historique d'Angkor
International Co-ordinating Committee for the Safeguarding and Development of the Historic Site of Angkor

KH/CLT/2006/RP/11
Phnom Penh, July 2008
Original: English



Session Plénière
Plenary Session

Treizième Session Plénière
Thirteenth Plenary Session

co-présidé par / co-chaired by

M./Mr. Yvon Roé D'Albert

Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary

Ambassade de France
Embassy of France

M./Mr. Fumiaki Takahashi

Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary

Ambassade du Japon
Embassy of Japan

Siem Reap – 11 décembre 2006 – Hôtel Royal Angkor Resort & Spa
Siem Reap – December 11, 2006 – Royal Angkor Resort & Spa Hotel

SECRÉTARIAT PERMANENT

- **Bureau de l'UNESCO**

Adresse :	38, bd Samdech Sothearos BP 29 Phnom Penh Cambodge
Tél. :	(855) (23) 426 726 (855) (23) 723 054 / 725 071 (855) (12) 911 651 (855) (16) 831 520 (855) (12) 556 277 (855) (12) 811 027
Fax :	(855) (23) 426 163 / 217 022
E-mail :	cicangkor@unesco.org b.kilian@unesco.org apsara.ddta@online.com.kh bh.lim@unesco.org

- **Secrétariat permanent**

à Paris

M. Azedine BESCHAOUCH
Conseiller scientifique auprès du Secteur de la Culture

à Phnom Penh

M. Blaise KILIAN
M. LIM Bun Hok
Mme CHAU SUN Kérya (ANA)

SOMMAIRE

***AVERTISSEMENT :** Les langues utilisées pendant les sessions du CIC sont le français, l'anglais et le khmer. Afin de permettre au lecteur de savoir quelle langue a été utilisée en salle par les intervenants, les exposés et les commentaires prononcés en anglais et en khmer, dont le texte français du présent rapport est une traduction, sont précédés pour le français de [TR], et pour le khmer de [OrigK] (discours originel en khmer) en marge du texte.*

RECOMMANDATION DU C.I.C.

RECOMMANDATIONS GENERALES du CIC

Pour la soumission et l'examen des projets de développement, la procédure à suivre, conformément à la recommandation du CIC sera la suivante :

1. Tout projet sera soumis en double exemplaire et avec tous les documents techniques et financiers, nécessaires à sa compréhension.
2. Le dossier complet est à remettre à la Direction Générale de l'Autorité Nationale APSARA.
3. La Direction Générale adresse le dossier au Secrétariat Permanent du CIC, lequel le soumet à l'examen et à l'avis du groupe d'experts.
4. L'avis de ces experts est soumis à la Direction Générale de l'Autorité Nationale APSARA, avec information de la Coprésidence du Comité.
5. A la demande de l'Autorité Nationale APSARA, le CIC examine le dossier et exprime une recommandation au Président de l'Autorité Nationale.

CONSERVATION

Plan de gestion

Il est rappelé que la sauvegarde pérenne du Site d'Angkor, patrimoine mondial, nécessite un **outil** adéquat de **gestion**, tel que souhaité par le Comité du patrimoine mondial.

Tout en prenant acte des efforts déjà entrepris, dans cette perspective, par l'Autorité Nationale APSARA avec la contribution soutenue du Secrétariat, le CIC fait de nouveau appel aux **donateurs**. Leur soutien technique et/ou financier est indispensable à l'élaboration d'un PLAN GLOBAL DE GESTION d'Angkor. Un rapport sur ce Plan est demandé par le Comité du Patrimoine mondial pour le 1er février 2008, date limite de soumission.

Angkor Vat : Galerie du Barattage de la mer de lait

Comme suite à l'avis favorable du groupe d'experts a*d hoc*, le CIC recommande que le programme proposé par le *World Monuments Fund* soit testé sur les cinq travées côté sud. Un compte rendu complet sur les résultats de cette opération sera soumis lors de la prochaine Session Plénière (décembre 2007).

La décision finale sur l'ensemble du programme dépendra de l'analyse des résultats par les experts *ad hoc*, qui pourront prendre connaissance des résultats préliminaires, dès le prochain Comité Technique (juin 2007).

Temple du Bakheng :

Le Comité recommande :

1. de renforcer la coordination entre les équipes du *World Monuments Fund* et celles de l'Autorité Nationale APSARA et,
2. d'encourager les efforts de la Présidente de *World Monuments Fund* dans la recherche des fonds pour assurer la poursuite du projet de conservation et de mise en valeur de ce monument considérable.

Ta Prohm :

Sur la base de l'évaluation des experts *ad hoc*, le Comité exprime sa satisfaction quant à la qualité des recherches et des sondages scientifiques menés par l'*Archaeological Survey of India* (ASI), en particulier les études archéologiques et hydrauliques, et recommande de :

1. tester l'éventuelle possibilité de présenter les résultats des sondages archéologiques en mesurant les risques d'inondation dans ces sondages ;
2. soumettre, lors de la prochaine Session Technique du CIC, les résultats de ces études ;
3. soumettre à l'évaluation des experts *ad hoc* une proposition détaillée pour la conservation de la Salle de Danse, en prenant en considération une reconstitution en 3D du monument ;
4. faciliter l'accès des visiteurs et de veiller à assurer leur sécurité.

Le site de Koh Ker :

Le CIC se félicite des premières mesures prises par l'Autorité Nationale APSARA pour la prise en charge du site de Koh Ker (gardiennage, maintenance, préservation et esquisse d'aménagement).

Il recommande que le groupe d'experts *ad hoc* puisse de façon régulière accomplir des missions d'évaluation et de monitoring sur le site. De même, le CIC adresse un appel aux institutions et aux chercheurs qui disposent d'archives et de documents graphiques et photographiques sur Koh Ker, et les prie de bien vouloir en fournir des doubles à l'Autorité Nationale APSARA.

A la suite de la présentation détaillée faite par M. Bouchenaki, Directeur Général de l'ICCROM, et membre du groupe d'experts *ad hoc*, le Comité recommande que l'Autorité Nationale APSARA assure la gestion du site, en donnant priorité aux les points suivants :

- la maintenance quotidienne du site ;
- l'aménagement des accès et des routes en fonction du travail préalable de relevé systématique initié par l'Autorité Nationale APSARA, et qui doit se poursuivre ;
- la consolidation de certains monuments du site (Prasat Thom par exemple) et le lancement des travaux sur des éléments déplacés dans le passé au cours des conflits;
- procéder à des travaux d'urgence fondés sur une carte de risques à établir par l'Autorité Nationale APSARA. Cette carte de risques doit tenir compte de la nature 'vierge' du site de Koh Ker ;
- poursuivre les études archéologiques du site, mais tout en assurant le remblaiement des fouilles précédentes. L'approche recommandée est de traiter au cas par cas ;
- conserver les rares peintures murales identifiées sur le site avec l'assistance de l'équipe allemande (GACP) dirigée par le Professeur Hans Leisen ;
- sauvegarder les inscriptions conservées 'in situ', et procéder le plus tôt possible à leur estampage ;
- développer davantage la participation des communautés locales dans la protection et la mise en valeur du site.

Le Baray occidental :

En ce qui concerne les travaux en cours du côté du Baray occidental, monument majeur dans le site inscrit sur la Liste du patrimoine mondial et sur la base de la visite faite par le groupe d'experts *ad hoc* en compagnie du Directeur du Département des Monuments et de l'Archéologie, le CIC recommande que :

1. la mise en oeuvre du programme se poursuive en conformité avec le plan d'opérations élaboré sur la base de l'accord entre le Ministère des Ressources hydrauliques et l'Autorité Nationale APSARA,
2. un suivi régulier des travaux soit assuré par le Secrétariat.

Par ailleurs, le Comité fait confiance à S. Exc. M. le Gouverneur de Siem Reap pour la sauvegarde de l'intégrité des berges du Baray occidental et pour la lutte contre les tentatives d'urbanisation sauvage.

De même, le Comité attire l'attention sur l'importance de résoudre de la manière la plus humaine les problèmes qui peuvent se poser avec la population.

DÉVELOPPEMENT

Diversification de l'offre touristique :

En vue d'assurer la diversification tant souhaitée de l'offre touristique dans le parc d'Angkor et aux alentours (région de Siem Reap), il est vivement recommandé à l'Autorité Nationale APSARA de prendre en compte l'importance de la revitalisation du patrimoine immatériel dans les programmes touristiques, à savoir :

- les danses royales
- l'artisanat authentique
- ainsi que tout l'intérêt d'intégrer dans le cadre des circuits la route des pagodes ainsi que l'ensemble des routes thématiques

Projet d'illumination d'Angkor Vat :

Le CIC prend acte des conclusions du rapport élaboré par l'expert, M. Eric Gall, envoyé en mission par l'Etablissement Public de Versailles. Ce rapport a été remis par S.E. l'Ambassadeur de France, M. Yvon Roé D'Albert à S. Exc. M. le Vice-Premier Ministre, Président de l'Autorité Nationale APSARA, M. Sok An. Sur la base de ses conclusions et des remarques des experts, qui ont

assisté sur place au test présenté le 8 décembre 2006, le CIC recommande que se poursuive l'amélioration de la qualité du programme d'illumination proposé. Cette amélioration se fera grâce à l'expertise de l'Etablissement Public de Versailles et en partenariat entre cet établissement et l'Autorité Nationale APSARA.

L'objectif est d'obtenir, avec une installation technique non fixe et non pérenne, une illumination du meilleur niveau possible qui préserve le prestige et la sacralité du monument, l'authenticité de ses éléments archéologiques et l'intégrité de son apparence.

Une attention particulière sera accordée à la question du rythme des illuminations en liaison avec le programme des manifestations.

PROJETS EN CONTINUITE

1. Le CIC se félicite du renouvellement du projet de coopération entre l'Autorité Nationale APSARA et la Suisse, pour une nouvelle période 2007/2008 au temple de Banteay Srei.
2. Le CIC, sur la base de l'évaluation favorable du Professeur Michael Petzet, Président de l'ICOMOS, recommande la poursuite du programme du Pré Rup.

NOUVEAUX PROJETS

Le CIC recommande que s'établissent des relations de coopération ou de partenariat entre l'Autorité Nationale APSARA et l'ONG appelée Aide au Développement Gembloux (ADG).

Le CIC recommande que des relations de coopération ou de partenariat s'établissent entre l'Autorité Nationale APSARA et l'Ecole nationale des Sciences géographiques de l'Institut géographique national de France.

Par ailleurs, le Comité souhaite que l'ICOMOS, le cas échéant en coopération avec l'ICCROM, renforce sa contribution :

- aux programmes de formation à Angkor
- à la réflexion sur les principes de la conservation architecturale à Angkor
- à un atelier de documentation sur l'état des petites tours du Pré Rup, avant l'intervention de restauration,
- à la prospection archéologique avec géo-radar et magnétomètre, au cours d'un atelier pratique à organiser avec l'Autorité Nationale APSARA.

PROJET SPÉCIAL

En ce qui concerne la réalisation d'un musée global d'Angkor, le CIC adopte la proposition faite par Mme Françoise Rivière, Sous-Directrice Générale pour la Culture à l'UNESCO et recommande en conséquence que le Secrétariat :

1. mène avec l'Autorité Nationale APSARA une réflexion sur ce projet ;
2. prépare un dossier préliminaire sur le contenu de ce type de musée et sur les modalités de sa conception ;
3. soumette les premières conclusions, conjointement avec l'Autorité Nationale APSARA, au cours de la Session technique du CIC de juin 2007.

COMPTE RENDU DES DISCUSSIONS

I - SÉANCE INAUGURALE

I.1. Discours d'ouverture du Coprésident pour la France, S. Exc. M. Yvon Roé D'Albert, Ambassadeur de France

« Monsieur le Vice-Premier Ministre,
Madame la Sous-Directrice,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,

Comme chaque année, c'est un réel plaisir pour moi de retrouver le CIC, de renouer avec chacun de ses membres et de participer à ses débats.

Et je remercie particulièrement S. Exc. M. le Vice-Premier Ministre et Président de l'Autorité APSARA pour sa présence à cette conférence, qui marque la fidélité du Gouvernement du Royaume du Cambodge aux ambitions du projet de préservation d'Angkor.

L'occasion va nous être donnée, cette année encore, d'établir un bilan, celui des actions menées depuis une année, et de dresser des perspectives pour les mois à venir. La tâche, à chacune de nos rencontres annuelles, apparaît toujours immense, mais les résultats ne manquent pas d'être au rendez-vous, année après année, et je m'en réjouis.

Les principes de notre travail en commun qui sont mis en œuvre par notre assemblée sont exemplaires ; mû par une volonté politique sans faille du Gouvernement du Cambodge, le CIC a réussi jusqu'ici à répondre efficacement aux enjeux de la préservation et du développement d'Angkor.

Associée au Japon et à l'UNESCO, la France confirme son adhésion à ces principes de coordination et souhaite remercier l'ensemble des institutions et des hommes qui, attentifs aux enjeux du patrimoine, œuvrent afin d'assurer un tel succès : l'APSARA, autorité de tutelle du site, mais également toutes les équipes d'experts et de techniciens qui, sur le terrain, assurent avec passion le travail de reconstitution, de protection et de pérennisation qui leur est demandé.

La délégation que j'ai l'honneur de conduire aujourd'hui se compose de M. Franciscus Verellen, Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient, de M. Pierre-André Lablaude, Architecte en chef des monuments de France, de M. Bruno Favel, Chef de la mission européenne et internationale de la Direction de l'architecture et du patrimoine du Ministère de la Culture, et de Mme Francine Dorgeval, du Ministère français des Affaires étrangères. Ce sont des habitués de vos travaux, et ils se réjouissent d'être aujourd'hui parmi vous.

Il avait été prévu que M. Jean Leclant, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres de l'Académie française, fasse partie de cette délégation. Il n'en sera malheureusement pas ainsi, M. Leclant ayant été retenu à Paris par des obligations incontournables. Il le regrette profondément, et j'aurais eu personnellement plaisir à l'accueillir en sa qualité de Secrétaire perpétuel de l'Académie. Je vous lirai toutefois ultérieurement la déclaration qu'il m'a fait parvenir à votre intention.

Je souhaiterais aussi me féliciter de la participation à cette session de notre CIC de Mme Françoise Rivière, Sous-Directrice Générale pour la Culture à l'UNESCO, et du Directeur Général de l'ICCROM, qui nous avait déjà fait l'honneur de participer à nos travaux il y a un peu plus d'un an.

Cette 13e Session Plénière du comité intergouvernemental pour la conservation du site d'Angkor va privilégier la question du développement durable, sous ses différents angles que sont les institutions, les procédures et la formation des hommes.

Les thèmes de réflexion qui seront présentés en fin de matinée insisteront ainsi particulièrement sur cette problématique, à travers notamment les interventions de MM. Bun Narith et Beschaouch, ainsi que de M. Lablaude.

Celle de la formation sera approfondie, avec les présentations des projets de l'Université Royale des Beaux-Arts par S. Exc. M. Teruo Jinnai et par le Professeur Mao Ngy Hong, Vice-Recteur de l'URBA et Secrétaire Général du projet UNESCO. M. Bruno Favel vous parlera en ce qui le concerne du futur centre de formation aux métiers du patrimoine, projet soutenu par la coopération française.

Mais dès novembre 2003, lors de la Deuxième conférence intergouvernementale de Paris, l'engagement a été pris d'orienter les efforts dans une perspective de développement durable, par référence notamment au Sommet de Johannesburg, et depuis, ce thème a été systématiquement repris à chacune de nos rencontres. Or cet enjeu du développement durable est aujourd'hui plus que jamais d'actualité.

Une première réponse, d'ordre technique, a été donnée avec la mise en place d'un groupe de trois experts pour le développement durable qui, mis à la disposition de l'Autorité APSARA, pourront apporter, à l'occasion de missions régulières, leurs compétences et leur expérience dans les domaines de l'eau, de la forêt et de la lutte contre la pauvreté.

Mais il ne s'agit là que d'une première réponse. Nous sommes tous conscients, et l'Autorité APSARA plus que quiconque, des défis que nous lance la croissance exponentielle des flux touristiques. On estime en effet à plus de trois millions le nombre de touristes attendus à Angkor en 2009, alors que la ville de Siem Reap compte déjà plus de cent hôtels et que les infrastructures y sont d'ores et déjà saturées. Le cadre réglementaire existant risque de se voir dépassé, et donc réduit à l'impuissance, devant le foisonnement des projets d'investissements et des projets de développement de plus en plus nombreux. Cet afflux touristique implique de toute urgence une réflexion globale sur la protection du patrimoine angkorien. Elle s'est déjà engagée, à l'initiative de l'APSARA, comme l'ont montré les débats fort instructifs et constructifs du séminaire qui s'est tenu ici à Siem Reap en octobre dernier sur Angkor et le tourisme – séminaire dont vous rendra compte tout à l'heure Mme Chau Sun Kérya, Directrice du Département du Tourisme à l'Autorité Nationale APSARA – mais il faut aller plus loin.

Il y a en effet urgence à mettre en place les solutions appropriées. Vous savez à quel point, Monsieur le Vice-Premier Ministre, vous pouvez compter sur toutes les bonnes volontés mobilisées depuis plusieurs années autour de notre Comité. Mon collègue allemand, S. Exc. M. Pius Fischer, comme le Représentant de la Commission du Mékong, M. Juha Sarkkula, ou le Professeur Charles Ortloff, de l'Université de Chicago, vont insister sur la nécessité de sauvegarder les ressources en eau et de préserver le tissu forestier. L'Etablissement Public de Versailles est à votre disposition pour chercher comment mettre en valeur la fréquentation touristique d'un site historique comme Angkor sans risquer de le dénaturer. Chacun est prêt à partager avec vous son expérience et ses succès, à vous aider aussi – c'est presque aussi important – à éviter ses propres échecs. Mais chacun compte également sur vous pour prendre les décisions adéquates, qu'il s'agisse de la réglementation sur l'occupation des sols, des procédures d'examen des projets de développement ou du renforcement des normes sur la mise en valeur des sites.

Dans le même temps, le développement socio-économique de la région est en marche – nous nous en réjouissons – et il faut prendre garde à ne pas contraindre cette croissance au point de la ralentir, voire de la compromettre. L'équation, je le reconnais, n'est pas facile à résoudre, puisqu'il ne s'agit pas moins que de concilier le devenir d'un patrimoine unique, exceptionnel, avec les nécessités du développement.

Pour relever ce défi, vous avez su vous doter, Monsieur le Vice-Premier Ministre, des atouts à la mesure de l'enjeu : les hommes et les structures. Depuis 1995, l'Autorité Nationale APSARA a su regrouper celles et ceux qui se consacrent au quotidien à cette tâche difficile. L'ensemble des équipes internationales qui travaillent à vos côtés y dispose désormais de techniciens de grande valeur, d'interlocuteurs stables, de personnels formés et fidélisés, dont les compétences sont unanimement reconnues. Il y a ici les gages de la réussite.

Quant aux structures, elles se sont progressivement adaptées à l'ampleur du chantier. Depuis plus de cinq ans, vous avez mis en place au sein de l'APSARA les unités techniques qui doivent permettre de traiter rapidement et efficacement tous les problèmes qui prennent une résonance majeure aujourd'hui, qu'il s'agisse de l'archéologie préventive, de la gestion des abords ou de la maintenance des monuments. La Coprésidence française est attachée à un tel dispositif, garant d'engagement et d'efficacité.

Il nous appartient, au sein de notre assemblée, non seulement de vous aider à trouver les solutions les plus pertinentes, mais aussi de vous encourager et de vous soutenir dans leur mise en œuvre. Puisse la réunion d'aujourd'hui vous permettre de consolider les progrès accomplis et de progresser dans la voie d'un développement harmonieux et durable de l'espace angkorien ! Je vous remercie. »

I.2. Discours d'ouverture du Coprésident pour le Japon, S. Exc. M. Fumiaki Takahashi, Ambassadeur du Japon

« Son Excellence Monsieur Sok An, Vice-Premier Ministre, Ministre chargé de la Présidence du Conseil des Ministres, Président de l'Autorité APSARA,
Son Excellence Monsieur Yvon Roé D'Albert, Ambassadeur de France, Coprésident et cher collègue,
Madame Françoise Rivière, Directrice Générale Adjointe de l'UNESCO pour la Culture,
Son Excellence Monsieur Bun Narith, Directeur Général de l'Autorité APSARA,
Excellences, chers collègues,
Mesdames et Messieurs,

Nous tenons aujourd'hui la 13e Session Plénière du CIC. Pour moi, c'est la troisième dont j'ai l'honneur d'assurer la coprésidence avec S. Exc. M. Roé D'Albert. Ce fut – et c'est toujours aujourd'hui – un vrai plaisir et un honneur pour moi que de tenir ce rôle pendant trois ans pour le site d'Angkor, qui est une partie importante du patrimoine culturel de l'humanité.

Le site d'Angkor, qui est à la fois un site qui fait partie du patrimoine mondial et un site qui s'inscrit dans l'histoire de cette dynastie glorieuse qu'est la dynastie angkorienne, est d'une valeur incommensurable pour l'identité du peuple cambodgien.

En cette année mémorable du 15e anniversaire des Accords de Paris, je tiens à souligner le fait que la contribution de la communauté internationale et du CIC à la sauvegarde du site d'Angkor n'est en fait pas autre chose qu'une participation morale à la reconstruction de la nation cambodgienne. L'histoire des activités du CIC occupe une place honorable dans la reconstruction du Cambodge, Etat souverain.

Les réunions du CIC, qui ont débuté d'une façon modeste, sont maintenant devenues de véritables conférences internationales auxquelles assistent plus de 300 participants à chaque séance. Le mécanisme de l'assistance internationale concrétisé par le CIC est à l'heure actuelle considéré comme un modèle de réussite pour les programmes d'aide internationale réalisés dans le domaine de la sauvegarde du patrimoine culturel suite à un conflit, et, en tant que Coprésident du CIC, je m'en félicite.

Mesdames et Messieurs,

Comme l'année passée, il est prévu que plusieurs nouveaux projets touchant à divers domaines soient annoncés pour cette année. Je voudrais saisir cette occasion pour souhaiter la bienvenue à toutes les personnes qui vont participer aux discussions du CIC pour la première fois.

Concernant les activités individuelles, il est prévu que les personnes qui en assument la responsabilité directe nous les exposent ultérieurement. De mon côté, je voudrais faire quelques remarques générales sur la conservation et sur le développement durable.

Le grand défi dans le domaine de la conservation et de la restauration des sites demeure la formation des spécialistes et des experts cambodgiens. C'est en travaillant ensemble sur le terrain avec des spécialistes de divers pays et de différentes organisations que ces jeunes spécialistes cambodgiens acquièrent effectivement l'expérience nécessaire.

Pour travailler dans ce sens, le CIC, à travers le groupe *ad hoc* d'experts, est en train d'élaborer un document intitulé *Orientation sur les procédures de restauration des sites*. Il s'agit d'un manuel qui leur permettra de se préparer à l'avenir contre différents événements. Je voudrais solliciter les personnes ici présentes en vous demandant de bien vouloir nous aider, de telle sorte que votre expertise et votre savoir-faire soient effectivement pris en compte et intégrés à ce manuel.

J'ai eu l'occasion de me rendre avec le groupe *ad hoc* d'experts sur le site de Koh Ker, qui est géré par l'Autorité APSARA depuis 2005. J'ai senti qu'il était nécessaire que les activités de sauvegarde de ce site soient poursuivies sur une plus grande échelle. Je souhaite que l'Autorité APSARA œuvre à une gestion attentive de ce site, en s'attachant à prévenir les vols et les excavations illicites sur le site sur la base du savoir-faire acquis lors des travaux à Angkor.

À l'instar des actions menées pour la sauvegarde des sites, les fouilles et les recherches archéologiques sur les sites d'Angkor se développent et se diversifient au niveau international, comme nous le constaterons lors des différents exposés qui seront présentés aujourd'hui. Ces activités apporteront un éclairage important pour l'analyse et la compréhension de l'histoire de la dynastie angkorienne et de la péninsule indochinoise au cours de laquelle subsistent encore quelques zones d'ombre. Elles seront de même très utiles au développement des recherches anthropologiques sur la région de l'Asie du Sud-Est. Il s'agit donc d'activités que nous souhaitons voir se développer à l'avenir.

Le CIC, dont le rôle de forum pour les échanges d'informations relatives à la sauvegarde des sites est maintenant affirmé, est considéré aujourd'hui comme un lieu de rassemblement des chercheurs universitaires. Je tiens à formuler le souhait qu'il continue à l'avenir à assumer cet important rôle dans le domaine de la restauration et de la sauvegarde des sites d'Angkor ainsi que dans celui des recherches archéologiques.

Mesdames et Messieurs,

À l'heure actuelle, la ville de Siem Reap accueille chaque année plus d'un million de touristes. Selon une étude de la JICA, le taux d'augmentation des touristes qui visitent le site d'Angkor depuis 1999 est de plus de 50 %. Ce taux est bien plus élevé que les 7 % en moyenne d'augmentation de la fréquentation touristique au cours des 15 dernières années sur les sites d'Ayutthaya ou de Borobudor, qui se trouvent dans les pays voisins.

Par ailleurs, l'aménagement des infrastructures dans le site touristique de Siem Reap n'est pas à la hauteur de l'augmentation du nombre des touristes. Les infrastructures existantes en termes d'installations sanitaires, de transport ou d'électricité peuvent difficilement satisfaire à la demande et les problèmes environnementaux, tels que l'évacuation des eaux usées, la gestion des déchets et la destructions des forêts, sont de plus en plus alarmants. De même, l'augmentation rapide du nombre des touristes sur Angkor a donné naissance à un autre problème, à savoir le développement anarchique du tourisme.

Sur la base de ces faits, une recommandation avait été faite lors de la Deuxième conférence internationale sur la sauvegarde du site d'Angkor qui s'était tenue à Paris : qu'un débat ait lieu au sein du CIC sur la nécessité d'une gestion harmonieuse combinant conservation des sites et développement durable. Force nous est de constater que bien des discussions ont eu lieu jusqu'à présent sans que la situation s'améliore comme on l'aurait souhaité.

Contrairement à la conservation des sites proprement dite, le problème du développement touche à la vie des habitants dans bien des domaines et c'est aussi un problème pour lequel le Gouvernement cambodgien pourrait exercer son autorité avec davantage d'efficacité. De plus,

même si le CIC met en avant différentes raisons pour justifier la nécessité de sauvegarder les sites, ceux-ci ne seront pas à l'abri des différentes menaces si les actions menées par le Gouvernement ne prennent pas en compte lesdites raisons.

Maintenant que le site d'Angkor ne fait plus partie de la Liste du patrimoine mondial en péril, le rôle de la communauté internationale consiste à apporter une assistance au Gouvernement cambodgien dans ses initiatives visant à harmoniser la préservation du site d'Angkor et le développement durable. Dans ce sens, je voudrais souligner cinq points qui me paraissent importants.

En premier lieu, il est important de citer la **nécessité du renforcement des fonctions de l'Autorité APSARA dans le domaine du développement.** Pour atteindre cette harmonie, il est d'importance capitale que le gestionnaire du site, en l'occurrence l'Autorité APSARA, soit plus fort. L'Autorité APSARA devrait d'elle-même faire des recherches sur les divers problèmes que suscite cette harmonie souhaitée et prendre des décisions relativement aux problèmes de développement. La communauté internationale pourrait apporter son assistance en envoyant des experts de haut niveau pour aider à résoudre ces problèmes.

En deuxième lieu, **toutes les propositions d'activités touristiques nouvelles à l'intérieur de la zone protégée devraient être sujettes à une analyse sévère qui tienne compte de la conservation des sites.** Il faut prendre en considération le fait que le développement touristique se traduit par l'apparition de nombreuses propositions d'activités nouvelles à l'intérieur de la zone protégée. Il serait préjudiciable que la recherche de bénéfices économiques générés par le tourisme se fasse au détriment du désir de conserver les lieux dans un bon état. Pour œuvrer en ce sens, les experts internationaux envoyés pour assister l'Autorité APSARA auront dans le même temps, en tant qu'experts du CIC, une mission similaire à celle déjà existante que se donnent les experts de groupe *ad hoc* pour la conservation des sites.

En troisième lieu, il est important de **faire disparaître les incertitudes qui pèsent sur l'exploitation des ressources naturelles, comme l'eau ou les forêts.** Le problème de l'eau est particulièrement grave. Il est nécessaire de prendre des mesures générales portant sur l'exploitation des eaux souterraines à Siem Reap, et ceci rapidement. Pour contribuer à une distribution équilibrée et stable de l'eau à Siem Reap, mon gouvernement a fait don d'une installation de traitement d'eau en mars de cette année. À cette fin, des enquêtes préliminaires ont été menées pendant quatre ans afin d'acquérir la certitude que les quantités d'eau extraite par ces opérations n'auraient aucune d'incidence sur chacun des sites. À l'heure actuelle, le niveau de la nappe d'eau continue d'être surveillé.

Cependant, ces nouvelles installations d'alimentation en eau sont insuffisantes pour satisfaire au besoin. C'est un fait que de nombreux nouveaux hôtels de Siem Reap extraient l'eau souterraine de façon délibérée, ce qui fait craindre d'éventuels affaissements de terrain entraînés par un pompage excessif. Il semblerait qu'un projet de loi relatif à l'utilisation de l'eau soit en cours d'élaboration, mais je tiens à attirer votre attention sur la nécessité de prendre des mesures urgentes contre le pompage excessif d'eau à Siem Reap.

En quatrième lieu, je voudrais citer la **nécessité de procéder à des aménagements à Siem Reap pour en faire une ville touristique attirante.** Actuellement, la plupart des touristes visitent le site d'Angkor en groupes organisés ; ils visitent uniquement les sites principaux les plus connus et ne séjournent que quelques jours. Il s'agit d'un exemple typique de tourisme de masse. La concentration de très nombreux touristes sur quelques sites principaux n'est pas souhaitable pour le développement durable d'Angkor. Il est indispensable que Siem Reap devienne une ville touristique attirante capable d'offrir des services de haute qualité aux visiteurs, afin de réduire les influences néfastes sur les sites et aussi de limiter le tourisme de masse.

Enfin, en dernier lieu, il convient d'évoquer la **nécessité de faire profiter davantage les habitants locaux des bénéfices économiques générés par le tourisme.** La coopération des habitants locaux est indispensable à la sauvegarde du site d'Angkor. Pour sensibiliser les habitants, il faut que ces derniers sentent vraiment qu'ils bénéficient du patrimoine culturel. Il faut établir un système qui permette à l'économie locale d'engranger les bénéfices générés par

l'industrie touristique à Angkor. Sachant que les habitants locaux sont en fait de pauvres paysans qui cultivent en général des lopins de terre, il est important que le Gouvernement cambodgien prenne des mesures afin de les organiser et d'augmenter la productivité dans le domaine agricole, mesures dont ils peuvent bénéficier.

Quand on parle de l'avenir d'Angkor, on ne peut passer outre au problème du développement de la région.

En tant que Coprésident du CIC, je souhaite que l'Autorité APSARA, sous la direction de S. Exc. M. Sok An, Vice-Premier Ministre, continue à jouer un rôle de premier plan pour le développement durable du site d'Angkor, en tenant compte des observations précitées et en partenariat avec la communauté internationale. Je vous remercie de votre attention. »

Remarque du Coprésident pour la France, M. Yvon Roé D'Albert : « Je remercie mon collègue Coprésident, l'Ambassadeur du Japon, S. Exc. M. Fumiaki Takahashi. Je me permets de lui dire que, comme il l'a lui-même même souligné, cela faisait quatre ans que nous présidions ensemble cette Session plénière du CIC et que je n'avais pas vu le temps passer. Je voulais juste lui dire à quel point j'étais heureux de partager cette coprésidence depuis quatre ans avec lui, d'autant que nos préoccupations et nos réflexions sont, comme vous avez pu en juger, tout à fait parallèles et complémentaires. »

Le Coprésident pour la France a ensuite invité le Représentant du Gouvernement Royal du Cambodge à prendre la parole.

I.3. Allocution d'ouverture du Représentant du Gouvernement Royal du Cambodge, S. Exc. M. Sok An, Vice-Premier Ministre, Président de l'Autorité Nationale APSARA

« Messieurs les Coprésidents,
Madame la Sous-Directrice Générale pour la Culture à l'UNESCO,
Monsieur le Directeur Général de l'ICCROM,
Monsieur le Président de l'ICOMOS,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,

La présente Session Plénière du CIC pour Angkor est vraiment à marquer d'une pierre blanche. Voici en effet que nous rejoignent conjointement trois personnalités de haut rang, trois autorités qui représentent dignement l'UNESCO, l'ICCROM et l'ICOMOS, c'est-à-dire les références principales, au plan international, en termes de politique de développement culturel, d'éthique et de pratique de la conservation du patrimoine et enfin, en termes de formation et de perfectionnement du personnel mis au service des monuments et des sites.

Il m'est donc très agréable de souhaiter chaleureusement la bienvenue au Cambodge et parmi nous à Leurs Excellences Madame Françoise Rivière, le Docteur Mounir Bouchenaki et le Professeur Michael Petzet. Je les assure de la coopération pleine et entière des cadres de l'Autorité Nationale APSARA, maître d'ouvrage pour Angkor, tant en matière de conservation que pour les programmes et projets de développement. J'y ajoute que nous considérons, Leurs Excellences Messieurs les Coprésidents et moi-même, que ces personnalités font désormais partie de la grande famille angkorienne et que leur participation aux travaux de notre Comité sera désormais régulière.

Qu'il me soit permis de m'adresser directement à Madame la Sous-Directrice Générale pour la Culture. Comme vous avez longtemps dirigé le Cabinet de M. le Directeur Général de l'UNESCO, S. Exc. M. Koïchiro Matsuura, les questions angkoriennes ne vous sont aucunement étrangères. C'est pourquoi nous avons le ferme espoir que, grâce à votre présence, l'UNESCO pourra enrichir son apport et diversifier ses contributions. De fait, nous ne perdons jamais de vue la nécessité de poursuivre les efforts pour conserver les valeurs qui se rattachent à ce site du patrimoine mondial, et, au premier chef, son authenticité et l'intégrité de ses éléments constitutifs

sur les plans de l'art, de l'archéologie et de l'histoire. Mais notre devoir de préservation ne s'arrête pas là. L'environnement constitue à nos yeux un cadre vital pour l'avenir d'Angkor et de sa région.

Laissez-moi, à cet égard, vous préciser que la notion d'environnement englobe le cadre géographique qui s'étend des Monts Kulen jusqu'au lac Tonlé Sap, les paysages avec la forêt tropicale, les rizières et la forêt inondée, et enfin l'environnement urbain dans lequel la tradition architecturale khmère doit être valorisée. Cependant, comme tous les membres du CIC le savent bien, il n'est pas de conservation sans développement. Et dans cette perspective, les questions si cruciales des ressources en eau sont une priorité absolue.

Aussi me permettrais-je, Excellence et chère Madame, d'exprimer le vif souhait que, sous votre impulsion, les services de l'UNESCO concernés par toutes ces questions s'impliquent à Angkor.

J'en viens maintenant au Directeur Général de l'ICCROM, cher Monsieur Bouchenaki. Tout le monde le sait : vous êtes déjà un vieil ami du Cambodge et un fin connaisseur des affaires angkoriennes. Lorsque vous assumiez vos anciennes fonctions à l'UNESCO, en tant que Directeur du Patrimoine Culturel, vous participiez déjà à nos travaux. Je tiens tout particulièrement à saluer votre retour au sein du CIC et je souhaite également partager avec vous nos préoccupations et nos attentes.

La condition *sine qua non* de la conservation durable d'Angkor, nous en sommes pleinement conscients, c'est la prise en charge continue et compétente des monuments et du site par des experts et des techniciens khmers. Aussi la question de la formation et du perfectionnement est-elle centrale à nos yeux. Nos partenaires font beaucoup et bien : le Japon en finançant des cours à l'Université Royale des Beaux-Arts, la France par l'intermédiaire du Fonds de Solidarité Prioritaire, le FSP, au sein même des départements de l'Autorité Nationale APSARA ; et aussi en ayant des équipes en activité sur le terrain même. De plus, la France a pris l'initiative de mettre en place, en liaison avec l'Ecole de Chaillot à Paris, une école du patrimoine. Tout cela nous satisfait et je tiens, au nom du Gouvernement Royal, à renouveler à tous l'expression de notre profonde gratitude.

Cependant la diversité des problèmes que pose la conservation d'Angkor exige de nous plus encore. Par exemple, le Département des Monuments et de l'Archéologie m'a informé d'un phénomène inattendu : certains monuments sont attaqués par des sortes de termites qui sont capables de réduire le grès en poussière. C'est assez grave pour que notre CIC s'en alarme et que je lance un appel à l'ICCROM, et je vous demande votre appui personnel, Excellence. Mais, au-delà de ce problème urgent, nous souhaitons que l'ICCROM puisse s'intéresser à l'initiation de nos spécialistes aux techniques de pointe, en particulier pour l'aménagement du site, comme les accès aux monuments. De même, il est important que soient formés, de façon spécifique et adéquate, des jeunes appelés à communiquer avec la population sur les problèmes du patrimoine et à informer le public en général sur les réalités d'Angkor. Voilà bien un domaine pratiquement nouveau et une activité valorisante pour un organisme comme l'ICCROM. N'est-ce pas là une belle perspective d'avenir ?

Permettez-moi enfin de m'adresser personnellement aussi au Professeur Michael Petzet, Président de l'ICOMOS. Comme je l'ai mentionné, votre présence – qui nous réjouit – devrait annoncer un engagement plus ferme de l'ICOMOS dans la grande campagne de conservation et de développement d'Angkor. Certes – et vous êtes le premier à en convenir – l'ICOMOS est né en Europe dans le cadre d'une initiative européenne, mais cette institution internationale a besoin des pays émergents pour renforcer sa présence dans le monde et pour être utile auprès de pays présentant un patrimoine riche, mais ne disposant que de peu de moyens.

Angkor est assurément le lieu par excellence où l'ICOMOS a vocation à œuvrer. C'est vrai tout d'abord sur le plan des méthodes et des techniques. Depuis des années, l'on parle de la 'Charte d'Angkor', notamment sous l'impulsion des Professeurs Croci et Nakagawa. Nous émettons le vœu que la présidence de l'ICOMOS s'intéresse à cette Charte et que le texte mis au point

prenne officiellement place parmi les grandes références internationales pour tous les conservateurs et gestionnaires du patrimoine culturel.

L'autre aspect est plus pratique encore. Il est très souhaitable qu'en raison de la multitude et de la spécificité des questions qui se posent, l'ICOMOS implique davantage ses experts à Angkor, que l'ICOMOS considère Angkor comme un grand laboratoire : un lieu universel par sa vocation et les équipes qui s'y trouvent, un lieu doté d'une haute signification symbolique, compte tenu de ses références à l'art et aux civilisations, enfin un lieu de solidarité et de convivialité. J'exprime l'espoir que l'ICOMOS saura assurer sa présence.

Messieurs les Coprésidents, Excellences, Mesdames, Messieurs,

Je l'ai dit à plusieurs reprises et je n'hésiterai pas à l'affirmer de nouveau : **l'on ne peut obtenir une conservation pérenne des monuments d'Angkor sans assurer un développement durable.** J'ai déjà évoqué, dans cette perspective, la question cruciale des **réserves d'eau** et du bon usage de ces réserves. Comme nous disposons, au sein de l'établissement public APSARA d'un Département des Eaux et Forêts doté d'un personnel technique compétent et qui bénéficie de moyens en progression constante, je leur ai demandé de rechercher des sources d'alimentation en eau dans le parc d'Angkor. À cet égard, il m'est agréable d'annoncer que cette recherche va aboutir à un beau résultat : remplir en grande partie le Baray Nord, ce qui permettra d'aider la population à irriguer pour améliorer les rendements agricoles. Or justement, en application des directives données par S. Exc. M. le Premier Ministre Samdech HUN Sen pour le renforcement de l'action en faveur de la population, généralement pauvre, qui vit dans la zone 2 (la zone tampon) du parc d'Angkor, nous sommes en train de mettre en oeuvre un important programme de développement agricole dans cette zone 2. Je rappelle à ce propos que ce programme est en conformité tant avec la vocation de la zone qu'avec les recommandations de l'UNESCO, telles qu'elles ont été récemment élaborées, suite à une mission spéciale dépêchée à Angkor sur notre demande, par S. Exc. le Directeur Général, M. Koïchiro Matsuura.

Outre la recherche de sources d'alimentation en eau, ce programme comprend une vaste composante de **recherches et d'essais agricoles.** Ici également, l'Autorité Nationale APSARA dispose d'un personnel compétent et de terrains adéquats. Ce qui est escompté, à la lumière des premiers essais tout à fait concluants, c'est d'établir un circuit direct, pour les fruits et légumes, du producteur vers le consommateur, ce dernier étant en l'occurrence la grande masse de touristes en visite à Angkor. Les hôtels seront en conséquence approvisionnés en produits du terroir frais. Mais surtout, le poids des importations pourra être moins exorbitant. Déjà se dessinent des perspectives de coopération internationale dans ce domaine : Une ONG belge de Gembloux, qui a fait ses preuves dans notre pays, veut s'associer à nos chercheurs et à nos techniciens à Angkor, dans ce domaine si essentiel pour le développement durable.

Messieurs les Coprésidents,

Je voulais profiter de la présente Session Plénière de notre Comité pour lancer un appel à tous ceux que ce type d'activité agricole intéresse. L'Autorité Nationale APSARA est ouverte à toutes les suggestions en la matière et ces nouvelles formes de coopération sur le site du patrimoine mondial auront tout le soutien du Gouvernement Royal. Car il s'agit là d'un moyen efficace de lutter contre la pauvreté et d'améliorer, à travers l'activité agricole, le sort des populations.

Il est un autre aspect que nous considérons comme essentiel pour le développement autour d'Angkor : c'est le **renforcement de la couverture végétale.** La Nouvelle-Zélande, que je tiens de nouveau à remercier vivement, a commencé la mise en oeuvre d'une série de projets avec l'Autorité Nationale APSARA qui doivent, en particulier, contribuer à atteindre cet objectif. Leurs efforts seront complétés par l'apport précieux de spécialistes que la République fédérale d'Allemagne va affecter à la réalisation de la ceinture verte autour de la zone. Il s'agit d'une réalisation à laquelle nous tenons beaucoup, tout d'abord en raison de la priorité que nous accordons à la sauvegarde de l'environnement : en l'occurrence la protection des sols, la lutte contre l'érosion, la préservation du microclimat favorable à l'humidité, et j'en passe ; ensuite par référence aux possibilités d'emploi que nous allons fournir aux jeunes, dans la région de Siem Reap / Angkor. Mais je ne voudrais pas passer sous silence un aspect auquel nous tenons égale-

ment : la beauté des paysages. Oui, nous tenons à ce que le grand projet d'Angkor ait une composante esthétique. Elle ne manquera pas, nous en sommes assurés, d'attirer les visiteurs et de retenir leur attention. Ainsi la qualité du produit touristique sera renforcée.

Messieurs les Coprésidents, Excellences, Mesdames, Messieurs,

Vous le voyez bien : aux yeux du Gouvernement Royal, le projet angkorien est global, pluridimensionnel et intégré. À l'extérieur des monuments historiques, une zone tampon de plus de 20 000 hectares a été réservée. Le décret national de classement et de zonage prévoit l'intéressement de la population et sa participation à l'exploitation économique de ces terrains. L'Autorité Nationale APSARA y veille et nous redoublons d'efforts pour mener à bien cette entreprise de développement. Elle complétera l'activité touristique que l'Autorité Nationale gère sur le terrain avec dévouement. Elle constituera aussi une sorte d'assurance pour la sauvegarde du patrimoine culturel.

Je tiens à exprimer le fait que je partage les idées exprimées par Messieurs les Coprésidents, en particulier les cinq points soulevés par S. Exc. M. Fumiaki Takahashi. Ce sont des idées qui s'appuient solidement sur les résultats des recherches menées et je pense que la plupart d'entre nous partagent également ces angoisses et souhaitent prendre en compte ces considérations. Je pense que la discussion aujourd'hui de tous ces points sera la bienvenue. Ces questions soulevées par Monsieur l'Ambassadeur, en tant que Coprésident du CIC, sont essentielles, primordiales. Telle est notre conviction. Nous ne doutons point que vous en partagerez les motivations. Nous attendons donc que le CIC œuvre davantage à nos côtés pour contribuer à la mise en oeuvre de cette politique. Je vous remercie de votre attention. »

Remarque du Coprésident pour la France, M. Yvon Roé d'Albert : « Monsieur le Vice-Premier Ministre, Excellence, nous vous remercions pour les paroles chaleureuses et encourageantes que vous nous avez adressées. Nous avons tous été sensibles aux informations précises et positives que vous venez de nous communiquer, notamment sur le développement des activités agricoles, le maintien, la stabilisation des ressources en eau et la préservation du tissu végétal. Je crois que les amis d'Angkor qui sont tous ici présents ont été heureux d'entendre vos propos et sont sensibles notamment aux préoccupations que vous avez exprimées et aux attentes que vous avez formulées. »

Avant d'inviter Mme Françoise Rivière, Sous-Directrice Générale pour la Culture à l'UNESCO à prendre la parole, au nom de la Coprésidence, M. Yvon Roé D'Albert a remercié l'UNESCO pour la permanence, la compétence et aussi la passion avec lesquels elle assure le secrétariat de ce CIC depuis sa création.

I.4 Allocution de la Sous-Directrice Générale de l'UNESCO pour la Culture, Mme Françoise Rivière

« Messieurs les Coprésidents,
Messieurs et Mesdames les Représentants des autorités cambodgiennes,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,

C'est effectivement un très grand honneur pour moi de représenter aujourd'hui le Directeur Général de l'UNESCO, M. Koïchiro MATSUURA, à cette 13e Session Plénière du CIC en tant que Sous-Directeur Général. Je remplace quelqu'un que vous connaissez fort bien et qui est assis à ma gauche, M. Mounir Bouchenaki, qui est désormais le Directeur Général de l'ICCROM, qui montre lui aussi la permanence de son engagement en faveur d'Angkor en étant ici et à qui je voudrais, en cette occasion, réitérer le témoignage de mon admiration et de mon amitié.

J'ai donc souhaité consacrer l'une de mes premières missions entières, en tant que nouveau Sous-Directeur Général pour la Culture, à Angkor. C'est à la fois parce que c'est certainement un moyen de manifester l'intérêt de l'UNESCO et mon intérêt personnel pour ce qui est considéré comme un modèle de réussite – ce sont les termes mêmes employés par l'un de nos Copprési-

dents – et puis aussi parce que j'ai le sentiment – et les interventions que je viens d'entendre l'ont confirmé – que nous sommes réellement à la croisée des chemins et que l'UNESCO ne pouvait pas manquer ce tournant. Il s'agissait donc, comme disent les Anglais, d'une 'success story' et l'UNESCO est, je crois, parfaitement dans son rôle lorsqu'elle assure le secrétariat du CIC, c'est-à-dire en tant que plate-forme de rencontre entre les partenaires de tous ordres – gouvernementaux et non gouvernementaux, professionnels, représentants de la société civile, y compris le secteur privé – partenaires qui s'associent pour la sauvegarde d'un site et qui, sans l'UNESCO qui ne sert que de plate-forme de bon cœur, n'auraient peut-être pas travaillé entre eux. Vous l'avez dit, cela fait 13 ans que le CIC a été créé – c'était en 1993 – après l'inscription du site d'Angkor sur la Liste du patrimoine mondial et du patrimoine mondial en péril et c'était l'une des cinq conditions qui avaient été fournies pour inscrire Angkor sur la Liste du patrimoine mondial en péril. Cela prouve une chose : Cette inscription signifie sauvegarde, car c'est bien grâce à cette inscription et à l'activité conjointe de tous les gens qui se sont mobilisés pour la sauvegarde d'Angkor que nous connaissons aujourd'hui ce prodigieux développement d'Angkor.

En un peu plus de dix ans, le **CIC est devenu un modèle de réussite et un comité très respecté,** à la fois pour avoir su mobiliser et maintenir la mobilisation de la volonté politique – et je crois que le nombre de représentants qui sont ici présents en témoigne –, et aussi pour son efficacité technique – je crois qu'il y a eu plus de 100 projets qui ont été examinés par le CIC pendant ces 13 années, qu'il y a eu plus de 30 partenaires et quelque 50 rapports d'expert qui ont été mobilisés dans le cadre de ces travaux. C'est pour moi l'occasion de remercier les autorités cambodgiennes de la permanence de leur engagement pour cette cause, bien sûr le Roi Sihanouk ainsi que le Roi Sihamoni qui a voulu nous envoyer l'un de ses Représentants pour nous témoigner de son indéfectible engagement au service de l'UNESCO qu'il connaît fort bien. Je souhaite également remercier le Gouvernement Royal du Cambodge sous l'égide du Premier Ministre Hun Sen, et surtout du Vice-Premier Ministre, qui est aussi le Président de l'APSARA et Président de la Commission nationale du Cambodge pour l'UNESCO, qui nous a fait l'honneur d'être présent aujourd'hui, M. Sok An, et puis toute l'APSARA, avec son Directeur Général, Bun Narith, son Directeur Général Adjoint pour qui je voudrais faire un témoignage spécial parce que c'est aussi le Représentant du Cambodge auprès de l'UNESCO, M. Ros Borath, et puis tous les gens de l'APSARA. Cette 13e Session Plénière du Comité témoigne avec éclat de son succès. Il y a aussi la rançon du succès puisqu'il y a maintenant, vous l'avez dit, plus de 300 participants. Il serait peut-être bon, au bout de 13 ans, de voir comment mieux systématiser l'organisation de ces travaux puisque l'expansion du CIC crée de nouvelles nécessités de rationalisation.

Le deuxième point sur lequel je voulais insister, c'est le sentiment que **nous sommes un peu à la croisée des chemins,** à un tournant et je crois que tous vos propos en ont témoigné comme du reste le titre même du Comité, qui est à la fois 'sauvegarde' et 'développement'. Au cours de ces 13 premières années, l'accent a été surtout mis sur la sauvegarde, ce qui était le plus urgent, mais **c'est désormais la question du développement qui vient au premier plan.** Non pas que sauvegarde et développement soient antinomiques, même pas qu'ils soient complémentaires dans le cadre d'Angkor, je crois qu'ils sont tout à fait consubstantiels puisqu'il n'y aurait pas de développement à Angkor sans tourisme, et qu'il n'y aurait pas de tourisme sans patrimoine. La durabilité du développement est donc fonction de la durabilité du tourisme, qui est lui-même fonction de la durabilité du patrimoine. Dans ce cas précis, il n'est donc pas possible de parler de complémentarité et je crois que le mot 'consubstantiel' est bien préférable. Il est clair que le développement à Angkor dépendra d'une bonne gestion des flux touristiques, vous avez tous insisté sur ce point aujourd'hui.

Je ne peux donc que me féliciter de la création de ce deuxième groupe d'experts, des experts du développement durable, et espérer qu'ils vont travailler au plus vite, séparés ou non du premier groupe. La question mérite d'être posée, car l'UNESCO a toujours opté pour l'idée qu'il ne pouvait pas y avoir de sauvegarde sans développement, ni de développement sans sauvegarde, d'où l'importance d'une unicité dans l'approche. En tout cas, il faut souligner la **nécessité d'un plan de gestion du site,** qui assurerait cette approche intégrée. Je sais que des travaux ont été largement entamés ; il serait bon qu'ils soient menés à leur terme.

Je puis vous assurer, Monsieur le Vice-Premier Ministre, que l'UNESCO est prête à s'engager avec toutes ses forces, c'est-à-dire avec tous ses secteurs, pas seulement celui de la culture, dans

cette entreprise, et que, dès mon retour, je vais en parler à mes collègues qui s'occupent notamment de l'environnement. Vous avez en effet beaucoup parlé des problèmes d'eau et de déforestation. J'ajouterai aussi mes collègues qui s'occupent d'éducation car je ne pense pas que, sans éducation au patrimoine et au développement durable – et vous savez que l'UNESCO est en charge de la Décennie de l'Education au Développement durable –, il ne puisse y avoir d'avenir pour le site d'Angkor.

Vous avez tous insisté sur le fait qu'il fallait une diversification des offres de tourisme. C'est vrai, mais j'ajouterais des offres de tourisme *culturel,* car on ne vient pas à Angkor pour faire du pédalo, du VTT, pour jouer au casino, mais on y vient pour visiter des sites. Mais les sites – et je crois que cela correspond à l'une des avancées que l'UNESCO cherche à promouvoir – ne peuvent être compris, interprétés sans les hommes qui ont fait les sites et qui continuent à les faire vivre. C'est cette **approche intégrée du patrimoine** que nous souhaiterions voir se traduire dans les faits et notamment dans les offres de tourisme qui sont mises à disposition des flux touristiques. Je pense qu'Angkor est particulièrement bien placé, là aussi pour servir de vitrine. Nous savons tous les efforts qui ont été faits, et qui ont été couronnés de succès, pour ressusciter, revitaliser les danses royales. Vous avez aussi beaucoup fait pour l'artisanat. J'ai visité hier les centres de rénovation de l'artisanat qui ont été mis en place. Une autre idée, dont on m'a fait part et que je trouve très intéressante, est de développer un circuit des pagodes autour de la rivière, ce qui contribuerait justement à diversifier les routes et les circuits qui sont proposés aux touristes, permettant de dégager les pierres elles-mêmes. Il me semble qu'Angkor montre tous les aspects et contient tous les ingrédients qui pourraient faire de cette approche intégrée du patrimoine la recette d'un développement durable.

J'ajouterais pour finir un vœu personnel. Je crois beaucoup à la nécessité d'assurer le développement des musées qui sont appelés à jouer dans les années à venir un rôle très important, à la fois comme reconstitution de la mémoire et comme lieu de compréhension de tout ce qui unit les peuples dans leur diversité. Je sais qu'il y a beaucoup de projets qui sont en cours à Angkor pour développer des musées, qu'il s'agisse de projets qui sont conçus avec des partenaires thaïlandais ou avec la Conservation d'Angkor, lesquels prévoient un centre d'interprétation. Y a-t-il l'idée d'un musée que j'oserais appeler global ou total, c'est-à-dire un musée qui nous permette d'appréhender tout ce qui fait la richesse et l'esprit d'Angkor dans sa globalité, et non pas simplement un ensemble de pierres ou de statues qui serait significatif de telle ou telle période ? J'avance cette **idée d'un grand musée d'Angkor,** qui ferait sa place à toute la recherche et à tout ce que l'on va pouvoir découvrir. J'ai en effet discuté hier avec M. Ros Borath qui m'a fait rêver en disant que peut-être, sous le lac Tonle Sap, gisent les vestiges d'un, deux ou trois ports, voire d'une cité entière. Je crois qu'il y a encore beaucoup de choses à découvrir à Angkor et que ce musée global pourrait faire sa place à tout ce qui existe et à tout ce qu'il est possible encore de découvrir pour reconstituer la continuité et la richesse de la mémoire d'Angkor. C'est donc une requête personnelle que je vous adresserais, Monsieur le Vice-Premier Ministre : Pourrait-on constituer un groupe de réflexion au sein du Secrétariat du CIC qui pourrait, en accord avec l'APASRA et le CIC, aboutir à un plan d'action qui serait soumis au Cabinet gouvernemental ?

Voilà simplement ce que je voulais vous dire pour réitérer tout l'intérêt que l'UNESCO et moi-même personnellement accordons à Angkor, à sa sauvegarde, à son développement avec le sentiment, nous l'avons dit, qu'il s'agit là d'un cas d'école, d'un modèle, et que sa réussite engage la réussite de l'ensemble de la communauté internationale, comme elle engage la réussite de l'UNESCO. Merci. »

Remarque du Coprésident pour la France, M. Yvon Roé D'Albert : « En votre nom à tous, je remercie Madame la Sous-Directrice Générale pour son intervention. Nous avons noté avec satisfaction la grande convergence, qui ne me surprend pas mais qui fait plaisir à entendre, entre les préoccupations exprimées par les trois orateurs précédents et celles que vous venez d'exprimer vous-même. Nous avons bien évidemment noté avec intérêt les suggestions et les remarques que vous avez faites en ce qui concerne tout d'abord l'éducation – je crois que j'avais fait, Monsieur le Vice-Premier Ministre, une remarque du même ordre lors de la dernière réunion quadripartite – et ce que vous venez de suggérer concernant la mise en place d'un 'musée global' pour Angkor. Croyez bien que nous avons retenu ces propos et que nous allons y réfléchir. »

Avant de clore la séance inaugurale, le Coprésident pour la France a donné lecture de l'intervention que le Professeur Jean Leclant, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres, avait l'intention de prononcer lors de la 13e Session Plénière.

Message du Professeur Jean Leclant, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres, lu par S. Exc. M. Yvon Roé D'Albert, Ambassadeur de France

« Monsieur le Président,

Veuillez me permettre de vous exprimer mes très vifs regrets de ne pouvoir me rendre à l'invitation que vous avez bien voulu m'adresser de participer à la 13e Session Plénière du Comité International de Coordination en raison de contraintes de calendrier imprévues tout à l'élection de nouveaux membres de notre compagnie. J'en suis d'autant plus désolé que je mesure pleinement la faveur dont vous vouliez bien me faire profiter et que je conserve le souvenir merveilleux de trop rapides passages effectués naguère au Cambodge et à Angkor plus précisément.

Les liens entre le Cambodge et l'Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres ont été nombreux et étroits tout au long du siècle écoulé, notamment à travers l'Ecole française d'Extrême-Orient dont nous assurons la tutelle scientifique depuis sa création. Les résultats ont été d'importance : missions, publications se sont heureusement succédées. Les succès se sont multipliés, en particulier depuis qu'en 1907 a été confié à l'EFEO le service public de la conservation du site monumental d'Angkor. Après une coupure imposée par les événements politiques, l'Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres a suivi avec un intérêt passionné la reprise des travaux dans un cadre nouveau, international cette fois, grâce à la création du Comité International de Coordination pour la Sauvegarde et le Développement du Site d'Angkor à la suite de l'appel solennel lancé en 1991 par Sa Majesté le Roi NORODOM Sihanouk et l'inscription du site d'Angkor en 1992 sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. C'est dans ce contexte que se sont noués des liens privilégiés entre l'Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres et le Comité International de Coordination.

Ainsi également l'Ecole française d'Extrême-Orient tient une place éminente au sein de la mobilisation internationale qui apporte une contribution exemplaire au programme de recherche et de restauration mené à Angkor. Lors de nos réunions hebdomadaires du vendredi, à plusieurs reprises, notre compagnie a été heureuse d'accueillir des membres de l'EFEO venus exposer l'état d'avancement de leurs travaux. Ces résultats, avec la riche illustration qui convient, ont été consignés régulièrement dans notre publication des comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres très largement diffusée dans un large public scientifique.

Dans cette œuvre conjointe, nous avons pu profiter du fait que M. Azedine Beshaouch, responsable si actif du Secrétariat du CIC, soit membre de notre académie, nous informant généreusement de l'évolution et des programmes des équipes internationales qui opèrent sur le site d'Angkor. Cette relation privilégiée s'est encore trouvée renforcée de façon significative au cours de la présente année 2006 en raison de deux événements. Tout d'abord, ce fut l'attribution, suite à une proposition de notre académie, du Grand Prix de la Fondation Prince Louis de POLIGNAC, remis le 10 novembre 2006, par Son Altesse le Prince Louis II de Monaco, à M. l'architecte Pascal Royère, membre de l'EFEO, pour son œuvre exemplaire de restauration du temple de Baphuon. Nous avons ainsi tenu à souligner l'apport fondamental des études d'orientalisme pour une meilleure présentation et une présentation digne de ce site phare. Puis ce fut le 24 novembre la séance solennelle de rentrée sous la coupole de notre académie que Sa Majesté le Roi NORODOM Sihamoni a bien voulu honorer de sa présence à l'occasion de sa visite d'Etat à Paris. Une nouvelle fois, ce fut l'occasion pour notre Président, le Professeur Jacques Jouanna, et pour moi-même, en tant que Secrétaire perpétuel, de souligner l'importance de la coopération internationale affirmée par les résultats obtenus sous l'incitation du CIC.

Pour continuer à assurer un développement équilibré et maîtrisé du site d'Angkor, il convient qu'après une première décennie, 1993-2003, consacrée essentiellement à la sauvegarde du site, l'action soit désormais placée sous le signe du développement durable et de la lutte contre la précarité. Cet objectif essentiel ne peut être atteint qu'avec le respect primordial de

l'environnement du site, de ses populations, de leur histoire et de leurs traditions. Dans cette perspective, il faut assurer à la recherche le rôle moteur qui doit être le sien dans le cadre des programmes d'investissement. À cet égard, l'Académie se félicite du développement de l'archéologie et des opérations d'archéologie préventive. Elle note avec faveur le renforcement du comité *ad hoc* d'experts en matière de conservation monumentale grâce à la présence de M. Mounir Bouchenaki, archéologue et Directeur de l'ICCROM, avec lequel nous entretenons de longue date des relations suivies. De façon parallèle devront être organisées des actions de formation ciblées et suivies en fonction des besoins. Une attention particulière devra être apportée au Plan de mise en valeur du patrimoine. Ceci implique la création effective en 2007 d'un Centre de formation aux métiers du patrimoine prévu dans le cadre du FSP 'Patrimoine angkorien et développement durable', à la demande des autorités cambodgiennes. Pour la mise en œuvre des programmes conduits dans le cadre du CIC, l'Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres souhaite être impliquée de façon à le faire profiter de son expérience et des relations scientifiques qui lui sont propres. C'est dans cette perspective de coopération scientifique que je souhaite personnellement pouvoir participer aux travaux du Comité Technique de juin 2007.

Au nom de notre compagnie tout entière, je vous adresse, Monsieur le Président, nos vœux très sincères et souhaite un plein succès à la 13e Session Plénière du Comité International de Coordination pour la Sauvegarde d'Angkor. »

Commentaire du Coprésident pour la France, M. Yvon Roé D'Albert : « À l'issue de cette première partie de notre 13e Session Plénière, la séance inaugurale étant désormais achevée – nous avons parlé de fidélité, de continuité –,il est temps de passer aux rapports d'activités de l'année 2006. Je me permets de passer la parole à M. Azedine Beschaouch, Secrétaire Scientifique Permanent du CIC, qui va nous faire son rapport d'activités habituel sur l'activité du CIC et la mise en œuvre des précédentes recommandations. »

II- RAPPORTS D'ACTIVITÉ

II.1 Rapports d'activités du CIC et mise en œuvre des précédentes recommandations, présentation par M. Azédine Beschaouch, Secrétaire Scientifique Permanent du CIC

« Notre Comité avait souhaité depuis plus de deux ans que les activités du Secrétariat s'étendent au-delà de la simple préparation des travaux du Comité et qu'elles puissent englober les problèmes de mise en œuvre avec l'Autorité Nationale APSARA des recommandations. À cet égard, grâce au soutien constant du Bureau de l'UNESCO à Phnom Penh, grâce surtout à la grande compréhension que le Secrétariat trouve auprès des différents départements de l'Autorité APSARA, votre Secrétariat a veillé à faire en sorte que la mise en œuvre de vos recommandations puisse se dérouler dans les bonnes conditions que vous avez espérées, c'est-à-dire en faisant en sorte que nous travaillions de façon continue entre les sessions avec l'APSARA. C'est ainsi que notre Bureau a été récemment renforcé par un jeune Cambodgien recruté par l'UNESCO ; il a pu aider à la mise en œuvre de ces recommandations, du fait de sa bonne connaissance de la situation et surtout des deux langues de travail de notre Comité, le français et l'anglais, en plus de la langue nationale.

Nous avons ainsi commencé à mettre en œuvre avec l'APSARA votre première décision, celle de la **conservation.** En ce qui concerne la conservation, nous avons agi, conformément – il vous en souvient – à une décision du Comité du patrimoine mondial, qui avait rappelé à l'ensemble des pays qui avaient des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial qu'il était désormais nécessaire de disposer d'**un plan de gestion.** Comme vous le savez, du temps où le site d'Angkor a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1992, l'obligation de présenter un plan de gestion n'existait pas. Par la suite, cela est devenu, du point de vue de la procédure, une obligation pour l'ensemble des pays qui soumettent une requête d'inscription. Mais le Comité du patrimoine mondial, il y a déjà trois ans, avait aussi rendu obligatoire l'élaboration d'un plan de gestion pour les pays qui ont des sites inscrits sur les tablettes du patrimoine mondial.

Le représentant du Centre du patrimoine mondial, au cours de la réunion technique de l'année dernière, nous avait fait part de cette décision du Comité. Nous en avions discuté et je vous rappelle la recommandation qui avait été faite : 'Il est recommandé à l'Autorité Nationale APSARA, avec le soutien de l'UNESCO et des organes consultatifs, à savoir l'ICCROM, organe intergouvernemental, et l'ICCOMOS, organe non gouvernemental, d'élaborer un plan de gestion conforme aux *Orientations pour la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial.'* Nous avons aussi parlé de cadre méthodologique. Avec mes collègues du Secrétariat, avec le Bureau de l'UNESCO à Phnom Penh, nous avons à plusieurs reprises discuté avec l'Autorité APSARA des conditions d'élaboration de ce plan de gestion. Un appel avait été lancé, dans cette perspective, aux pays donateurs, parce qu'un plan de gestion coûte cher. L'Autorité APSARA a généreusement mis à notre disposition tous les plans, aussi bien les plans dont elle dispose et qui ont été élaborés au sein même de l'Autorité APSARA que ceux que tous les pays qui participent à cette grande campagne avaient élaborés. Je cite en particulier le plan d'ensemble que la JICA a établi depuis des années, les documents aussi bien d'archives que d'élaboration récente de l'Ecole française d'Extrême-Orient, mais aussi les travaux de recherche comme ceux qui vous sont connus au sein de ce Comité, ceux que mènent l'Université de Sydney sous la direction du Professeur Fletcher. Tous ces documents, qui sont importants pour le plan de gestion, sont maintenant à notre disposition.

Il est souhaitable – si nos deux Coprésidents veulent bien nous permettre d'inscrire aujourd'hui cette recommandation aux conclusions de nos travaux, que nous prenions en compte tout ce qui a été fait et que nous enregistrions les progrès du travail réalisé afin de pouvoir de nouveau adresser un dernier appel aux Etats, l'objectif étant de présenter en février 2008 un plan de gestion via l'UNESCO au Comité du patrimoine mondial.

Les autres recommandations sont plus ponctuelles. Pour **l'eau,** il avait été souhaité que cette liaison entre le Tonlé Sap et le Mékong puisse être étudiée de façon particulière. Nous avons insisté sur ce point et, en conformité avec votre recommandation, nous avons invité un représentant de la Commission du Mékong. Il est là, et vous avez à l'ordre du jour un point qui vous permettra enfin de pouvoir être informés à ce propos de façon particulière.

Toujours du point de vue de la conservation, comme vous le savez, notre Comité, à la demande de l'Autorité Nationale APSARA, avait convaincu nos deux Coprésidents et l'ensemble des membres du comité, de la nécessité **d'étendre les travaux de réfection, et quelquefois d'intervention, de notre Comité au-delà des limites du patrimoine mondial,** compte tenu des liens – je vais employer un terme que Mme la Sous-Directrice Générale a employé – consubstantiels, car ce qui est consubstantiel aussi, c'est Angkor et son environnement immédiat. Beng Melea, Koh Ker, Kbal Spean, tous ces sites angkoriens ne peuvent pas être laissés en dehors des intérêts d'Angkor, parce que le trafic illicite et les vols se sont, hélas !, étendus vers les sites périphériques, alors que la Police du patrimoine et les efforts de l'Autorité Nationale APSARA, avec l'appui de votre Comité, assurent de plus en plus une lutte efficace contre ce problème. Et le cri d'alarme ayant été lancé par notre Comité, vous avez bien voulu, Messieurs les Coprésidents, répondre à l'appel du Gouvernement Royal et faire en sorte que notre Comité s'intéresse à Beng Melea et à Koh Ker. Je suis heureux de vous dire que, conformément à votre recommandation, le CIC recommande que les experts du groupe *ad hoc* – j'ai lu la recommandation du 7 juin 2006 – puissent effectuer sur le site une mission d'évaluation en attendant un monitorage régulier et que nous puissions en faire rapport à notre Comité. Ceci a été fait il y a deux jours. Le groupe d'experts *ad hoc* s'est rendu sur les lieux et il reviendra à M. le Directeur Général de l'ICCROM, M. Bouchenaki, en tant que membre du groupe d'experts, de vous faire rapport sur Koh Ker.

Je voudrais vous dire également que, conformément à votre recommandation, nous avons eu une quadripartite cette année, j'y reviendrai, et qu'au cours de la quadripartite, un rapport spécial a été présenté par votre Secrétaire et que nous avons constaté, en félicitant l'Autorité Nationale APSARA, qu'il y a une prise en charge par l'Autorité de ce site. Il y a désormais un gardiennage d'assuré, des travaux de maintenance et cet effort va être renforcé. C'est l'occasion, Messieurs les Coprésidents, de remercier la France d'avoir bien voulu demander qu'un effort spécial soit fait dans le cadre du FSP. C'est ainsi que nous avons eu un rapport particulier de M.

Michel Verrot pour la sauvegarde de ce site. Je crois que toutes les conditions sont désormais remplies.

La dernière recommandation, conforme à nos recommandations générales, c'est que vous permettiez que nous rappelions, à la conclusion de nos travaux, à l'ensemble des pays qui sont présents ici, à l'ensemble des équipes techniques qui disposent d'informations, de documents graphiques et photographiques sur le site de Koh Ker, qu'ils puissent en faire profiter l'Autorité Nationale APSARA. Les équipes japonaises et allemandes ont déjà fait cet effort. Il faut aujourd'hui l'officialiser pour que l'EFEO, dont nous saluons le Directeur, mon confrère M. Verellen, puisse fournir à l'Autorité Nationale APSARA l'essentiel de la documentation, laquelle est absolument indispensable pour la sauvegarde pérenne du site.

En ce qui concerne le **développement durable,** la grande question était la **mise en place de ce second groupe d'experts *ad hoc*.** On en avait parlé pendant deux années. Il y a eu des discussions menées entre nos deux Coprésidents, qui ont beaucoup appuyé cette idée, et l'UNESCO, aussi bien le Bureau de Phnom Penh que la Direction Générale. Il y a même eu des échanges de lettres. Tout le monde avait convenu de la nécessité d'installer ce nouveau groupe. Il ne manquait que deux aspects fort importants, l'aspect logistique et l'aspect financier. En ce qui concerne l'aspect logistique, au cours de la dernière quadripartite, l'Autorité Nationale APSARA a bien voulu, sous les instructions de S. Exc. M. le Vice-Premier Ministre, leur Président, décider que tout cela sera réglé par l'Autorité Nationale APSARA. Il restait donc le problème financier.

Je suis heureux de porter à votre connaissance que cette question est réglée ou est en voie de l'être dans les jours qui restent avant la fin de l'année, puisque notre Coprésident pour la France, M. l'Ambassadeur Roé D'Albert, a annoncé que la France pouvait mettre à la disposition de ce groupe jusqu'à deux billets d'avion régulièrement, s'il le fallait. Par ailleurs, à la demande de l'Autorité Nationale APSARA, une lettre officielle a été envoyée à M. Fumiaki Takahashi – qu'il a sans doute déjà reçue – le priant de bien vouloir mettre à la disposition de l'APSARA les moyens financiers pour qu'un expert japonais puisse se rendre sur place, à la demande de l'APASRA, et les conseiller dans ce domaine. Il faut savoir que les formalités sont menées de telle sorte que nous puissions annoncer qu'à partir du mois de janvier 2007, le groupe d'experts pour le développement durable pourra fonctionner, et ce dans de bonnes conditions. Tout à l'heure nous reviendrons sur un aspect qui a été discuté longuement par la quadripartite il y a maintenant plus d'un mois ; nous avons réglé toutes les questions facilitant la mise en place de ce groupe. Un point a été prévu à l'ordre du jour.

Restait une question fort importante, celle de la **lutte contre la pollution.** Une étude d'un groupe universitaire japonais avait révélé que, tenez-vous bien, le niveau de pollution dans la ville de Siem Reap et dans le parc archéologique d'Angkor commençait à atteindre celui de la ville de Bangkok, pas moins. Alarmé par cela, le Gouvernement Royal a tout d'abord décidé ce que vous savez, puisque les travaux ont abouti, à savoir détourner le flux des camions et des véhicules de gros gabarit à partir d'Angkor Thom. Les routes ont été déjà réalisées. Sur ce point, il n'y a aura donc plus de traversée du parc d'Angkor par ces gros camions et par ces gros bus. Il reste le problème du transport des touristes. Là aussi, la réflexion a beaucoup avancé. Avec toutes les précautions d'usage pour éviter des problèmes sociaux, dans le respect de l'ordre social qu'il faut absolument maintenir pour éviter tout conflit avec les petits transporteurs et les vélomoteurs, le Gouvernement Royal a également décidé qu'il y aurait en 2007 une période d'essai de six mois à la lumière de laquelle une décision définitive sera prise. Pendant cette période d'essai, petits et gros transports, petites et grandes navettes – on ira peut-être même jusqu'au train électrique – tout sera mis en œuvre pour faire en sorte que l'on évite au maximum les problèmes de pollution.

C'est l'occasion encore une fois de rappeler qu'il y a malheureusement eu sur le plan de la communication un moment où cette communication n'a pas été assurée comme il le fallait. Il y a eu dans les journaux et auprès du public à Siem Reap une mauvaise compréhension, de sorte que les gens ont commencé à croire qu'il allait y avoir une élimination de tous les petits transporteurs qui vivent de cela. Sur ce point, S. Exc. M. le Vice-Premier Ministre est intervenu au nom du Gouvernement. L'ordre social et une bonne communication seront assurés ; les petits transporteurs ne seront pas lésés. Je vous l'affirme, parce que nous en avons longuement discuté.

Le dernier point, c'est celui du **tourisme.** Les interventions de ce matin ont insisté sur la nécessité d'un équilibre pour le tourisme, et surtout pour le tourisme culturel. J'aimerais vous dire sur ce point que le Secrétariat a été attentif avec l'Autorité APSARA aux perspectives d'ouverture du nouvel aéroport de Sihanoukville, grâce à l'appui de la France via l'établissement VINCI. Cela va permettre, non seulement de diversifier l'offre pour le tourisme, un tourisme culturel et un tourisme balnéaire, mais aussi de faire en sorte que l'on puisse éviter que tous les flux se concentrent sur un seul côté du Cambodge. Il y a en effet déjà un déséquilibre que tout le monde regrette entre Angkor et la capitale Phnom Penh. Mais les choses seront différentes avec cette nouvelle ligne.

J'aimerais vous dire deux mots sur les conclusions d'un séminaire, que nous avons tenu avec l'Autorité APSARA grâce à l'appui de l'UNESCO et sous le patronage de la Présidence du Conseil des Ministres, qui fera l'objet d'un rapport plus tard par Mme Chau Sun Kérya, annoncé par notre Coprésident pour la France. S. Exc. M. le Vice-Premier Ministre et Président de l'APSARA a clôturé ce séminaire et a alors annoncé les grandes lignes du Gouvernement en la matière. Avec le Secrétaire d'Etat au Tourisme, le Docteur Khon, et le Directeur Général de l'Autorité APSARA, M. Bun Narith, nous avons eu la possibilité de bien délimiter les compétences en ce qui concerne le tourisme culturel et, sur ce point, nous sommes en train de préparer un rapport avec l'appui du Bureau de l'UNESCO à Phnom Penh pour le Gouvernement Royal. Je vous remercie de votre attention. »

Remarque du Coprésident pour la France, M. Yvon Roé D'Albert : « Merci Monsieur le Secrétaire Permanent. Nous vous remercions de votre intervention. Nous avons bien noté l'application des recommandations en matière de conservation. Je souligne que vous avez renouvelé à l'égard de la plupart des partenaires l'appel que vous aviez déjà lancé pour la participation au plan de gestion et la mise à disposition de toutes les informations concernant l'espace angkorien étendu, c'est-à-dire pour l'essentiel le Koh Ker. Nous avons également noté avec satisfaction la mise en place du second groupe d'experts *ad hoc* et nous nous réjouissons de ce que ce second groupe puisse fonctionner assez rapidement. Vous avez parlé, vous et la Sous-Directrice Générale, de consubstantialité ; je parlerais de concomitance entre l'activité des deux groupes d'experts, et c'est quelque chose qui va évidemment dans le sens que nous souhaitions. Nous avons bien noté les préoccupations exprimées et surtout les progrès qui ont été réalisés en matière de lutte contre la pollution et les perspectives de diversification de l'offre touristique.

Le moment est venu de passer maintenant la parole à l'Autorité Nationale APSARA dont nous avons noté, à plusieurs reprises au cours de la séance inaugurale ainsi que dans l'allocution que vous venez de présenter, l'activité et la compétence. »

II.2 Rapport d'activités de l'Autorité Nationale APSARA

A. Introduction par S. Exc. M. Bun Narith, Directeur Général de l'Autorité :

« D'année en année, le CIC s'enrichit de nouveaux participants venus apporter leur contribution à la conservation et au développement du site d'Angkor, et trois éminentes personnalités nous ont fait l'honneur, en même temps, de venir assister à la 13e Session Plénière. J'ai l'immense plaisir de souhaiter la bienvenue à Mme Françoise Rivière, Sous-Directrice Générale pour la culture à l'UNESCO, à M. Mounir Bouchenaki, Directeur Général de l'ICCROM et à M. Michael Petzet, Président de l'ICOMOS. Votre présence parmi nous apporte une dimension exceptionnelle à la réunion d'aujourd'hui. Le développement culturel, la conservation du patrimoine et la formation des ressources humaines dans ces domaines relèvent des institutions prestigieuses dont vous êtes les hauts représentants. Angkor mérite votre attention et votre aide, et le Cambodge vous voue toute sa gratitude.

Je ne cesserai jamais de remercier les équipes internationales qui participent à la sauvegarde d'Angkor et dont l'assistance technique s'avère toujours nécessaire. Si les efforts déployés pour la préservation des monuments ont donné des résultats dont nous pouvons être fiers, la vigilance ne doit pas être relâchée. En effet, la croissance spectaculaire du tourisme génère certes

des recettes et crée des emplois, mais la fréquentation constante et massive des visiteurs est une menace pour le patrimoine angkorien. Au cours de certains mois de l'année 2006, nous avons dépassé le cap des 100 000 visiteurs, et nous friserons le chiffre de 900 000 visiteurs étrangers à la fin de cette année, ce qui veut dire que le million de visiteurs a été largement dépassé si l'on tient compte des visiteurs nationaux.

Angkor attire des visiteurs venus d'horizons très divers, dont certains de haut rang, comme le Président de la Corée du Sud, l'ex-Président des États-Unis, M. Bill Clinton, ou le Premier Ministre du Sri Lanka. Je voudrais aussi signaler la visite de S. Exc. M. Dominique Perben, Ministre français du Transport, de l'Equipement, du Tourisme et de la Mer, venu pour renforcer les liens de coopération avec le Cambodge dans le domaine de l'aviation et du tourisme. Il a procédé à l'inauguration de l'aéroport international de Siem Reap / Angkor sous la présidence du Vice-Premier Ministre, S. Exc. M. Sok An.

Le site d'Angkor est devenu le patrimoine incontournable de l'Asie du Sud-Est pour l'industrie touristique, et ce succès ne doit pas faire oublier les impacts négatifs de cette activité. C'est pourquoi les différents départements de l'Autorité Nationale APSARA vont vous présenter les actions qu'ils ont entreprises pour assurer un développement durable.

Pour ma part, je souhaite vous faire part des mesures et des actions prises par le Gouvernement Royal :

- L'Unité d'Intervention Mixte est devenu un véritable département, le 8e au sein de l'Autorité Nationale APSARA. Il est dirigé par le Général Dom Hak et porte désormais le nom de 'Département de la Sécurité et de la Coopération avec les autorités territoriales'. Cela montre la volonté de l'Autorité Nationale de collaborer encore plus étroitement avec les autorités provinciales et territoriales.
- Afin de mettre en place sa politique de développement durable du site d'Angkor, l'Autorité Nationale APSARA a signé deux protocoles d'accord pour un programme en faveur de la population vivant dans le parc :

  a) le projet 'Living with Heritage' est en cours de mise en oeuvre et une équipe de techniciens de l'Autorité Nationale APSARA a pu faire le déplacement en Australie pour participer à la conférence organisée par l'Université de Sydney 'Angkor : Landscape, City and Temple' dont le Professeur Roland Fletcher vous fera la présentation tout à l'heure ;

  b) le projet 'Plan de gestion du parc et participation communautaire' issu d'une coopération bilatérale avec le Gouvernement de Nouvelle-Zélande a débuté avec un voyage d'études de trois départements techniques dans ce pays pour recueillir des informations et étudier la mise en place des programmes en faveur de la communauté maorie. Mme Barbara Williams, responsable du secteur Asie pour l'agence NZAID nous fera une présentation du projet. Nous avons le plaisir de lui souhaiter la bienvenue à Angkor.

Je voudrais aussi vous informer que la Suisse nous annoncera aujourd'hui son retour pour entamer la seconde phase de la mise en valeur du temple de Banteay Srei. Nous lui adressons tous nos sincères remerciements et nous sommes heureux de pouvoir collaborer de nouveau avec son équipe d'experts.

M. Franciscus Verellen, Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient, est à nouveau présent parmi nous, pour nous parler des activités de l'institution au Cambodge.

Nous accueillons toujours avec plaisir M. Bruno Favel, du Ministère français de la Culture et de la Communication. M. Favel ne cesse de mener des actions en faveur de la formation. Je souligne que les ressources humaines doivent être renforcées en permanence pour assurer un développement durable. Pour le cas d'Angkor, nous avons constamment besoin de la formation dans les métiers du patrimoine.

Toujours dans le domaine de la préservation, j'ai également la satisfaction de vous annoncer que les travaux pour la restauration de la véranda entourant l'ancienne pagode du temple Bakong ont commencé.

Les participants nationaux du CIC ont pu bénéficier depuis deux ans de la version khmère du rapport annuel de nos réunions. Afin de renforcer la communication avec la population du parc d'Angkor comme avec le public national, l'Autorité Nationale APSARA a édité un bulletin mensuel d'information en langue khmère à leur intention.

Je souhaite conclure sur une note très optimiste, de nature à apporter du baume au cœur de tous ceux qui ont tellement œuvré pour Angkor. Le 28 novembre 2006, une cérémonie pour la remise du certificat désignant Angkor parmi les 21 finalistes sélectionnés pour les Sept Nouvelles Merveilles du Monde a été organisée devant le temple Angkor Vat. Alors je vous invite tous à voter pour qu'Angkor figure parmi les vainqueurs, le 7 juillet 2007, à Lisbonne. Angkor mérite de figurer parmi les Sept Nouvelles Merveilles du Monde et ainsi, de cohabiter auprès des Sept Merveilles du Monde antique.

Pour terminer, nous tenons enfin à remercier le Gouvernement Royal du Cambodge et le Vice-Premier Ministre et Président de l'Autorité Nationale APSARA, S. Exc. M. Sok An, pour son constant soutien à nos actions en faveur du site d'Angkor. Notre gratitude va également à la communauté internationale pour sa précieuse assistance technique. Merci de votre attention. »

Remarque du Coprésident pour la France, M. Yvon Roé D'Albert : « Merci Monsieur le Directeur Général pour toutes ces précisions. Ne doutez pas qu'aucun des membres de cette session, qu'aucun des amis d'Angkor ici présents, ne votent pour l'adhésion d'Angkor aux Sept Merveilles du monde contemporain, si je puis dire, par rapport aux Sept Merveilles du monde de l'Antiquité. Nous sommes acquis à cette décision. Nous allons continuer le rapport des activités de l'APSARA. »

B. Rapport sur les activités de sauvegarde et de conservation, par S. Exc. M. Ros Borath, Directeur Général Adjoint de l'Autorité

« Mon propos pour cette 13e Séance Plénière portera en grande partie sur une réflexion d'aménagement et de mise en valeur des complexes de Srah Srang et Banteay Kdei, conformément d'ailleurs à la fiche projet n° 12 qui a été présentée lors de la Seconde conférence de Paris en novembre 2003. Je ferai au préalable un point sur la création du laboratoire de céramologie et je terminerai en vous parlant des perspectives de l'archéologie préventive au sein de l'Autorité Nationale APSARA. Mais tout d'abord je tiens à vous assurer ici que les travaux de maintenance, d'entretien courant et d'entretien permanent suivent bien leur cours habituel. Les nouveautés depuis le mois de juin sont, d'une part, le projet pour la restauration partielle du pont Rolus de Puok (relevés, étaiements et mise en place en place des échafaudages) et, d'autre part, le projet concernant le débarcadère du Srah Srang.

Le **laboratoire d'étude des mobiliers archéologiques** de l'APSARA, créé en juin 2005, poursuit ses activités. Parmi ses premières réalisations, il convient d'insister sur l'élaboration d'une base de données permettant un enregistrement du matériel archéologique par unité stratigraphique. Cet outil informatique permettra un traitement raisonné et un inventaire détaillé des céramiques comme des autres objets découverts sur le site d'Angkor. Un manuel d'utilisation et un exemplaire de cette base de données traduits en khmer, en anglais et en français, seront fournis aux différentes équipes par le DMA-1, l'idéal, à terme, étant bien sûr une utilisation commune par l'ensemble des équipes d'un même outil d'enregistrement. Enfin, le Troisième Atelier sur Angkor Vat, organisé le 4 juin 2006, avait pour thème l'étude de la céramique angkorienne. Différentes équipes internationales ont présenté les résultats de leurs travaux. Les textes des communications sont en cours de publication par l'Autorité APSARA ; cet ouvrage verra le jour au cours du premier semestre 2007.

L'APSARA s'intéresse actuellement aux complexes de **Srah Srang** et **Banteay Kdei.** Aujourd'hui, en tant que maître d'ouvrage, l'APSARA s'efforce de faire le point sur ces différents projets afin de proposer un schéma d'aménagement clair et cohérent dans le but de revaloriser ce patrimoine. Le bassin et le temple forment un ensemble aligné autour desquels s'est développé un paysage riche et diversifié : de la forêt, des villages, des vergers, des rizières. D'un point de vue touristique, cet ensemble est cependant sous-estimé et pourrait être revalorisé afin de lui rendre la place qu'il mérite dans le circuit de visite.

(Image générale des circuits dans Angkor) : Ce complexe occupe une position stratégique. Il se situe en effet à la jonction du Grand et du Petit circuit. Il constitue donc un point de passage incontournable. Pourtant, en termes de fréquentation, Banteay Kdei et Srah Srang ne représentent qu'un petit pourcentage des visites en comparaison d'Angkor Vat, du Bayon, de Ta Prohm ou de Banteay Srei. Cela sous-entend que Banteay Kdei et Srah Srang ne sont pas des lieux très visités malgré leur position stratégique dans les circuits, et qu'ils constituent trop souvent un lieu de passage plus qu'un point d'arrêt.

(Carte générale des deux entités) : Srah Srang est un bassin dont les origines remontent au 10e siècle. À ce bassin est associé le temple de Banteay Kdei, qui fut édifié pendant le règne de Jayavarman VII (XIIIe siècle). À cette même époque, le bassin fut remanié, pourvu d'un revêtement en grès, d'un mébon central et d'un débarcadère. Autour de ces deux entités se sont développés des paysages différents. Banteay Kdei est un lieu fermé dans un contexte forestier, tandis que Srah Srang est un espace ouvert et humanisé.

(Banteay Kdei) : Banteay Kdei est un espace clos aussi bien par l'existence de son enceinte que par le couvert forestier, mais aussi par sa relation limitée à la vie locale. L'état actuel du monument est assez précaire, même si l'état d'abandon n'est pas aussi marqué que pour son voisin Ta Prohm. L'intérieur est occupé par une forêt qui est aujourd'hui en train de se reconstituer et tend à ressembler à la forêt originelle. Au delà de l'enceinte, c'est encore la forêt qui domine, les activités humaines restant au second plan.

(Srah Srang : La source d'un paysage humanisé) : Le Srah Srang est au contraire un espace humanisé constitué principalement de deux villages. Le bassin génère la vie villageoise et il est au coeur d'une organisation spatiale que l'on retrouve de part et d'autre. Les vergers, les maisons et les rizières apportent une diversité paysagère supplémentaire au patrimoine. Il faut noter que le pourtour du bassin est loin d'être un espace uniforme et homogène, les parties sud et est ayant un caractère plus rural et intime que les parties nord et ouest.

(L'esplanade) : L'esplanade qui relie Banteay Kdei et Srah Srang est une zone d'enjeu fort. C'est là que doit apparaître la relation du temple et du bassin. Mais il semble aujourd'hui que cette connexion ait été progressivement gommée. L'alignement du gopura et du débarcadère n'apparaît pas de manière évidente. En effet aucun élément ne vient souligner cet alignement, ni au niveau du revêtement du sol, ni au niveau de l'alignement des arbres. Plus encore, la route moderne d'orientation nord-sud est devenue l'axe fort, reléguant l'axe historique est-ouest à une liaison floue et secondaire.

(L'archéologie au service d'un projet global) : Pour développer une étude globale d'aménagement paysager du site, il faudra inévitablement en saisir la dimension environnementale et archéologique.

(L'état des connaissances actuelles) : En 1963, Bernard-Philippe Groslier, Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient, découvre sous l'esplanade actuelle du site de Srah Srang les indices d'une nécropole qu'il date entre le XIe au XIIIe siècle. Plus à l'ouest, en 2006, un diagnostic archéologique consécutif à l'implantation d'une maison traditionnelle met en évidence une nécropole de la même époque. De toute évidence, le projet de mise en valeur de ce site, qui a été fréquenté pendant une longue période et de manière intensive, concerne une approche environnementale large.

(Un premier programme archéologique d'urgence sur l'embarcadère) : A l'époque angkorienne, l'embarcadère du Srah Srang était un lieu privilégié de rassemblement des populations locales. En effet, cette terrasse de grès offre toujours à la vue l'un des plus beaux panoramas d'Angkor. Cependant, elle doit aujourd'hui être restaurée de toute urgence. Le point le plus critique est l'emmarchement permettant de descendre vers l'eau et les bas-côtés. Pour ce faire, un projet de restauration, accompagné d'une observation archéologique, est en cours de lancement. Les travaux archéologiques porteront sur l'étude approfondie de la plate-forme et de ses fondations, ainsi que sur la fouille des couches de démolition et des dépotoirs situés en contrebas de

l'embarcadère. L'Autorité Nationale APSARA, chargée de la gestion du site d'Angkor, a défini un programme en cours de réalisation.

Soit dit en passant, une opération de nettoyage du bassin sous surveillance archéologique a été exceptionnellement commanditée en octobre 2006. Il s'agissait de prélever, jusqu'à l'affleurement des niveaux archéologiques, les colluvions latérales des terres issues du pourtour du bassin. Cette opération est maintenant achevée.

(L'esplanade) : L'aménagement de l'esplanade nécessite au préalable un diagnostic archéologique. La réalisation de tranchées permettra d'identifier et de mettre en relation les divers éléments archéologiques et ainsi de réaliser un projet paysager en cohérence avec le diagnostic archéologique. Cette opération pourrait compter parmi les projets d'études les plus importants envisagés pour 2007 par l'Autorité APSARA.

(Le mébon et les parvis) : D'autres investigations archéologiques complémentaires seront ensuite proposées. Il s'agira de vérifier l'existence d'un mébon au centre du Srah Srang autour duquel pourrait, pour des raisons visuelles mais aussi sacrées, s'organiser le paysage. Enfin, pour permettre le dégagement de l'esplanade, il est prévu d'aménager deux parvis, l'un au nord et l'autre au sud. Pour cela, un programme de diagnostic archéologique adapté permettra d'établir les contraintes d'aménagement liées à l'existence de vestiges.

Après étude, l'Autorité Nationale APSARA peut aujourd'hui proposer ses premières intentions d'aménagement :

(Les parvis) : Le parvis nord occupe une position très stratégique. Il doit avoir un rôle d'articulation entre l'esplanade, le réseau viaire, la vie locale. Le parvis sud a un rôle d'accueil et d'information. Il doit intégrer le poste de police et les boutiques de souvenirs qui sont actuellement près du débarcadère.

(L'esplanade) : L'espace entre le temple et le bassin devra être requalifié comme un lieu essentiellement dédié à la promenade et à la visite. Le trafic lourd et le stationnement devront y être interdits. L'axe historique est-ouest devra être mis en évidence afin de renforcer la relation du temple et du bassin, du débarcadère et du gopura tandis que l'axe moderne nord-sud devra être minimisé afin de limiter son impact visuel, ainsi que la vitesse et le stationnement des véhicules.

(La promenade autour du bassin) : L'aspect rural et intimiste devra être préservé sur la berge sud du bassin qui doit conserver sa valeur d'usage en relation avec le village. L'est du bassin constitue un fond de scène arboré visible depuis le débarcadère. Il conviendrait de conserver ce front boisé. La berge nord peut être requalifiée comme une promenade publique dans la même logique que l'esplanade.

(L'organisation des parcours) : A moyenne échelle, le complexe Banteay Kdei / Srah Srang peut aussi permettre des circuits de visite de proximité vers Batchum ou Ta Prohm tout proches, tout en se déplaçant dans les villages et les rizières. Il convient aussi d'organiser les grands flux des visites vers les monuments plus lointains.

(La poursuite des interventions archéologiques préventives) : L'objectif à moyen terme de l'Unité d'Archéologie préventive est de poursuivre les interventions sur les parvis des temples. Une trentaine de programmes sont en cours, parmi lesquels Angkor Vat, Banteay Srei et Phnom Bakheng. Les informations issues de l'évaluation du potentiel archéologique du site participent à la réflexion globale sur les aménagements architecturaux et paysagers de chaque parvis. Il est important de souligner que, à l'image des chantiers de grands travaux - comme l'aéroport de Siem Reap ou le Baray occidental – les aménageurs privés doivent participer à la réalisation des programmes d'archéologie préventive. Ces maîtres d'œuvre, en assurant la responsabilité des travaux, contribuent à soutenir les efforts de l'APSARA.

(Le respect des procédures) : A ce propos, il est à signaler que le non-respect des procédures ou des mesures de conservation par certains aménageurs ne permet pas d'intervenir aujourd'hui de manière efficace et professionnelle sur l'ensemble du territoire. Nous pouvons citer comme

exemple malheureux la création du *Angkor Golf Resort* qui a entraîné la destruction de différentes structures monumentales et archéologiques. Cette situation préoccupante indique qu'une profonde réflexion axée sur la mise en place d'un décret d'application des interventions archéologiques doit être menée de toute urgence.

(Un tournant vers la recherche fondamentale) : Parallèlement aux activités d'urgence, un tournant vers la recherche scientifique a été amorcé. La création récente du laboratoire de céramologie de l'APSARA s'inscrit par exemple dans ces nouveaux schémas. De même, des fouilles programmées commencent à se développer sur des chantiers initialement ouverts dans le cadre préventif, comme ceux de Batchum, de Kok Patri, de Srah Srang, ou encore des ponts angkoriens de la route nationale 6. Toutes ces opérations sont liées à des programmes de restauration qui intègrent un projet global d'étude paysagère indispensable à la mise en valeur des sites.

Cette évolution du service des DMA offre aujourd'hui la possibilité de faire de ces nouveaux chantiers le cadre de stages de type 'chantier-école'. Cette nouvelle facette 'scientifique' permet aussi à l'APSARA de soutenir l'émergence de programmes de recherche archéologique, comme par exemple l'étude du lien entre la civilisation angkorienne, l'eau et la forêt.

(Les perfectionnements) : De même, face au nombre toujours croissant d'opérations préventives liées à l'explosion urbaine de Siem Reap, l'unité du DMA se doit d'être de plus en plus performante. Pour ce faire, l'accent est mis sur le transfert de compétences grâce à la collaboration, en interne, du personnel le plus expérimenté et, en externe, de consultants internationaux.

(Le soutien aux missions internationales : le cas de Ta Prohm) : Enfin, l'Unité d'Archéologie préventive continue aussi d'apporter son concours à la maîtrise d'œuvre dans le programme d'étude du temple de Ta Prohm. Plusieurs interventions d'intérêt majeur sont en cours. Elles ont révélé une phase d'occupation protohistorique, puis une phase préangkorienne monumentale et enfin différentes phases d'aménagement du temple.

Nous tenons à souligner l'excellent état d'esprit qui règne sur ce chantier qui unit ingénieurs de l'équipe indienne, archéologues et consultants de l'Autorité APSARA. Nous souhaitons que cette volonté d'ouverture et de collaboration puisse servir de repère à l'ensemble des missions internationales. Merci pour votre attention. »

Remarque du Coprésident pour la France, M. Yvon Roé D'Albert : « Merci beaucoup, Monsieur le Directeur Général Adjoint, pour ces précisions qui nous montrent l'excellence du travail réalisé dans les chantiers-écoles. Un lien particulier effectivement avec la recherche, je crois que le laboratoire de céramologie sera un outil très important pour progresser en matière de datation dans les fouilles que vous avez envisagées et dans la poursuite de l'examen du site.

Dans la session inaugurale, nous avons également mis l'accent sur le développement durable et je vais maintenant demander au Directeur Général Adjoint pour le Développement durable de l'Autorité Nationale APSARA, S. Exc. M. Uk Someth, de bien vouloir à son tour prendre la parole et nous faire un rapport sur l'activité de l'APSARA dans ce secteur particulier. »

C. Rapport sur le développement durable, par S. Exc. M. Uk Someth, Directeur Général Adjoint de l'Autorité

« Je voudrais présenter mon rapport sous deux aspects différents. Le premier aspect concerne ce que nous avons fait pour supporter l'effort de développement durable. Je vais essayer d'être très bref. Compte tenu du document qui est assez volumineux, veuillez me permettre de ne souligner que les points essentiels. La deuxième partie concerne ce que nous n'avons pas pu faire. Il faut en effet dire les choses telles qu'elles sont réellement : Nous n'avons pas pu tout faire, mais nous avons tout de même pu faire des choses qui ont supporté les efforts de développement.

La première composante, comme je l'ai appelée, est d'une manière générale de nature matérielle et de caractère tangible : il s'agit **d'opérations, de projets et de réalisations.** Vous avez là sur l'écran la première partie qui concerne l'amélioration de la ville de Siem Reap par des

opérations, des projets et des réalisations. Sans pour autant oublier un document, qui pour moi est très important, un document que nous avons élaboré avec l'aide de la JICA et qui constitue un outil de travail, ce que l'on appelle le **Plan intégré de développement durable pour la ville de Siem Reap et sa région.** Ce plan a été fait, les recommandations sont là, les consensus devraient être pris en compte pour qu'on prenne le chemin du développement durable.

Les opérations que vous avez vues sur les photos sont des opérations réelles, des opérations et des projets qui sont soit terminés, soit en cours. Ce sont des projets essentiels, tels l'aménagement du système de drainage pour pouvoir faire face à des inondations que Siem Reap connaît presque tous les ans ; les opérations de concession des ponts qui permettront un jour de soulager la situation qui, comme vous le savez parfaitement, devient de plus en plus difficile ; et les opérations visant à attirer les touristes par le biais de la création d'une voie piétonne de 100 mètres, qui est très fréquentée par les touristes une fois la nuit tombée. Cette voie est appelée la route de la musique parce que des gens mutilés, victimes de mines, y jouent de la musique et se consacrent à l'animation de la vie dans les quartiers anciens de Siem Reap.

La deuxième composante, c'est ce que l'on appelle les opérations de la nouvelle cité ou peut-être ce que l'on pourrait appeler un jour **'la cité-jardin d'Angkor'.** Elle se trouve de l'autre côté de Siem Reap, dans ce que l'on appelle normalement 'la zone culturelle et touristique'. Cette zone culturelle et touristique accueille actuellement une exposition culturelle organisée conjointement par le Gouvernement Royal du Cambodge et la République de Corée, plus précisément la province de Gyeongju. Il ne faut pas considérer cette opération comme une opération ponctuelle, mais plutôt une opération qui s'inscrit dans la stratégie d'ensemble du développement. C'est un point de départ. Il faut partir d'un point essentiel, et ce point essentiel, c'est l'exposition dont les effets sont positifs, en permettant de faire valoir la culture et l'héritage du Cambodge au travers des mass médias. C'est dans ce contexte que cette exposition est conçue, pour pouvoir engendrer plus tard un programme à moyen et long terme. C'est ce que j'appelle le démarrage du projet d'aménagement de cette cité touristique et culturelle qui, s'il est bien mené, pourrait être appelé un jour 'cité-jardin d'Angkor'.

Autre composante, les **infrastructures d'une portée beaucoup plus régionale.** Vous avez déjà entendu parler des problèmes de circulation dans le site d'Angkor. Grâce à l'aide apportée par le Gouvernement de Corée, nous avons pu réaliser deux routes, ce que l'on appelle des routes de contournement : la première à l'est, qui va directement de Banteay Srei jusqu'en dehors du site d'Angkor, la seconde à l'ouest, qui relie les villages situés au nord d'Angkor à la route nationale 6, permettant ainsi de réserver tous les accès situés au sud uniquement pour des fins touristiques. Un tel dispositif relègue ainsi tout le trafic commercial en dehors du périmètre d'Angkor, ce qui contribue à la fois à la lutte contre la pollution et à l'allègement du trafic dans le site d'Angkor. En plus de cela, nous avons pu élaborer un projet d'avenir. Le premier projet est déjà entamé ; c'est ce que l'on appelle le projet de gestion du parc avec le projet de développement communautaire dans la zone 2 du périmètre d'Angkor. C'est un projet qui a été lancé grâce à l'aide de la Nouvelle-Zélande. Il y a un deuxième projet de portée régionale qui est aussi très important, parce qu'il permettra de réduire les cas de pauvreté : le projet de la ceinture verte, ou plutôt, sous son nom technique, l'agriculture périurbaine. L'enjeu pour l'APSARA, c'est de faire en sorte que ce projet puisse voir le jour dans les meilleurs délais. C'est une composante qui va permettre à l'APSARA d'aider le gouvernement dans sa lutte contre la pauvreté.

J'ai terminé ma première partie, s'agissant de ce que nous avons pu faire. Maintenant, que n'avons-nous pas pu encore faire ? Qu'est-ce qui reste encore à faire et qu'il n'est pas possible de retirer de l'équation du développement durable ? Ces facteurs sont indispensables. C'est ce que l'on appelle les **facteurs humains.** Dans toute équation du développement durable, la partie matérielle et tangible est facile à réaliser, mais la partie immatérielle et intangible est beaucoup plus difficile. Là, je vous le dis franchement, on n'a pas pu faire beaucoup de choses. Lesquelles ? Pour pouvoir avoir une cohérence et s'engager vraiment sur le chemin du développement durable, il faut les deux. Nous n'avons pas fait grand-chose en rapport avec le facteur humain. Le problème du capital humain est un problème de capital d'investissement humain. C'est en effet l'homme qui dirige l'économie, pas le matériel. C'est ce que nous ne savons pas faire. Est-ce que nous commençons à comprendre ce point ? Premier point dans ce parcours, le capital humain, qui se compose de deux choses : le comportement social de l'homme – la volonté

de réussir, la transparence – et puis, bien sûr, la bonne gouvernance. Tout ceci est indispensable. Si l'on n'arrive pas à intégrer cela dans le mécanisme du développement et dans la culture, il sera difficile d'atteindre les objectifs fixés. Pis encore, l'Autorité APSARA pourrait être atteinte de dysfonctionnement total. C'est donc un critère fondamental dont il faut à tout prix tenir compte. Je vous remercie de votre attention. »

Remarque du Coprésident pour la France, M. Yvon Roé D'Albert : « Merci beaucoup, Monsieur le Directeur Général Adjoint. Nous allons donc enchaîner avec trois interventions qui doivent préciser ce que vient de nous dire le Directeur Général Adjoint sur les problèmes de développement durable. La première intervention est donc celle de Mme Chau Sun Kérya, Directrice du Développement du Tourisme à Angkor, intervention à laquelle nous avons déjà fait allusion, qui porte sur un séminaire qui a eu lieu en octobre dernier ici même sur le problème touristique. »

D. Rapport sur le développement durable du tourisme, par Mme Chau Sun Kérya, Directrice du Département du Développement du Tourisme à Angkor

« Mon intervention se fera en deux parties. Je vais tout d'abord présenter le développement durable du tourisme et je ferai ensuite un rapport sur le séminaire du tourisme organisé en octobre dernier.

S'agissant tout d'abord du **développement durable du tourisme,** l'article 1 de la Charte du tourisme durable (Conférence mondiale sur le tourisme durable à Lanzarote, aux îles Canaries en 1955) stipule que *'le développement touristique doit reposer sur des critères de durabilité ; il doit être supportable à long terme sur le plan écologique, viable sur le plan économique et équitable sur le plan éthique et social pour les populations locales. (…) Pour participer au développement durable, le tourisme doit se baser sur l'éventail de possibilités qu'offre l'économie locale. Les activités touristiques doivent pleinement s'intégrer dans l'économie locale et contribuer de manière positive au développement économique local. (…) Toute option de développement touristique doit avoir une incidence effective sur l'amélioration de la qualité de vie de la population, et contribuer à l'enrichissement socioculturel de chaque destination.'*

Consciente de la nécessité d'assurer une pérennisation de l'économie touristique, l'Autorité Nationale APSARA a progressivement conduit la gestion du parc et les aménagements des infrastructures, en se basant sur les principes et recommandations pour un développement durable du site d'Angkor.

1. **La protection du patrimoine**
   - La sauvegarde de la majorité des monuments du site d'Angkor est maîtrisée.
   - La mise en valeur du patrimoine immatériel sera poursuivie avec le programme 'Living with Heritage'.
   - La gestion des flux est notre plus grande préoccupation ; plusieurs intervenants l'ont signalé ce matin.

2. **L'environnement**
   - Les déchets engendrés par la fréquentation touristique sont collectés avec soin ; l'étape suivante à mettre en œuvre est le recyclage.
   - La pollution générée par les véhicules motorisés de plus en plus nombreux à circuler dans le parc sera réduite par l'introduction progressive des moyens de transport adaptés.
   - La planification des constructions pour l'habitat dans le respect des traditions khmères.

3. **Les ressources en eau :**
   - La consommation touristique dépasse les prévisions et certains villages du parc d'Angkor manquent d'eau en saison sèche. Le Département des Eaux et Forêts vous présentera les solutions préconisées pour réduire la carence des ressources en eau.

4. **L'aspect social :**
   - Le projet de participation communautaire, mis en place avec l'aide de la Nouvelle-Zélande, vise à impliquer la population la plus démunie du parc d'Angkor dans le processus du développement de l'économie touristique, afin de répartir plus équitablement les

revenus du tourisme. Il a aussi pour but la valorisation des ressources locales et la diversité économique. Un programme de formation aux emplois indirects du tourisme sera dispensé pour les habitants : artisanat, agriculture, etc. La réduction des intermédiaires entre le producteur et le consommateur permettra d'orienter les recettes touristiques vers les pauvres.

- Le deuxième projet, le projet 'Living with Heritage' de l'Université de Sydney, sensibilise tous les acteurs concernés aux problèmes de gestion d'un site du patrimoine habité. Une carte culturelle sera prochainement réalisée. Elle permettra d'identifier le patrimoine matériel et immatériel d'autres sites du parc en dehors de celui d'Angkor.

En construisant les infrastructures routières et en améliorant les ressources en eau, nécessaires au tourisme, l'Autorité Nationale APSARA permet également aux communautés pauvres d'en profiter, contribuant ainsi à élever leur niveau et leur qualité de vie. Angkor étant un site du patrimoine mondial, la fréquentation touristique doit permettre la création d'emplois et des sources de revenus pour les communautés vivant à proximité, tout en contribuant à la préservation de ces sites. Le tourisme a également la capacité de créer des revenus directs pour les pauvres dans les lieux mêmes où ils vivent. D'ailleurs, plusieurs accords internationaux ont été conclus dans le domaine du développement social en faveur de la population du parc d'Angkor. Le Département du Développement du Tourisme à Angkor doit organiser la composante touristique qui fait partie intégrante du programme mis en place par l'Autorité Nationale APSARA concernant les projets de participation communautaire, visant à la réduction de la pauvreté, en application de l'une des priorités de la politique préconisée par le Gouvernement Royal.

Dans le domaine du tourisme, outre la création de nouveaux circuits de visite incluant en priorité la présentation des villages et leurs activités traditionnelles, le Département du Développement du Tourisme à Angkor a détaché du personnel pour participer aux groupes de travail chargés des programmes en faveur des villageois. Les actions visant à faire profiter les pauvres du tourisme doivent s'appuyer sur une bonne compréhension des moyens d'existence des communautés et des familles pauvres. Il faut se soucier de savoir de quelle façon leur engagement dans l'activité touristique peut compléter et soutenir d'autres activités leur assurant aussi des moyens d'existence. Il convient donc d'être prudent afin de ne pas créer une dépendance excessive vis-à-vis du tourisme.

Maintenant je souhaite faire le **rapport sur le séminaire 'Angkor et le tourisme' organisé les 24 et 25 octobre 2006 par l'Autorité Nationale APSARA.** Le point fort des actions du Département pour le Développement du Tourisme à Angkor en 2006 est assurément l'organisation de la deuxième session du séminaire sur le tourisme à Angkor, commencé en octobre 2004 sur le thème 'Tourisme et Développement durable'.

Le développement du tourisme est un phénomène récent pour le Cambodge. Sa croissance rapide le propulse comme l'une des priorités économiques du pays et son essor constitue une arme efficace pour la lutte contre la pauvreté. Toutefois, il faut reconnaître que le développement touristique de la région de Siem Reap / Angkor reste, à certains égards, menacé de fragilité et que des mesures réglementaires pour renforcer l'équilibre et la pérennisation de son économie sont nécessaires. Dans cette perspective, la coopération soutenue avec le secteur privé est considérée comme décisive. Ainsi le thème choisi pour cette deuxième rencontre 'Angkor et le Tourisme : les acteurs et les outils du développement' marque clairement la volonté des pouvoirs publics d'établir un dialogue sincère avec le secteur privé, pour assurer la coopération de tous les acteurs concernés, et de fonder les principes solides, vecteurs d'une confiance mutuelle, qui permettront d'assurer une croissance harmonieuse du tourisme à Siem Reap / Angkor.

Pour l'essentiel, les communications ont porté sur les activités et les projets pour le développement du tourisme dans la région de Siem Reap / Angkor, qui doivent être basés sur les conditions du développement durable incluant la participation communautaire, la protection de l'environnement, les ressources en eau et l'agriculture. Les communications ont été de haut niveau, les analyses approfondies et la précision des données et des statistiques ont permis de développer des discussions de qualité. À l'issue des deux journées de travaux, d'un commun accord, les participants au séminaire ont adopté les recommandations suivantes :

1. Diversification de l'offre touristique :

Pour lutter contre certains effets négatifs du tourisme de masse et prolonger le séjour et la fidélisation des visiteurs, des actions de promotions doivent être mises en place :

- dans la région d'Angkor / Siem Reap :
  ➨ Associer la conservation et le développement en introduisant d'éventuels circuits de visite des chantiers de fouilles et de sondages 'archéologiques' à l'intention des visiteurs pour diversifier les offres touristiques ;
  ➨ Proposer d'autres activités en complément de la visite des temples : le lac, les villages traditionnels, les cités lacustres, la forêt inondée, etc.

- dans les autres régions du Cambodge :
  ➨ Programmer des séjours jumelés Siem Reap / Angkor – Sihanoukville / Plages en prévision de l'ouverture prochaine de l'aéroport de Sihanoukville ;
  ➨ Introduire les potentiels touristiques existants au Cambodge : écotourisme dans les régions du nord-est du pays, les dauphins d'eau douce des provinces du sud-est, etc.

2. Mise en tourisme du site d'Angkor et de sa région :

La mise en tourisme du site d'Angkor doit intégrer la préservation du patrimoine culturel et naturel, sans oublier l'héritage urbain de la ville de Siem Reap. Elle doit aussi prendre en considération les phénomènes néfastes engendrés par la standardisation et la banalisation, qui peuvent constituer un frein à la dynamique et à la durabilité de son développement. Il est donc indispensable de veiller par tous les moyens à :

- *préserver l'authenticité d'Angkor :*
  ➨ Ne pas mettre en péril les valeurs exceptionnelles qui distinguent le site d'Angkor des autres sites du patrimoine mondial : son caractère sacré, l'équilibre entre les monuments et le paysage, et l'atmosphère de sérénité qui en fait un lieu de recueillement pour les visiteurs venus chercher le 'silence des pierres' ;
  ➨ Réaliser un programme global d'aménagement paysager, sur la base d'une approche botanique permettant de mettre en valeur la flore et les plantes du parc d'Angkor, et en faire un autre pole d'attractions pour les touristes ;
  ➨ Faire un choix judicieux et approprié pour les équipements d'éclairage ou d'illumination.

- *intégrer la ville de Siem Reap :*
  ➨ Créer une ambiance conviviale pour permettre aux visiteurs de compléter leur motivation touristique des œuvres du passé le jour, par des soirées sympathiques dans la vieille ville historique de Siem Reap, ce qui implique le bon goût et la sauvegarde de l'environnement urbain. Il est donc nécessaire de lutter contre la laideur et de promouvoir la créativité dans le cadre de la tradition architecturale khmère ;
  ➨ Promouvoir une planification de la construction des hôtels.

3. Gestion du tourisme du site d'Angkor et de sa région :

Pour pérenniser la gestion du tourisme, le site d'Angkor doit disposer des infrastructures nécessaires pour un patrimoine d'une telle envergure. Le développement d'un tourisme durable signifie la pratique d'un système transparent et cohérent de prix, et les autorités locales concernées sont invitées, en particulier le Ministère du Tourisme, à accorder une attention particulière à cette question.

- *Infrastructures touristiques :*
  ➨ Le centre d'accueil des visiteurs programmé par l'Autorité Nationale APSARA doit comporter une portée multidimensionnelle (nouvelle billetterie, commerces, parkings, espaces de détente), révélant les œuvres d'architecture et de sculpture ainsi que les valeurs d'une culture et les dimensions d'une civilisation, l'une et l'autre à caractère exceptionnel et universel ;
  ➨ L'aménagement prioritaire des parvis des temples Angkor Vat, Banteay Srei et Phnom Bakheng afin d'améliorer les conditions d'accueil et de visite des touristes.

- *Prestations touristiques :*

➨ Les manifestations culturelles et artistiques ne doivent pas être trop rapprochées pour préserver leur charme et attirer les visiteurs. Dans tous les cas, il faut maintenir la responsabilité exclusive de l'Autorité Nationale APSARA pour la gestion du site, l'organisation des festivités et événements dans l'emprise du site d'Angkor et tout ce qui concerne le devenir d'un patrimoine universel, conformément aux normes du patrimoine mondial de l'UNESCO,
➨ Réexaminer les conditions d'accès aérien vers Siem Reap,
➨ Réguler la pratique des commissions des guides.

Ce séminaire, organisé sous les auspices de la Présidence du Conseil des Ministres, à l'initiative de l'Autorité Nationale APSARA et avec le soutien du Bureau de l'UNESCO au Cambodge, a été ouvert, en présence de S. Exc. M. le Secrétaire d'Etat au Tourisme, le Dr THONG Khon, le Gouverneur de Siem Reap, S. Exc. M. SOU Phirin, et le Directeur Général de l'Autorité Nationale APSARA, S. Exc. M. BUN Narith.

Outre les officiels, participaient de nombreux analystes de l'activité touristique au plan national et international, des représentants tant du secteur public que du secteur privé, ainsi que des experts délégués des organisations ou des agences internationales ou bien des ONG. Les travaux ont eu le privilège d'être clôturés sous la présidence de S. Exc. M. le Vice-Premier Ministre et Président de l'Autorité Nationale APSARA, M. SOK An, qui a prononcé une allocution conclusive des travaux. Je vous remercie de votre attention. »

E. Rapport sur le développement durable, par M. Hang Peou, Directeur du Département de l'Eau et des Forêts

« J'ai l'honneur de vous présenter l'un des projets de mon département. Je vais vous parler de la gestion des ressources en eau pour le Baray du nord. Le Baray du nord s'appelle Jaytatāka. S'agissant de sa localisation, comme vous le savez tous, il se trouve là, à Angkor Thom. Nous sommes allés sur le terrain voir la condition de la digue autour du baray. Les conditions sont assez bonnes. Les dimensions du baray sont de 3500 sur 970 mètres, et la profondeur moyenne est de deux mètres à l'heure actuelle. Nous avons vu qu'il y a quatre endroits qui ont été déplacés par les populations locales pour d'autres raisons. Nous avons procédé à l'estimation de la capacité maximale que ce baray à l'heure actuelle, soit 5 millions de mètres cubes.

Comme vous voyez sur la photo aérienne, on a le baray complètement asséché, avec seulement une partie utilisée comme rizières par les populations locales qui vivent autour. Nous nous sommes rendus partout, et nous avons pu constater qu'il n'y a pas encore de maisons dans le baray. Il s'agit d'une très bonne nouvelle. S'agissant maintenant des forêts, c'est presque nu ; il y a seulement quelques pans de forêt à environ 40 ou 50 mètres autour de la digue, et il ne s'agit que de petits bois qui ne présentent aucune valeur particulière en termes de conservation. Il n'y a pas davantage de grands arbres qu'il faudrait conserver dans ce baray.

J'ai proposé de procéder en deux étapes pour ce travail. L'idée pour ce projet est de collecter l'eau en surface. Cette eau est utilisée par les populations locales. Lors de notre visite sur le terrain, nous avons estimé le nombre de points sur la digue nord, qui est l'ancienne route située dans l'axe d'Angkor Thom, et nous avons trouvé 56 points occupés par les populations locales.

Pour réparer cet endroit, on doit remblayer les 56 points et construire huit ouvrages hydrauliques. Pourquoi doit-on construire des ouvrages hydrauliques ? Parce que l'on souhaite que les populations locales continuent à utiliser les eaux qui viennent de la partie située en amont. On a estimé qu'il faudra remplir environ 400 000 mètres cubes pour réparer ces 56 points. Dès que la digue sera réparée en ces différents points, on récupérera environ 2,5 millions de mètres cubes d'eau pour le Baray nord.

La deuxième étape, c'est de récupérer de nouveau une grande partie de ce bassin versant qui se trouve un peu plus en amont avec un exutoire au Bompenh Reach. Il faut aussi réparer la digue qui se trouve là et qui est endommagée. Il y a également trois ouvrages hydrauliques à construire. L'autre partie consiste à récupérer l'eau de la rivière de Siem Reap. J'ai fait une esti-

mation : Pour le Baray nord, c'est plus ou moins 5 millions de mètres cubes. À partir de la surface, là en bleu, qui donne seulement 2,5 millions de mètres cubes, on essaie d'avoir le complément avec la rivière pour pouvoir remplir le baray avec un total de 5 millions de mètres cubes.

Ce projet doit nous permettre de réactiver le Baray nord, c'est-à-dire qu'il va reprendre son fonctionnement. Cette eau là va aussi être utilisée pour alimenter Preah Khan, Angkor Thom et les autres temples. L'eau peut aussi être envoyée vers Ta Prohm par exemple. Ce projet vise également à augmenter les infiltrations d'eau vers les nappes souterraines, c'est-à-dire permettre à l'eau de s'échapper par le terrain. Il est également possible d'utiliser l'eau pour 'recharger' la rivière de Siem Reap pendant la saison sèche. Une partie de l'eau peut aussi être utilisée pour l'agriculture, comme pour le projet de plantation de laitues européennes. Il est possible d'assurer une alimentation permanente en eau, ce qui peut bénéficier à la population locale, laquelle est très pauvre, faute d'eau pour les cultures pendant la saison sèche. Ce projet présente donc un bon potentiel pour aider les gens dans les environs. Enfin, si nous disposons effectivement de 5 millions de mètres cubes, il est possible de prendre une partie de cette eau pour la ville de Siem Reap ou pour la Cité Culturelle. Voilà quelques idées possibles. Merci. »

F. Rapport sur le développement durable, par M. Tan Boun Suy, Directeur du Département de la Démographie et du Développement

« Mon propos concerne le développement durable, s'agissant de l'agriculture. Comme vous le savez, la fréquentation touristique va augmenter et donc la demande en nourriture également. Comment répondre à cet accroissement de la demande alimentaire ? Il va falloir recourir au développement agricole, au développement rural, ce qui signifie augmenter les rendements sans affecter l'environnement. Autrement dit, notre objectif est de réduire, puis progressivement éliminer, le recours aux fertilisants chimiques et aux pesticides. En fait, on souhaite tendre vers une 'agriculture bio' avec des intrants naturels. Nos recherches sont conduites en collaboration avec l'Université agricole de Chamkar Daung à Phnom Penh. On va donc promouvoir l'utilisation des composts, des micro-organismes effectifs khmers (KEM, pour *Khmer Effective Microorganisms*), des boues du Tonlé Sap, des systèmes de cultures nouvelles sans engrais chimique qui permettent d'obtenir des rendements équivalents à ceux obtenus avec des engrais chimiques. Enfin, pour remplacer les pesticides chimiques, on va faire des recherches pour trouver des pesticides naturels.

Nous avons donc une grande phase d'expérimentation. Les composts doivent faire l'objet d'essais, la phase de compostage doit être accélérée. S'agissant de l'utilisation des micro-organismes dont le Japon est maître d'œuvre en la matière, nous essayons de produire des micro-organismes effectifs, mais à partir de produits naturels cambodgiens. Voilà pourquoi nous parlons de *Khmer Effective Microorganisms.* Au départ, nous les avons fabriqués, car nous n'avions aucune expérience. Ensuite, comme le recours au compost était insuffisant, il a fallu trouver d'autres sources de fertilisants, d'amendements et nous avons pensé aux boues du Tonle Sap. Nous avons donc procédé à des essais d'utilisation. Le système d'intensification du riz avec des moyens naturels consiste à planter un seul pied par côté au lieu d'une touffe comme actuellement et à utiliser des amendements organiques. Les rendements obtenus sont équivalents à ceux obtenus avec les engrais chimiques. Comme je vous l'ai dit, nous sommes en train de fabriquer des pesticides naturels.

Nos essais ont porté sur les légumes, le riz, les poulets et les poissons. Nous avons obtenu des résultats intéressants en ce qui concerne les EM khmers pour l'augmentation des rendements des légumes ainsi que pour la protection de nos cultures. Pour le riz également, les rendements sont meilleurs grâce aux EM. Les résultats sont surtout intéressants pour les poulets. Vous savez qu'au Cambodge, à la fin de la saison des pluies, 90 % des poulets meurent. Lorsqu'on leur administre nos EM, ils ne meurent pas. Vous imaginez l'intérêt considérable pour le gouvernement qui cherche à réduire la pauvreté. Si tous les poulets peuvent survivre à ce moment-là, c'est un apport considérable. Il s'agit donc du fruit de nos recherches dans notre laboratoire. Enfin, les premiers résultats obtenus pour l'élevage des poissons sont également intéressants. Avec nos EM, il est possible de faire de l'élevage sans recourir aux antibiotiques, comme c'est actuellement le cas. Du fait de la raréfaction des poissons dans le Tonlé Sap, beau-

coup de gens se mettent à l'élevage, qui fait souvent appel aux antibiotiques. L'utilisation des EM pour l'élevage de ces poissons est donc très importante pour la santé humaine. Nos recherches sont donc absolument fondamentales. Nous mettons en conséquence l'accent sur les recherches, des recherches naturellement pour le développement. Voilà en ce qui concerne ce volet recherches.

Nous travaillons naturellement pour la population. Le premier pas, nous avons 40 fermiers modèles qui ont été aidés et formés pour qu'ils sachent utiliser les EM. Ils procèdent actuellement à l'élevage des poulets en utilisant nos produits. L'année dernière, nous n'avions que neuf familles ; nous en avons maintenant une quarantaine. Nous attendons leurs résultats pour confirmer le fait que les rendements sont meilleurs pour les poulets. Nous travaillons également avec eux sur le compostage qui sert pour le système d'intensification du riz avec des moyens naturels. Ce système a été inventé à Madagascar par un Français. Pour les légumes également, nous sommes en train de monter un mini-projet. Nous essayons de répondre au marché touristique à partir de nos productions de salades par les paysans.

En rapport avec la deuxième phase, nous essaierons dans le futur de former des communautés de paysans en nous basant sur une nouvelle approche que l'on appelle *'community empowerment',* ce qui signifie faire en sorte que les paysans soient responsables de leur sort. C'est une approche tout à fait nouvelle au Cambodge et nous espérons pouvoir contribuer au développement durable par la formation des communautés. Merci. »

G. Rapport sur les activités avec la population, par M. Khuon Khun Neay, Directeur du Département des Monuments et de l'Archéologie DMA-2

« Vous vous rappelez sans doute que la Deuxième conférence internationale de Paris en novembre 2003 avait rappelé à l'Autorité Nationale APSARA que dorénavant sa seconde mission, à savoir le développement durable, devait être activée et menée de front avec la première, c'est-à-dire la conservation. L'Autorité Nationale APSARA s'était mise en branle pour réorganiser sa structure interne par le biais du sous-décret n° 15 de juin 2004 et trois nouveaux départements avaient vu le jour à ce moment-là : le Département des Eaux et Forêts, le Département de la Démographie et du Développement et le Département des Monuments et de l'Archéologie n° 2. De plus, une Unité de communication a été créée au sein du Département de l'administration centrale. Ainsi outillée, l'Autorité Nationale APSARA, tout en continuant les travaux de conservation, a entamé les activités visant le développement durable. Un véritable contact avec les communautés locales a ainsi été initié. Pour ce qui concerne les relations avec les communautés, les activités se réalisent de deux façons : premièrement, via les activités de chacune des directions concernées de l'Autorité Nationale APSARA, et deuxièmement, via les activités concertées de plusieurs départements avec des partenaires internationaux.

Examinons d'abord les activités de chacun des départements et unités de travail de l'Autorité Nationale APSARA dans le domaine des relations avec la population. Pour le Département des Eaux et Forêts, le Dr Hang Peou vient de vous parler de ses activités. S'agissant du Département de la Démographie et du Développement, le Dr Tan Boun Suy vient également de vous exposer les activités de son département.

J'ai la charge du Département des Monuments et de l'Archéologie n° 2, dont je vais vous décrire les principaux mandats. Il s'agit tout d'abord de la **gestion des sols.** Pour l'habitat, le DMA-2 a établi les procédures pour l'obtention des permis de construction dans les zones 1 et 2, conformément à la décision 70 du Gouvernement Royal et aux recommandations de M. Lucien Chabason, expert juriste de l'UNESCO, et ce avec beaucoup de souplesse afin de permettre aux habitants de profiter de l'évolution socio-économique générale dans le pays. Les formulaires ainsi établis et utilisés depuis août 2004 ont été mis à jour en conséquence.

Par ailleurs, le DMA-2 a établi une sorte **d'atelier de consultation en architecture** pour aider la population et le clergé dans la réparation, la rénovation et la construction de maisons et d'édifices communaux ou religieux. Quatre dépliants sur l'habitat ont été élaborés par le DMA-2 et ont été diffusés dans les zones de protection. Un guide sur la construction des maisons populaires est présentement en cours d'élaboration. On se prépare à la construction de maisons de

style traditionnel khmer sur le site d'Angkor. Ce sera le Centre d'interprétation sur l'habitat khmer. Le terrain a été acquis. Le design et les documents relatifs à la construction sont prêts. La pénurie de bois d'œuvre a retardé le démarrage du chantier. Cependant, les travaux de terrassement ont déjà été effectués.

Les **nouvelles zones de développement de Run Ta Ek :** En vue de soulager les pressions dans les zones protégées, le Gouvernement Royal a décidé d'acquérir un terrain de 1000 hectares à l'est de la zone 2, dans la région de Run Ta Ek afin de créer une nouvelle zone de développement et d'habitation, permettant ainsi aux villageois vivant depuis longtemps dans le parc d'Angkor de construire des maisons pour leurs enfants mariés. Le terrain prévu a été acquis dans sa totalité, le déminage a été effectué, les travaux préliminaires, tels les études pédologique et topographique et le creusement d'un canal autour du site, ont été complétés. Un comité spécial chargé de l'aménagement de cette nouvelle zone a été constitué et a démarré ses travaux de planification. Le Canada a dernièrement offert, pour une courte durée, le service de deux consultants dès janvier prochain pour assister le comité dans ses tâches. Ce sera un aménagement de type semi-urbain avec des équipements socioculturels et administratifs, tels que école, centre de santé, monastère, marché, crédit rural, édifices administratifs, etc. et des terrains pour des activités agricoles et artisanales.

Les **équipements administratifs et socioculturels de proximité :** Les communautés locales ont toujours besoin de ces équipements pour leur vie quotidienne. Ces équipements de proximité, et non ceux des grands services provinciaux, sont autorisés à s'implanter dans les villages à des endroits et selon les caractéristiques architecturales indiqués par l'Autorité Nationale APSARA.

Patrimoine religieux : Dans le but de sensibiliser le clergé bouddhique sur la nécessité de préserver les deux bâtiments religieux existants, le DMA-2 a organisé un séminaire pour les moines en novembre 2005 avec la participation de Sa Sainteté le Chef Suprême du Cambodge. Il est recommandé que tout bâtiment religieux dans le parc datant de 50 ans ou plus soit conservé au titre de patrimoine religieux. Un document concernant la conservation du patrimoine religieux a été publié. Un comité interne de l'APSARA a été institué pour organiser un nouveau circuit touristique des monastères le long de la rivière. Une carte tridimensionnelle sera publiée prochainement. Un programme de conservation et de restauration des vieux bâtiments religieux est mis sur pied, en commençant par les travaux au monastère de Prasat Bakorng avec l'aide financière de la firme suisse *Holcim Group of Company*. C'est un chantier pilote de restauration du bâtiment et de conservation des peintures murales avec la participation de *Restaurateurs Sans Frontières* qui constitue le premier lieu de formation de spécialistes khmers dans ce domaine.

Relations avec les communautés : A ce jour, le DMA-2 complète une durée de 2 ans et demi de ses services. Si au départ, elle se concentrait sur la gestion du sol et de l'habitat dans le parc, elle est appelée à faire face de plus en plus aux questions relatives aux communautés locales et au développement durable. Les activités du DMA-2 dans ce domaine seront relatées dans la deuxième partie de l'exposé, à savoir les activités concertées de plusieurs directions avec des partenaires internationaux. En effet, le DMA-2 joue le rôle de coordinateur dans les relations avec les communautés locales afin d'assurer la présence de la population communautaire dans la gestion du parc et dans la définition des projets de développement communautaire. Par la suite, chacune des directions de l'APSARA réalisera la partie du projet qui relève de sa compétence propre.

Unité de communication du Département de l'Administration : Le rôle principal de cette unité est de sensibiliser le public et les autorités concernées sur l'importance de la préservation du patrimoine ainsi que sur les lois et les règlements qui s'y rattachent et enfin d'obtenir la collaboration de tous et chacun dans ce devoir civique. Plusieurs mesures sont établies avec tous les départements ; ce sont : l'installation des moyens de communication directe avec l'Autorité Nationale APSARA (boîte aux lettres spéciale, ligne directe de téléphone), des émissions de radio locale sur une base régulière (une fois par semaine), des émissions de télévision à l'échelle du pays sur une base régulière (Station CTN une fois par mois), le recueil de textes légaux, des brochures et des dépliants donnant des informations sur les droits des villageois vivant depuis longtemps dans les zones de protection, la publication d'une revue mensuelle à partir de septem-

bre 2006 ayant pour but de sensibiliser les autorités locales et la population en général sur les orientations des activités de l'Autorité Nationale APSARA, un programme de formation permanente donnée régulièrement aux futurs professeurs des écoles dans les écoles pédagogiques de la province de Siem Reap.

En complément de ces mesures, on a mis en marche l'éducation populaire, la formation des formateurs, aussi bien la formation du personnel de l'Autorité APSARA que celle de la police spéciale du patrimoine, de la police du tourisme et de la police provinciale. Une formation directe a été organisée pour les étudiants des établissements de formation universitaire secondaires et primaires, les villageois ainsi que les membres du clergé bouddhiste. La totalité des 112 villages situés dans les zones 1 et 2 ont été visités par l'équipe spéciale de l'unité de l'Autorité Nationale APSARA. Il est à mentionner que dans le domaine de la communication, il y a un manque flagrant de ressources humaines. Une autre difficulté réside dans le travail de sensibilisation des jeunes élèves dans les écoles primaires. L'Autorité Nationale APSARA entreprend des contacts nécessaires avec l'ICCROM en espérant recevoir de l'aide de ce côté-là. S. Exc. M. Sok An en a parlé ce matin dans son discours.

Examinons maintenant les activités concertées de plusieurs directions de l'Autorité APSARA avec les partenaires internationaux dans le domaine des relations avec la population. Avec la venue des projets d'interprétation du Phnom Bakheng du *World Monuments Fund,* du projet 'Living with Heritage' de l'Université de Sydney et surtout avec le Plan de gestion du parc d'Angkor et du développement communautaire de la Nouvelle-Zélande, il est permis de s'interroger à nouveau sur la meilleure façon d'obtenir une collaboration réelle et efficace des communautés locales. Nous sommes arrivés au principe de *community-based development* qui consiste à associer les communautés dans toutes les phases de préparation du plan de gestion jusqu'à la phase de réalisation du projet de développement communautaire. Soulignons que dans les projets d'interprétation du Phnom Bakheng, dans le projet 'Living with Heritage' et dans le projet de développement communautaire de la Nouvelle-Zélande, on a institué un comité directeur de projet qui comprend, non seulement les experts internationaux ainsi que ceux d'APSARA, mais aussi les représentants des villageois et des moines bouddhistes. À souligner également que dans le projet de la Nouvelle-Zélande, le président du comité directeur est le Gouverneur de la province lui-même, car rien ne peut se faire sans l'approbation du directeur des autorités territoriales.

Soulignons en passant l'existence d'un autre projet de production de légumes occidentaux destinés aux hôtels. Un comité interne de l'Autorité Nationale APSARA regroupant les directeurs des Départements DMA-2, Eaux et Forêts, Démographie et Développement, Développement Touristique, a entrepris des démarches auprès de l'ONG belge *Aide au développement Gembloux*, qui a fait ses preuves dans la province de Kampong Speu, afin qu'elle vienne s'implanter dans le parc d'Angkor. Cette ONG offrira une formation ainsi qu'une aide technique directement aux villageois dans le but de produire des légumes occidentaux dont les grands hôtels de Siem Reap ont vraiment besoin. De cette façon, les revenus des familles vivant dans le parc augmenteront et la pauvreté s'en trouvera réduite. M. Thierry Thielemans, de l'ADG, présentera un exposé détaillé sur ce projet dans le courant de l'après-midi. Je vous remercie. »

II.3 Objectifs et perspectives de la sauvegarde du temple du Bayon par la JASA, par le Professeur Takeshi Nakagawa, Codirecteur de la JASA

[TR] « Je suis très reconnaissant d'avoir la possibilité de présenter cet exposé intitulé 'Objectifs et perspectives de la sauvegarde du temple du Bayon par la JASA'.

Sur la base des résultats présentés dans le Schéma Directeur du Bayon pour la conservation et la restauration du complexe du Bayon (Juin 2005, JSA), la troisième phase du projet mené par l'équipe du Gouvernement japonais pour la sauvegarde d'Angkor grâce au fonds en dépôt japonais auprès de l'UNESCO va être mise en œuvre, en se concentrant sur les deux objectifs suivants :

1. Hisser les capacités des experts et des ingénieurs cambodgiens en restauration – leurs compétences ayant été acquises pendant les plus de dix ans et demi de formation continue prodiguée par la JSA – jusqu'aux normes internationales et les maintenir à ce niveau;
2. Le Bayon est le monument le plus menacé parmi tous les monuments d'Angkor et l'un des monuments les plus précieux. Sa conservation et sa restauration sont considérées comme extrêmement difficiles. Dans le cadre de cette troisième phase du projet, des mesures vont néanmoins être prises très rapidement pour stabiliser la structure originale de la tour centrale du Bayon et des techniques vont être mises en œuvre pour conserver et restaurer les bas-reliefs de la galerie intérieure du Bayon.

Afin d'atteindre le premier objectif, ce sont les experts cambodgiens eux-mêmes qui vont mener les opérations de restauration sur la base de l'expérience qu'ils ont acquise lors de la restauration de la bibliothèque nord du Bayon, qui a été achevée en 1999, et en se référant également au *Rapport sur les travaux de conservation et de restauration de la bibliothèque nord du Bayon* (mars 2000, JSA), le tout en bénéficiant des conseils prodigués par les experts japonais en restauration. Avec la bibliothèque sud du Bayon comme objectif, ils seront en charge de l'ensemble des travaux de conservation et de restauration, y compris le plan de restauration, les relevés préliminaires, la préparation et la gestion du chantier, les essais sur les matériaux, la création de méthodes de restauration, la formulation et la gestion de plans de travail, la compilation et la publication de rapports et la planification de la maintenance. Par ailleurs, nous avons décidé d'encourager les hommes de terrain à avoir un rôle actif dans la gestion du chantier, l'idée étant de rendre ces ingénieurs experts en restauration plus sensibles à tout ce qui touche au travail réalisé.

Afin d'atteindre le second objectif, nous allons bien évidemment nous servir de tous les résultats obtenus dans le cadre des travaux de restauration menés jusqu'à maintenant par la JSA, mais de nombreuses questions délicates ne pourront être résolues seulement sur la base des moyens précédemment employés. Ces difficultés devront être surmontées en faisant appel à la sagesse collective, non seulement celle des experts japonais, mais aussi celle des esprits internationaux, s'agissant des recherches scientifiques et des développements techniques.

À ce jour, le cadre de travail pour le projet a été défini et l'essentiel du travail préparatoire pour la restauration de la bibliothèque sud a déjà été réalisé. Les grandes lignes des mesures devant être prises pour la tour centrale et les bas-reliefs ont également commencé à voir le jour. Les principaux points relatifs à ces travaux futurs sont présentés ci-après, mais nous vous invitons à vous référer pour plus de détails au document *Annual Technical Report on the Survey of Angkor Monuments 2005-2006* (*Rapport technique annuel sur les monuments d'Angkor 2005-2006*). Je ne dispose que de quelques exemplaires avec moi, mais j'en enverrai d'autres ultérieurement.

1. La bibliothèque sud du Bayon présente de nombreuses similitudes avec la bibliothèque nord en termes de style architectural et de conditions de dégradation. En conséquence, les méthodes de base utilisées pour la restauration de la bibliothèque nord devraient pouvoir également être employées ici sans problème particulier, d'autant plus que sept années après l'achèvement des travaux de restauration de la bibliothèque nord, aucun vice dans les méthodes de restauration utilisées n'a encore été détecté. Cependant, ces sept années écoulées nous ont permis d'enrichir nos connaissances, ce qui suppose que nous devrions pouvoir restaurer la bibliothèque sud avec davantage d'efficacité encore. C'est particulièrement vrai pour ce qui concerne l'identification des éléments en pierres disséminés sur le site. Lors de la restauration de la bibliothèque nord, nous n'avons pas été en mesure de retrouver les parties originales du toit, n'ayant pu nous livrer qu'à des recherches limitées au voisinage du bâtiment. Mais cette fois-ci, nous espérons vraiment pouvoir effectuer ce travail de recherche. Présentement, une estimation grossière fait état d'un total d'environ 60 000 éléments éparpillés. Outre le fait de parvenir à créer une méthode de documentation flexible, il nous faut considérer la façon d'obtenir les ressources énormes en termes de main d'œuvre, de temps et d'argent, rendues nécessaires par un tel travail d'identification de chacun des éléments.

2. La JSA a continuellement amélioré les méthodes de restauration des éléments en pierre. En ce qui concerne les colles, nous aimerions changer et utiliser des produits fabriqués au Cambodge, des tests ayant d'ailleurs été réalisés à cette fin. Il est néanmoins peu probable qu'un cadre d'assurance qualité soit défini dans un avenir proche pour réaliser des tests sur ces colles. Pour l'instant, nous n'avons donc pas d'autre choix que d'avoir recours à des produits japonais ou à d'autres produits étrangers importés, mais il nous faudra nous pencher sérieusement sur ce type de problème à l'avenir.

3. Les murs de la galerie extérieure autour de la bibliothèque sud présentent certains des bas-reliefs les plus significatifs du Bayon, et ils attirent en conséquence un plus grand nombre de touristes. Nous allons utiliser une grande grue plutôt que de démanteler les murs. De ce fait, il nous faut bien entendu accorder toute l'importance qui se doit à la sécurité des touristes en limitant l'utilisation de la grue aux heures pendant lesquelles le nombre de touristes présents est statistiquement le plus faible et en interdisant l'accès à la zone pendant les heures en question. Cela suppose une bonne efficacité du travail, sans parler de la qualité et de la sécurité, mais il s'agit d'un obstacle inévitable qu'il nous faut franchir afin de développer le professionnalisme des ressources humaines.

4. La maçonnerie de la structure supérieure de la tour centrale du Bayon est à moitié effondrée, et même les pierres existantes pourtant protégées présentent des problèmes structuraux, comme des fissures et des déformations. Il nous faut déterminer ce qui cause un tel état, qu'il s'agisse d'un problème provenant de la structure interne des fondations de la plateforme, de l'évacuation des eaux ou bien du style architectural de l'ensemble du bâtiment, et voir également s'il y a une évolution de ces problèmes structuraux ou non. En fonction de ce que nous découvrirons alors, il se peut qu'il nous faille développer des méthodes de consolidation compatibles avec l'apparence du Bayon.

5. De multiples facteurs spécifiques au Bayon contribuent à détériorer les bas-reliefs de la galerie intérieure de ce temple. La structure architecturale de la galerie intérieure dans son intégralité demande à être stabilisée ; il faut empêcher les infiltrations d'eau, l'évacuation des eaux à la surface du sol doit être améliorée, et les substances qui adhèrent au sol, comme du sel, des microorganismes et le guano de chauve-souris, doivent être ôtées d'une façon appropriée. Au travers d'études et de recherches permanentes ainsi que grâce à la somme des résultats expérimentaux obtenus, il nous faut établir des méthodes de restauration minutieuses de façon à préserver la qualité artistique des bas-reliefs ; il nous faut en outre développer des matériaux pour la préservation et des technologies de restauration susceptibles d'être utilisés sur tous les monuments d'Angkor ; nous devons enfin continuer nos efforts visant à habiliter les ingénieurs.

6. La portée des objectifs de la troisième phase du projet JASA pour la sauvegarde du Bayon est limitée. Des experts en structure architecturale, en géotechnologie, en science de la conservation, en pétrologie et en archéologie vont participer au projet en supervisant chaque étape du processus de restauration de la bibliothèque sud. Dans le même temps, ils vont également travailler aux côtés des experts cambodgiens pour prendre en compte les problèmes de la tour centrale et des bas-reliefs, mais tout cela ne permettant pas en soi de résoudre les problèmes difficiles. En plus d'analyser tous les résultats précédemment obtenus au Japon et de se livrer à des expériences, il sera également nécessaire d'établir un nouveau cadre de coopération internationale. Nous avons l'intention de poursuivre l'application des principes mis en évidence lors du Symposium sur le Bayon organisé au cours des deux premières phases du projet ainsi que d'organiser des ateliers, modestes par la taille mais mettant l'accent sur le côté pratique, touchant à des questions relatives à la tour centrale et aux bas-reliefs du Bayon.

7. Toutes ces questions diverses sont très liées à la conservation et à l'utilisation du complexe du Bayon dans son ensemble. Par conséquent, il nous faut tirer bénéfice de tous nos efforts passés et créer un système de données intégré, en d'autres termes, une base de données sur le Bayon.

En dernier lieu, nous devons considérer la question la plus importante de toutes : le perfectionnement du personnel. Les experts, les ingénieurs et les travailleurs cambodgiens engagés dans les travaux de conservation et de restauration des monuments d'Angkor sont, à divers degrés, formés principalement sur le terrain dans le cadre d'une coopération entre des équipes étrangères et les Cambodgiens. S'agissant des Cambodgiens qui travaillent avec nous sur le chantier du Bayon, nous pouvons affirmer qu'ils sont bien déterminés et qualifiés. Le potentiel de perfectionnement du personnel va probablement être maintenu à un certain niveau tant que ce cadre coopératif existera. Mais que va-t-il se passer lorsque ce cadre coopératif disparaîtra ?

Il existe encore de nombreux monuments importants dans la jungle loin d'Angkor qui attendent d'être sauvés – M. Beschaouch a fait mention de certains d'entre eux tout à l'heure –, mais oserons-nous les laisser abandonnés ? Nous pensons que seuls ceux qui travaillent actuellement sur les chantiers à Angkor pourront à terme traiter ces questions. C'est donc maintenant le moment de concentrer nos efforts pour aider ces personnes à être reconnues socialement du fait de leur expertise et pour contribuer au perfectionnement indépendant et durable de ces futurs experts. Nous insistons sur l'importance de former des experts de niveau international dans les domaines de la conservation et de la restauration, non pas par souci d'autosatisfaction, mais plutôt dans l'espoir que cela fasse office 'd'eau d'amorçage' pour valoriser la reconnaissance sociale d'une telle expertise, à Angkor, ainsi qu'à travers tout le Cambodge. Je vous remercie de votre attention. »

II.4 Introduction d'un nouveau membre du groupe d'experts ad hoc, M. Mounir Bouchenaki, archéologue et Directeur Général de l'ICCROM, par Mme Françoise Rivière, Sous-Directrice Générale pour la Culture à l'UNESCO

« Pour la grande majorité d'entre vous, il paraît superflu de présenter M. Bouchenaki. Il est connu au Cambodge et au sein de notre Comité international. De fait, il a suivi la mise en oeuvre du grand programme de conservation et de développement du site du patrimoine mondial dès la Conférence de Tokyo et la mise en place du CIC en 1993. Représentant, tour à tour, la Division du patrimoine culturel, le Centre du patrimoine mondial, enfin le secteur de la Culture à l'UNESCO, il a pris part à de nombreuses sessions du CIC.

Pour ceux qui ne le connaissent que de nom, qu'il me suffise de rappeler qu'il est historien de formation et archéologue de vocation. Il a mené en Algérie, avant d'être Directeur des Monuments, Sites et Musées, plusieurs campagnes de fouilles notamment à Tipasa, aujourd'hui site du patrimoine mondial. Pour ses publications, il a pris place parmi les meilleurs spécialistes du Maghreb antique.

On comprend dès lors que le Directeur Général de l'UNESCO, M. Koïchiro Matsuura, l'ait proposé pour rejoindre l'éminent groupe des experts *ad hoc* qui font bénéficier l'Autorité Nationale APSARA et le CIC de leur grande et précieuse expérience.

Nous lui souhaitons tous une chaleureuse bienvenue et une longue activité au sein du groupe d'experts. »

II.5 Rapport du groupe d'experts ad hoc, par les Professeurs Giorgio Croci, Pierre-André Lablaude, Hiroyuki Suzuki et Mounir Bouchenaki, experts de l'UNESCO, et par M. Azédine Beschaouch, Secrétaire Permanent du CIC

Introduction par M. Azédine Beschaouch :

« Votre Secrétariat rappelle comment nous allons procéder rapidement. Le premier jour, nous avons eu le plaisir d'aller sur le site que le *World Monuments Fund* a pris en charge, c'est-à-dire le Phnom Bakheng. Par la suite, avec le même groupe, nous nous sommes rendus jusqu'à la Galerie du Barattage de la mer de lait à Angkor Vat. Le lendemain, M. Mounir Bouchenaki étant déjà installé officiellement, nous lui avons demandé de bien vouloir prendre en charge la partie que nous avons tous examinée avec lui, c'est-à-dire Koh Ker. Au cours de la troisième journée,

nous sommes allés dans la matinée au Ta Prohm avec l'équipe indienne et dans l'après-midi au Baray occidental pour ce grand projet qui a commencé avec une aide conséquente du Gouvernement de l'Inde ainsi qu'une participation importante du Gouvernement Royal via le Ministère des Ressources en eau. Je tiens à dire que nous avons eu le privilège d'être accompagnés pendant tout le trajet, et ce dès le premier jour, par l'un de nos Coprésidents, en l'occurrence S. Exc. M. Fumiaki Takahashi. C'est un honneur pour nous et cela montre que nos Coprésidents s'intéressent de près à toutes nos activités. Hier, c'est Madame la Sous-Directrice Générale pour la Culture qui nous a accompagnés. Vous voyez que les spécialistes, c'est-à-dire le groupe *ad hoc*, ne sont pas les seuls qui se sentent concernés ; ceux qui nous dirigent le sont également.

C'est le Professeur Pierre-André Lablaude qui va présenter le premier rapport à propos des travaux du *World Monuments Fund*. »

Professeur Pierre-André Lablaude :

« Le projet est conduit au **Phnom Bakheng** par une étude qui, vous le savez, associe le *World Monuments Fund* à l'Autorité APSARA et qui, grâce au financement accordé par le Gouvernement des États-Unis, a déjà permis de mener sur le site et sur le monument un certain nombre d'actions :

- des études techniques, scientifiques et paysagères ;
- l'organisation de colloques permettant la rencontre de différentes spécialistes ainsi que des échanges entre eux ;
- certains aménagements d'accès du site, de paysagement et d'amélioration de la qualité d'accueil du public ;
- des travaux tout à fait urgents d'étaiement et de sécurisation du monument (étaiement du mur de soutènement, le cerclage de certaines tours) ;
- des sondages et des démontages de certains parements de murs de soutènement déstabilisés afin d'identifier les infrastructures architecturales et géologiques du monument.

Ces premières actions ont permis de se rendre compte d'une part, tant de la qualité exceptionnelle de ce monument que du produit touristique qu'il peut représenter et qu'il représente déjà mais, d'autre part, également de l'ampleur des besoins du monument en matière de conservation et de restauration. Le Phnom Bakheng est donc bien – il faut insister là-dessus – une priorité en matière de conservation sur le site d'Angkor. Les besoins du monument vont bien au-delà des financements qui sont déjà en place.

En conclusion, à la suite de cette visite du Phnom Bakheng, les experts *ad hoc* voudraient :

- Insister sur la nécessité de renforcer la coordination entre les équipes du *World Monuments Fund* et celles de l'Autorité APSARA.
- Encourager l'action très méritoire de Mme Bonnie Burnham, Présidente du *World Monuments Fund,* dans la recherche opiniâtre qu'elle conduit actuellement pour la collecte des nouveaux financements nécessaires à la poursuite et au développement des projets sur ce monument considérable. Elle a eu le courage de prendre en charge, sous sa responsabilité, le Phnom Bakheng, avec la contribution de l'APSARA. Mme Burnham nous a laissé espérer des suites favorables à cette recherche de nouveaux financements et nous ne pouvons que bien évidemment nous associer à ces espérances et les partager avec elles.

Le deuxième chantier que nous avons visité, toujours avec le *World Monuments Fund*, c'est la **Galerie du Barattage** à Angkor Vat. C'est également là un dossier que le CIC et le groupe d'experts *ad hoc* suivent depuis de nombreuses années, et qui a donné lieu à de nombreuses présentations depuis plus de trois ans.

La pathologie du monument, vous la connaissez, est simple. C'est une pathologie d'altération des bas-reliefs, le plus beau bas-relief d'Angkor Vat, par des défauts d'étanchéité de la toiture qui sont aggravés par la présence de joints en ciment. Ces joints en ciment de la couverture sont générateurs de sels solubles, des sulfates en particulier, qui favorisant l'altération des grès et donc qui accélèrent la dégradation des bas-reliefs.

Les remèdes proposés par le *World Monuments Fund* sont basés sur un certain nombre d'actions :

- Le démontage de la voûte en encorbellement et de la toiture, donc la couverture de la galerie ;
- L'élimination, à cette occasion, de tous les joints en ciment ;
- Le remontage de cette couverture avec l'interposition de feuilles d'étanchéité en plomb ;
- La mise en place de compléments de lacunes par l'incrustement d'éléments de pierre neuve.

Ce projet a fait l'objet de longues discussions antérieures avec mes collègues, le Professeur Suzuki, le Professeur Croci, ainsi qu'avec MM. Ros Borath et Michel Verrot qui ont été associés ces dernières années très fondamentalement à la réflexion sur ces projets. Il a été convenu, pour apprécier la faisabilité effective d'une telle méthodologie, de la mise en œuvre impérative d'une phase d'essai, limitée aux cinq travées sud de la galerie, afin de juger de la pertinence des techniques envisagées, avant de généraliser ce principe de démontage-remontage de la couverture à l'ensemble de la Galerie du Barattage. Le lancement de cette phase d'essai a cependant été retardé par des difficultés administratives. Lors de la visite du groupe d'experts *ad hoc* le 8 décembre, ces derniers jours, M. Ros Borath nous a confirmé l'accord et l'autorisation de l'Autorité APSARA sur le lancement de cette phase d'essai portant sur cinq travées de la galerie.

Mme Bonnie Burnham nous a par ailleurs rappelé que, à la différence du projet du Bakheng, cette opération sur la Galerie du Barattage était quant à elle financée en totalité et que rien ne faisait donc plus, ni techniquement, ni financièrement, obstacle à son lancement immédiat.

Mes collègues du groupe d'experts *ad hoc*, associés aux représentants de l'Autorité APSARA, ont donc exprimé leur souhait d'un lancement opérationnel au plus vite de ce projet urgent, dont les premiers résultats devraient pouvoir être observés sur place lors du prochain Comité Technique mi-2007 et des résultats plus aboutis lors de la Session Plénière de fin 2007. »

Remarque de M. Azédine Beschaouch : « J'aimerais rappeler que nous n'avons pas pu au moment de la réunion technique prendre la décision de permettre ou de ne pas permettre à l'équipe d'entreprendre les travaux. Vous venez d'entendre ce que l'expert qui s'est rendu sur place – et l'ensemble des experts étaient d'accord –, avait à dire. Le Représentant de l'APSARA est également d'accord. En fait, je dois préciser que S. Exc. M. Bun Narith a saisi votre Secrétariat de ce dossier en disant : 'Ce que les experts décident, vous nous le présentez et, si tout le monde est d'accord, les travaux peuvent immédiatement commencer'. Messieurs les Coprésidents, je vous propose donc de bien vouloir donner votre accord à ce que les experts viennent d'exposer, c'est-à-dire qu'on n'attende pas encore six mois, et que l'argent existant, la qualité du travail ayant été jugée tout à fait positive par les experts, que le programme commence, parce qu'il y a urgence. »

M. Yvon Roé D'Albert, Coprésident pour la France : « Tout à fait ! Vous avez notre accord. »

Remarque de M. Azédine Beschaouch : « Il en sera donc ainsi. Je me tourne vers mes collègues du Secrétariat. Nous le mettrons dans le rapport. Nous nous adressons avec votre autorisation à Madame la Présidente du *World Monuments Fund* pour lui dire : 'Madame, à partir d'aujourd'hui, votre équipe peut commencer le travail'. Nous passons maintenant à la seconde partie du rapport du groupe d'experts *ad hoc*, et c'est le Professeur Bouchenaki qui va nous parler de Koh Ker. »

Rapport sur le Koh Ker présenté par M. Mounir Bouchenaki :

« Je dois tout d'abord dire que j'ai été très ému de tous les mots de bienvenue qui m'ont été adressés à la fois par S. Exc. M. le Vice-Premier Ministre et par vous-mêmes, Messieurs les Coprésidents, puisque maintenant je participe avec grand plaisir, je dois dire, à un travail auquel j'ai été associé il est vrai dès la signature des Accords de Paris. J'ai fait partie de la première mission qui s'est rendue à Angkor et je me souviens encore du voyage que j'ai effectué avec les

militaires français de la Force des Nations unies pour aller voir le temple de Banteay Srei qui était à l'époque encore entièrement miné, ce qui rendait impossible l'accès tout seul.

C'est donc avec beaucoup de plaisir que j'ai participé depuis deux jours avec mes collègues et amis du groupe d'experts à la visite d'un site de très grande importance. Nous avons été conduits par M. Seung Kong, Directeur Général Adjoint de l'APSARA, en charge du **site de Koh Ker,** le samedi 9 décembre. Nous avons appris que ce site n'a été ouvert au public il n'y a que quelques mois puisque cette zone était également une zone dangereuse et le déminage vient d'en être achevé.

Ce site est situé dans la province de Preah Vihear et est constitué d'un ensemble de temples et de tours. Nous en avons quelques informations grâce au travail effectué dès la fin du XIXe siècle par l'Ecole française d'Extrême-Orient et en particulier grâce à un article d'Henri Parmentier publié en 1921 dans le *Bulletin de l'Ecole française d'Extrême-Orient.* C'est un site qui se trouve à environ 150 km d'Angkor. Au cours de son histoire, ce site de Koh Ker a été capitale, en remplacement d'Angkor, au cours du Xe siècle pendant quelques dizaines d'années, et se sont développés sur ce site plusieurs dizaines d'édifices répartis sur une superficie équivalente à peu près à 100 km^2.

Le groupe d'experts a pu constater avec beaucoup de satisfaction que des mesures avaient déjà été prises. C'est le cas en particulier de la protection des abords pour que les voitures ne viennent pas stationner à proximité immédiate des temples ainsi que de l'aménagement des accès et d'un certain nombre de travaux de nettoyage permettant une visite à peu près normale de ce site. Il s'agit d'un grand site qui, à mon avis, aura un avenir très important dans le cadre d'un développement à la fois sur le plan touristique, mais aussi sur le plan économique de la région de Koh Ker.

Après les visites que mes collègues du groupe d'experts et moi-même avons faites, nous avons pensé émettre un certain nombre de recommandations concernant ce site :

- La première recommandation est relative aux **travaux de maintenance courants :** Les temples et les tours sont pour la plupart recouverts de broussailles et de végétation saisonnière qui agissent sur les constructions à la fois en pierres et en briques, ce qui provoque l'éclatement des joints. Nous avons donc pensé qu'un désherbage régulier était nécessaire comme mesure préventive dans le cadre de ces mesures tout à fait simples à effectuer et peu coûteuses. Nous avons commencé par une recommandation relativement facile à mettre en œuvre et qui n'exige pas des mesures particulières. Cette mesure de désherbage et de débroussaillage des temples et des tours rendra plus facile la visibilité du site, sa compréhension, mais aussi les relevés systématiques qui devront être entrepris de ces monuments qui n'ont jusqu'à présent été relevés que de façon partielle.

- La deuxième recommandation concerne les **travaux d'aménagement des accès et du tracé des routes** qui, nous le souhaitons, devraient être effectués à partir d'un relevé systématique des géomètres de toute cette zone qui est relativement grande, comme je viens de le dire, puisque le plan que M. Seung Kong nous a donné montre bien que ces édifices se répartissent sur une très large superficie d'environ 9 km sur 9 km. C'est pour cela que j'ai dit que la zone de Koh Ker couvre grosso modo 100 km^2. Dans la poursuite de l'action déjà entreprise par l'APSARA, il est donc recommandé de procéder à un relevé systématique de tous les monuments. Les relevés ainsi accomplis permettront d'établir un tracé définitif des voies et des accès sur la base d'une analyse de la topographie historique et des alignements qui pourraient ainsi être mis au jour. La réalisation de ce relevé constitue donc une priorité.

- La troisième recommandation concerne **les travaux de remise en place d'éléments architecturaux effondrés ou endommagés.** Il est recommandé de procéder à des travaux relativement simples et peu coûteux de remise en place par exemple de piliers effondrés, comme à Prasat Thom dans la galerie située entre les deux bassins. Des travaux de consolidation sont également à mener dans l'un des temples de Prasat Thom où un linteau en béton armé qui avait été mis en place par l'EFEO, probablement dans les

années 50 ou 60, a été endommagé volontairement, nous a-t-on expliqué, et qui risque de faire s'écrouler une partie de la voûte de l'un des temples de Prasat Thom.

- La quatrième recommandation porte sur **des travaux d'étaiement et de consolidation des structures.** Pour cela, mon collègue et ami, le Professeur Giorgio Croci, va peut-être intervenir de façon plus spécifique sur ces questions que nous avons regardées avec beaucoup d'attention. Sur le temple n° 13, sur le temple n° 16, à Prasat Srot, à Prasat Thom et dans la série de Prasat Linga, nous avons constaté effectivement qu'un certain nombre de structures présentent des pendages dangereux. Il y a des déversements qui risquent de provoquer des effondrements dangereux, aussi bien pour la sécurité de la population que des visiteurs qui se rendront sur le site. Il y a donc un certain nombre de travaux d'urgence à mettre en place et je laisserais à M. Croci le soin de nous dire très exactement quel type d'intervention sur le plan de la structure et sur le plan de la statique des monuments devrait être entrepris. De la même façon qu'au temple des Éléphants, il y aurait lieu de procéder à un cerclage de la tour principale et à la remise en place des éléments de sculptures des éléphants qui se trouvent tout autour du temple.

- Cinquième recommandation : **des travaux de remblaiement dans certains cas et des travaux de recherches archéologiques, dans d'autres, sont à envisager.** La plupart des temples que nous avons visités présentent en effet des traces de fouilles sauvages, de fouilles illicites, avec des trous et des déversements de déblais qui ont été tirés de ces fouilles sauvages qui ne donnent pas un aspect cohérent, en particulier dans la cour des temples que nous avons visités. Il est donc recommandé de procéder à une étude cas par cas de ce type de situation et de veiller à égaliser les niveaux là où les remblais ont visiblement un caractère non archéologique. Dans d'autres cas au contraire, un travail de recherches archéologiques nous paraît indispensable pour mieux comprendre l'évolution de la construction des bâtiments et de leur décor. C'est le cas par exemple du temple n° 16 dans la cour de Prasat Thom où il faudra nettoyer l'un des angles de l'une des chambres du temple pour dégager une frise très bien conservée qui se trouve au-dessous de deux fenêtres en laissant le reste du terrain tel qu'il est et en le nivelant simplement pour permettre de futures fouilles archéologiques.

- Sixième recommandation qui nous vient en réalité du Professeur Leisen, Directeur du projet allemand GAPC, et qui nous a accompagnés. L'équipe allemande a mis en évidence – et c'est une première – des traces de peinture et quelques fragments de stucs, particulièrement visibles à Prasat Thom. Le groupe d'experts pense que, avec l'assistance des experts allemands, il serait possible à l'APSARA de **protéger la chambre qui est aujourd'hui à ciel ouvert et où ont été soigneusement relevées ces traces de peinture** qui font actuellement l'objet d'une analyse scientifique en ce qui concerne leur composition. Le Professeur Leisen et ses collaborateurs sont tout à fait disposés à aller de l'avant dans cette recherche qui apportera des éléments nouveaux sur le décor des temples, sur les enduits qui se trouvaient sur les murs. Je pense que nous avons là un élément de connaissance historique très important sur la civilisation khmère.

- Septième recommandation : **Protection des inscriptions khmères encore *in situ*.** M. Seung Kong a pris une initiative que nous avons saluée, à savoir ne pas permettre aux visiteurs de toucher ou de s'asseoir sur les blocs portant des inscriptions, en les faisant entourer d'une clôture très simple. Il a été recommandé par le groupe d'experts de poursuivre cette opération préventive peu coûteuse et respectueuse de l'environnement. En outre, il a été considéré comme une action utile pour la compréhension du site et de son histoire que de faire effectuer des estampages et des reproductions de ces inscriptions avec leur traduction. Pour cela, on peut faire appel aux compétences du Professeur Claude Jacques, qui est avec nous, éminent épigraphiste et expert de l'UNESCO pour les sites khmers qu'il a toujours défendus avec passion, je peux en témoigner, parce que nous travaillons ensemble depuis plus de dix ans sur ce difficile problème du trafic illicite des œuvres d'art en provenance des temples du Cambodge.

- Huitième recommandation : **Participation des communautés locales à la protection et à la mise ne valeur du site de Koh Ker.** M. Seung Kong, Directeur Général Adjoint

de l'Autorité Nationale APSARA, en charge du site de Koh Ker, nous a fait part d'une expérience qui nous a paru tout à fait intéressante et qu'il a lancée en associant des jeunes d'un village voisin du site de Koh Ker à une formation sur place, à la fois pour recevoir les visiteurs, pour leur expliquer la valeur du site et en assurer la sauvegarde. Il est donc recommandé d'encourager et de poursuivre cette approche participative de la population locale à la gestion du site et à sa protection. Ceci rejoint d'ailleurs l'exposé qui nous a été fait par le Directeur des monuments et sites. Sur ce point, je peux également dire que l'ICCROM, en liaison avec le *World Monuments Fund*, est en train de réfléchir à développer un projet, puisque nous avons la chance d'avoir parmi les experts qui travaillent à l'ICCROM un spécialiste de ces questions que l'on appelle en anglais le 'Living Heritage' et qui permettra d'aller, je pense, davantage vers une association des populations à la protection et à la prise en compte des sites.

Je voudrais en conclusion dire que nous rendons hommage, comme l'a fait M. Azédine Beschaouch, au travail qui a été fait jusqu'à présent par l'Ecole française d'Extrême-Orient, et que nous aurons besoin des documents et des archives concernant le site de Koh Ker. Qui mieux que l'Ecole française d'Extrême-Orient peut fournir à l'APSARA toute cette documentation qui sera utile à la suite des travaux ?

En conclusion à ce rapide exposé des observations préliminaires et des recommandations émises par le groupe d'experts *ad hoc*, il nous a paru également judicieux de souligner ici la qualité du travail effectué par l'APSARA pour la prise en charge d'un site généralement qualifié, et je l'ai vu dans l'édition parue en 2002 et réimprimée en 2005 du *Lonely Planet Cambodge*, comme 'l'un des plus reculés et des plus inaccessibles du Cambodge'. Au nom de mes collègues, je voudrais remercier les responsables de l'APSARA, en particulier Mme Chau Sun Kérya qui nous a accompagnés, guidés et fourni toutes les explications nécessaires et tous ses collègues cambodgiens qui ont eu la bonté de nous faire partager la chaleureuse hospitalité cambodgienne dans un site prestigieux et appelé sans doute à un grand essor. Je voudrais enfin exprimer, comme l'a fait M. Beschaouch, notre appréciation à S. Exc. M. l'Ambassadeur du Japon, M. Takahashi, Coprésident du CIC, pour l'intérêt majeur qu'il accorde aux travaux du CIC en assistant personnellement à toutes les visites techniques. Je vous remercie. »

Précisions sur les structures à Koh Ker, par le Professeur Giorgio Croci :

« En ce qui concerne Koh Ker, c'est un endroit vraiment extraordinaire et on se trouve, je crois, dans une situation probablement semblable à celle d'Angkor il y a un demi-siècle. Le site est vierge ; les arbres jouent un rôle essentiel, comme à Ta Prohm, d'un certain point de vue. Même si les arbres ne sont pas aussi grands, ils embrassent vraiment les temples avec un frettage incroyable. Le site connaît un véritable succès auprès des touristes et ce sont peut-être les arbres qui plaisent plus que les temples, car on voit toujours les gens prendre des photos, étonnés par ces arbres. Je crois que là aussi il faut penser à mettre en valeur et laisser ces arbres qui donnent une valeur additionnelle aux lieux, même s'ils constituent aussi une menace pour la durabilité. Au point de vue des structures, il y a beaucoup de dommages et de situations dangereuses. Le plus urgent consiste à dresser une carte des risques. Je crois qu'il serait nécessaire de le faire pour chaque monument, même avec des données géométriques approximatives, et aussi avec des photos individuelles, et commencer à mettre en évidence les différents risques et faire des propositions d'intervention qui pourraient dans certains cas se limiter à un frettage provisoire pour le soutien.

Je dois dire quelques mots sur les problèmes de stabilité à Ta Prohm. Ta Prohm présente des analogies avec le site Koh Ker. J'ai vu des situations de risque, l'une d'elle liée aux structures. On a vu avec nos amis indiens qu'il était urgent de renforcer quelques structures, là où se trouve le public. C'est particulièrement important. L'autre aspect concerne le tourisme. Ma tâche ne consiste pas à m'occuper des touristes, mais la situation est très sérieuse en termes de sécurité. Les touristes marchent partout, même s'il y a officiellement des délimitations, avec le danger de trébucher sur toutes ces pierres irrégulières qui sont tombées. L'idée qui a été émise, c'est d'avoir un parcours principal au bord – c'est le parcours libre –, et d'entrer à l'intérieur en petit groupe. Il faut faire un contrôle des salles et je pense que c'est important pour les problèmes de sécurité. Je m'arrête ici, faute de temps. »

Remarque de M. Azédine Beschaouch : « Monsieur le Coprésident, pour aller vite, permettrez-vous à votre Secrétariat, vous-même et l'ensemble de nos collègues ici présents, que l'on mette parmi les recommandations que le Comité adopte du point de vue de Koh Ker les recommandations faites par le groupe d'experts et présentées par le Professeur Bouchenaki ? Nous mettrons cela dans le rapport. Il a bien voulu nous donner copie de son rapport. Le second point : Comme recommandation générale valable pour l'ensemble des sites visités et pour Angkor en général, il faudrait retenir les deux recommandations sur les structures, soit premièrement avoir une carte des risques – déjà l'APSARA a mené avec le FSP pas mal d'opérations dans ce sens – et deuxièmement, avec le Département du Tourisme de l'APSARA, faire en sorte que nous puissions tenir compte de cette recommandation générale du Professeur Croci. Nous mettrons cela dans le rapport et nous rédigerons une recommandation spéciale. Je vous remercie. »

Rapport sur le Ta Prohm, présenté par M. Hiroyuki Suzuki :

[TR] « J'aimerais résumer la situation telle qu'elle est à Ta Prohm. Nous avons visité le chantier hier après-midi. Les membres de l'*Archeological Survey of India* et de l'Autorité Nationale APSARA, qui nous ont accueillis, nous ont présenté les choses avec précision et nous ont témoigné une chaleureuse hospitalité. J'aimerais leur exprimer ma sincère gratitude.

Ta Prohm est l'un des sites touristiques les plus attractifs de la zone d'Angkor. Les monuments, partiellement recouverts de végétation, cohabitent avec de grands arbres. C'est avec une grande prudence qu'il convient de traiter ce patrimoine tout à fait unique en son genre. Les travaux de construction et de restauration ont été menés par l'*Archeological Survey of India* en accord avec le programme révisé pour la mise en œuvre du projet tel qu'il a été soumis lors du Comité technique du CIC de juin 2006. L'*Archeological Survey of India* et l'Autorité Nationale APSARA ont mené de nombreuses études scientifiques et techniques valables et se sont également livrés à des travaux de recherche et à des investigations. Ils ont effectué des recherches dans les domaines de l'hydraulique, de la géotechnique, des structures, de l'archéologie et de l'arboriculture. Ces recherches ont toutes satisfaites aux plus hauts critères de qualité. Dans le même temps, ils ont organisé une formation à destination des jeunes experts cambodgiens sur le chantier même et aussi en Inde. Ces efforts doivent également être appréciés à leur juste valeur, en particulier la formation de la jeune génération, si ces jeunes experts cambodgiens en forment ensuite d'autres.

Les travaux de restauration sur la galerie en pierre et sur la chaussée centrale sont maintenant en cours. Ils ont creusé jusqu'aux fondations de la galerie et mis en évidence les conditions qui existent au niveau du sol d'origine. La façon de gérer cette fosse excavée, qu'il s'agisse de la laisser en état ou de la remblayer, doit faire l'objet d'une réflexion sérieuse. Une proposition de ce qui pourrait être fait pour cette fosse devrait être présentée avant de faire quoi que ce soit. Il est prévu de restaurer d'autres parties de la face sud et de la moitié nord de la Salle de Danse située dans la partie centrale de Ta Prohm. Il faudra néanmoins examiner tout cela avec soin. Il existe en effet toute une palette de solutions applicables à ces différents cas. Par exemple, les détails de la structure d'origine peuvent être montrés aux touristes sous forme d'images en réalité virtuelle ou en trois dimensions, sans qu'il soit nécessaire de toucher à ce patrimoine unique. Toutes sortes de possibilités devraient être envisagées avant d'arrêter le choix de la proposition finale. Je le répète, Ta Prohm est un site très attractif pour les touristes. De nombreux touristes le visitent chaque jour. La sécurité sur le site doit être préservée pour eux. Des plans sont nécessaires pour garantir l'accessibilité et la sécurité des visiteurs. Cela est essentiel pour le développement durable. J'apprécie vraiment les efforts déployés sur ce site par l'*Archeological Survey of India* et l'Autorité Nationale APSARA. Merci beaucoup. »

Remarque de M. Azédine Beschaouch : « Juste quelques mots pour le rapport. Si vous êtes d'accord, nous pourrions adopter les recommandations faites par le Professeur Suzuki et faire part de notre satisfaction à l'égard du travail mené par nos collègues. Nous pourrions également dire que, en temps utile, nous aurons un projet pour la Galerie des danseuses qui sera bien évidemment examiné par vos experts pour que la conduite des opérations obéisse à la fois au premier devoir, c'est-à-dire comme nous l'avons décidé ensemble et que nos amis de l'Inde l'appliquent fort bien, recourir à un minimum de restaurations et laisser au site au maximum son

authenticité, ainsi qu'au second point, à savoir la formation. Si vous êtes d'accord, nous adopterons cela comme une recommandation et nous allons la rédiger. Je vous remercie. »

II.6 Rapport sur la mission d'évaluation de l'UNESCO sur le projet « Restauration du temple de Pré Rup – phase III », par le Professeur Michael Petzet, Président de l'ICOMOS, évaluateur

[TR] « Je ne suis pas revenu ici depuis 2002 mais, ayant la chance de voir ce qui se fait ici, ce qui a été accompli, je suis vraiment très satisfait des progrès réalisés. Il s'agit d'une 'sucess story', d'une expérience réussie, comme l'a déjà dit Mme Rivière. Ce sont les efforts conjugués du Gouvernement du Cambodge, de l'Autorité Nationale APSARA ainsi que ceux de l'UNESCO et du CIC qui ont contribué à une telle réussite, sans oublier bien évidemment l'expertise de notre Secrétaire Azédine Beschaouch.

J'ai regardé les conditions qui avaient été posées lorsque le site d'Angkor a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1992 et j'en ai discuté avec Ros Borath. Il est remarquable de constater que l'ensemble des cinq conditions mentionnées dans l'évaluation de l'ICOMOS – je crois que cela était en 1991 – ont été satisfaites. Ils incluaient l'idée d'une loi pour assurer la protection du site ainsi que la lutte contre le trafic illicite et la définition de la zone protégée. Ensuite, bien sûr, nous avons espéré obtenir la création d'un service gouvernemental en charge des monuments, comme l'APSARA et, en dernier lieu, une coordination internationale. Maintenant, cette coordination internationale fonctionne vraiment de manière excellente. Merci beaucoup pour tout cela.

Je vais maintenant faire quelques remarques sur l'évaluation du temple Pré Rup. Il s'agit de l'évaluation de la phase III. Vous savez que nous avons tout d'abord eu une phase préparatoire, la phase I, puis les phases II et III, avec la consolidation de cinq tours supplémentaires. Tout ce travail a été réalisé par l'équipe italienne du Professeur Santoro et de ses collaborateurs, parmi lesquels de nombreux techniciens et ouvriers cambodgiens. Je suis heureux de dire que l'approche suivie est excellente. Je dois avouer que, après avoir vu de nombreux plans de gestion de cent ou deux cents pages, nous sommes heureux de voir un concept absolument clair avec une approche orientée vers l'ingénierie. L'approche très pratique privilégiée a été suivie avec succès dans un laps de temps relativement limité et avec un budget également assez limité. En tant que scientifique, je note que vous avez dans le même temps eu recours à de nouveaux types d'interventions techniques. C'est un excellent projet pilote, un projet très important, non seulement pour Angkor, mais également pour de nombreux autres grands bâtiments, dans la mesure où il montre comment réparer de tels édifices. D'une certaine façon, c'est donc intéressant pour tout le monde. J'espère que ce projet fera l'objet d'une publication de telle sorte que tout à chacun puisse tirer profit de cette approche en ingénierie.

Une comparaison entre cet exemple et celui de Prasat Kravan montre que de nombreux progrès ont été réalisés. Vous savez probablement tous ce qui a été fait dans les années 60, lorsque cinq tours de briques ont été complètement refaites, également en ayant recours à des techniques modernes. Pour le Pré Rup, l'approche prône la réparation et non la reconstruction, et la réparation dans tout ce qu'elle comporte de meilleur. On a utilisé des matériaux authentiques, on ne s'est limité qu'à ce qui était nécessaire – ce qui ne va pas toujours de soi, puisque parfois on va au-delà de ce qui est nécessaire –, on n'a pas changé les matériaux d'origine. On a toujours pris en compte ce que les articles appellent le signe du temps. Je dirais que c'est en fait plus la valeur de l'ancienneté qui a été préservée de façon exemplaire. De quoi s'agit-il ? C'est la valeur historique à laquelle fait référence la Convention du patrimoine mondial. Il s'agit de préserver, je dirais, la valeur universelle de ce genre de techniques et c'est aussi la valeur scientifique et esthétique des ruines. Tout cela est parfois un peu oublié. Nous discutons pendant des heures de remarquables valeurs universelles sans vraiment cerner concrètement les valeurs en question qui font pourtant l'objet d'une préservation. Il s'agit vraiment d'un excellent exemple.

D'autre part, cela colle parfaitement avec les recommandations pour la conservation et la sauvegarde du site d'Angkor, ce fameux document qui n'existe actuellement qu'à l'état

d'ébauche. Je pensais qu'il existait déjà, mais je crois que tout le monde attend ce document important préparé sous la direction de notre ami Giorgio Croci. Je me permets de proposer que nous tenions une petite conférence ICOMOS, qui s'appuierait sur les orientations définies dans les documents plus généraux relatifs à l'analyse des structures produits par notre comité scientifique international. Il faudrait se réunir et, comme lieu de réunion, je propose notre nouveau centre international ICOMOS de Xian, qui est en fait le centre de conservation pour l'Asie de l'Est et pour le Pacifique. On l'appelle IICC, et fort heureusement pas CIC (ou ICC en anglais), ce qui n'aurait pas été très heureux. Il s'agit d'un nouveau centre où nous pourrions peut-être nous retrouver et finir enfin ce document important.

Bien évidemment, en regardant ce qui a été fait à Pré Rup, on peut toujours trouver quelque chose qui aurait pu être fait différemment ou bien quelque chose dans cette reconstruction de tours en briques qui aurait pu être fait en s'inspirant davantage des techniques traditionnelles khmères. Sans doute cela n'était-il pas possible dans de telles conditions. Bien sûr, de la chaux éteinte a été utilisée pour les briques qui ont dû être ajoutées. Cela a été fait en coopération avec l'équipe allemande du projet de conservation APSARA à Preah Ko. J'ai eu la chance de m'y rendre hier soir, alors que la nuit était presque tombée, ce qui ne favorisait pas la visibilité sur le site. Mais ils utilisent la technique originale khmère des nervures blanchies à la chaux éteinte. Toutes ces connaissances traditionnelles, enrichies par l'apport des sciences de la conservation, me semblent très importantes.

Sans doute pourrait-on également évoquer la question de la documentation. D'excellents documents photographiques ainsi que de nombreux plans techniques sur le Pré Rup sont disponibles et il s'agit d'un excellent travail. En regardant ce qui a été fait ici à Angkor, je suis en admiration devant ce fantastique modèle 3-D du Bayon tel qu'il a été fait par la JASA en recourant à des ballons pour dresser une sorte de portrait de chacune des pierres. Ce qui a été fait est incroyable. D'un autre côté, j'ai également eu la chance hier de visiter le chantier du Baphuon avec Pascal Royère. Notre ami Royère travaille comme Viollet le Duc ou même mieux que lui, en prenant des mesures à la main, ce qui est évidemment très utile et poursuit le même objectif. J'aimerais également qu'on prenne des mesures à la main au Pré Rup ; bien sûr, nous n'en avions pas eu le temps, mais nous pourrions discuter de cette proposition également avec Ros Borath et éventuellement envoyer un expert ICOMOS, pour un petit atelier – pas une autre conférence –, juste pour travailler ensemble pendant deux semaines afin de prendre des mesures précises à la main. Pour ces mesures à la main, il y a 12 tours sur la terrasse qui n'ont pas été restaurées. Cela pourrait peut-être donner lieu à un atelier de formation intéressant et j'espère que cela pourra être fait avec l'ICCROM.

Il y a d'autres idées. En discutant avec mon cher ami, Mounir Bouchenaki, pendant la pause café, nous avons eu de nombreuses idées de coopération. J'espère vraiment que cet excellent travail de l'équipe italienne va pouvoir continuer. Ils ont également beaucoup travaillé sur la formation et il y a maintenant une excellente équipe de techniciens cambodgiens. Tout le travail n'a pas été achevé au cours de la phase III. Quatre entrées de bâtiments sont dans un état déplorable. On pourrait même aller jusqu'à dire que c'est un peu dangereux. Des réparations sont nécessaires sur le mur d'enceinte. La partie supérieure des tours n'est pas dans un état parfait d'un point de vue structural mais, en pensant à l'entretien dans l'avenir, il pourrait être préférable de ne pas les laisser complètement ouvertes, les considérant comme des ruines. Bien sûr, cela rend mieux, esthétiquement parlant, mais peut-être quelque chose devrait-il être ajouté sur ces tours d'angle, les tours du nord-est et du sud-est. Dans les abords – j'ai également discuté avec l'Autorité Nationale APSARA –, il y a un bon programme pour les abords, du fait de la présence d'un monument vraiment intéressant à proximité dans la forêt qui pourrait faire l'objet d'une intervention. Sur la base de tout ce que nous venons de dire, nous avons des raisons d'être optimistes, mais le travail doit continuer. J'ai discuté avec les habitants locaux du village voisin. Je leur ai demandé ce qu'ils pensaient de cette restauration et ils ont répondu que leur vie est maintenant meilleure, qu'ils se sentent mieux. Ils apprécient maintenant d'aller prier dans le prasat. D'un point de vue économique également, il y a davantage de touristes, sans que cela ne les dérange. L'ambiance était vraiment chaleureuse et ils ont dit que nous devrions poursuivre le travail. J'espère moi aussi que ce travail va continuer. Je vous remercie beaucoup de votre attention. »

Remarque de M. Azédine Beschaouch : « Pour clore dans de bonnes conditions, je rappelle la procédure. Ce rapport est dû d'une part à l'UNESCO ; le bureau de l'UNESCO le transmettra donc à la Direction Générale pour la Culture pour que l'Italie renouvelle son aide pour ce qui concerne le programme en général. Mais, selon la procédure, et sachant que nous sommes en séance plénière, seriez-vous d'accord pour que nous adoptions la recommandation suivante : 'Après avoir écouté le rapport de l'expert commis par l'UNESCO pour la mission d'évaluation sur le projet de restauration du temple de Pré Rup, le Comité appuie fortement les propositions faites par le Professeur Petzet et souhaite vivement que le Gouvernement italien renouvelle son appui technique et financier à ce projet.' »

M. Yvon Roé D'Albert, Coprésident pour la France : « Les recommandations proposées par M. le Secrétaire Permanent sont adoptées. »

III – THÈMES DE RÉFLEXION

III.1. Modalités de soumission, d'examen et d'approbation de projets de mise en valeur, par M. Azédine Beschaouch, Secrétaire Permanent du CIC, UNESCO

« Puisque nous avons eu une quadripartite au cours de laquelle nous avons fixé les modalités de soumission, d'examen et d'approbation des projets – cela apparaîtra clairement dans le rapport que nous allons faire –, les recommandations sont les suivantes : Nous suivons les mêmes modalités que celles que notre Comité a adoptées il y a huit ans maintenant, à savoir : les projets sont soumis à l'Autorité Nationale APSARA. L'Autorité Nationale APSARA, quand elle juge qu'elle a besoin de l'avis des experts, les passe au Secrétariat. Nous préparons dans les deux langues de travail, le français et l'anglais, le texte à leur soumettre et les dossiers. S'il faut qu'ils viennent sur place pour vérifier, tel sera le cas et nous demanderons conséquemment l'appui financier, sinon le dossier sera examiné, comme c'est arrivé dans le passé, sans qu'il y ait voyage sur place. Par la suite, nous faisons une recommandation à l'Autorité Nationale APSARA et c'est à ce moment-là que notre dossier passe devant notre Comité. De cette manière, les deux recommandations qui ont été faites par le Gouvernement Royal par la voie de S. Exc. M. le Vice-Premier Ministre dès le départ, à savoir qu'il faut éviter les pressions – dans les domaines de l'économie et du développement, les pressions sont, vous le savez encore, plus importantes – de ceux qui présentent les dossiers et qui viennent voir l'APSARA, le Comité, les ambassades, etc. La procédure sera fixée par un texte et tout le monde sera obligé de la suivre. Nous sommes un comité de réflexion et de conseil ; c'est au Gouvernement Royal de prendre sa décision à la lumière de ce que nous aurons recommandé.

Permettez-moi, Monsieur le Coprésident, de clarifier un point qui a même été abordé dans les journaux, certains jouant du nationalisme : Nous ne nous sommes jamais immiscés dans les affaires intérieures khmères. Nous n'avons jamais demandé que telle chose soit faite. Nous conseillons ; c'est là le rôle des experts. En revanche, lorsqu'il s'agit de la mise en péril du site, qui fait partie du patrimoine mondial, c'est l'UNESCO qui est impliquée et il s'agit d'une autre procédure. Mais la nôtre est très claire et ceci sera mis noir sur blanc dans un texte que nous ferons circuler, non seulement parmi vous, mais également parmi l'ensemble de ceux qui sont intéressés par le développement. Je vous remercie. »

Remarque du Coprésident pour la France, M. Yvon Roé D'Albert : « Merci beaucoup, Monsieur le Secrétaire Permanent, pour cette clarification qui, je crois, va nous être très précieuse. »

III.2. Projet d'illumination du temple d'Angkor Vat , par M. Pierre-André Lablaude, Architecte en chef des Monuments historiques (Versailles)

Préambule de M. Azédine Beschaouch :

« M. Lablaude va lire le rapport de l'expert. Par ailleurs, à la demande de l'Autorité APSARA, nous avons assisté au nouveau projet d'illumination. Il y aura donc deux parties dans le

rapport : une partie de l'expert en illumination de Versailles et une autre partie, la nôtre, lorsque nous avons assisté à cela. Je vous remercie. »

M. Pierre-André Lablaude :

« A la dernière réunion du CIC avait été présentée assez rapidement une première version du projet proposé par la société coréenne *Sou Ching Electronic Co. Ltd.* pour l'éclairage nocturne d'Angkor Vat et l'accès à Angkor Thom et au Bayon. Ce projet n'avait pas manqué de susciter de la part d'un certain nombre de participants quelques inquiétudes quant à son contenu esthétique, et je dirais même philosophique, par rapport à ce monument unique que constitue Angkor Vat. Il avait alors été souhaité d'établir un projet technique plus détaillé permettant d'apprécier de façon plus précise les caractéristiques et les incidences techniques d'un tel projet.

Le groupe d'experts *ad hoc* a ainsi été saisi au mois d'août dernier de ce dossier technique et émis sur celui-ci un avis réservé fondé sur plusieurs points. D'abord sur l'esthétique du projet lumineux considéré comme excessivement brutal, contrasté et peut-être insuffisamment raffiné. Mais avant tout sur l'impact matériel de ces installations, tant sur les sols archéologiques – l'exécution de tranchées pour le passage des câbles en site archéologique peut être particulièrement traumatisant – que sur les élévations du monument par des percements, des fixations de projecteurs, la pose de goulottes métalliques ainsi que, et c'est très important, sur la présentation de jour du monument. À quoi cela servirait-il en effet de vouloir embellir le monument de nuit, si c'est au prix d'installations et d'appareillages permanents apparents qui viendraient en défigurer la présentation de jour ?

S. Exc. M. Bun Narith a par ailleurs souhaité, dans le cadre de la convention associant l'Autorité APSARA et l'Etablissement public du Musée et du Domaine national de Versailles, solliciter parallèlement l'avis technique des spécialistes ayant en charge la conception et la gestion des installations d'illumination du château et du parc de Versailles. C'est ainsi que M. Eric Gall, Directeur technique, responsable des éclairages de l'Opéra royal, des manifestations nocturnes et des expositions à Versailles, s'est rendu en mission à Angkor du 9 au 20 octobre dernier. Il est donc resté une dizaine de jours et a pu rencontrer et avoir de nombreux entretiens avec tous les responsables et les équipes de l'Autorité APSARA sur le site.

Mais, au-delà de ses titres officiels, M. Gall est également un homme de terrain, un praticien de l'éclairage qui sait tirer les câbles, choisir les projecteurs pour les brancher, les régler, donc quelqu'un dont la compétence pratique peut s'avérer ici particulièrement précieuse. Il n'a pas pu se joindre à nos travaux aujourd'hui, mais a remis le 3 décembre son rapport de mission à Mme Christine Albanel, Présidente de l'Établissement public de Versailles, qui, Monsieur le Vice-Premier Ministre et Messieurs les Coprésidents, m'a demandé, en tant qu'Architecte en chef du Domaine de Versailles, de vous en faire aujourd'hui transmission et d'en exposer brièvement devant vous les orientations.

Je ne lirai pas ce rapport de façon exhaustive. Il est tout à fait détaillé et précis. Je me contenterai de vous faire part d'un certain nombre d'inquiétudes techniques formulées par M. Gall sur le projet dans sa définition tel qu'il était il y a à peu près trois mois, des inquiétudes techniques en particulier sur les problèmes d'encastrement des corps d'éclairage, d'immersion des réseaux en période de saison des pluies. On a un climat à Angkor, vous ne l'ignorez pas, qui peut être particulièrement éprouvant pour les installations électriques. Sur un certain nombre de points, M. Gall a fait part de diverses inquiétudes techniques qui peuvent paraître tout à fait fondées. D'autre part, il a formulé un certain nombre de recommandations et je vais vous en lire brièvement quelques extraits :

> *'Lors des différentes réunions à Siem Reap, j'ai déjà expliqué que nous pratiquions systématiquement à Versailles des essais d'éclairage avant de finaliser un projet, et que, pour l'ensemble des éclairages du parc de Versailles, nous procédons à une pose et dépose systématiques des éclairages et câblages à une fréquence qui dépend de la proximité et de la vue ou non du public. J'ai rappelé que ce principe permet une évolution et une diversité de l'éclairage proposé, que l'entretien et la durée de vie des appareillages en étaient grandement améliorés, enfin que la préservation et l'intégrité*

des sites investis en dehors des soirs de manifestation pouvaient être préservés. L'ensemble des points décrits me font conclure qu'il est important de revoir l'ensemble de la procédure de pose fixe de ces matériels dont le résultat figé est plus qu'incertain, tant par son esthétique que pour l'impact négatif du manque d'authenticité qu'elle peut provoquer sur le monument. La qualité du travail de conservation et la diversité des différentes architectures des temples devraient se satisfaire d'une mise en valeur non permanente par un éclairage provisoire nocturne qui révélerait les aspects mystérieux, mystiques ou simplement la grandeur des sites sans en entacher ni l'aspect, ni l'authenticité, de nuit comme de jour. Cette vision nocturne bien pensée suffirait à provoquer admiration et étonnement. Elle se passerait de l'artifice d'un show coloré que l'on peut consommer sans modération dans le monde entier.'

M. Gall insiste beaucoup sur la spécificité du site d'Angkor par rapport à d'autres ensembles monumentaux moins prestigieux et sur la nécessité d'avoir vraiment une conception qui soit adaptée à cette spécificité. Il évoque ensuite les pratiques qui sont menées à Versailles. On peut peut-être passer quelques vues que m'a transmises M. Gall. Nous avons à Versailles des activités nocturnes publiques et privées. Ces occupations d'espace sont toujours provisoires. Elles peuvent s'étendre sur plusieurs soirées de suite. Tout comme un théâtre ou comme un opéra, nous utilisons du matériel d'éclairage qui est installé et démonté à chaque opération ou série d'opérations. Cela permet un entretien régulier de l'appareillage et une évolution ou une correction permanente des résultats visuels en fonction de l'évolution technique qui est très rapide en matière d'électricité. Une équipe de techniciens formés par l'Etablissement travaille irrégulièrement, souvent de nuit, pour des exploitations, des essais ou des montages.

Ces exemples montrent qu'il est possible de posséder sa propre équipe qui assure l'exploitation complète d'un certain nombre d'opérations annuelles, et par là même répondre aux nouveaux objectifs de développement durable. La multiplicité des appareillages qu'entraîne la taille de sites historiques comme Angkor constitue un aspect non négligeable à prendre en considération. On a en effet parlé pour cette installation de 1000 projecteurs. À Versailles, on a des installations qui vont jusqu'à 3000 projecteurs et qu'on arrive à gérer uniquement de façon événementielle. C'est donc là la grande conclusion du rapport de M. Gall, celle qui à mon avis paraît la plus significative, c'est le renoncement à des installations permanentes où l'on appuie sur un bouton et puis tout Angkor s'éclaire, au contraire au profit d'installations de type événementiel, qui peuvent être montées et démontées rapidement et gérées par des brigades d'électriciens et d'éclairagistes parfaitement organisées.

Voilà un petit peu l'esprit des conclusions de M. Gall. M. Gall a fait part de ses positions, de ses opinions oralement à tous les intervenants et les responsables de l'APSARA qu'il a pu rencontrer au cours de sa mission. Depuis cette mission, le projet développé à Angkor a connu une double évolution, d'abord parce ce que nous avons pu voir l'autre jour avec le groupe d'experts *ad hoc,* c'est-à-dire la mise en place d'un essai d'éclairage à grande échelle, qui a pu nous être présenté et qui a montré une évolution du projet dans le sens d'installations plus événementielles. D'autre part, autre élément que nous a annoncé M. Ros Borath, c'est l'évolution du projet, à savoir que ce projet est aujourd'hui un projet khmer à 100 %, aussi bien dans son financement que dans ses opérateurs, ce qui permet d'envisager aujourd'hui de façon peut-être plus aisée, autour de ce projet, le développement de la coopération qui associe l'Autorité APSARA à l'Etablissement public de Versailles.

Avant mon départ de Versailles la semaine dernière, Mme Christine Albanel, Présidente de l'Etablissement public, en me remettant les exemplaires du rapport de M. Gall à l'attention de l'Autorité APSARA et à l'attention de MM. les Coprésidents, m'a fait part de son intention et de son souhait tout à fait particulier de développer, à l'occasion de ce projet, plus avant la coopération entre Angkor et Versailles et ceci, d'une part, en accueillant à Versailles les opérateurs cambodgiens de ce projet à Angkor pour leur présenter les techniques et les méthodologies qui peuvent être pratiquées chez nous en matière d'éclairage et, d'autre part, de mettre M. Gall à la disposition de l'Autorité APSARA pour concourir, par ses conseils, à l'élaboration technique du projet sur la base d'une nouvelle logique d'installations non pérennes, et ceci, par l'échange de documents et de projets. M. Gall pourrait éventuellement revenir au mois de mai ou au mois de

juin de l'année prochaine pour travailler avec les opérateurs de ce projet à la mise en place d'une travée significative d'essais qui pourraient être soumis à l'occasion de la session technique du CIC de milieu 2007.

Voici donc, Monsieur le Vice-Premier Ministre, Messieurs les Coprésidents du CIC, les propositions que je suis chargé de vous transmettre de la part de Mme Albanel en vous exprimant également tout le plaisir dont elle m'a prié de vous faire part devant tout le développement et le renforcement de cette collaboration entre le site historique d'Angkor et celui de Versailles, tous deux fleurons parmi les plus prestigieux du patrimoine mondial. Je vous remercie. »

M. Azédine Beschaouch :

« Permettez-moi de rappeler la procédure. Ce rapport est dû d'abord, si vous le permettez Monsieur le Coprésident, en tant qu'Ambassadeur de France, comme il s'agit de rapport d'Etat à Etat, cela a été demandé dans le cadre d'une opération franco-cambodgienne, ce rapport dans sa globalité sera, si je puis me permettre, remis par vous-même à M. le Vice-Premier Ministre. C'est le premier point.

Le second point : Avec votre accord, ce qui vient d'être dit pourrait être exprimé de la manière suivante : 'A la suite de la mission demandée par l'Autorité Nationale APSARA et accomplie par M. Gall, représentant de l'Etablissement public de Versailles, les experts se sont rendus sur place et ont assisté à un essai. Ils considèrent que désormais il est possible, compte tenu du fait que c'est maintenant une société khmère – comme l'a rappelé notre collègue – qui présente ce projet, d'établir un dialogue entre les experts de Versailles et ceux de la société initiée en vue d'assurer la meilleure réalisation possible, car il s'agit d'un site du patrimoine mondial.'

Point personnel : Si Monsieur le Vice-Premier Ministre le permet, nous aimons tous Angkor, nous sommes tous sensibles au fait que nous voudrions qu'Angkor soit vraiment le joyau du patrimoine mondial dans les réalisations. Il faut faire attention aussi au texte et à la voix de celui qui dit son texte. L'autre fois le texte en anglais, permettez-moi de le dire, était médiocre et la voix n'était pas à la hauteur de la sacralité des lieux. L'Autorité Nationale APSARA, sur les instructions de S. Exc. M. le Vice-Premier Ministre Président, devrait choisir une des plus belles voix cambodgiennes qui soit, et en même temps que les textes soient revus par quelqu'un qui sache le français ou l'anglais. Je vous remercie. »

Remarque du Coprésident pour la France, M. Yvon Roé D'Albert : « Merci Monsieur le Secrétaire Permanent. Je précise que M. Lablaude m'a effectivement remis le rapport tout à l'heure et qu'il est maintenant entre les mains de M. le Vice-Premier Ministre à qui j'ai remis ce rapport dans le courant de la matinée. »

III.3. Rapport sur le site d'Angkor et recommandations de la 30e session du Comité du patrimoine mondial, par M. Azédine Beschaouch

« A Vilnius, en Lituanie, au cours de la 30e session du Comité du patrimoine mondial a été organisé le rapport préparé par le Royaume du Cambodge a été présenté au Comité. Ce rapport a fait l'objet de discussions. Il a été adopté. Je vous donne le résumé.

Le premier point exprime sa vive satisfaction en ce qui concerne la grande campagne d'Angkor. Il rappelle que l'UNESCO, secteur de la Culture, suit de près ce déroulement et souligne en outre l'importance du rôle de notre CIC. Les deux recommandations sont les suivantes : Premièrement, que l'on mette en œuvre les recommandations élaborées par M. Chabason, l'expert envoyé par le Directeur Général de l'UNESCO ; et deuxièmement, que l'on prépare les éléments de ce plan de gestion. Ce plan de gestion doit prévoir la définition très précise des limites des zones 1 et 2 sur le terrain et sur une carte. Du point de vue de la procédure et de la réglementation, s'il faut les compléter, alors c'est le moment de le faire. Il est bien évident que, depuis 1994, il y a eu beaucoup d'évolutions. Voici donc ce que le Comité propose.

Avec mes collègues de l'Autorité Nationale APSARA, nous avons déjà tenu des réunions pour expliciter très exactement ce qu'il y a lieu de faire. Je résume votre recommandation de cette manière : 'Prenant acte des recommandations de la 30e session du Comité du patrimoine mondial, il faudra poursuivre l'examen de cette question à la lumière du rapport de l'Autorité Nationale APSARA, les charges du Secrétariat étant assumées avec l'appui du Bureau de l'UNESCO à Phnom Penh, afin de faire en sorte que l'Autorité Nationale APSARA puisse répondre aux demandes du Comité du patrimoine mondial. »

Remarque du Coprésident pour la France, M. Yvon Roé D'Albert : « Il eût effectivement été regrettable de ne pas entendre ces compliments adressés au CIC par ce Comité du patrimoine mondial. Merci de nous les avoir rappelés. Je passe maintenant la parole à mon collègue et ami Monsieur l'Ambassadeur du Japon. »

IV – POINTS D'INFORMATION

IV.1. Perspectives de formation durable dans les Facultés d'archéologie et d'architecture de l'Université Royale des Beaux-Arts, nécessité de coopération internationale consolidée, par le Professeur Mao Ngy Hong, Vice-Recteur de l'URBA et Secrétaire Général du projet UNESCO

« Le renforcement du système éducatif cambodgien est un des éléments moteurs pour une reconstruction aidant le développement durable de notre pays. La formation professionnelle dans le domaine des arts et du patrimoine est essentielle pour la sauvegarde et la promotion de la culture khmère sous toutes ses formes. C'est le défi que doit relever l'Université Royale des Beaux-Arts depuis sa réouverture officielle en 1988.

L'Université Royale des Beaux-Arts est l'unique centre d'éducation et de recherche dans le domaine des arts et de la culture au Cambodge. Son objectif principal est de former des jeunes générations d'artistes, d'architectes et d'archéologues capables de participer à la préservation et au développement de notre patrimoine culturel.

L'Université Royale des Beaux-Arts se divise en cinq facultés : la Faculté d'Archéologie, la Faculté d'Architecture et d'Urbanisme, la Faculté des Arts plastiques, la Faculté de Musique et la Faculté de Chorégraphie. L'Université Royale des Beaux-Arts est sous la tutelle technique du Ministère de la Culture et des Beaux-Arts. Toutefois, en tant qu'institution d'éducation publique supérieure, l'Université Royale des Beaux-Arts suit la politique et la réglementation établies par le Ministère de l'Education, de la Jeunesse et des Sports. D'autre part, une année préparatoire est maintenant mise en place, permettant de remettre les étudiants à niveau avant leur entrée en 2e année à la Faculté. Plus précisément et très récemment, la réforme de l'éducation a officialisé l'utilisation du système de crédits et ceci en accord avec les standards internationaux. Très récemment, l'Université Royale des Beaux-Arts a recommencé d'établir une politique de droit d'inscription pour les étudiants.

Maintenant je souhaiterais vous présenter plus en détail les Facultés d'Archéologie et d'Architecture. En effet, la formation des étudiants de ces deux spécialités s'inscrit directement dans la campagne de protection et de développement du site d'Angkor. Dans ce cadre, l'Université Royale des Beaux-Arts reçoit depuis maintenant plus de dix ans à travers l'UNESCO l'appui du Gouvernement japonais afin de renforcer les capacités des ressources humaines en archéologie et en architecture. Permettez-moi, au nom des étudiants de l'Université Royale des Beaux-Arts, mais également au nom de son personnel académique et administratif, de remercier chaleureusement le Gouvernement japonais pour son soutien durable. Je souhaite également remercier l'UNESCO pour son engagement constant auprès de ces deux facultés.

Depuis dix ans, grâce à l'assistance du Japon et de l'UNESCO, de nombreux progrès ont pu être enregistrés, permettant de constituer les professionnels d'aujourd'hui et de demain, capables de participer à la préservation de notre site d'Angkor et de notre patrimoine national. Certains d'entre eux collaborent également aux travaux des équipes internationales de fouilles et de restauration présentes sur les sites. La Faculté d'Archéologie compte 120 étudiants et la Fa-

culté d'Architecture comprend 341 étudiants. Le corps enseignant des deux facultés est aujourd'hui entièrement cambodgien. Le diplôme de licence est délivré après quatre ans d'étude en archéologie et cinq années pour l'architecture. Un effort particulier a été fait dans ces deux facultés pour développer et renforcer les curriculums. L'année dernière, les professeurs d'archéologie, avec la collaboration du Dr Miriam Haidle, de l'Université de Tübingen, ont travaillé ensemble sur le programme d'enseignement de la Faculté d'Archéologie afin de le renforcer, de le rendre plus cohérent et surtout de l'adapter aux besoins de nos jeunes archéologues, tout en tenant compte des ressources humaines disponibles pouvant enseigner au Cambodge. Grâce à l'UNESCO, mais aussi à l'Autorité APSARA, nos étudiants effectuent de nombreux voyages d'étude à travers le Cambodge.

Nous avons également développé d'autres activités, comme les séminaires et les conférences. Je souhaiterais ici remercier tout particulièrement les membres de l'Ecole française d'Extrême-Orient, mais également les experts japonais qui l'année dernière sont venus à plusieurs reprises enseigner dans notre université.

En effet, si ces deux facultés ont réalisé de nombreux progrès, je ne voudrais pas non plus paraître trop optimiste. Il y a encore beaucoup d'améliorations à apporter pour continuer à améliorer le niveau de nos étudiants et pour développer l'environnement académique et administratif de l'Université Royale des Beaux-Arts. L'Université Royale des Beaux-Arts a besoin d'aide financière, mais également de soutien technique et pédagogique. Notre université a besoin de s'ouvrir vers l'extérieur. Pour ce faire, il est important que l'Université Royale des Beaux-Arts puisse développer une coopération forte et durable avec d'autres universités, aussi bien au niveau national qu'international.

À l'échelle nationale, nous avons travaillé en étroite collaboration durant les années académiques 2004-2006 avec l'Académie Royale du Cambodge pour la création d'un master en archéologie. Nous sommes également en train d'officialiser des accords avec d'autres universités cambodgiennes afin de faciliter les échanges pour les étudiants et les transferts de crédits, comme avec l'Institut de Technologie du Cambodge (ITC) et la Faculté d'Architecture.

À l'échelle régionale, nous avons déjà défini des protocoles d'accord avec un certain nombre d'universités, notamment l'Université nationale des Arts de Corée, l'Université Silapakorn en Thaïlande, l'Université de Chiang Mai en Thaïlande et l'Université Mahasarakham en Thaïlande. Ces accords favorisent différentes formes de collaboration, comme l'obtention de bourses et l'échange d'informations.

À l'échelle internationale, l'Université Royale des Beaux-Arts a établi des liens officiels avec l'Université de Hawaï, les Universités de Sophia et de Nanzan au Japon, et l'Université de Tübingen en Allemagne, au travers du Centre de Mémot. Grâce à cela, des formations de terrain ou des enseignements techniques sont organisés et certains de nos étudiants participent aux travaux de recherche. Toutefois, cette coopération internationale doit absolument être amplifiée et consolidée. Comme je peux le voir ici, de nombreuses études scientifiques internationales sont effectuées au Cambodge. Notre pays a la chance d'avoir des spécialistes de haut niveau venus du monde entier pour travailler dans tous les domaines liés aux Facultés d'Archéologie et d'Architecture ainsi qu'à la conservation du patrimoine. Les expériences, les travaux et les efforts menés ici à Siem Reap doivent pouvoir être partagés avec les étudiants. Nos étudiants, nos professeurs et l'ensemble du personnel de notre Université Royale des Beaux-Arts sont tous disposés à collaborer pour contribuer, d'une part aux intérêts de notre université au sein de la communauté académique internationale, mais qui nous permettra surtout de former des spécialistes de haut niveau prenant en charge la préservation de notre patrimoine. Merci beaucoup de votre attention. »

M. Teruo Jinnai, Représentant de l'UNESCO au Cambodge :

« À la suite de l'exposé présenté par M. Mao Ngy Hong, je souhaite simplement ajouter quelques mots pour rendre hommage à la remarquable dévotion manifestée par le Gouvernement japonais au projet de soutien aux Facultés d'Archéologie et d'Architecture de l'Université Royale des Beaux-Arts. Ce soutien s'est notamment manifesté au travers des efforts du Ministère

japonais des Affaires étrangères et, bien sûr, au travers de la bienveillance de S. Exc. M. l'Ambassadeur du Japon que je tiens d'autant plus à remercier que c'est grâce à cet appui et à cette générosité du Gouvernement japonais qu'un très grand nombre d'experts architectes et archéologues cambodgiens ont pu, au fil des années, s'engager activement dans la sauvegarde et la conservation du patrimoine national.

A notre plus grande satisfaction, le projet s'oriente progressivement vers une gestion et une exécution de plus en plus directe par le rectorat de l'Université Royale des Beaux-Arts, signe d'une autonomisation croissante depuis son lancement en 1993.

Aussi je suis particulièrement heureux de vous annoncer aujourd'hui – et S. Exc. M. l'Ambassadeur du Japon ne me contredira pas sur ce point – que le Gouvernement japonais a accordé le renouvellement de son financement pour l'année 2006-2007.

J'ai aussi le plaisir de vous annoncer que les partenariats internationaux et nationaux se développent également, comme M. Mao Ngy Hong vient de le mentionner, aussi bien au niveau institutionnel qu'au niveau privé avec les pays comme la France, l'Allemagne, la Thaïlande, les États-Unis et le Japon.

Les moyens qui sont confiés ayant été renouvelés, c'est désormais à nous, l'UNESCO, et à nos partenaires cambodgiens de l'URBA, de continuer à travailler pour ce projet. À cet égard, je puis également vous annoncer qu'une première réunion de groupe de travail de ce projet de l'Université Royale des Beaux-Arts, présidée par le Ministre par intérim, s'est déjà tenue le 6 décembre.

Nous espérons donc que cette fructueuse collaboration entre le Gouvernement Royal du Cambodge et l'UNESCO, si généreusement soutenue par le Gouvernement japonais, continuera d'être une réussite, aussi bien du point de vue de l'enseignement dispensé au sein des facultés concernées, que du point de vue de leur gestion. Je vous remercie beaucoup. »

IV.2. Promotion de la coopération internationale pour aider la stratégie de formation au patrimoine culturel, par le Professeur Nobuo Endo, Université de Sophia

[TR] « Au nom du Dr Ishizawa, je vais vous présenter notre nouveau programme intitulé 'Education sur le patrimoine culturel avec le Cambodge'. J'ai préparé six pages pour ma présentation, mais je vais simplement traiter des points les plus importants.

Il s'agit du nouveau programme international de formation et d'éducation de l'Université de Sophia soutenu par le ministère japonais de l'Education, de la Culture, des Sports, des Sciences et de la Technologie. Ce projet prévu pour une durée de quatre ans, de 2006 à 2009, a été initié au cours de l'année budgétaire 2006 afin de soutenir le programme national intitulé 'Soutien stratégique à la coopération internationale'. La proposition soumise par l'Université de Sophia a été sélectionnée par le Ministère parmi d'autres propositions faites par quatre universités japonaises. Comme vous le savez peut-être, le Japon compte maintenant 750 universités. Nous sommes donc très fiers de ce programme.

Le but principal du programme tient dans la formation et l'enseignement intensifs prodigués à des étudiants cambodgiens, qu'ils soient étudiants de troisième cycle ou diplômés de l'Université Royale des Beaux-Arts (URBA), et aussi à des étudiants japonais diplômés de l'Université de Sophia à Tokyo. Le programme vise à former trois catégories d'experts, à savoir des conservateurs pour les monuments et les sites d'Angkor, des chercheurs sur les cultures et les sociétés en Asie du Sud-Est et des ingénieurs ainsi que des techniciens pour la conservation, la préservation, la présentation et la transmission du patrimoine mondial d'Angkor.

Le programme de formation sur le patrimoine culturel se resume comme suit :

1. Sponsor	Ministère de l'Education, de la Culture, des Sports, des Sciences et de la Technologie
2. Programme	Soutien stratégique à la coopération internationale
3. Durée	De 2006 à 2009
4. Responsable	Dr Yoshiaki Ishizawa, Recteur de l'Université de Sophia, Directeur du Centre asiatique de recherche et de développement humain de Sophia, Chef de la mission internationale de Sophia à Angkor (Mission de Sophia)
5. Stagiaires	Cambodge : étudiants de troisième cycle ou diplômés de l'URBA ; Japon : étudiants du programme d'études supérieures en Etude des civilisations de l'Université de Sophia
6. Thèmes des conférences et du travail sur le terrain	1) Conférences : voir tableau suivant 2) Travail sur le terrain : voir tableau suivant
7. Lieu	Centre asiatique de recherche et de développement humain de Sophia, Siem Reap (Cambodge)
8. Période	Au cours des mois de mars (saison sèche) et d'août (saison des pluies) chaque année, soit un total de 60 jours
9. Corps enseignant 2006	8 enseignants cambodgiens 5 enseignants et 9 assistants japonais
10. Etudiants 2006	15 étudiants cambodgiens 7 étudiants japonais

Présentation du contexte :

I. ***L'humanisme chrétien de Saint François-Xavier***

1. Depuis sa création en 1913, les enseignements de cette université reposent sur l'humanisme chrétien de Saint-François Xavier et son désir 'd'encourager les échanges culturels, idéologiques et religieux entre l'Europe et le Japon'.

2. L'Université a posé les fondations d'une coopération stratégique internationale en délivrant un diplôme à des milliers d'hommes et de femmes qui vivent leur foi en servant les autres. Pour ce faire, l'Université a mis l'accent sur l'éducation des humains ainsi que sur la tradition depuis si longtemps chérie qui consiste à enseigner des petits groupes de personnes ; elle a également développé des talents internationaux grâce à des formations en langues de qualité et elle a fait œuvre de précurseur en créant des systèmes d'échanges internationaux dans l'enseignement universitaire, et ce depuis des décennies.

3. Alors que l'Université va bientôt fêter ses 100 ans, des plans de réforme sur le long terme sont maintenant à l'étude. Ils mettront davantage l'accent sur les services internationaux, l'aide sociale et l'environnement mondial en termes d'éducation et de recherches, le tout avec un engagement de longue date en faveur de l'humanisme chrétien.

4. L'Université de Sophia met actuellement en œuvre des réformes éducatives dont on attend qu'elles produisent le meilleur niveau d'enseignement qu'il soit possible d'obtenir aujourd'hui. Les réformes concernent les points suivants :

- Bâtir un système éducatif qui soit modelé autour du thème du patrimoine culturel
- Former des ressources humaines pour qu'elles puissent s'engager dans la conservation environnementale et la planification régionale
- Promouvoir l'enseignement sur le patrimoine culturel sur une base méritoire acceptable par tous, pour la coopération internationale et également afin de susciter une fierté ethnique dans la région.
- Permettre à de jeunes chercheurs japonais et cambodgiens d'entreprendre des recherches de première importance sur des sites du patrimoine (comme les fouilles qui ont permis de mettre au jour les 274 statues de Bouddhas en 2001).

II. ***Redécouverte de projets de recherche sur le patrimoine culturel en Asie***

En 1984, l'Université de Sophia a lancé un projet de recherche sur le patrimoine culturel intitulé ' Projet de recherche sur le patrimoine culturel asiatique' (ce qu'on appelle le Projet de Sophia). À l'époque, l'objectif principal du projet était d'encourager la recherche et la formation coopératives internationales en se concentrant sur les quatre sites les plus connus du patrimoine culturel en Asie du Sud-Est, à savoir Borobudur en Indonésie, Sukhothai en Thaïlande, Pagan au Myanmar et Angkor au Cambodge. En dépit de bien des difficultés, sept symposiums internationaux (voir tableau suivant) ont pu être organisés dans le cadre de ce projet qui s'est achevé en 1990.

Les chercheurs qui ont participé à ce projet venaient des pays suivants : onze du Japon, huit d'Indonésie, douze de Thaïlande et sept du Myanmar. Les études ont porté sur des monuments khmers situés dans le Nord-Est de la Thaïlande, plutôt que sur Angkor Vat. L'Institut des cultures asiatiques de l'Université de Sophia à Tokyo a préparé un cahier des communications pour ces symposiums.

Symposiums	Sujets	Rapports
N° 1 19-20 avril 1985	-----	*Patrimoine culturel en Asie (1) : Etude et préservation des cités historiques d'Asie du Sud-Est,* rédigé par l'Institut des cultures asiatiques, Université de Sophia, Japan Times, 1986
N° 2 Du 30 octobre au 3 novembre 1986	Borobudur	*Patrimoine culturel en Asie (2) : Etude sur Borobudur,* édité par Y. Ishizawa et Y. Kono, Institut des cultures asiatiques, Université de Sophia, 1987
N° 3 21-26 novembre 1987	Sukhothai	*Patrimoine culturel en Asie (3) : Etude sur Sukhothai,* édité par Y. Ishizawa, Y. Kono et Vira Rojpojchanarat, Institut des cultures asiatiques, Université de Sophia, 1988
N° 4 1-6 août 1988	Pagan	*Patrimoine culturel en Asie (4) : Etude sur Pagan,* édité par le Comité d'organisation, Symposium sur Pagan, Y. Ishizawa et Y. Kono, département de l'Archéologie et Institut des cultures asiatiques, Université de Sophia, 1989
N° 5 17-22 décembre 1989	Nord-Est de la Thaïlande	*Patrimoine culturel en Asie (5) : Etude sur la conservation des monuments et sites et développement socio-culturel,* financé par l'ENAA, édité par Y. Ishizawa, Y. Kono et N. Endo, Institut des cultures asiatiques, Université de Sophia, 1990
N° 6 10-13 août 1990	Prasat Muang Tam (Thaïlande)	*Patrimoine culturel en Asie (6) : Réunion sur le projet de Sophia relatif à la préservation au cours de la seconde phase,* édité par Y. Ishizawa, Y. Kono et N. Endo, Institut des cultures asiatiques, Université de Sophia, 1992
N° 7 Du 28 octobre au 2 novembre 1990	-----	*Patrimoine culturel en Asie (7) : Etude sur les cités historiques dans la partie basse du Nord-Est de la Thaïlande du VIIIe au XIIIe siècle de notre ère,* édité par le Secrétariat du Comité d'organisation du Symposium de Surin, Y. Ishizawa et Y. Kono, division de l'Archéologie, département des Beaux-Arts, ministère de l'Education, Thaïlande, et Institut des cultures asiatiques, Université de Sophia, 1992

III. *15 ans de formation – programme intensif de conférences et de formation sur le terrain*

En mars 1991, la Mission de Sophia a créé son cours de formation sur le patrimoine culturel à l'URBA et au temple Banteay Kdei. Il comprenait un programme intensif de conférences à l'URBA ainsi qu'un programme de formation sur le terrain, au temple de Banteay Kdei et sur le site des fours de Tani. Tous les étudiants des niveaux 1 à 4 des Facultés d'Archéologie et d'Architecture

ont assisté aux conférences. Les étudiants sélectionnés par les Doyens des Facultés d'Archéologie et d'Architecture ont bénéficié d'une formation sur le terrain.

En tout, 1500 étudiants ont pu profité des conférences portant sur un total de 16 sujets différents et présentées par 59 chercheurs. Voici les thèmes des sujets abordés : histoire khmère, science de la conservation du patrimoine culturel, protection de l'environnement, ingénierie civile, hydrologie, histoire de la culture, botanique, muséologie, politique culturelle, environnement culturel, lois garantissant la protection des biens culturels, techniques de préservation, architecture, archéologie, géologie et méthodologie d'ingénierie des sites historiques.

En juillet 1997, tous ces sujets traités par la Mission de Sophia ont été transférés vers le programme de formation de l'UNESCO. On a alors mis fin au programme intensif de conférences de la Mission de Sophia et tous les chercheurs ont commencé à concentrer leurs efforts sur la formation sur le terrain, dans le temple de Banteay Kdei et sur le site des fours de Tani.

Au cours de ces quinze années, de mars 1991 à août 2006, 38 formations sur le terrain ont été menées par 266 chercheurs à l'intention de 365 étudiants. Au total 325 chercheurs de la Mission de Sophia ont participé à des actions de formation pendant 15 années dont ont profité au total 1865 étudiants. »

IV.3. Point d'information sur les activités de l'école française d'Extrême-Orient au Cambodge, par M. Franciscus Verellen, Directeur de l'EFEO

« Vous connaissez la place centrale qu'occupent la civilisation khmère et le Cambodge dans les travaux scientifiques de l'Ecole française d'Extrême-Orient. En fait, les études khmères ont été à l'honneur ces derniers temps, particulièrement à l'EFEO. Je fais allusion à la remise du Grand Prix du Prince POLIGNAC à notre collègue Pascal Royère et à son équipe khmère pour l'excellence de leurs travaux de restauration du temple de Baphuon. Ce prix a été décerné sur proposition de l'Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres dont vous connaissez aussi l'attachement à ce site d'Angkor, particulièrement en la personne de M. Beschaouch, Secrétaire Permanent du CIC, attachement qui a aussi été confirmé ce matin dans les message que nous avons entendu ce matin de la part du Secrétaire perpétuel de l'Académie, M. Jean Leclant.

Il y a quelques semaines, Sa Majesté le Roi NORODOM Sihamoni nous a fait l'honneur de Sa visite au siège de l'école à Paris. Encouragés par les hommages rendus à cette occasion aux travaux de l'EFEO au Cambodge par Sa Majesté le Roi, mais aussi du côté français par le Président de la République et le Premier Ministre, nous sommes déterminés à mener à bien, dans les délais prévus, les travaux actuellement engagés au Cambodge ou en préparation.

Permettez-moi maintenant de faire rapidement un point sur la mission de recherche de l'EFEO sur le territoire angkorien. Financées par la Commission archéologique du Ministère français des Affaires étrangères et par l'EFEO, les recherches sur la genèse de l'urbanisme et de l'aménagement territorial dans la région d'Angkor se basent depuis l'année 2000 sur plusieurs apparitions de fouilles régulièrement rapportées dans le cadre du CIC. La dernière campagne de 2006 à Bakorng a ainsi été présentée lors de la précédente session technique. Au plan de la coopération internationale, l'EFEO participe et codirige le '*Living with Heritage Project*' avec l'Université de Sydney et l'APSARA. Par ailleurs, le début de l'année 2006 a vu la mise en œuvre d'un nouveau projet de recherche portant sur les hôpitaux de Jayavarman VII placé sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi NORODOM Sihamoni. Ce projet est codirigé par le Professeur Rethy K. Chhem, de l'Université de Western Ontario au Canada et Christophe Pottier de l'EFEO avec l'assistance du Professeur Alan Kolata de l'Université de Chicago sur financement du *Women's Board* de l'Université de Chicago. Il est bien entendu mené en étroite collaboration avec l'Autorité APSARA. Les premiers résultats ont déjà été présentés lors de la dernière session technique du CIC.

Les activités de l'atelier de restauration du Musée National de Phnom Penh, soutenues par l'EFEO, se poursuivent, se diversifient et s'exportent. Ainsi l'atelier a récemment œuvré pour la préparation des sculptures qui sont aujourd'hui exposées à Bonn. Parallèlement, des travaux im-

portants ont été engagés, comme la restauration du Roi Lépreux et la restauration des sculptures pré-angkoriennes majeures de la collection du musée qui s'est achevée cette année avec la réinstallation de la Triade de Phnom Da. De même, les remarquables peintures du volet du grand hall d'entrée du musée de Phnom Penh ont fait l'objet d'une étude et de traitement de conservation. L'atelier poursuit et développe aussi la coopération avec les dépôts et les musées des provinces du Cambodge, notamment la Conservation d'Angkor et les musées de Battambang et de Takéo ainsi qu'avec les musées de Danang et d'Hô Chi Minh-Ville au Viêtnam.

L'Ecole française d'Extrême-Orient est engagée auprès de l'Autorité APSARA dans la découverte d'un site aux dimensions monumentales, **Angkor Thom.** Pour le Cambodge, Angkor Thom est un site archéologique majeur. Historiquement, en tant que capitale, la cité fut au cœur de la construction de l'empire angkorien. Géographiquement, elle occupe le centre du territoire d'Angkor. Économiquement et culturellement, elle est un élément archéologique unique dans le paysage touristique du site. En cinq ans, les travaux ont permis, sous la direction de Jacques Gaucher, d'une part la documentation précise des données anciennes produites sur le site d'Angkor Thom par l'Ecole française d'Extrême-Orient et, d'autre part, la découverte d'un très grand nombre d'informations inédites majeures. Avec la documentation rassemblée, l'avenir de ce projet consistera à tenter de comprendre les logiques des réseaux viaires et hydrauliques, de découvrir la morphologie des habitats et les fonctions de la cité, dégager un modèle de la formation de cette ville et de ses principales évolutions, penser le rapport entre la morphologie urbaine, la topographie sociale et la vie quotidienne. Enfin, les découvertes effectuées à Ankgor Thom constituent aujourd'hui une contribution majeure au patrimoine archéologique khmer et à l'identité khmère.

Cependant, la vocation du site à accueillir de nombreux visiteurs suppose qu'elle soit mûrement réfléchie. C'est désormais dans l'intégration complexe du contrôle des différents espaces qu'il convient de placer les enjeux actuels du site. C'est pourquoi la mission archéologique à Angkor Thom a fourni au début de l'année 2005 à l'Autorité APSRA le Schéma directeur d'Angkor Thom, un outil de sensibilisation, de réflexion et de gestion du site qui énonce une série de recommandations visant à la protection et à sa future mise en valeur. Ce document définit les principaux éléments archéologiques de la cité, caractérise les risques qu'ils encourent, l'origine de ces risques, énonce une série de recommandations pour la future protection.

L'épine dorsale du FSP 'Site d'Angkor : patrimoine et développement durable', le programme de restauration du **Baphuon,** se poursuit avec des résultats importants. Ainsi les deux gopuras sud et est du second étage sont aujourd'hui entièrement restaurés. Pour l'instant seulement observables depuis l'extérieur de la pyramide, ces deux pavillons nous livrent une perspective du temple qui n'avait pas été vue depuis la fin des années 1950, époque du début du premier démontage préventif. La façade ouest fait aujourd'hui l'objet d'une campagne de travaux qui devrait voir son terme à la fin de l'année avec le démontage, la consolidation et la restauration des deux murs de soubassement du troisième étage. Il s'agit d'une entreprise aussi importante que délicate, puisque les travaux consistent à démanteler provisoirement les structures contenant plus de dix mètres de hauteur de remblais. Toujours sur la façade ouest, l'interruption des travaux de restauration du Bouddha, en raison de l'impossibilité d'accéder aux carrières depuis le mois de juin dernier, a été résolue. Avec la fin des pluies, les premiers approvisionnements réalisés à la fin du mois de novembre nous ont récemment permis de reprendre ces travaux. Les travaux seront achevés dans le cours de l'année 2007 et permettront de franchir une nouvelle étape. Un premier accès au monument très restreint, mais significatif et apprécié du public et des visiteurs a été inauguré au mois de mai dernier.

Dans cette perspective, nous réfléchissons à une extension de ces zones d'accès au public qui trouvera sa logique dans l'achèvement de la restauration du Bouddha par le biais de l'ouverture aux publics nationaux et internationaux d'une partie de la face ouest. L'attribution du Grand Prix de la Fondation Prince Polignac nous permettra d'engager une nouvelle étude des abords orientaux du temple, notamment des trois bassins de l'enceinte du domaine, ce qui fournira une documentation archéologique importante en vue de la restitution paysagère des abords du temple. En contrepartie à cette attribution de ce prix, l'EFEO a également décidé l'attribution d'une voiture supplémentaire au site au centre de Siem Reap, voiture qui est désormais affectée aux chantiers du patrimoine.

En conclusion, il convient de souligner la cohérence du programme de l'EFEO dans le cadre d'une étude de recherche nommée 'De l'espace du temple à l'aménagement du territoire'. Ce programme comporte également des éléments situés, non pas à Siem Reap, mais à Phnom Penh et à Paris, des éléments archéologiques du Cambodge ancien, programme dirigé par Bruno Bruguier, qui porte sur l'ensemble du territoire khmer, mais évidemment avec un volet très important concernant Angkor ; citons deuxièmement le CIK, le corpus des inscriptions khmères, programme dirigé par Gerdi Gerschheimer avec des éminentes contributions de notre collègue Claude Jacques ici présent.

À l'occasion de la visite de Sa Majesté le Roi à l'EFEO, le Ministre délégué à l'Enseignement supérieur et à la Recherche, ministère de tutelle de notre établissement, a annoncé l'injonction d'un nouveau poste d'ingénieur informatique à l'Ecole française d'Extrême-Orient, spécialisé dans les technologies d'information et de communication appliquées à l'archéologie. Ce poste aura comme mission toute particulière d'appuyer notre action au Cambodge. Nous envisageons donc de moderniser et de donner à nos travaux au Cambodge les moyens pour transférer une technologie de pointe et une dernière méthodologie archéologique de notre pays au Cambodge. Je vous remercie de votre attention. »

IV.4. La productivité de l'écosystème du Tonlé Sap sous la pression du développement dans le bassin du Mékong, par M. Juha Sarkkula, Représentant de la Commission du Mékong

[TR] « J'ai l'honneur de vous parler de l'écosystème du Tonlé Sap et de sa productivité. Il s'agit d'un rapport du secrétariat sur le projet WUP/FIN[1], qui concerne le volet déjà achevé du programme d'utilisation de l'eau. Je suis chef d'équipe pour ce projet en particulier.

Je vais brièvement rappeler les caractéristiques du lac Tonlé Sap et je vais évoquer tout à tour le phénomène de crue et de décrue des eaux, la préparation pour la gestion des flux, les développements attendus et leur impact avant de finir par un résumé et quelques orientations pour l'avenir.

Comme vous le savez bien, le système du Tonlé Sap est un réservoir inondé particulier, un système de plaine inondable, où le flux inverse des eaux de mousson remplit chaque année le lac, qui passe alors d'une certaine taille pendant la saison sèche à sa taille maximale pendant la crue, taille qui peut atteindre 15 000 km^2. Il s'agit donc d'un immense système lac / plaine inondable. Le volume passe de 1,3 à 70 km^3 et vous vous souvenez peut-être que le niveau des eaux augmente de presque dix mètres.

Ce système est important à bien des égards. Localement, les eaux sont utilisées de nombreuses façons (pêche, navigation, agriculture et aquaculture), sans compter leur valeur sous différents aspects (patrimoine culturel, riche biodiversité, ressources naturelles). Au niveau régional, la pêche revêt une grande importance, grâce à la migration de grandes quantités de poissons qui viennent alimenter cette zone étendue en espèces très variées. Le système joue également un rôle important de protection contre les inondations en aval, en particulier le delta du Mékong, en stockant d'énormes quantités d'eau au plus fort des inondations. Sa riche biodiversité est également très liée à sa productivité et à son fonctionnement, pour l'instant en tout cas. Mentionnons aussi le patrimoine culturel. Détail étonnant qu'il convient de souligner, le Cambodge détient le record mondial de pêche en eau douce avec 20 kg/habitant/an. Même si les chiffres relatifs à la consommation peuvent varier de temps à autre, ils traduisent toujours une consommation annuelle importante de poissons par la population. La population est donc très dépendante de cette ressource disponible dans le pays. Un petit détail que j'aimerais mentionner, la pêche en eau douce au Cambodge est plus importante en volume que celle en Amérique du Nord.

[1] Projet de la Commission du Mékong sur l'utilisation des eaux, financé par le Département de la Coopération au développement, ministère des Affaires étrangères, Finlande.

Le phénomène de la crue et de la décrue des eaux, à l'origine de cette productivité, est tel que le système terrestre en saison sèche se transforme ensuite en système aquatique. Tout ce qui se trouve jusqu'à ce niveau, et qui a été produit pendant la saison sèche, va être pris dans le système aquatique et intégré aux eaux, du fait de sa teneur en matières organiques et du flux conséquent de nutriments vers le système. Tout cela va ensuite se retrouver au niveau de la production secondaire et finalement dans la biomasse de pêche. La richesse de cet écosystème et de cette biodiversité joue un rôle important pour que ce transfert effectif de nourriture continue à augmenter à travers les maillons pour atteindre un niveau maximal. C'est également très important parce que cette plaine inondée offre des conditions idéales pour la reproduction, l'alimentation et la croissance des poissons. Les études approfondies menées par le chercheur Junk sur le système amazonien ont été très utiles pour les recherches sur le Tonlé Sap.

Autre facteur important, le courant principal du Mékong constitue un facteur dominant de l'hydrologie du lac Tonlé Sap. Il contribue à hauteur de 55 % au flux entrant dans le système, environ 33 % venant des affluents et le reste résultant des précipitations directes au-dessus du lac. Les sédiments en suspension constituent un autre facteur important ; ceux issus du courant principal de Mékong sont mêmes plus dominants, du fait de leur forte concentration. Plus de 70 % des sédiments sont issus du courant principal. Mais ce qui est aussi frappant, c'est que tous les sédiments restent dans le système du Tonlé Sap, après avoir atteint leur destination. Cela s'explique par la façon très efficace dont les sédiments sont piégés dans cette zone de plaine inondée. Les gens disent souvent que le lac se remplit de sédiments. Ce n'est pas le cas. En fait, techniquement parlant, le bassin réel du lac ne se remplit pas du tout. Au cours des 5 000 dernières années, il s'est rempli de 0,1 mm par an. Cela signifie que les sédiments se répartissent partout dans ce système étendu de plaine inondée.

Nous avons des accords de coopération très importants dans le cadre du projet 'Grand Angkor', en particulier pour ce qui concerne les études portant sur la modélisation de la gestion des eaux ainsi que celles sur les sédiments. WUP-FIN travaille actuellement en collaboration avec le projet 'Grand Angkor' de l'Université de Sydney sur le réseau angkorien de gestion des eaux. Il se trouve que l'un des membres de notre équipe, M. Matti Kummu, un étudiant en doctorat de l'équipe WUP-FIN, prépare actuellement une thèse sur l'hydrologie de la plaine d'Angkor. Je pense qu'il s'agit là d'un indice d'une possible coopération dans le cadre du CIC. La coopération s'étend également aux études menées par le Dr Dan Penny, de l'équipe de l'Université de Sydney, sur la sédimentation du lac Tonlé Sap à travers le temps.

Nous en arrivons maintenant aux changements des crues et des décrues. J'ai essayé de faire apparaître sur cette diapositive ce qui va probablement changer du fait des aménagements en amont. La tendance est que le début de la crue pourrait être retardé et un peu ralenti, son étendue plus limitée, du fait du stockage des eaux de crue ; ensuite, de nouveau, le niveau pourrait rester un peu plus haut pendant la saison sèche, les eaux étant libérées des réservoirs pendant cette saison. Sur le côté gauche, vous pouvez voir une partie de la forêt inondée, le lac par lui-même et les environs immédiats derrière les grands arbres de la forêt inondée.

Comment évaluer l'impact ? Un processus de gestion intégrée du flux du bassin est actuellement en cours d'examen au Secrétariat de la Commission du Mékong (MRC). L'objectif est de conduire à des améliorations et de fournir des informations aux Etats membres de la MRC (RDP du Laos, Thaïlande, Cambodge et Vietnam), s'agissant des coûts et des bénéfices prévus dans le cadre de l'aménagement du territoire et des eaux du bassin. L'équipe multidisciplinaire s'est livrée à une estimation et à une évaluation initiales en synthétisant leurs connaissances actuelles et les données dont ils disposent présentement. On a eu recours à trois futurs plans du régime d'écoulement, suivant les différents niveaux d'aménagements. Je vais évoquer un peu le 'scénario fort', dont l'impact éventuel conduirait à une limite extrême.

L'irrigation et l'énergie hydroélectrique constituent les principaux secteurs pour les aménagements. Voici un tableau présentant le potentiel du bassin en termes de capacité de stockage d'énergie hydroélectrique (Banque de développement agricole, 2004) :

Pays	*Existante* en millions de m³	*Prévue à l'horizon 2025* En millions de m³
Chine	624	23 193
RDP du Laos	5 194	22 608
Vietnam	5 529	5 529
Thaïlande	888	3 589
Cambodge	N/D	N/D

Vous pouvez constater que la Chine et le Laos présentent à peu près le même potentiel de développement en termes de capacité de stockage. Peu d'aménagements ont été réalisés jusque-là, mais de nombreux plans sont en cours d'examen et des travaux de construction de très grands réservoirs sont en cours de réalisation dans la partie en amont située en Chine. Les autres pays ne disposent que d'un potentiel hydroélectrique nettement plus limité.

Si l'on s'intéresse aux conséquences des aménagements importants et aux tendances qui en résultent, l'hydroélectricité, comme je l'ai déjà mentionné, contribue à diminuer le niveau des eaux pendant la saison des pluies et à augmenter le niveau des eaux pendant la saison sèche. Les sédiments ont également tendance à être piégés dans les réservoirs. Le taux d'efficacité du piégeage peut atteindre 90 %. L'irrigation ne compense que faiblement la baisse du niveau des eaux pendant la saison sèche, la baisse dépendant de l'intensité de l'irrigation. Elle n'est pas en mesure de compenser, mais seulement d'atténuer, les conséquences des aménagements importants.

Discutons maintenant des indicateurs que nous avons considérés. L'inondation de la plaine va être moins importante du fait de ces facteurs. L'indicateur de productivité diminue donc. La durée de la période d'inondation diminue, car la crue est retardée. Il y a moins de sédiments dans le système, en raison du piégeage de ces sédiments en amont. Des problèmes de qualité de l'eau apparaissent, du fait de la dissolution de l'oxygène et de l'augmentation du niveau des eaux pendant la saison sèche. En fait, cela conduit à des inondations ; dans ce cas il faut parler d'une tendance possible à inonder la partie basse de la forêt inondée.

Un point intéressant apparaît lorsque vous regardez l'augmentation du niveau pendant la saison sèche. Nous avons ici sur la diapositive le lac permanent, en bleu, tel qu'il existe maintenant ; nous voulons voir ensuite les prévisions de changement, l'augmentation du niveau des eaux pendant la saison sèche. Disons que si le niveau bas des eaux augmentait de manière permanente de ne serait-ce que d'un demi-mètre, entre 500 et 1000 km² supplémentaires seraient inondés autour du lac. Cela inonderait de façon permanente cette large bande de forêt autour du lac. Si cela se produit, cette zone de forêt terrestre sera perdue au profit du lac. Elle ne peut pas survivre dans un système inondé en permanence. Il s'agit de l'une des implications graves des changements possibles.

Cela concerne également les zones protégées, les parties les plus basses près de la zone permanente du lac. La zone protégée pénètre aussi dans le bras du Tonlé Sap.

Voici une photographie de la sédimentation qui apparaît au cours d'une année de forte crue. La couleur rouge désigne les zones de sédimentation les plus fortes le long du Tonlé Sap et ensuite juste autour du lac. Si nous enlevons une partie conséquente du flux entrant de sédiments dans le système, nous obtiendrons un modèle de sédimentation assez différent. Les sédiments atteignent d'une manière ou d'une autre la zone du Tonlé Sap, mais pas vraiment la plaine inondée et le système de forêt inondée autour du lac.

J'en arrive aux conclusions. Les recherches en cours sur le Tonlé Sap menées par la MRCS/IBFM, parmi les institutions nationales, les universités locales et internationales et les ONG, permettent de mieux comprendre les fonctions et la productivité de cet écosystème, l'objectif étant de réaliser une analyse et des estimations chiffrées plus fines de la réponse du système aux aménagements faits localement et en amont afin de tirer profit des ressources hydrauliques, s'agissant en particulier de l'hydroélectricité et de l'irrigation. Nous allons surtout considérer la productivité primaire, qui est très dépendante du système de plaine inondée, et

nous continuerons ensuite avec des estimations sur la productivité de la pêche, ce qui est loin d'être une tâche aisée.

Les besoins sont bien réels en termes de recherche et d'évaluation continuelle de l'impact, en termes de collaboration et de coordination afin de sensibiliser les décideurs et les partenaires locaux et régionaux, ainsi qu'en termes d'échanges d'informations et de dialogue ouverts et objectifs sur l'impact des aménagements. Le processus de dialogue a débuté, initié conjointement par l'IUCN et la Banque internationale, des agences des Nations unies et des ONG. Je ne peux qu'encourager tout le monde à se joindre à ce dialogue. Merci. »

IV.5. Analyse des eaux souterraines du système du Baray : perspectives sur les utilisations archéologiques et modernes, par le Professeur Alan Kolata et M. Charles R. Ortloff, Chercheur associé, Université de Chicago

Professeur Alan Kolata :

[TR] « Le projet de l'Université de Chicago étudie présentement les trajectoires suivies par les progrès scolaires, les inégalités sociales et les changements environnementaux dans quatre provinces du Cambodge de même qu'en Thaïlande. L'objectif final poursuivi dans le cadre de ce projet consiste à développer des modèles économiques visant à définir des politiques sociales qui participeront aux efforts cambodgiens pour réduire la pauvreté dans ce pays. L'analyse des changements environnementaux, et en particulier l'utilisation rationnelle essentielle des ressources naturelles, constitue bien évidemment un des aspects cruciaux de ce projet. À cet égard, l'une des ressources les plus importantes, comme nous le savons tous bien, c'est l'eau, en particulier les régimes des eaux souterraines. Je vais demander à mon collègue, le Dr Charles R. Ortloff, de vous présenter brièvement le genre de modèles de simulation par ordinateur sur lesquels nous travaillons afin d'essayer de comprendre les régimes des eaux souterraines ici dans la région de Siem Reap / Angkor, mais également à une échelle plus régionale, ces ressources en eau étant liées à trois objectifs fondamentaux. Le premier concerne l'approvisionnement suffisant en eau pour le développement de l'agriculture dans la région de Siem Reap / Angkor, les autres touchent à la protection des monuments eux-mêmes – il est évident que les régimes des eaux souterraines jouent un rôle essentiel dans la protection des monuments – ainsi qu'à l'approvisionnement des villes en eau potable. J'invite donc mon collègue, le Dr Charles R. Ortloff, à présenter brièvement un résumé des modèles de simulation par ordinateur qu'il développe actuellement. »

M. Charles R. Ortloff :

[TR] « Vous avez ici une carte du système de barays. Bien sûr, vous connaissez déjà très bien le Baray occidental ainsi que les Barays est et nord. Il y a néanmoins une question intéressante qui se pose : Quel était le dessein des anciens Angkoriens lorsqu'ils ont conçu l'ensemble du système ? Qu'avaient-ils en tête ? Quels sont les secrets cachés de leur technologie qui peuvent être découverts par une analyse des fonctions du système ? Il y a maintenant des projets faisant intervenir le génie civil moderne, que vous connaissez sans doute, qui concernent la reconstitution de ces barays afin de recréer l'environnement hydrologique ancien de la ville et aussi afin d'interagir sur la situation actuelle à Siem Reap.

Si vous regardez l'excellent travail réalisé par les archéologues français à travers les années, nous trouvons des indications sur la façon dont le Baray oriental au moins possède des canaux qui alimentent en eau les autres structures hydrauliques. Un aspect fait cependant défaut à toutes les analyses : le flux de subsurface. Il nous faut donc nous demander : Comment trouver des réponses à certaines des questions relatives à la fonction de tous ces anciens barays ? Le recours à des méthodes modernes d'analyse par ordinateur peut nous permettre de trouver ces réponses.

Ici, nous avons développé un modèle régional d'une superficie de 1 500 km^2 et également d'une profondeur approximative de 30 m. Cela signifie que nous avons modélisé les sols et les alentours du site d'Angkor lui-même et la longueur réelle du modèle inclurait aussi Siem Reap. Le

modèle commencera par englober les régions éloignées du nord et descendra jusqu'au lac, pour produire ce que nous appelons un modèle régional. C'est parce que nous ne pouvons pas dissocier les différents éléments d'eau les uns des autres. Ils sont tous interdépendants. Si nous faisons quelque chose sur une réserve d'eau dans un baray, cela affectera le niveau de la nappe phréatique dans tout le système.

Nous avons ici quelques échancrures qui représentent en fait la profondeur originelle de certains des réservoirs du Baray oriental et du Baray occidental. Si nous allons sous la surface, nous avons ici des modèles hydrauliques qui représentent des écoulements à travers un sol semi-saturé et des écoulements à non saturation. Les choses sont donc un peu complexes en profondeur, le problème étant de savoir comment l'eau passe à travers un sol poreux qui aurait une certaine conductivité hydraulique.

Pour vous aider à bien saisir là où nous en sommes, voici de l'eau que nous mettons dans le Baray occidental. Cela représente la situation qui prévalait en l'an 1000 apr. J.-C. environ. Ou bien, si nous choisissions de reconstruire le baray, voilà ce que nous aurions aujourd'hui. Ce que nous vous montrons ici serait en fait de l'eau qui s'écoulerait en subsurface et qui alimenterait aussi les eaux souterraines. Cette ligne au-dessus ici représente la surface du sol et ici nous avons le transfert d'eau du système vers les eaux souterraines.

Vu d'en haut, nous constatons que, s'il nous est possible d'effectuer un calcul à la fin de la saison des pluies lorsque le baray est plein, nous pouvons alors commencer à calculer l'écoulement sortant à différentes étapes dans le temps. Vous êtes en train de voir ce qui arrivera après deux mois de saison sèche pour les écoulements en subsurface à une certaine profondeur. Nous pouvons voir ici ce qui arrivera après environ six mois. Cela serait la profondeur réelle.

Nous en sommes arrivés à un point où peut-être il nous est déjà possible de tirer certaines conclusions. Si nous regardions une carte AIRSAR de toute la zone, nous verrions des milliers de ces points d'eau. Si nous superposons ce que nous venons juste de montrer, s'agissant de certains calculs sur la nappe phréatique, nous pourrions voir que ces points d'eau sont sans doute liés à des structures urbaines qui s'apparenteraient à des bassins situés en face d'habitations locales. Vous voyez également que cela pourrait avoir un rapport avec l'agriculture locale, au sud et également au nord. Cela pourrait fournir une base substantielle pour la population tout au long de l'année, qui profiterait du coup d'un approvisionnement suffisant en eau pour sa consommation.

Pour résumer, nous pouvons voir ce qui pourrait se produire du fait du transfert d'eau émanant des barays et nous pouvons en conclure que la fonction des systèmes était d'entraîner un niveau plus élevé de la nappe phréatique tout au long de l'année. Cela aurait des conséquences pour les habitants d'Angkor ainsi que pour leur agriculture. Les calculs montrent que l'écoulement émanant du baray peut maintenir le niveau de la nappe phréatique. Il y a de deux à cinq mètres à partir de la surface du sol. Ce serait tout au long de l'année. Un autre point, et peut-être le plus important, est que, si l'on pouvait garder le niveau de la nappe phréatique sous Angkor relativement constant tout au long de l'année, il n'y aurait alors pas lieu de s'inquiéter de l'instabilité des structures susceptible de se produire du fait des variations de la nappe phréatique. Nous pourrions donc dire que nous retournons vers le passé pour découvrir ce que les Angkoriens savaient il y a mille ans de cela.

Vous pourriez maintenant demander : 'Si nous disposons d'un tel modèle, comment pourrions-nous l'utiliser pour résoudre les problèmes modernes d'approvisionnement en eau à Siem Reap ?' Une chose qui pourrait être faite serait de déterminer la quantité d'eau nécessaire dans le Baray occidental pour accroître la nappe phréatique sous Siem Reap, déterminer de quelle hauteur d'eau nous aurions besoin pour réaliser cela. Là encore, la hauteur d'eau serait liée à la pression hydrostatique qui pousserait l'eau à travers le sol hydrauliquement conducteur et aussi poreux. Il serait également possible de s'intéresser à l'affaissement de la nappe phréatique sous Siem Reap si nous continuons à pomper et donc de déterminer au bout de combien de temps cela affecterait le site d'Angkor lui-même en causant des problèmes sérieux liés à l'affaissement des structures.

D’autres problèmes qui ont été évoqués aujourd’hui lors d’une présentation pourraient être résolus en s’intéressant à la reconstruction du Baray nord ainsi qu’aux répercussions sur l’agriculture pouvant résulter d’une nappe phréatique accrue du fait de fuites à cet endroit. Encore une chose avant de conclure : nous pourrions également utiliser ce modèle pour regarder du côté de ce que l’on appelle ‘la zone de la ceinture verte’, l’idée étant de voir s’il est souhaitable de procéder à l’installation de bassins susceptibles de faire augmenter la nappe phréatique sous Siem Reap, bassins qui pourraient être alimentés par diverses stations de pompage connectées sur le Tonlé Sap.

En bref, nous disposons bien d’un modèle réel qu’il est possible d’utiliser pour passer en revue certains scénarios d’ingénierie, s’agissant de ce qui pourrait être fait pour augmenter la nappe phréatique en certains endroits. Je pense que cela serait extrêmement utile pour faire le tri entre les bonnes et les mauvaises solutions avancées pour restaurer le niveau des nappes phréatique de la zone de Siem Reap. Merci beaucoup. »

Remarque de M. Azédine Beschaouch : « Permettez-moi, puisque nous parlons du Baray occidental, et pour ne pas revenir sur cette question tout à l’heure, il y avait un moment donné où nous nous sommes rendus sur place parce qu’il y avait un péril qui menaçait. Il a fallu demander l’intervention au sein du Gouvernement de S. Exc. le Vice-Premier Ministre, qui l’a fait. Nous avons tenu de longues séances avec le Ministère des Ressources en eau. Quand nous nous sommes rendus sur place cette fois-ci – je rappelle que notre Coprésident pour le Japon était avec nous et que Mme la Sous-Directrice Générale pour la Culture à l’UNESCO était également présente –, nous nous sommes rendus compte qu’il y a maintenant un accord entre l’Autorité Nationale APSARA et le Ministère.

Notre recommandation, si vous le permettez, serait donc que la mise en œuvre se poursuive en conformité avec cet accord, qu’un suivi soit assuré – nous vous rendrons compte de cela – et qu’on y ajoute deux points, du fait des problèmes avec la population. Le premier point consisterait à dire que nous faisons confiance à S. Exc. le Gouverneur de Siem Reap pour la sauvegarde de l’intégrité des berges du Baray occidental et pour la lutte contre les tentatives d’urbanisation sauvage. Le second point serait de résoudre de la manière le plus humaine possible les problèmes qui vont se poser avec la population. Voici la recommandation que, si vous en êtes d’accord, nous pourrions mettre dans les recommandations finales. Je vous remercie. »

IV.6 L’école de Chaillot et la création d’un centre de formation aux métiers du patrimoine au Cambodge, par M. Bruno Favel, Chef de la mission des affaires européennes et internationales de la Direction de l’architecture et du patrimoine du Ministère français de la Culture et de la Communication (France)

« Au mois de juin, je vous avais présenté quelque chose d’un peu plus long et je rappelais les liens qui nous unissaient aux autorités cambodgiennes depuis 1992. Pour gagner du temps, je ne reviendrai pas sur les liens d’amitié qui nous unissent aux Cambodgiens et à l’UNESCO.

Nous allons développer quelques idées sur le projet de centre de formation technique aux métiers de patrimoine qui répond à une demande très ancienne des autorités cambodgiennes. Cette demande fait suite à un constat, celui du déficit chronique d’architectes formés dans la spécialité du patrimoine. Effectivement, quand nous nous promenons dans les rues de certaines métropoles asiatiques ou même au Cambodge, on peut voir effectivement que la patrimonialisation ou la spécialité patrimoniale dans l’architecture reste encore à comprendre. Cela souligne l’importance pour nous d’aider nos amis cambodgiens de créer une structure souple et légère, sous forme de cours, qui a déjà tout à fait été éprouvée avec succès en Tunisie, au Maroc, mais aussi en Syrie ou encore en Roumanie et en Bulgarie, et de permettre donc aux architectes cambodgiens déjà diplômés, mais aussi aux architectes laotiens et vietnamiens, de pouvoir se former selon les méthodes d’un cours éprouvé, dit ‘Cours de Chaillot ou Ecole de Chaillot’. Je vous précise que l’Ecole de Chaillot est intégrée depuis peu dans la Cité de l’Architecte et du Patrimoine. Le cours spécialisé qui va nous réunir ensemble se fait dans le cadre d’un projet ministériel sous le développement et sous l’autorité de l’Ambassade de France au Cambodge qui allie les Ministères de la Culture ainsi que l’Ecole française d’Extrême-Orient dans la réflexion et le développement de ce projet.

Revenons au projet et parlons tout d'abord des **élèves.** Je vous ai dit qu'il s'agissait d'architectes urbanistes ou des restaurateurs déjà diplômés qui peuvent être originaires du Cambodge, du Laos ou du Vietnam. La première session devrait avoir lieu début septembre 2007 à Siem Reap et le cours de déroulera aussi à Phnom Penh.

En rapport avec les **contenus de la formation,** il s'agit d'une formation au patrimoine architectural, urbain et paysager qui fait une large place à la connaissance, à l'inventaire mais aussi à l'analyse technique. Cette formation spécialise les élèves dans la protection, l'entretien, la gestion, la restauration et la réutilisation des monuments, des sites anciens, mais aussi des sites urbains. Le patrimoine urbain ancien et le patrimoine récent sont donc sujets d'étude. Il s'agit aussi pour les élèves de pouvoir sensibiliser les partenaires locaux, les mairies, les ministères et les différentes ONG, à cette question du patrimoine.

S'agissant de **l'organisation des études,** les études sont organisées sur l'apprentissage de nouvelles méthodes – même si les architectes ont déjà été formés dans des universités parfois de très bonne qualité – avec des exposés théoriques, des conférences, des visites d'opérations, des travaux dirigés, des études de cas et des projets. Par ailleurs, chaque élève – et c'est là l'originalité du Cours de Chaillot – mènera un projet long sur un édifice ou un site choisi par lui-même.

En ce qui concerne le **programme, le calendrier et la localisation,** il y a dix sessions d'une semaine chacune réparties sur une année, dont cinq sessions sur l'architecture et les monuments et cinq sessions sur les ensembles urbains et les sites naturels. Les cours auront lieu, comme je l'ai dit tout à l'heure, à Siem Reap et à Phnom Penh.

Pour **l'équipe enseignante,** un enseignant 'pilote' pour chacun des deux champs : pour le champ 'Monuments et Architecture', Pierre-André Lablaude, Architecte en chef des Monuments de France, ici présent, et aussi pour les ensembles urbains et naturels, Alexandre Mélissinos, architecte renommé et reconnu dans sa spécialité. Des cours magistraux seront dispensés par des spécialistes reconnus en Europe et en Asie, de nationalité européenne mais aussi asiatique et des conférences sur des expériences menées de préférence en Asie du Sud-Est seront données par des spécialistes de l'École française d'Extrême-Orient.

Chaque candidat sera spécialisé dans son pays suivant des bases communes que nous sommes en train de déterminer avec un cahier très strict de choix des candidatures. Les élèves seront évalués sur la base de notes obtenues par des travaux personnels avec des exercices et aussi une note d'assiduité. Et enfin, un diplôme de fin d'étude devrait être – je parle au conditionnel – décerné sous réserve d'une habilitation en France et dans les pays concernés. C'est ce que nous sommes en train de voir avec nos partenaires français de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur.

Je voulais à travers ces quelques petites nouvelles vous dire que le cours se met progressivement en place et que nous sommes disposés à répondre à vos questions. Un document est aussi à votre disposition au Secrétariat. Il comporte un petit historique sur ce que fait l'Ecole de Chaillot. Je dois dire aussi que nous continuerons par ailleurs notre aide habituelle de conseil et d'expertise à travers les ONG que le Ministère de la Culture aide régulièrement, dont ICROMOS et bien d'autres. Je vous remercie pour votre attention. »

IV.7 Présentation sur la mise en œuvre du projet d'exploration du site du Palais Royal à Angkor Thom, par le Dr Karel Kranda, Coordinateur en chef du projet « Analyse et datation des matériaux de construction » (République tchèque)

Introduction par Michal Svoboda, Premier Secrétaire de l'Ambassade de la République tchèque :

[TR] « Je suis très heureux d'avoir la possibilité de dire quelques mots ici et d'introduire la présentation relative à la mise en œuvre du projet tchèque à Angkor soutenu et co-financé par le

Gouvernement de la République tchèque. C'est un honneur pour la République tchèque que de pouvoir participer aux efforts déployés par la communauté mondiale et par l'excellente équipe internationale afin de protéger et de préserver les monuments d'Angkor, qui constituent l'un des principaux sites du patrimoine culturel mondial. Nous pensons que la République tchèque, forte d'une tradition caractérisée par la compétence des personnes et par l'ingéniosité des solutions proposées, peut contribuer utilement au but poursuivi en commun, à savoir la préservation d'Angkor. Je vais maintenant laisser la place au Chef de projet, le Dr Kranda. Merci. »

Dr Karel KRANDA, Chef de projet :

[TR] « Nous sommes ravis de revenir présenter un bref rapport, un an après la dernière Session Plénière du CIC, sur l'état d'avancement actuel du projet national tchèque à Angkor. Depuis lors, le projet a reçu un nom de travail court, *Gopura*, ce qui signifie portail en khmer. Ce nom peut symboliquement désigner un portail menant à des possibilités encore inexplorées d'acquisition de nouvelles connaissances sur l'origine et l'âge des matériaux employés pour la construction des monuments d'Angkor. Ce genre d'informations détaillées ne peut être obtenu qu'en adoptant une approche interdisciplinaire qui combine plusieurs techniques d'analyse nucléaire. Ces techniques englobent l'analyse par activation neutronique, qui permet d'étudier de subtiles différences de concentration des éléments chimiques présents dans des matériaux de construction comme le grès. D'autres techniques d'analyse employées dans le projet font appel à la mesure de la concentration en C 14. Dans le cadre de notre coopération avec l'EFEO, ces techniques de datation au radiocarbone, qui ont été utilisées pour dater des structures en bois trouvées sous la chaussée du Phimeanakas, ont révélé que les travaux de construction sur le site ont précédé l'érection du temple de pierres d'environ quatre cents ans.

Phimeanakas est également un monument inhabituel, dans la mesure où la composition élémentaire du grès qui le compose diffère de façon significative des autres échantillons de grès déjà analysés, qui avaient été prélevés sur le site d'Angkor Thom. Cette découverte suppose donc que le grès extrait pour bâtir le Phimeanakas provient apparemment d'un endroit unique, mais encore inconnu.

Outre un approfondissement de notre connaissance élémentaire de la nature et de l'âge des matériaux de construction utilisés à Angkor, le projet vise également à fournir une base sur laquelle s'appuyer afin de concevoir de nouveaux moyens de conservation des pierres et d'évaluer l'efficacité des méthodes de conservation existantes. La partie analytique du projet va donc être étroitement liée à toute tentative de conservation des statues en pierre dans le futur ainsi qu'aux efforts faits par notre équipe pour transmettre ces connaissances à des stagiaires dans le cadre d'une série de formations sur la conservation et la restauration du reste déjà commencée. Au cours de ces formations, nous avons l'intention de vraiment insister sur l'acquisition et l'intégration de compétences artistiques et techniques. Cette approche intégrée caractérise ce que l'on appelle l'école tchèque de restauration. Enfin, si l'un d'entre vous ici présents souhaite obtenir davantage de détails sur les aspects techniques, prenez s'il vous plaît contact avec moi ou bien avec M. Kučera pendant la réunion. Je vous remercie de votre attention. »

IV.8 Rapport sur la conférence organisée par l'Université de Sydney « Angkor: Landscape, City and Temple », par le Professeur Roland Fletcher, Université de Sydney (Australie)

[TR] « C'est un vif plaisir pour moi que d'être ici pour vous présenter un bref rapport de la conférence qui s'est tenue à l'Université de Sydney en juillet. L'objectif de cette conférence était de créer une association de chercheurs regroupant un large éventail de spécialistes des études environnementales dans tout ce qu'elles englobent, y compris jusqu'aux détails subtils de l'analyse de l'art et de l'étude des inscriptions.

Le programme a été initié avec le soutien de l'UNESCO. Il a été rendu possible par l'APSARA, qui s'est engagée en permettant à un nombre significatif de ses cadres d'assister à la conférence, et également par le soutien de la Commission nationale du Cambodge pour l'UNESCO et de l'EFEO, qui travaille en collaboration étroite avec l'Université de Sydney. Ma tâche au-

jourd'hui consiste essentiellement à remercier certaines personnes et à mettre brièvement en relief la nature de cette conférence.

Le projet est issu de deux programmes mis en œuvre à l'Université de Sydney, le projet 'Grand Angkor' et le projet 'Living with Heritage', avec la collaboration de l'EFEO, de l'UNESCO et de l'APSARA. Le projet 'Grand Angkor' s'attache à analyser le système de gestion des eaux et à dresser une carte de l'étendue d'Angkor. Le projet 'Living with Heritage' s'intéresse au développement d'un système de gestion de l'information pour l'APSARA et l'UNESCO.

Suite à ces projets, une personne en particulier a pris l'initiative pour que cette conférence ait lieu et a prodigué des encouragements en ce sens. Arrivé à ce point de la présentation, je voudrais donc remercier en bonne et due forme Villy, qui a joué un rôle fondamental pour que cette conférence puisse avoir lieu et aussi pour qu'autant de nos collègues et chercheurs puissent venir y assister à l'Université de Sydney.

Une autre organisation qui a joué un rôle essentiel pour rendre possible la tenue de cette conférence, c'est bien évidemment l'Université de Sydney, qui nous a fourni un superbe emplacement dans la vieille cour carrée située au centre de l'Université, pour faire office de lieu de conférence.

Environ 140 personnes ont participé à cette conférence, au cours de laquelle 80 exposés, incluant trois discours thèmes, ont été présentés. Ang Choulean, John Miksic et Michael Vickery, les conférenciers principaux, ont couvert tout le spectre de la conférence, des monuments aux arts, en passant par la ville, l'économie et la vie quotidienne.

Cette conférence va maintenant servir à préparer un programme de publication. Nous pensons pour l'heure avoir deux volumes. Nous avons déjà les articles préparés par les personnes qui étaient présentes lors de la conférence et nous allons chercher à obtenir des articles supplémentaires émanant d'autres chercheurs qui n'ont pas pu assister à la conférence, l'objectif étant de construire une vue d'ensemble du travail qui a été effectué à Angkor au cours des dix ou quinze dernières années.

Le programme a couvert une vaste gamme de sujets. J'ai déjà mentionné les grands thèmes de la conférence. Nous avons également eu des ateliers sur le SIG (Système d'information géographique), sur la conservation des pierres et sur les céramiques, ainsi que des visites sur des chantiers pour la conservation des pierres. Ces visites nous ont également permis d'observer le patrimoine de Sydney, sachant que plusieurs organismes australiens importants de mise en valeur du patrimoine nous aident et soutiennent notre travail dans ce domaine. L'accent a été mis sur la conservation des pierres, tout simplement parce que l'Université de Sydney est faite d'un grès absolument magnifique. Il y a avait donc une convergence d'intérêt entre les spécialistes d'Angkor et les personnes qui vivent dans l'Université de Sydney.

Il s'agit d'une photographie de la session de clôture. Je souhaite ainsi remercier le doyen de notre université, qui se trouve à mon extrême gauche, Stephen Garton, qui a vraiment soutenu le projet. Je souhaite tout particulièrement remercier Mme Tan Theany, la Secrétaire Générale de la Commission nationale pour l'UNESCO et Khoun Khun-Neay, qui est venu en qualité de représentant de S. Exc. M. Bun Narith pour représenter l'APSARA lors de cette conférence.

Il y a un volet de la conférence qui m'a vraiment fait plaisir. Un sponsor de nos recherches à Singapour, le grand philanthrope connu sous le nom de Le Sang Tee, a en effet récemment créé un programme de conférence annuelle en art asiatique et en archéologie à l'Université de Sydney. J'ai donc été très heureux de pouvoir inviter dans ce cadre Christophe Pottier, mon proche collaborateur de l'EFEO, à prononcer le discours d'ouverture de ce programme au début de la conférence. Il a brossé une vue d'ensemble des représentations d'Angkor depuis le 19e siècle.

Nous avons également eu la possibilité d'organiser en marge de la conférence une réunion du comité de direction de l'APSARA pour le projet 'Living with Heritage' et voici Khoun Khun-Neay lors de la présentation qu'il a faite dans les locaux de *Godden Mackay Logan,* l'un de nos principaux partenaires du projet 'Living with Heritage'.

L'une des principales caractéristiques de cette conférence, hormis le plaisir d'avoir tant de personnes réunies là, et c'est quelque chose sur lequel j'aimerais insister auprès de vous tous, si vous prévoyez de venir en Australie au mois de juillet : Ne pensez pas qu'il fasse chaud ! Ne pensez pas pouvoir aller à la plage ! Mes collègues cambodgiens semblaient tous porter trois vestes et ils avaient des parapluies, même à l'intérieur du hall de conférence. Ils ont eu l'air de se plaire, mais le temps était extrêmement froid et pluvieux. C'était plus facile une fois à l'abri. C'est le grès du grand bâtiment central de l'Université.

Nous avions à nos côtés une formidable brochette de chercheurs. Ce fut un immense plaisir d'avoir toutes ces personnes ensemble. À ceux qui parmi vous étaient présents, je vous remercie à nouveau pour votre visite.

Ce sont certains de nos collègues de l'APSARA avec qui nous avons travaillé sur le terrain. C'est avec grand plaisir que nous vous avons tous accueillis.

Pour finir, je suis heureux de remercier les sponsors qui ont permis à ce projet de se concrétiser. La plupart de ces sponsors ont financé les frais de déplacement des Cambodgiens pour qu'ils puissent être en mesure d'assister à la conférence. En tout, 26 Cambodgiens étaient présents lors de cette conférence, dont quinze personnes de l'Autorité Nationale APSARA. Un nombre important de ces Cambodgiens ont présenté une allocution lors de la conférence. C'est à mon sens l'un des aspects les plus agréables de celle-ci.

J'ai été particulièrement satisfait d'un autre volet de la conférence, à la fin des discussions, alors que nous discutions l'idée de tenir une conférence sur une base régulière. J'aimerais inviter notre collègue Khoun Khun-Neay à évoquer ce sujet avec nous. »

S. Exc. M. Khoun Khun-Neay :

« J'ai eu l'honneur d'être désigné par S. Exc. M. le Vice-Premier Ministre Sok An comme représentant de S. Exc. Bun Narith comme chef de la délégation de l'Autorité APSARA comprenant 15 personnes qui s'est rendue à la conférence sur Angkor à Sydney, en Australie. J'aimerais vous faire part ici d'une recommandation très importante de cette conférence. En effet, vu qu'une conférence sur Angkor comme celle qui a été organisée à Sydney est une occasion très propice pour que des chercheurs et des étudiants du monde entier puissent venir se rencontrer, échanger leurs expériences et également pour contribuer à la formation des jeunes chercheurs et spécialistes, la conférence a recommandé fortement qu'une conférence sur Angkor puisse être organisée tous les deux ans à Siem Reap même. J'ai l'honneur de soumettre cette recommandation à la haute appréciation du CIC et je prie le Secrétariat d'examiner la possibilité d'étudier l'opportunité et la faisabilité de ce vœu le plus cher à la communauté scientifique sur Angkor. Je vous remercie. »

IV.9 Présentation d'un événement sportif organisé par le Comité National Olympique : la course de pirogues sur le Baray, par S. Exc. Mey Marady, Directeur Général Adjoint de l'Autorité Nationale APSARA

[TR] Son Excellence M. SOK An, Vice-Premier Ministre chargé de la Présidence du Conseil des Ministres, Président de l'Autorité Nationale APSARA et Co-Directeur du Comité d'organisateurs de l'exposition Angkor-Gyeonju 2006;
Excellences Messieurs les co-présidents, M. Yvon Roé D'Albert et M. Fumiaki Takahashi ;
Distingués Professeurs ;
Excellences, Mesdames et messieurs,

Le 7 janvier est, pour les Cambodgiens un jour inoubliable. Il est profondément gravé au fond de leur coeur car c'est le jour où, d'une certaine manière, ils renaquirent après la fin du génocide. Les Cambodgiens considèrent le 7 janvier comme le jour anniversaire de leur seconde vie. Ils n'oublieront jamais ceux qui ont sauvé leur vie et par la suite leur ont amené le bonheur, la paix et la prospérité.

Le Gouvernement Royal du Cambodge a baptisé le 7 janvier « jour de victoire sur le génocide ». C'est la raison pour laquelle tous les Cambodgiens célèbrent régulièrement cette journée historique depuis 1979.

En outre, une course traditionnelle de pirogue sera organisée dans le Baray occidental à l'occasion de l'exposition culturelle Angkor-Gyeonju 2006. Cette exposition illustrera la bonne coopération diplomatique qui existe entre le Royaume du Cambodge et la République de Corée et sera le reflet de la large coopération internationale mise en œuvre par le Cambodge sur le plan culturel. Merci.

V – NOUVEAUX PROJETS

V.1. Perspectives de coopération entre l'Autorité Nationale APSARA et l'ONG Aide au Développement Gembloux (ADG) en matière de développement agricole pour le marché touristique, par M. Thierry Thielemans, responsable de l'ADG (Belgique)

« Permettez-moi de vous présenter la proposition de projet intitulé **'Appui aux populations pauvres localisées dans la zone protégée des temples d'Angkor'.** L'initiative de cette proposition de projet émane de l'Autorité Nationale APSARA qui cherche actuellement à faire bénéficier les communautés localisées dans l'enceinte du parc historique d'Angkor des retombées économiques des activités touristiques.

Après avoir visité le Centre de production maraîchère de Kampong Speu, association de producteurs de légumes de haute qualité, mis en œuvre en 2001 avec le soutien technique de l'ONG belge **Aide au Développement Gembloux (ADG),** l'Autorité Nationale APSARA a commencé une collaboration avec l'ADG pour mener une étude de faisabilité de la transposition du concept au niveau de la région de Siem Reap. Pour cela, un comité d'accompagnement a été constitué, avec qui le staff de l'ADG a étroitement collaboré, afin d'arriver à une stratégie de travail qui fait l'objet du présent exposé.

Le contexte agricole de la province de Siem Reap, et tout particulièrement sa capacité à répondre à la demande sans cesse croissante des hôtels et restaurants de la ville en produits de qualité, justifie un tel projet. D'après une étude menée par l'Autorité Nationale APSARA, la demande en fruits et légumes de la province de Siem Reap était de l'ordre de 10 tonnes par semaine en 2003, ce qui, au vu du développement touristique de la région, ne fera qu'augmenter dans les années à venir. Les visites et enquêtes menées par l'ADG et l'Autorité Nationale APSARA au cours de ces derniers mois ont fait apparaître que les difficultés rencontrées par les agriculteurs de la zone protégée des temples sont principalement :

- le manque de connaissances sur cette niche commerciale à haute valeur ajoutée et les difficultés d'accès
- le manque de connaissances techniques en matière de production horticole à haute valeur ajoutée
- un accès trop limité à des intrants agricoles de qualité, tels les semences et les engrais organiques

Dans le cadre précis de ce projet, l'Autorité Nationale APSARA, avec l'appui technique de l'ADG, se propose de mettre en place en périphérie de la zone protégée des temples d'Angkor, une association d'agriculteurs produisant des légumes de qualité, à haute valeur ajoutée, afin de fournir le marché touristique de Siem Reap.

D'après la situation géographique des villages, des stratégies de travail différentes doivent être mises en place selon les disponibilités en terres et en eau des agriculteurs, sachant que les variations d'une saison à une autre sont très importantes. La contrainte majeure étant l'excès ou le manque d'eau, des zones distinctes ont été identifiées avec l'aide du Département des Eaux et Forêts de l'Autorité Nationale APSARA, et chacune de ces zones aura un mode de gestion répondant à ses capacités de production.

En plus de la production de légumes chez les agriculteurs associés au projet, l'Autorité Nationale APSARA mettrait à disposition du projet un terrain de huit hectares et un autre de deux hectares qui accueilleront les bâtiments de formation et de gestion du projet, les cultures les plus complexes à mener et une partie des activités de recherche et développement. Ces terrains permettront surtout, une fois aménagés de manière appropriée, d'accueillir les agriculteurs qui ne disposent plus de terres à cause des inondations, leur offrant ainsi la possibilité de produire tout au long de l'année.

Dans un souci de fidélisation de la clientèle, une diversification des productions sera prévue tout au long du projet. Pour cela, chaque année, des nouvelles cultures seront transférées au niveau des agriculteurs par le biais de formations techniques.

De même que le nombre de cultures évoluera avec le temps, le nombre d'agriculteurs associés au projet augmentera au fur et à mesure de son avancement via des formations annuelles de nouveaux fermiers. Les agriculteurs déjà actifs avec le Département de la Démographie et du Développement de l'Autorité Nationale APSARA seront les premiers utilisés ; par la suite, d'autres agriculteurs se joindront à l'association et augmenteront les capacités de production du groupe.

Afin de garantir aux agriculteurs un revenu minimum dès le début du cycle de culture, un système de contrat de production sera mis en place. Ce contrat assurera que l'association leur achètera une quantité définie à un prix plus avantageux que le marché local. Pour cela, les techniciens agricoles du projet accompagneront les agriculteurs, du semis à la récolte, par des visites quotidiennes dans les villages.

Un volet recherche et développement sera inclus à ce projet, en étroite collaboration avec le Département de la Démographie et du Développement de l'Autorité Nationale APSARA, déjà actif dans le secteur. Cela permettra d'identifier et d'adapter des techniques de production agricole respectueuses de l'environnement et d'en préparer le transfert aux agriculteurs.

La difficulté d'accès à des intrants agricoles de qualité pour la région de Siem Reap nous motive à inclure à ce projet une centrale d'achat. Un magasin où l'ensemble des agriculteurs de la région peut venir s'approvisionner en intrants de qualité de type semences, fertilisants et autres matériels de production, tout en recevant des conseils précis, aura un impact plus global sur l'ensemble de l'agriculture dans la province de Siem Reap.

Point faible des agriculteurs de la région de Siem Reap, leur isolement. On parle ici d'un isolement géographique, mais aussi d'un isolement économique. Le plus souvent, les agriculteurs, seuls dans leurs villages, n'ont pas accès à un marché aussi complexe que celui du tourisme de Siem Reap. En partant des agriculteurs déjà impliqués dans des activités agricoles avec le Département de la Démographie et du Développement de l'Autorité Nationale APSARA, nous proposons de constituer des groupements d'agriculteurs qui, par le biais d'un renforcement de leurs capacités organisationnelles, constitueraient de petites unités de production villageoises.

Depuis quelques mois, le Département de la Démographie et du Développement de l'Autorité Nationale APSARA a déjà commencé à encadrer des agriculteurs de Siem Reap dans la production horticole de haute qualité. Un groupe de 40 agriculteurs ont commencé à produire des variétés de salades de type européen dont les premières récoltes sont prévues dans les semaines à venir. Ce projet pilote représente une expérience préalable de grande importance dans le cas d'une future mise en œuvre d'un projet d'encadrement des agriculteurs locaux pour ce type de production. Ces fermiers constitueront une base solide pour la création de groupements agricoles capables de répondre à la demande sans cesse croissante du marché touristique de Siem Reap.

Avec l'augmentation de leurs revenus, suite à la production de légumes à haute valeur ajoutée, il nous parait important de mettre en place une structure d'encadrement des bénéficiaires pour une valorisation optimale de ces nouvelles ressources issues de ces activités. Les banques villageoises d'épargne et de crédit ont fait leurs preuves de par le monde et sont souvent le moteur d'un développement économique régional. Une aide à la création et à la gestion de telles banques devra être assurée par le staff du projet de façon à ce que les retombées financières de ces nouvelles activités agricoles puissent avoir un impact à long terme.

Actifs dans l'enceinte protégée des temples d'Angkor, il nous semble indispensable de concevoir ce projet agricole avec une vision environnementale. Rôle non négligeable de l'Autorité Nationale APSARA, la gestion de l'environnement architectural de la zone protégée a déjà abouti à des actions importantes du Département des Monuments et de l'Archéologie DMA-2. C'est avec leur collaboration que nous proposons de construire, au niveau du centre, un bâtiment respectant la tradition architecturale khmère, de même que d'y introduire des méthodes de construction dites 'bio-climatiques'. Ce bâtiment constituera une vitrine et un outil de promotion de grande valeur pour l'Autorité Nationale APSARA afin de lutter contre ce que l'on appelle de plus en plus souvent la 'pollution architecturale' de Siem Reap.

Le récent séminaire organisé par le Département du Développement Touristique d'Angkor de l'Autorité Nationale APSARA a fait ressortir un besoin important de diversification des possibilités de visites autour du site historique des temples d'Angkor. Un public de plus en plus sensible à la conservation de la biodiversité et à une agriculture respectueuse de l'environnement, du producteur et du consommateur, sera sans nul doute intéressé par la visite d'un centre de production agricole dans lequel pousseront les légumes qu'ils retrouveront dans leurs assiettes le jour suivant. Un aménagement adapté du centre, des panneaux didactiques clairs et illustrés et une approche marketing auprès des principaux intervenants du secteur touristique constitueront dès lors la composante écotourisme de ce projet.

L'objectif global du projet sera de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des communautés vivant dans la zone protégée des temples d'Angkor par la mise en place d'une association d'agriculteurs capable d'assurer un approvisionnement stable du marché touristique de la ville de Siem Reap.

À l'heure actuelle, les partenaires identifiés pour la mise en œuvre sont :

- l'**Autorité Nationale APSARA,** ayant pour mandat la gestion des sites historiques de la zone historique d'Angkor ;
- l'ONG belge **Aide au Développement Gembloux,** qui offre au Cambodge une expertise technique en production horticole depuis 2001 ;
- Le **Département de l'Agriculture de la province de Siem Reap** dans la mise à disposition de données relatives à l'agriculture dans la région ;
- Le **Centre de production agricole périurbaine** de Kampong Speu, référence nationale en production horticole de haute qualité ; et,
- Le **Comité de coordination de la production et de la commercialisation des produits agricoles** qui veillera à la concordance entre l'offre et la demande sur le marché de Siem Reap.

J'espère que votre intérêt et votre soutien nous permettront de concrétiser ces idées en un projet réel au bénéfice des communautés vivant dans l'enceinte des temples d'Angkor. »

V.2. Mise en œuvre du projet de développement communautaire Autorité Nationale APSARA / Nouvelle-Zélande, par Mme Barbara Anne Williams, Asia Team Leader, NZAid (Nouvelle-Zélande)

[TR] « Je suis heureuse aujourd'hui de pouvoir participer à cette conférence, ce qui me permet de réitérer l'engagement pris par NZAID en faveur du développement du Plan de gestion d'Angkor et du projet de développement communautaire associé. Des progrès réguliers importants ont été réalisés au niveau de la phase d'élaboration au cours de l'année passée, depuis que la Nouvelle-Zélande a fait part de son intention de soutenir le projet. Plus particulièrement, je crois savoir que le plan de gestion que nous avons achevé était prêt pour consultation début 2007. Cela va constituer une base solide pour une mise en œuvre séquentielle coordonnée du projet avec, au besoin, une assistance technique et un renforcement des capacités supplémentaires.

En rapport avec le développement communautaire, je note que le nombre de membres du comité directeur du projet a été augmenté de façon à intégrer deux représentants communautai-

res. Nous avons également impliqué récemment l'ONG *The Angkor Participatory Development Organization,* qui s'est associée officiellement à la mobilisation communautaire. Le mois dernier, nous avons été heureux d'accueillir en Nouvelle-Zélande M. Khoun Khun-Neay, Mme Kérya et le Dr Hang Peov à l'occasion d'un voyage d'étude dont l'objectif consistait à découvrir les divers organismes de gestion des parcs nationaux et des sites du patrimoine en Nouvelle-Zélande, organismes qui veillent au respect des droits des communautés indigènes locales et à leur intégration dans la gestion et dans le développement du parc.

Au cours des deux derniers jours, j'ai eu la chance de rencontrer des membres des communautés qui vivent dans la zone du parc. Cette expérience m'a convaincu davantage encore de l'importance, bien exprimée dans la Déclaration de Paris du CIC, de lier tourisme éthique durable et participation des communautés locales. Il s'agit là d'aspect primordial si nous voulons sérieusement que toutes les parties associées à cette entreprise ambitieuse puissent en tirer profit.

NZAID a vu dans le tourisme en faveur des pauvres une façon de renforcer les moyens de subsistance des communautés vivant dans le parc national de Rinjani en Indonésie ainsi que dans celui de Nam Ha en RPD du Laos. De bons résultats pour les communautés pauvres n'ont pu être observés que lorsqu'elles ont été impliquées dans la prise de décisions, lorsqu'elles ont développé un sentiment d'appropriation et lorsqu'on leur a donné davantage de possibilités leur permettant de bénéficier des retombées économiques.

La phase d'élaboration de ce projet a posé des bases solides. Nous attendons avec impatience la possibilité de travailler ensemble au cours de l'année 2007. »

V.3. Proposition de coopération entre l'Autorité Nationale APSARA et l'école nationale des sciences géographiques de l'Institut géographique national, par M. Nicholas Goubert (France)

« J'ai l'honneur ici de représenter l'Institut géographique national (IGN), et plus précisément l'École nationale des sciences géographiques (ENSG) de France. Nous sommes impliqués ici sur un projet qui s'appelle *Intégritas*, qui est en fait un projet pour le développement durable et qui est financé par l'Union européenne. C'est un projet dans le cadre des programmes *Asia Pro Eco* de l'Union européenne, qui a commencé en mars de cette année et qui doit durer 18 mois. Ce projet a pour partenaire local le Département de l'environnement de Siem Reap, l'IGN et d'autres partenaires anglais. Nous travaillons avec le Département de l'environnement, mais nous voulons aussi bien sûr intégrer tous les acteurs majeurs locaux qui ont à voir avec l'environnement, et plus particulièrement avec le traitement des déchets solides et la gestion des eaux.

Notre projet vise à établir un système d'information intégré pour la gestion des données environnementales, plus particulièrement le traitement des déchets, le traitement de l'eau et aussi, bien évidemment, tout ce qui touche au développement urbain et à l'aménagement du territoire. Nous essayons de faire un transfert complet de technologie, puisqu'il s'agit du but de ce programme, de l'Europe vers le Cambodge, en développant la capacité locale au sein d'un partenaire local, le Département de l'environnement, mais aussi chez tous les autres acteurs majeurs dans la région. Un autre objectif que nous poursuivons consiste à faire prendre conscience à la population locale, ainsi qu'aux acteurs locaux du tourisme, de l'importance de l'environnement et d'un développement durable pour un bon développement du tourisme, et donc de meilleures conditions de vie, à la fois pour les citoyens et les touristes. Enfin, dernier point, nous travaillons non seulement à l'établissement de ce système d'information intégré, mais aussi au développement d'applications pilotes, dont je vais vous parler un peu plus tard.

Cette diapositive permet d'expliquer ce qu'est un système intégré d'information. Nous allons en fait dans le même système intégrer à la fois des bases de données alphanumériques et des bases de données géographiques que nous allons lier afin de localiser les phénomènes.

Ce système d'information devra nous servir de support pour permettre de faire un transfert de capacité pour la gestion de ce système et son évolution dans le futur à nos partenaires locaux, et aussi aux autres partenaires que nous allons identifier au cours de ce projet et que nous avons déjà identifiés en partie. Ce système d'information nous servira aussi à suivre, piloter et gérer les applications pilotes que nous mettons en place. Nous avons déjà mis en place des unités de compostage. Nous faisons des tests de qualité de l'eau. Nous réfléchissons également à la possibilité éventuelle de faire des recommandations pour la mise en place d'un système de *grid-flag* pour les hôtels de Siem Reap et aussi à l'installation de *prepaid* dans les hôtels. Une dernière activité qui sera supportée par ce système d'information, c'est essayer d'améliorer la prise de conscience du respect de l'environnement chez les citoyens de Siem Reap et chez tous les acteurs locaux du tourisme, que ce soit au niveau des hôtels et des restaurants, au niveau des hôpitaux pour l'importance de la gestion de l'environnement sur la santé publique ou bien encore au niveau des communautés locales avec les marchés locaux, les écoles, etc.

C'est une diapositive qui montre que le système d'information est au centre du projet, et qu'il est là pour supporter les activités concrètes tout au long de la durée du projet grâce à un transfert de technologie que l'on espère complet vers l'équipe locale et vers les grands acteurs locaux, pour qu'il y ait une continuation des activités à la fin de ce projet.

Les différentes activités dans le cadre de ce projet nous ont permis de rentrer en contact avec différents partenaires locaux, et notamment l'Autorité Nationale APSARA. C'est au cours de discussions avec l'Autorité Nationale APSARA que nous avons commencé à parler d'une technologie que l'IGN maîtrise depuis quelques années, notamment au sein d'un mastère en photogrammétrie de l'École nationale des sciences géographiques avec des experts de calibre international. Nous aimerions développer une collaboration à long terme avec les partenaires locaux afin de pouvoir faire un transfert de technologie complet. Cette technologie a pour but d'améliorer les techniques de documentation du patrimoine culturel et historique à Siem Reap. Elle doit également permettre une meilleure gestion du patrimoine.

Je vais maintenant vous expliquer rapidement avec quelques diapositives à quoi correspondent ces techniques. Le but de ce potentiel de partenariat serait bien sûr de développer la capacité et les compétences locales en photogrammétrie terrestre qui permettent de gérer et d'étudier les bâtiments à fort patrimoine culturel ou historique. Tout cela se fera à travers un transfert de technologie complet, un support technique et de la formation. L'idée est d'accompagner dans sa création, puis dans le développement de son expertise, un pôle d'experts locaux. Cela se ferait sur site, mais l'idée est aussi de participer à la dissémination de l'information, que ce soit au travers de différentes utilisations des résultats de ces techniques ou bien d'expositions et d'utilisations pratiques.

Je vais maintenant vous montrer en quelques images quelles sont ces techniques. Il s'agit en fait de photogrammétrie terrestre. L'utilisation de trois techniques complémentaires que sont la topométrie, le scanner au laser et la photogrammétrie, permet d'obtenir des modélisations en 3D très précises des bâtiments. Nous recourons aussi aux photographies aériennes, ce qui nous permet, en drapant ces photos sur les modèles 3D, d'obtenir une modélisation en 3D des bâtiments. En voilà un exemple, celui de la Chartreuse, en France, sur lequel travaille l'ENSG en ce moment. On utilise des scènes individuelles. Grâce ensuite à des logiciels qui sont développés en interne à l'ENSG et à la topométrie de localisation exacte, il est possible de faire de la restitution en 3D de bâtiments anciens. Cela fonctionne également sur des bâtiments modernes. Voilà d'autres images de la Chartreuse.

Ce sont des images brutes, c'est-à-dire qu'il s'agit des résultats obtenus sans aucun traitement manuel. C'est un logiciel entièrement numérique et automatique qui permet, à partir des mesures terrain et de la complémentarité de ces techniques, d'obtenir ce genre d'images. Voici d'autres images, ici un cloître, là le puits du cloître. Cela permet aussi de faire des recherches souterraines. Voilà une chapelle, une vue de dessus, une autre de côté et finalement une vue totale en 3D. Voilà un théodolite à droite et un scanner au laser à gauche. Si on couple les deux, on obtient ce genre de résultat. Voici un dernier exemple d'images assez impressionnantes : une salle gothique. Voilà une vidéo obtenue de manière automatique grâce à des logiciels de visualisation en 3D.

Notre idée est de faire un transfert total de cette technologie à une équipe d'experts locaux au Cambodge, de les assister et de les amener à une maîtrise totale de cette technologie, qui leur permettrait une bonne documentation à la fois du site d'Angkor et de certains monuments très intéressants en ville, comme les pagodes.

Je vous remercie de votre attention. Si quelqu'un souhaite obtenir plus d'informations sur ces techniques, qu'il n'hésite pas à me contacter. »

V.4. Le renouvellement du projet de coopération entre l'Autorité Nationale APSARA et la Suisse pour 2007-2008, par M. Rolf Grossenbacher, Codirecteur du Banteay Srei Conservation Project

[TR] « Comme vous l'avez peut-être lu dans l'ordre du jour, je suis heureux de vous annoncer la reprise de la coopération entre l'Autorité Nationale APSARA et l'agence suisse pour le Développement et la Coopération, qui est un service du Ministère suisse des Affaires étrangères, pour l'aménagement du parvis en face du temple de Banteay Srei.

J'aimerais vous montrer quelques diapositives pour présenter les travaux.

C'est une route, qui a déjà été réalisée par l'Autorité Nationale APSARA.

C'est la zone archéologique. Le sondage archéologique qu'il nous faut faire présente deux niveaux de priorité.

C'est l'axe principal. Nous voulons mettre l'accent sur cet axe entre le temple de Banteay Srei et Phnom Dei.

Pour la mise en œuvre, nous allons partir de l'aire de parking et continuer ensuite avec les allées de promenade.

Toutes ces vues montrent des infrastructures. En haut, nous avons un musée et, plus loin, un restaurant, des magasins et des infrastructures touristiques.

À la fin, nous supprimerons l'accès existant ainsi que les magasins, qui conduisent jusqu'à l'entrée actuelle.

La préparation du projet est pour ainsi dire achevée. Quelques points de détail doivent encore être clarifiés, comme le cas des propriétaires de certains terrains qui n'ont pas encore été expropriés par l'Autorité Nationale APSARA. Nous espérons signer le contrat courant de la semaine prochaine et commencer le travail archéologique au cours de la saison sèche cette année. Merci. »

Discussion générale

Remarque de M. Azédine Beschaouch : « Selon la procédure, nous avons à donner un avis d'appui, si telle est votre décision, aux trois projets suivants : 1) la coopération entre Gembloux et l'APSARA, 2) la proposition de coopération avec l'École nationale des sciences géographiques et 3) le renouvellement du projet de coopération avec la Suisse.

Le projet de développement communautaire est un projet certes nouveau, mais sur lequel vous avez déjà donné votre appui au moment de la réunion technique. Nous avons précédé de six mois, parce que l'argent était là et que, à la demande de l'Autorité Nationale APSARA, il fallait gagner du temps. Nous n'avons qu'à prendre acte du fait que la mise en œuvre est faite.

Le renouvellement du projet de coopération avec la Suisse est très important. Nous avions tous eu peur – c'est bien le mot qu'il convient d'utiliser – que l'on abandonne complètement en cours de route cette affaire de Banteay Srei. Je vous propose, non seulement de prendre acte, mais aussi d'affirmer que le Comité se félicite du renouvellement du projet de coopération et invite les deux partenaires à le mettre en œuvre. Puisque l'argent est disponible, nous pouvons commencer le travail.

Il reste les deux points, le premier, Gembloux, et le troisième, l'Institut géographique national. »

Questions de S. Exc. M. Uk Someth : « J'ai trois questions à poser à M. Ortloff concernant les ressources en eau. Je suis certain qu'il est de train de préparer cette modélisation. J'aimerais savoir ce qu'ont donné ses premières recherches. Je souhaiterais également qu'il apporte des clarifications sur le potentiel du Baray occidental. Ce baray a-t-il une capacité suffisante pour répondre à deux choses à la fois : d'abord, la demande en eau potable due à la croissance urbaine et à l'augmentation de la fréquentation touristique ; ensuite, l'utilisation de cette eau pour l'agriculture périurbaine ? Si oui, quelle sorte de mesures faut-il prendre ? Et quelle est la durabilité d'une telle utilisation de ce baray ? »

Remarque de M. Azédine Beschaouch : « Monsieur le Président, la question posée par notre ami S. Exc. M. Uk Someth est tout à fait valable parce qu'elle touche à un aspect technique important. Mais je voudrais rappeler à notre collègue que nous ne sommes pas en commission technique. Je m'en excuse. Nous sommes en comité plénier. Je lui propose donc, s'il est d'accord, que, pour cette question pertinente posée par S. Exc. M. Uk Someth, ils se voient tout à l'heure ensemble pour discuter de la question. S'il y a une recommandation à faire, le Secrétariat est prêt à en prendre note immédiatement. Mais cela ne peut pas être fait dans un comité plénier. Je vous remercie de votre compréhension. Nous passons donc à autre chose. »

Réponse de M. Charles R. Ortloff : [TR] « Je serais très heureux de répondre à n'importe quelle question, quelle qu'en soit la technicité, mais je ne souhaite pas faire une autre présentation ici. En conséquence, s'il est possible de se réunir un peu plus tard dans la journée, je serais heureux de traiter de ces questions. Mais je pense que nous disposons des réponses à des questions cruciales qui appellent vraiment une réponse rapide. Je serais donc heureux de vous dire ce qui, à mon avis, devrait être fait pour remédier à certains des problèmes urgents à Siem Reap / Angkor avant qu'il ne soit trop tard. »

Commentaire d'un locuteur non identifié : [TR] « Il ne s'agit pas d'une autre question, mais plutôt d'une requête. Serait-il possible d'encourager le Secrétariat à faire circuler la liste des participants ainsi que leurs coordonnées, afin que les participants puissent donner suite individuellement ? Je pense que cela serait très utile, étant donné les présentations très intéressantes que nous avons entendues aujourd'hui. J'aimerais donc vraiment encourager le Secrétariat à faire cela. »

Réponse de M. Azédine Beshaouch : [TR] « Merci beaucoup. Nous allons distribuer, comme nous l'avons déjà fait dans le passé, la liste complète avec les coordonnées. Soyez assuré que cela sera fait en temps voulu. Merci. »

Question de M. Azédine Beschaouch : « Monsieur le Président, est-ce que nous considérons que le Comité ne voit pas d'objection à ce qu'il s'établisse entre l'Aide au Développement Gembloux et l'Autorité Nationale APSARA une coopération en matière de développement agricole ? Je voudrais rappeler l'importance de ce projet pour deux raisons : d'abord, cela se passe dans les 22 000 hectares de la zone 2. Cela nous concerne. Il n'est pas possible de conserver cette zone 2 s'il n'y a pas de travaux agricoles. S'il n'y a pas de participation de la population, la zone sera construite dans les dix années à venir. L'enjeu est donc énorme. Quelques-uns dans cette salle pourraient se demander ce que vient faire l'agriculture dans la sauvegarde des monuments. C'est essentiel ! S'il n'y a pas cela, nous allons perdre la partie dans les dix années à venir, avec les hôtels, le développement et la construction. Le Gouvernement Royal, par la voix de S. Exc. M. Sok An, donne priorité à ces travaux agricoles. Si vous le permettez, votre Secrétaire souhaite

donc appuyer cette perspective, puisque l'on ne demande rien d'autre que de constater que c'est important.

Pour le dernier point, tout le monde connaît l'Institut géographique national en France, son apport dans le domaine de la photogrammétrie et de la sauvegarde des monuments. Nous en avons vu quelques exemples. Les spécialistes parmi nous connaissent parfaitement ces techniques. Là, il y a une offre que j'ose appeler généreuse. Voilà que cette École des sciences géographiques dépendante de l'Institut géographique national propose un transfert de technologie. Elle ne demande pas d'argent. Il me semble que cela puisse contribuer à enrichir les possibilités de l'APSARA et que nous devrions donc nous féliciter qu'un organisme aussi sérieux que l'IGN puisse proposer d'enrichir l'apport de la France à la sauvegarde d'Angkor par l'entremise de cette école. Là aussi donc, s'il n'y a pas d'objection, Messieurs les Coprésidents, veuillez nous permettre de mettre dans le rapport que nous nous félicitons de ces propositions.

Comme cela, la discussion sur les nouveaux projets est close, après y avoir consacré un minimum de temps. Je vous remercie. »

VI – DIVERS

VI.1. Le Plan de circulation à Siem Reap, par M. Azédine Beschaouch, Secrétaire Permanent du CIC

« On a attiré notre attention la dernière fois sur les problèmes de circulation à Siem Reap. Nous le faisons en présence de S. Exc. M. le Gouverneur de Siem Reap qui, dès son arrivée, s'est attaché à cette question lancinante. Vous circulez tous à Siem Reap. La route nationale 6 est devenue une rue et il y a des accidents pratiquement tous les jours. Avant-hier, c'était même un accident très grave. On ne peut plus marcher – je parle par expérience – dans cette zone. Il est donc très important d'avoir un plan de circulation.

Or, il se trouve que l'AFD, l'Agence française de développement, a mis à la disposition de l'Autorité Nationale APSARA un crédit d'étude. L'APSARA se propose donc, en accord avec son Président, M. Sok An, de procéder à cette étude.

Si vous le voulez bien, nous pourrions donc mettre qu'il s'impose de préparer un plan de circulation. Le travail sera fait entre l'AFD et le Département de l'Urbanisme que dirige S. Exc. M. Uk Someth. »

VI.2. Protection de la zone d'extraction du grès de Thmar Dap pour la restauration des monuments, par M. Azédine Beschaouch, Secrétaire Permanent du CIC

« C'est l'Autorité Nationale APSARA qui est à l'origine de la demande de protection de la zone d'extraction du grès de Thmar Dap. Il s'agit en fait d'une demande insistante de toutes les équipes. Si nous n'y prêtons pas attention, le grès va devenir plus cher que l'argent, peut-être même que l'or, dans les deux ou trois années à venir. Nous en parlions lors de notre voyage retour de Koh Ker et notre Coprésident, S. Exc. M. l'Ambassadeur Takahashi s'en est lui-même rendu compte alors qu'il était présent sur les lieux. Si des mesures ne sont pas prises, nous n'aurons plus la possibilité d'avoir du grès pour nos travaux.

La proposition est donc la suivante : Nous recommandons au Gouvernement Royal du Cambodge, et en particulier au Vice-Premier Ministre et Président de l'Autorité Nationale APSARA, que très vite cette zone d'extraction du grès de Thmar Dap puisse être étatisée, dans les six mois ou l'année à venir, avant que le mètre carré ne vaille dix ou cinquante fois plus. De tels cas ont déjà été signalés ailleurs. Si vous en êtes d'accord, votre Secrétariat fera figurer cette recommandation dans le rapport final. Je pense que S. Exc. M. le Vice-Premier Ministre ne verra qu'avantage à faire en sorte que cette zone devienne très vite une zone nationale pour faciliter le travail, non seulement à Angkor, mais dans les zones environnantes. Je vous remercie. »

VII – RECOMMANDATIONS GENERALES DU CIC

VII.1. Présentation des recommandations par le Secrétariat Permanent

RECOMMANDATIONS GENERALES

Pour la soumission et l'examen des projets de développement, la procédure à suivre, conformément à la recommandation du CIC sera la suivante :

6. Tout projet sera soumis en double exemplaire et avec tous les documents techniques et financiers, nécessaires à sa compréhension.
7. Le dossier complet est à remettre à la Direction Générale de l'Autorité Nationale APSARA.
8. La Direction Générale adresse le dossier au Secrétariat Permanent du CIC, lequel le soumet à l'examen et à l'avis du groupe d'experts.
9. L'avis de ces experts est soumis à la Direction Générale de l'Autorité Nationale APSARA, avec information de la Coprésidence du Comité.
10. A la demande de l'Autorité Nationale APSARA, le CIC examine le dossier et exprime une recommandation au Président de l'Autorité Nationale.

CONSERVATION

Plan de gestion

Il est rappelé que la sauvegarde pérenne du Site d'Angkor, patrimoine mondial, nécessite un **outil** adéquat de **gestion**, tel que souhaité par le Comité du patrimoine mondial.

Tout en prenant acte des efforts déjà entrepris, dans cette perspective, par l'Autorité Nationale APSARA avec la contribution soutenue du Secrétariat, le CIC fait de nouveau appel aux **donateurs**. Leur soutien technique et/ou financier est indispensable à l'élaboration d'un PLAN GLOBAL DE GESTION d'Angkor. Un rapport sur ce Plan est demandé par le Comité du Patrimoine mondial pour le 1er février 2008, date limite de soumission.

Angkor Vat : Galerie du Barattage de la mer de lait

Comme suite à l'avis favorable du groupe d'experts a*d hoc*, le CIC recommande que le programme proposé par le *World Monuments Fund* soit testé sur les cinq travées côté sud. Un compte rendu complet sur les résultats de cette opération sera soumis lors de la prochaine Session Plénière (décembre 2007).

La décision finale sur l'ensemble du programme dépendra de l'analyse des résultats par les experts *ad hoc*, qui pourront prendre connaissance des résultats préliminaires, dès le prochain Comité Technique (juin 2007).

Temple du Bakheng :

Le Comité recommande :

3. de renforcer la coordination entre les équipes du *World Monuments Fund* et celles de l'Autorité Nationale APSARA et,
4. d'encourager les efforts de la Présidente de *World Monuments Fund* dans la recherche des fonds pour assurer la poursuite du projet de conservation et de mise en valeur de ce monument considérable.

Ta Prohm :

Sur la base de l'évaluation des experts *ad hoc*, le Comité exprime sa satisfaction quant à la qualité des recherches et des sondages scientifiques menés par l'*Archaeological Survey of India* (ASI), en particulier les études archéologiques et hydrauliques, et recommande de :

5. tester l'éventuelle possibilité de présenter les résultats des sondages archéologiques en mesurant les risques d'inondation dans ces sondages ;
6. soumettre, lors de la prochaine Session Technique du CIC, les résultats de ces études ;
7. soumettre à l'évaluation des experts *ad hoc* une proposition détaillée pour la conservation de la Salle de Danse, en prenant en considération une reconstitution en 3D du monument ;
8. faciliter l'accès des visiteurs et de veiller à assurer leur sécurité.

Le site de Koh Ker :

Le CIC se félicite des premières mesures prises par l'Autorité Nationale APSARA pour la prise en charge du site de Koh Ker (gardiennage, maintenance, préservation et esquisse d'aménagement).

Il recommande que le groupe d'experts *ad hoc* puisse de façon régulière accomplir des missions d'évaluation et de monitoring sur le site. De même, le CIC adresse un appel aux institutions et aux chercheurs qui disposent d'archives et de documents graphiques et photographiques sur Koh Ker, et les prie de bien vouloir en fournir des doubles à l'Autorité Nationale APSARA.

A la suite de la présentation détaillée faite par M. Bouchenaki, Directeur Général de l'ICCROM, et membre du groupe d'experts *ad hoc*, le Comité recommande que l'Autorité Nationale APSARA assure la gestion du site, en donnant priorité aux les points suivants :

- la maintenance quotidienne du site ;
- l'aménagement des accès et des routes en fonction du travail préalable de relevé systématique initié par l'Autorité Nationale APSARA, et qui doit se poursuivre ;
- la consolidation de certains monuments du site (Prasat Thom par exemple) et le lancement des travaux sur des éléments déplacés dans le passé au cours des conflits;
- procéder à des travaux d'urgence fondés sur une carte de risques à établir par l'Autorité Nationale APSARA. Cette carte de risques doit tenir compte de la nature 'vierge' du site de Koh Ker ;
- poursuivre les études archéologiques du site, mais tout en assurant le remblaiement des fouilles précédentes. L'approche recommandée est de traiter au cas par cas ;
- conserver les rares peintures murales identifiées sur le site avec l'assistance de l'équipe allemande (GACP) dirigée par le Professeur Hans Leisen ;
- sauvegarder les inscriptions conservées 'in situ', et procéder le plus tôt possible à leur estampage ;
- développer davantage la participation des communautés locales dans la protection et la mise en valeur du site.

Le Baray occidental :

En ce qui concerne les travaux en cours du côté du Baray occidental, monument majeur dans le site inscrit sur la Liste du patrimoine mondial et sur la base de la visite faite par le groupe d'experts *ad hoc* en compagnie du Directeur du Département des Monuments et de l'Archéologie, le CIC recommande que :

3. la mise en oeuvre du programme se poursuive en conformité avec le plan d'opérations élaboré sur la base de l'accord entre le Ministère des Ressources hydrauliques et l'Autorité Nationale APSARA,
4. un suivi régulier des travaux soit assuré par le Secrétariat.

Par ailleurs, le Comité fait confiance à S. Exc. M. le Gouverneur de Siem Reap pour la sauvegarde de l'intégrité des berges du Baray occidental et pour la lutte contre les tentatives d'urbanisation sauvage.

De même, le Comité attire l'attention sur l'importance de résoudre de la manière la plus humaine les problèmes qui peuvent se poser avec la population.

DÉVELOPPEMENT

Diversification de l'offre touristique :

En vue d'assurer la diversification tant souhaitée de l'offre touristique dans le parc d'Angkor et aux alentours (région de Siem Reap), il est vivement recommandé à l'Autorité Nationale APSARA de prendre en compte l'importance de la revitalisation du patrimoine immatériel dans les programmes touristiques, à savoir :

- les danses royales
- l'artisanat authentique
- ainsi que tout l'intérêt d'intégrer dans le cadre des circuits la route des pagodes ainsi que l'ensemble des routes thématiques

Projet d'illumination d'Angkor Vat :

Le CIC prend acte des conclusions du rapport élaboré par l'expert, M. Eric Gall, envoyé en mission par l'Etablissement Public de Versailles. Ce rapport a été remis par S.E. l'Ambassadeur de France, M. Yvon Roé D'Albert à S. Exc. M. le Vice-Premier Ministre, Président de l'Autorité Nationale APSARA, M. Sok An. Sur la base de ses conclusions et des remarques des experts, qui ont

assisté sur place au test présenté le 8 décembre 2006, le CIC recommande que se poursuive l'amélioration de la qualité du programme d'illumination proposé. Cette amélioration se fera grâce à l'expertise de l'Etablissement Public de Versailles et en partenariat entre cet établissement et l'Autorité Nationale APSARA.

L'objectif est d'obtenir, avec une installation technique non fixe et non pérenne, une illumination du meilleur niveau possible qui préserve le prestige et la sacralité du monument, l'authenticité de ses éléments archéologiques et l'intégrité de son apparence.

Une attention particulière sera accordée à la question du rythme des illuminations en liaison avec le programme des manifestations.

PROJETS EN CONTINUITE

3. Le CIC se félicite du renouvellement du projet de coopération entre l'Autorité Nationale APSARA et la Suisse, pour une nouvelle période 2007/2008 au temple de Banteay Srei.
4. Le CIC, sur la base de l'évaluation favorable du Professeur Michael Petzet, Président de l'ICOMOS, recommande la poursuite du programme du Pré Rup.

NOUVEAUX PROJETS

Le CIC recommande que s'établissent des relations de coopération ou de partenariat entre l'Autorité Nationale APSARA et l'ONG appelée Aide au Développement Gembloux (ADG).

Le CIC recommande que des relations de coopération ou de partenariat s'établissent entre l'Autorité Nationale APSARA et l'Ecole nationale des Sciences géographiques de l'Institut géographique national de France.

Par ailleurs, le Comité souhaite que l'ICOMOS, le cas échéant en coopération avec l'ICCROM, renforce sa contribution :

- aux programmes de formation à Angkor
- à la réflexion sur les principes de la conservation architecturale à Angkor
- à un atelier de documentation sur l'état des petites tours du Pré Rup, avant l'intervention de restauration,
- à la prospection archéologique avec géo-radar et magnétomètre, au cours d'un atelier pratique à organiser avec l'Autorité Nationale APSARA.

PROJET SPÉCIAL

En ce qui concerne la réalisation d'un musée global d'Angkor, le CIC adopte la proposition faite par Mme Françoise Rivière, Sous-Directrice Générale pour la Culture à l'UNESCO et recommande en conséquence que le Secrétariat :

4. mène avec l'Autorité Nationale APSARA une réflexion sur ce projet ;
5. prépare un dossier préliminaire sur le contenu de ce type de musée et sur les modalités de sa conception ;
6. soumette les premières conclusions, conjointement avec l'Autorité Nationale APSARA, au cours de la Session technique du CIC de juin 2007.

VII.2. Discussion et approbation des recommandations par le Comité

Les recommandations ont été adoptées.

VII.3. Dates du prochain Comité Technique du CIC

M. Azedine Beschaouch : « Comme toujours, ce sera à Siem Reap / Angkor. Nous vous proposons que ce soit au mois de juin. Il y aura trois conditions à cela. Tout d'abord, il devra y avoir harmonisation entre les dates du Comité Technique du CIC et celles du Comité mondial du patrimoine, car un certain nombre d'entre vous, et en premier lieu Mme la Représentante du Directeur Général de l'UNESCO, doivent assister aux deux réunions. Ensuite, il faudra voir avec S. Exc. M. le Vice-Premier Ministre qui pourrait lui aussi aller en Nouvelle-Zélande, puisqu'il y a le site de Preah Vihear qui va être discuté. En sa qualité de Président de la Commission Nationale, sa Secrétaire Générale nous a dit qu'il pensait aller assister au moins à la journée de discussion sur Preah Vihear. Enfin, il faudra voir avec nos deux Coprésidents qui, en tant qu'Ambassadeurs de deux pays importants dans cette enceinte, peuvent également avoir un calendrier chargé.

Nous disons donc le mois de juin et, comme toujours, votre Secrétariat vous communiquera la date définitive autour du mois d'avril ou un peu avant. »

VII.4. Nouvelles publications :

M. Azédine Beschaouch : « Très rapidement, j'aimerais maintenant présenter de **nouveaux ouvrages**. Nous avons reçu de nos collègues japonais un ouvrage sur le nouveau projet. Ce n'est plus JSA, mais JASA, *Japan and APSARA Authority*. Nous avons un rapport complet sur les conditions techniques de la réalisation de cette première phase. C'est comme d'habitude en japonais, en khmer et en anglais. Nous remercions le Professeur Nakagawa d'avoir continué à faire en sorte que nous ayons presque à la fin de chaque année le rapport complet. Permettez-moi de dire que nous avons, comme toujours, des relevés remarquables. Il nous a habitués à cette qualité.

J'aimerais vous présenter un deuxième ouvrage au nom de M. l'Ambassadeur de l'Inde, de ses collègues de l'Ambassade et de l'*Archeological Survey of India.* Là aussi, nous louons la rapidité avec laquelle ce travail a été effectué. Il vient de paraître. Il porte la date de parution 'décembre 2006'. Ils nous ont avoué qu'il est sorti le 2 ou 3 décembre et qu'ils en ont ramené une vingtaine d'exemplaires. Nous avons une étude remarquable de l'hydraulique. Y figurent également toutes les conditions géotechniques telles qu'ils nous les ont exposées. Nous n'avons qu'à nous féliciter de la rapidité et de la qualité avec lesquelles ce livre a été préparé. C'est un livre technique, mais c'est en même temps un beau livre. Je veux dire par là qu'on peut aussi admirer la qualité des reproductions. J'en profite pour émettre un vœu, Messieurs les Coprésidents. C'est toujours comme cela : On devient plus exigeant, on s'habitue aux belles choses. Maintenant que l'on a ce livre, nous allons vous demander chaque année ou bien tous les deux ans de nous donner une nouvelle version.

En dernier lieu, voici un ouvrage du Professeur Claude Jacques. Il me permettra de répéter la discussion que nous avons eue un jour avec le Professeur Bouchenaki. Il nous avait habitué à produire de nouveaux livres, et à l'époque c'était le sixième. Nous lui avons dit qu'il fallait en écrire dix au total. Je crois que celui-ci est le huitième. Il en a donc deux autres à faire. C'est sur l'Empire khmer, en anglais. Il l'a déjà publié en français, mais il l'a amélioré. Le travail du Professeur Claude Jacques n'est pas seulement de le traduire ; il consiste à améliorer sans cesse le texte original. Il tient compte des dernières découvertes. Il se rend souvent dans un pays voisin que je ne nommerai pas par convenance, où il trouve au 'souk' – pour reprendre un terme de mon pays – des gens qui vendent des inscriptions. Il les lit et en tient compte. Il les signale bien évidemment à l'UNESCO pour que l'on lutte contre le trafic illicite. Je vous informe que S. Exc. M. l'Ambassadeur du Japon lui a proposé que ce livre soit traduit en japonais. Vous voyez donc l'importance de ces ouvrages.

Il s'agissait donc des trois livres que je voulais vous présenter, en vous remerciant pour votre patience. »

VIII – SEANCE DE CLOTURE

VIII.1. Discours du Coprésident pour la France, S. Exc. M. Yvon Roé D'Albert, Ambassadeur de France

« Je ferai une allocution très brève, ne serait-ce que pour me faire pardonner de ne pas avoir suffisamment contrôlé la vélocité des débats ce matin, de sorte que nous avons pris un retard bien difficile à rattraper par la suite.

Je voudrais d'abord néanmoins exprimer toute ma satisfaction et, je pense, toute notre satisfaction, au vu du déroulement de cette séance de travail. La participation croît d'année en année, puisque nous avons en plus bien évidemment des fidèles que nous avons le plaisir de retrouver, beaucoup d'amis qui viennent nous rejoindre et qui deviennent à leur tour des fidèles. Je crois que cela a été l'une des caractéristiques, et peut-être l'une des raisons du succès du CIC, à

savoir avoir un grand nombre de participants qui reviennent régulièrement et qui font la jurisprudence du CIC. Cela facilite grandement, non seulement le déroulement des travaux, mais aussi les réalisations postérieures à ces réunions.

Revenons un petit peu aux questions que je me posais au début de cette session. Je considère – et je n'en suis pas surpris – que l'analyse qui a été faite par les différents participants des défis auxquels se trouve confrontée la région de Siem Reap / Angkor est grandement convergente. Après treize années de travail de la communauté internationale, après dix années de travail de l'Autorité Nationale APSARA, nous sommes à peu près d'accord sur les défis à relever, sur les difficultés, sur les opérations à entreprendre : la croissance des flux touristiques, la préservation de l'environnement (avec un fort accent sur tout ce qui concerne l'eau, la forêt, le tissu végétal), le développement économique des populations concernées, et notamment l'aspect agricole – et je remercie l'intervenant belge d'avoir mis l'accent sur ce point et d'avoir fait des propositions très concrètes – et enfin dernier défi, la promotion peut-être d'une meilleure implication des populations locales dans l'action de l'Autorité Nationale APSARA. Ce dernier problème, Monsieur le Vice-Premier Ministre et Président de l'Autorité Nationale APSARA, a déjà été évoqué à plusieurs reprises. C'est quelque chose qui est difficile, mais qui est absolument nécessaire pour la réussite de l'Autorité Nationale APSARA et celle de notre projet.

Il me plaît également de souligner la bonne adéquation des réponses de notre Comité aux défis qui ont été individualisés. D'abord, j'ai constaté – et nous l'avons vu en fin de matinée – que la contribution substantielle de l'Autorité Nationale APSARA nous permettait de bien faire le tour d'un certain nombre de questions. La création des nouvelles directions générales a incontestablement répondu à un besoin, et les analyses qui nous ont été délivrées par les Directeurs Généraux Adjoints et les Chefs de département de l'Autorité Nationale APSARA répondent tout à fait à ce que nous en attendions et ont bien mis en évidence les enjeux du développement durable. Je voudrais donc saluer, au nom de tous, la qualité des contributions que nous avons entendues ce matin.

Je voudrais également nous réjouir de l'inclusion dans la zone archéologique angkorienne des zones archéologiques voisines, ou assimilées : Beng Mealea, Koh Ker. Il y avait ici un vide scientifique, mais aussi un vide juridique, au niveau de la sécurité des sites et je suis très heureux de voir que le Comité a pris des initiatives dans ce domaine pour pouvoir inclure ces zones dans le tissu de protection angkorien. Je crois que c'est un pas très important et nous devons nous en féliciter.

Je voudrais également remercier une nouvelle fois le groupe des experts *ad hoc* qui a une nouvelle fois admirablement fait son travail et me réjouir encore une fois de l'arrivée de M. Mounir Bouchenaki dans ce groupe, avec une contribution importante sur Koh Ker, et qui rejoint un petit peu la remarque que je faisais précédemment. Je dois dire que les recommandations qui ont été faites, que ce soit sur le Phnom Bakheng, la Galerie du Barattage de la mer de lait ou la suggestion du Professeur Croci sur la carte de risques, tout ceci va évidemment bien dans le sens de nos préoccupations et je les en remercie d'avoir bien mis en évidence l'importance de ces points.

Je voudrais également souligner l'intervention du Professeur Lablaude sur l'illumination d'Angkor Vat, et je crois que nous avons ici une bonne solution à un problème technique difficile dont nous avons déjà parlé lors de notre précédent Comité Technique. Je me réjouis également de voir que nous allons pouvoir trouver une solution grâce un partenariat entre l'Autorité Nationale APSARA et Versailles. C'est peut-être une illustration de l'utilité de ce partenariat dont nous avons été les uns et les autres d'ardents avocats.

Par conséquent, je me permets peut-être de dire, non par souci de faire de l'autosatisfaction, mais parce que je le crois véritablement, cette 13e session du CIC a été particulièrement positive.

Il reste bien évidemment un certain nombre d'urgences et je crois qu'il ne faut pas perdre de vue que nous travaillons contre le temps, ou plus exactement que le temps travaille contre nous, et qu'il ne faut donc pas relâcher nos efforts. Il y bien sûr un certain nombre de sujets

thématiques sur lesquels il faut que nous poursuivions la réflexion. Je pense à ce qui concerne toute la logistique de l'eau et l'utilisation de l'hydrologie, que ce soit pour l'utilisation touristique ou pour la stabilité des bâtiments. À chaque Comité Technique ou Plénier, nous travaillons sur ce sujet, mais il va falloir que nous puissions approcher d'une évaluation globale. Il en va de même pour tout ce qui concerne la circulation, qu'elle soit routière ou touristique. Ce sont des points sur lesquels nous n'avons certainement pas clos les débats aujourd'hui, mais je crois que, comme à chaque fois, nous avons apporté notre petite pierre – je ne sais pas si c'est de la latérite ou quoi, mais nous avons apporté notre petite pierre – à l'édifice du CIC et je voulais remercier tous les participants d'être intervenus avec autant d'à-propos sur l'ensemble de ces sujets. Merci beaucoup. »

VIII.2. Discours du Coprésident pour le Japon, S. Exc. M. Fumiaki Takahashi, Ambassadeur du Japon

« De mon côté, je n'ai rien à ajouter parce que vous avez déjà tout dit. Les recommandations que nous venons d'adopter couvrent également presque tous les points importants relatifs aux monuments et, à l'heure actuelle, les diverses équipes internationales s'activent sur de nombreux chantiers.

Je voudrais donc seulement vous féliciter pour les recommandations qui ont été adoptées ainsi que pour l'élaboration d'un plan global de gestion d'Angkor, lequel est très important puisque applicable à tous les domaines de notre travail. Nous avons adopté pour la première fois, me semble-t-il, une recommandation sur Koh Ker et je crois que le plan global de gestion pourrait également être utilisé un jour pour Koh Ker. Et en ce qui concerne Koh Ker, je voudrais remercier tous les membres du groupe d'experts *ad hoc* qui ont largement participé aux débats et qui ont ainsi pu soulever des questions très importantes pour la sauvegarde de ce monument. Cela peut permettre de diversifier le choix proposé aux touristes internationaux en leur offrant la possibilité de se rendre sur d'autres sites très importants, contribuant du même coup à soulager et à réduire la pression touristique qui s'exerce sur le site d'Angkor. Je crois donc que c'est un bon démarrage pour la conservation du site de Koh Ker.

D'un autre côté, je crois qu'il faut apprécier tous les travaux importants qui ont été présentés, s'agissant de la Galerie du Barattage de la mer de lait, du Phnom Bakheng, du nouveau projet sur le Baray occidental et des points concernant le site très important du temple de Ta Prohm. Nous souhaitons vous féliciter pour le travail que vous venez de faire aujourd'hui. Et comme toujours, cela a été rendu possible par le travail de base préliminaire mené par le groupe d'experts. Et puis, grâce à la contribution de divers pays, nous pouvons mener de nouveaux projets et aussi en poursuivre d'autres, comme les projets de Banteay Srei et de Pré Rup. Nous avons eu de nouveaux projets dans d'autres domaines qui ont surtout trait à la formation des experts cambodgiens. C'est un point sur lequel la séance d'aujourd'hui a mis l'accent : la formation des experts cambodgiens et l'importance de la formation de ces experts cambodgiens. Il y a déjà eu plusieurs projets et plusieurs interventions qui ont traité de ce point-là.

En ce qui concerne la question du développement, je crois que c'est à peu près le même point qui a été soulevé, un point qui intéresse et qui inquiète aussi, à savoir la question des flux toujours plus importants de touristes. Dans le même temps, l'Autorité APSARA a également reconnu l'importance de la diversification pour les touristes. Un autre aspect du développement durable a aussi été traité, la question de l'eau, et ce, non pas seulement dans le cadre du développement durable, mais aussi dans le cadre de cette relation avec tout le système d'autrefois, c'est-à-dire le site d'Angkor et la civilisation angkorienne. Nous considérons comme très utiles les nombreuses recherches archéologiques menées sous ce rapport pour résoudre la question d'aujourd'hui. La question du Baray peut également apporter des idées nouvelles, s'agissant de la recherche de nouvelles ressources en eau à l'usage des résidents locaux.

Le troisième point qui a été soulevé par plusieurs intervenants, c'est l'importance de s'assurer le soutien de la population locale. Sur ce point-là, je voudrais vous féliciter, car beaucoup de projets ont été proposés et il y a également d'autres projets en cours. Grâce à cela, non

seulement la population locale se voit offrir des possibilités plus larges d'améliorer son niveau de vie, mais dans le même temps, la conservation des sites d'Angkor est rendue plus facile.

Pour l'ensemble de ces divers points, nous sommes très satisfaits d'avoir pu constater les progrès réalisés ainsi que le succès avec lequel les délibérations ont été menées. Merci beaucoup. »

VIII.3. Discours du Représentant du Gouvernement Royal du Cambodge, S. Exc. M. Sok An, Vice-Premier Ministre et Président de l'Autorité Nationale APSARA

« Messieurs les Coprésidents,
Madame la Sous-Directrice Générale de l'UNESCO,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,

Mes premiers mots seront de satisfaction.

Tout d'abord notre Comité a bien travaillé, puisque, malgré leur grand nombre, aucun des points, si importants, inscrits à l'ordre du jour de la 13e Session Plénière n'a été négligé. J'ai particulièrement apprécié l'attention que le groupe d'experts a prêtée au site de Koh Ker, désormais soustrait au péril du pillage et de l'abandon, grâce à l'intervention de l'Autorité Nationale APSARA. De même, nous avons été très sensibles à l'intérêt soutenu avec lequel le CIC suit les questions de développement touristique. À cet égard, je tiens à remercier vivement Mme Françoise Rivière de ses suggestions relatives à l'intégration des valeurs et témoignages du patrimoine immatériel, comme les danses et les pratiques authentiques, tant dans le domaine de l'artisanat que dans celui des arts et des métiers traditionnels.

Je voudrais également féliciter nos experts. Certes, conformément à la mission que le CIC leur a impartie, ils continuent à faire profiter les Départements des Monuments et de l'Archéologie de leurs conseils si précieux et ils ne cessent d'aider les équipes internationales à mettre leurs programmes en harmonie avec les principes universels de la conservation architecturale, c'est-à-dire les principes élaborés par l'UNESCO, l'ICCROM et l'ICOMOS. Mais comme nous l'avons constaté tout au long de cette journée, les remarques du groupe d'experts se sont étendues au flux des touristes, aux conditions de sécurité des visiteurs, à l'animation du site, voire à la qualité de l'illumination des monuments. De tout cela, nous ne vous remercierons jamais assez. Car s'il est important d'assurer la sauvegarde du patrimoine, il n'en est pas moins essentiel de garantir la sécurité des personnes qui viennent admirer les éléments de ce patrimoine.

Je vais donc donner des instructions à la Direction Générale de l'Autorité Nationale APSARA pour qu'elle veille, avec tous les responsables de l'Autorité Nationale APSARA, à étudier l'ensemble du dossier concernant les conditions de la visite d'Angkor, en particulier les questions de sécurité.

J'aimerais, à ce propos, demander au Secrétariat d'aider l'Autorité Nationale APSARA dans cette tâche délicate et de me soumettre des propositions d'action et de réglementation. Je suis assuré que l'UNESCO et, le cas échéant, l'ICCROM nous feront profiter de leur expertise en la matière.

Messieurs les Coprésidents, Excellences, Mesdames, Messieurs,

On a parlé du Plan de gestion d'Angkor. Comme l'a souhaité le Comité du patrimoine mondial, ce plan ne peut être que global. Dans cette perspective, les exposés de ce matin ont mis en exergue l'importance des activités agricoles dans la zone 2. De nouveau, je tiens à lancer un appel à tous ceux – Etats, institutions, organismes privés de financement – qui s'intéressent à l'agriculture dans le cadre du développement durable : il y a là un large domaine ouvert à la coopération et au partenariat. Ne manquez donc pas de diffuser autour de vous cette information. Car l'avenir de la zone 2 et la destinée de la population à Angkor vont largement dépendre des programmes à mettre en oeuvre dans cette zone.

Messieurs les Coprésidents,

J'ai tenu à être bref, compte tenu de l'horaire. Mais je ne veux pas passer sous silence votre précieuse contribution au sérieux de nos débats et, plus généralement, au succès de nos actions. Soyez-en vivement remerciés.

Mes vifs remerciements s'adressent également à Madame Rivière, à Monsieur Bouchenaki et à Monsieur Petzet ainsi qu'aux experts.

Enfin, comme notre Secrétariat fait partie, depuis longtemps, de la famille angkorienne, et je dirais aussi de l'Autorité Nationale APSARA, je leur exprimerais, au-delà des remerciements, le vœu fervent de persévérer longtemps dans leur travail au service de la défense d'Angkor.

Puis il y a la proposition de tenir la conférence académique à Angkor tous les deux ans. Je pense que l'Autorité Nationale APSARA serait heureuse de l'organiser si notre CIC acceptait de sponsoriser cette conférence. Merci beaucoup. »

VIII.4. Allocution de la Sous-Directrice Générale de l'UNESCO pour la Culture, Mme Françoise Rivière

« Merci Monsieur le Coprésident du redoutable honneur que vous me faites de me donner le dernier mot, ce qui ne correspond peut-être pas à l'ordre protocolaire, après le Vice-Premier Ministre, mais voyons-y simplement une raison liée à mon sexe.

Je vous avais dit ce matin pourquoi j'étais venue. C'était à la fois pour me rendre compte moi-même de ce qui est reconnu internationalement et unanimement comme un modèle de plate-forme de coopération internationale qui permet à tous les partenaires d'une action de solidarité internationale de se rencontrer et de distribuer les tâches, et d'autre part, parce que j'avais le sentiment que ce CIC, de même que toute l'entreprise angkorienne, se trouvait à un tournant du passage de ce souci prioritaire de la conservation à celui du développement.

J'ai beaucoup appris au cours de cette journée intense de travail. J'ai pu vérifier d'abord l'engagement de tous au service de la cause d'Angkor. Je pense d'abord à l'engagement politique au premier niveau avec la présence de si nombreux ambassadeurs, à commencer par vous-mêmes et par tous ceux qui sont autour de cette table, qui sont parfois venus avec une délégation nombreuse, qui sont restés toute la journée et dont je sais aussi que certains sont relayés par les Ambassadeurs auprès de l'UNESCO à Paris. Je pense en particulier à l'Ambassadeur de Suisse dont je sais qu'il a beaucoup œuvré pour que cette décision de renouveler la coopération entre l'Autorité Nationale APSARA et la Suisse soit prise. Je connaissais cet engagement, mais le fait de le sentir m'a beaucoup intéressée. Il n'a d'égal que l'engagement des autorités nationales. Il y a de très nombreux partenaires nationaux qui sont autour de cette table, et il y a surtout – il faut le souligner – votre présence à vous, Monsieur le Vice-Premier Ministre, toute la journée, à nous écouter, à être auprès de nous. Ce midi même, mon prédécesseur, M. Bouchenaki, disait que le secret d'une campagne réussie, en termes de patrimoine comme en termes de développement, c'est lorsqu'il y a une autorité qui arrive à faire la synthèse de tous les intérêts, de tous les ministères, et je pense que votre présence et votre soutien constant est certainement à cet égard un des gages de succès les plus importants pour cette entreprise.

C'est aussi un tournant. Je ne vais pas revenir sur tout ce qui a été dit en matière de substance, sur la grande convergence de tous les objectifs et de toutes les préoccupations qui se sont exprimés au cours de cette journée et qui peut-être trouvent leur traduction dans cette recommandation que je crois unanime et très importante de la nécessité absolue de mettre au point, d'élaborer définitivement un Plan de gestion pour le site d'Angkor, qui permettrait de prendre en compte ces intérêts, non pas contradictoires, mais consubstantiels de conservation du site du patrimoine et de développement durable.

Je voudrais juste faire une remarque de procédure. Je sais qu'habituellement vos travaux se déroulent sur deux journées, qu'ils ont été compactés en une seule journée. Ce qui me frappe aujourd'hui, c'est le fait que le CIC remplisse plusieurs missions et que peut-être l'heure est venue de les distinguer plus nettement. Il y a forcément une mission d'échanges d'informations, qui est d'ordre plutôt académique. J'ai été tout à fait passionnée par les exposés que nous avons entendus cet après-midi, qui auraient certainement mérité beaucoup plus d'interactions avec tous les participants ici présents, et qui relèvent de la fonction d'échanges d'informations. Il y a également la fonction technique, et nous avons entendu ce matin les rapports détaillés de notre groupe d'experts *ad hoc*. Je crois que cette fonction est prise en compte par la scission entre un Comité Technique et un Comité Plénier et je pense qu'il faudra revenir pleinement à cette distinction. Il y aussi la fonction de politique – on dit en anglais de *policy making :* prendre des décisions, prendre des recommandations, qui est la fonction primordiale d'un comité international de coordination. Cela veut dire identifier les contraintes, identifier d'un commun accord les priorités, approuver les projets, distribuer les tâches et les responsabilités entre les différents partenaires, et c'est cela qui justifie la présence d'autant d'ambassadeurs et des autorités nationales au plus haut niveau.

Il s'agissait de réflexions que je voulais lâcher sur la table et que nous aurons l'occasion de reprendre tous ensemble. Un petit mot pour finir : Ce qui m'a frappée le plus, c'est la passion que tous partagent pour Angkor. On sait que cette passion est peut-être ce qui fait le secret, l'esprit d'Angkor. On sait qu'Angkor a toujours fait rêver par le passé. Je suis certaine qu'Angkor continuera de faire rêver dans l'avenir et cela, c'est certainement le secret de sa longévité. Merci à tous. »

LISTE DES PARTICIPANTS

No.	Nom	Organization	Contact
1	A.C. ROY	ASI	amaleshroy@yahoo.co.in
2	Alan KOLATA	Chicago University	
3	Aloke SEN (HE)	Indian Embassy	
4	Ampan KIJNGAM	The Royal Thai of Embassy	
5	AN Sopheap	APSARA Authority	
6	Anna PRUGNE	APSARA Authority	
7	Ayrine UK	Chicago University	ayrine.uk@khmerstudies.org
8	Azédine BESCHAOOCH	UNESCO Paris	
9	Blaise KILIAN	UNESCO Phnom Penh	b.kilian@unesco.org
10	Bonnie BURNHAM	World Monument Funds	
11	Bruno FAVEL	French Embassy	bruno.favel@culture.gouv.fr
12	BUN Narith (HE)	APSARA Authority	maovibol@hotmail.com
13	BUN Ratana	APSARA Authority	
14	Buon Lim Heng (HE)	Council of Ministers	
15	BUT Cary	Angkor Thom	
16	Catherine BALOUP	APSARA Authority	
17	CHAN Sophal	Siem Reap	
18	CHAN Yinsara		
19	CHAO Sen	Bakong	
20	Charles ORTLOFF	Chicago University	
21	CHAU SUN Kerya	APSARA Authority	apsara.ddta@online.com.kh
22	CHEA Bona	APSARA Authority	
23	CHEA Sorphorn (HE)	Council of Ministers	
24	CHEA Vandeth (HE)	Council of Ministers	
25	CHHIEU Nam	APSARA Authority	
26	CHHONG Vira	APSARA Authority	
27	CHHUON Samedi	APSARA Authority	
28	Chie ABE	Sophia Mission	
29	Christophe WINKELMANN	GACP	
30	CHRUN Sophal	Council of Ministers	
31	CHUCH Phoeurn (HE)	MCFA	
32	DENG Sambat	APSARA Authority	
33	DEP Sothon	APSARA Authority	
34	Dominique DORDAIN	AAA	dordain.d@online.com.kh
35	Dominique FRESLON	French Embassy	Dominique.FRESLON@diplomatie.gouv.fr
36	Dougald O'REILLY	Sydney University	dougald.oreilly@arts.usyd.edu.au
37	Eleonore RICHARDSON	Translator	eleonore_richardson@yahoo.fr
38	EM Srey Peou	APSARA Authority	
39	ENG Davuth	APSARA Authority	
40	ER Tal	APSARA Authority	
41	Erin L. GUTH	ACCB	
42	Francesco FALCIANI		
43	Francine ORGEVAL (d')	MAE français	
44	Franciscus VERELLEN	EFEO	
45	Françoise RIVI ERE	UNESCO Paris	
46	Frédérique HORN	APSARA Authority	
47	Giorgio CROCI		mail@giorgiocroci.com
48	Glenn BOORNAZIAN	World Monument Funds	gboornazian@icr-icc.com

49	HANG Peou	APSARA Authority	
50	Hans LEISEN	GACP	leisen@re.fh-koeln.de
51	HEANG Khengte	APSARA Authority	
52	HEM Yim Eng	MTPW	
53	HENG Sokha	APSARA Authority	
54	HIM Neary Rath	APSARA Authority	
55	HING Thoraxy (HE)	Council of Ministers	
56	Hiroshi SUGIYAMA	Nara Institute	sugiyama@nabunken.go-jp
57	Hiroyuki SUZUKI		suzuki@arch.t.u-tokyo.ac.jp
58	HOK Peng Sè	APSARA Authority	
59	HOR Ratha	APSARA Authority	
60	HOR Ritheanou	APSARA Authority	
61	HUN Phannthang	APSARA Authority	
62	Ichita SHIMODA	JASA	ichita731@hotmail.com
63	IN Sovann	APSARA Authority	
64	In-Kook KIM	R.Korea Embassy	
65	ITH Pov	APSARA Authority	
66	Izumi SEKI	MFA Japan	
67	Jacques GAUCHER	EFEO	jacques_gaucher@yahoo.com
68	Jean KUCERA	Czech Embassy	kucera@ujf.cas.cz
69	Jian HUAYING	CSA	
70	John NELMES	IMF	
71	John STUBBS	World Monument Funds	jstubbs@wmf.org
72	Juha SARKKULA	Mekong River Commission	
73	Kai-Olaf KRÜGER	ACCB	accb@stiftung-artenschutz.de
74	Karel KRANDA	Cezch project	
75	KEA Raksa	APSARA Authority	
76	KEO Khemara	MLM	
77	KHOY Kim Tour (HE)	Council of Ministers	
78	KHUON Khun Neay	APSARA Authority	kaqc2004@yahoo.com
79	KHUT Sok Meng	APSARA Authority	
80	KIM Chay	APSARA Authority	
81	KIM Sangvat	Council of Ministers	
82	KIM Sothin	EFEO	
83	KONG Kanty	I. Ge. S.	
84	LARS DUEERKOP	Embassy of Gemany	
85	Lesley PERLMAN	CKS	
86	LIM Bun Hok	UNESCO Phnom Penh	bh.lim@unesco.org
87	LIM Eng	APSARA Authority	
88	LIM Ourk	APSARA Authority	
89	Lionel COURTY	Translator	lionelcourty@hotmail.com
90	Lisa KIM FillPETTO	Australian Embassy	
91	Liu JIANG	CSA	en1366@hotmail.com
92	LONG Kosal	APSARA Authority	
93	LONG Ton	APSARA Authority	
94	LOUK Sok Leng	APSARA Authority	
95	LY Bora	APSARA Authority	
96	LY Vanna	APSARA Authority	
97	Lynn DE SiLVA	New Zealand Embassy	Lynn.DeSilva@mfat.govt.nz
98	M.M. KANADE	ASI	
99	Madam Aloke SEN	Indian Embassy	
100	Madam Michal Svoboda	Czech Embassy	
101	MAO Loâ	APSARA Authority	apsara.dma@online.com.kh
102	MAO Ngy Hong	RUFA	hongsuy99@rufa.edu.kh

103	MAO Vibol	APSARA Authority	
104	Méline Gravenhagen-Winkelmann	GACP	
105	MEY Marady (HE)	APSARA Authority	
106	MEY Ra	APSARA Authority	
107	Michael PETZET	ICOMOS	Michael.Petzet@icomos.bayern.de
108	Michal SVOBODA	Czech Embassy	
109	Michel VERROT	FSP	michelsien@camnet.com.kh
110	Moa Bunney		
111	Moa Rauth	COM	
112	Monh Sarith		
113	Mounir BOUCHENAKI	ICCROM	mbo@iccrom.org
114	NGAN Dany	Council of Ministers	
115	NGETH Chayly	APSARA Authority	
116	NGETH Sothy	APSARA Authority	
117	NHEAN Leng	MEF	
118	NHONG Daravuth	Ministry Environment	
119	Nicholas GOUBERT	IGN	
120	Nobuo ENDO	Sophia Mission	n-endo@hoffman.cc.sophia.ac.jp
121	Norio MARUYAMA	Embassy of Japan	norio.maruyama@mofa.go.jp
122	NUON Bophal	Siem Reap	
123	Nurrachman Oerip (HE)	Embassy of Indonesia	
124	OUCH Sophnay	APSARA Authority	
125	OUM Marady	APSARA Authority	
126	OUM Weachiravuth	Palais Royal	cabinet@norodomsihanouk.info
127	PAL Chandara (HE)	Council of Ministers	
128	PANG Thary	APSARA Authority	
129	Parimal KAR	India	hocembindia@online.com.kh
130	Pascal ROYERE	EFEO-Baphuon	pascal.royere@efeo.net
131	PAV Sokna	APSARA Authority	
132	PENN Chamrong	APSARA Authority	
133	Philippe PEYCAM	CKS	phpey@khmerstudies.org
134	Pierre CLEMENT	AAA	
135	Pierre-Andre LABLAUDE		lablaude@wanadoo.fr
136	Piper CAMPBELL	US Embassy	
137	PKV NAIR	ASI	
138	PONN Pyus	APSARA Authority	
139	POT Visoth,	APSARA Authority	
140	PRIM Virak	APSARA Authority	
141	PROM Sam Ean	APSARA Authority	
142	Rachid EL HAJAOUI	APSARA Authority	
143	Robert FRANCE	Harword University	
144	Roland FLETCHER	Sydney University	roland.fletcher@arts.usyd.edu.au
145	Rolf GROSSENBACHER	BSCP	bscp@online.com.kh
146	ROS Borath (HE)	APSARA Authority	apsara.dma@online.com.kh
147	ROS Chhoudeth	Sou Ching Co.	
148	Rughu MENOR	ASI	
149	SAM Sareth	APSARA Authority	
150	SAM Siyan		
151	SAM Sokounthea	APSARA Authority	
152	Samreth Sophea		
153	SAN Kosal	APSARA Authority	
154	SAR Sophyra	APSARA Authority	
155	Satoru MIWA	Sophia Mission	satoru@online.com.kh
156	SAY Sophearin	APSARA Authority	

157	SEANG Borath (HE)	Council of Ministers	
158	Sébastien APPERT	APSARA Authority	
159	SENG Dara	APSARA Authority	
160	Seng Moha	Council of Ministers	
161	Seng Someta		
162	SENG Sotheara	APSARA Authority	
163	Sergey LAPTEFF	Research Centre, Japan	lapteff@nichibun.ac.jp
164	SEUNG Kong (HE)	APSARA Authority	
165	Simon WARRACK	GACP	simon@warrack.it
166	SIN Pisey	APSARA Authority	
167	SITH Saroeun	APSARA Authority	
168	SO Chheng	CSA	
169	SO Peang	APSARA Authority	
170	Soeroso	Embassy of Indonesia	
171	SOK An (HE)	Council of Ministers	
172	SOM Sopharath	APSARA Authority	
173	SOU Phirin (HE)	Siem Reap Province	
174	SOY Sokhan (HE)	Council of Ministers	
175	SOY Sokheng	APSARA Authority	
176	SUOS Yara (HE)	Council of Ministers	
177	T. Laksmi PRIYA	ASI	
178	Takeshi Nakagawa	JASA	nakag@waseda.jp
179	TAN Boun Suy	APSARA Authority	
180	TAN Chay		
181	TAN Kanitha	APSARA Authority	
182	TAN Sambon (HE)	APSARA Authority	
183	TAN Theany	NatCom for UNESCO	
184	TEA Kanha Sothy	APSARA Authority	
185	Tea Sutha		
186	TEP Bunchhay	Siem Reap	
187	TEP Henn	APSARA Authority	
188	TEP Vattho	APSARA Authority	
189	Teruo JINNAI	UNESCO Phnom Penh	phnompenh@unesco.org
190	TES Sothy	APSARA Authority	
191	Theo KIDESS	Embassy of Gemany	V@phno.auswaertiges-amt.de
192	Thierry THIELEMANS	Embassy of Gemany	
193	THONG Khon (HE)	Council of Ministers	
194	THONG Thavrin (Col.)	APSARA Authority	
195	TITH Sopha	APSARA Authority	
196	TY Yao (HE)	Council of Ministers	
197	UK Someth (HE)	APSARA Authority	someth_uk@yahoo.com
198	UN Srong	APSARA Authority	
199	UNG Tong Eang	APSARA Authority	
200	Valter M. SANTORO	I. Ge. S.	iges@igessnc.com
201	VAR Chhouda	Sou Ching Co.	chhouvar@hotmail.com
202	VEN Sophorn	APSARA Authority	
203	Viraphand VACHARATHIT	The Royal Thai of Embassy	po.songchai@gmail.com
204	VORNG Sreymom	APSARA Authority	
205	Wang LEI	CSA	
206	YA Da	RUFA	
207	Yasuyuki FURUYAMA	Sophia Mission	
208	Yayoi KISHI	Embassy of Japan	kayoko.tanaka@mofa.go.jp
209	YIM Nolla (HE)	Council of Ministers	
210	Yin Soeun		

211	Yoko FUTAGAMI	Tokyo Institute	futa@tobunken.go.jp
212	YOU Chantha	APSARA Authority	
213	Yv Kheng (HE)	Council of Ministers	
214	Yvon ROE d'ALBERT (HE)	French Embassy	



AUTORITE NATIONALE APSARA
(ANA)

RAPPORT D'ACTIVITES

JANVIER À DECEMBRE 2006

L'Autorité Nationale APSARA (ANA) est dotée d'une législation importante comme nous l'avons énuméré dans le rapport d'activités de 2005. Si l'appareil juridique existe, son application sur le terrain rencontre des difficultés qu'il faut encore surmonter, pour que l'ANA puisse mettre en oeuvre sa politique de développement durable.

Si nous pouvons parler de réussite pour les opérations de sauvegarde et de maintenance des monuments, l'ANA doit maintenant faire face aux nouveaux enjeux majeurs pour réussir un développement harmonieux du site, prenant en compte la protection du patrimoine matériel comme immatériel, sans oublier l'environnement naturel et humain du site d'Angkor :

- le renforcement de la protection des zones 1 et 2 contre les constructions nouvelles et l'instauration d'une réglementation pour l'utilisation des sols,
- la mise en place de projets de participation communautaire en faveur de la population vivant dans le parc d'Angkor afin de leur permettre de tirer profit de la croissance économique dont bénéficie la région de Siem Reap/Angkor, grâce au développement constant du tourisme,
- l'instauration d'une politique de gestion des flux touristiques efficace pour améliorer la qualité des visites, dont les services qui doivent normalement exister dans un site du patrimoine mondial font encore défaut ; la construction et l'aménagement des parvis devant les monuments devient une priorité pour maintenir l'attraction des visiteurs pour le site d'Angkor.

La volonté du Gouvernement Royal pour mettre en place un développement maîtrisé du site d'Angkor, s'est manifestée par les mesures suivantes :

- la nomination d'un nouveau gouverneur dynamique, Son Excellence Monsieur SOU Phirin. La coopération de l'ANA avec les autorités provinciales s'est nettement améliorée et les actions de terrain sont effectuées d'un commun accord,
- l'Unité d'Intervention Mixte est devenue un véritable département avec l'arrivée de nouveaux responsables,
- un département de gestion monumentale et touristique a également été créé pour les sites extérieurs du parc d'Angkor : Koh Ker, Bêng Mealea, Chao Srei Vibol, Kbal Spean.

L'accord bilatéral passé avec la Nouvelle Zélande, outre le programme de participation communautaire, comprend la réorganisation institutionnelle de l'ANA accompagnée de la réalisation d'un plan de gestion du site d'Angkor, véritable outil de travail et de développement pour tous les départements techniques.

DEPARTEMENT DE L'ADMINISTRATION, DES FINANCES ET DES RELATIONS PUBLIQUES (DAFRP)

La mise en place des campagnes de sensibilisation et d'éducation à l'intention de la population vivant dans le parc d'Angkor a pu être menée avec succès. L'image négative de l'ANA s'est nettement estompée. Une confiance plus grande s'est installée, et la population n'hésite plus à consulter les services compétents pour obtenir les informations ou les conseils pour la réhabilitation de leurs habitations situées dans les zones protégées.

L'aménagement d'une zone de relogement à Run Ta Ek de 1 000 hectares bénéfice d'une collaboration inter-départementale de l'ANA afin de créer un éco-village modèle. Ce sera une agro-ville entourée de structures touristiques pour diversifier les offres de visite existantes grâce à la localisation à proximité du site historique des fours anciens de Tani.

Le développement de la Cité Culturelle et Touristique se poursuit :

- la construction du musée sur le bouddhisme financée par le groupe japonais AEON à l'initiative de l'université SOPHIA est presque terminée. L'inauguration devrait être organisée en nombre 2007,

- l'exposition culturelle Angkor/Geongjyu fermera ses portes début 2007,
- la planification du futur Centre d'Accueil d'Angkor regroupant toutes les structures touristiques nécessaires est en cours et une nouvelle billetterie a aussi également été programmée.

I.1. Les ressources humaines du DAFRP

Un directement de département a été nommé pour renforcer l'efficacité de ce service et permettre aux départementS techniques de l'ANA de mettre en oeuvre plus rapidement les projets. Le département dispose du personnel suivant :

N	Nature	Nbre personnes	Phnom Penh	Siem Reap
Service administratif et du Personnel				
1	Administration	19	8	11
2	Relations publiques	1	1	
3	Unité des routes	4		4
4	Recherche - Communication	4		4
5	Unité du GIS	4		4
6	Archives	2		2
7	Chauffeurs	10	3	7
8	Femmes de ménage	4	2	2
9	Gardiens	2	2	
Total 1		**50**	**16**	**34**
Service de comptabilité				
1	Comptables	14	9	5
Total 2		**14**	**9**	**5**
TOTAL 1 et 2		**64**	**25**	**39**

I.2. Unité de communication

- Renforcement des relations de coopération avec les autorités provinciales de Siem Reap et les établissements concernés afin d'améliorer l'efficacité de la protection des monuments d'Angkor.
- Campagnes d'éducation auprès de la population vivant dans la région d'Angkor, pour la faire participer à la protection du patrimoine culturel et l'aménagement de la région d'Angkor afin d'en faire un site culturel et naturel de qualité, et d'assurer un développement durable, notamment dans l'utilisation du sol des zones 1 et 2 : 124 campagnes (22 980 participants en provenance de 116 villages).
- Campagne d'éducation auprès du milieu scolaire (élèves et étudiants) et d'autres participants venus visiter la province de Siem Reap, au total environ 500 personnes.
- Publication des bulletins mensuels d'informations de l'ANA (3 numéros ont été distribués).

I.3. Unité de construction et de réparation des routes

a) Restauration :

i) 210 m de la route située au sud *du Bureau Catholique*,
ii) 900 m de la route derrière le stade,
iii) 1 100 m de la route derrière de l'Hôpital Jayavarman VII jusqu' à la route Commailles, soit au total 2 210 mètres,
iv) 4 571 m de la route partant devant le temple Angkor Vat jusqu'à l'aéroport international de Siem Reap,
v) 1 700 m de la route dans l'enceinte du temple Angkor Vat.

b) Construction :

i) 850 m de route de contournement du temple de Banteay Srei,
ii) 7 500 m de route menant au temple de Chao Srei Vibol,

iii) 750 m de route de contournement du temple Angkor Vat jusqu'à la route Commailles,
iv) de la route de déviation du pont historique de la commune de *Srè Kvav*, district d'Angkor Thom,
v) 30 m du pont en béton de Kraing Krauch.

I.4. Unité du Système de l'Information Géographique (GIS) :

- Identification des zones de protection pour les tertres historiques (Toul Boran) du temple Preah Kô, situé dans la commune de Svay Chèk, et réalisation des cartes en collaboration avec les Départements des Monuments et de l'Archéologie 1 et 2.
- Réalisation de cartes des zones protégées, dimension *Ao*, à la demande du Département des Monuments et de l'Archéologie 2.
- Préparation des données GIS de la province de Siem Reap communiquées par la JICA (données de 2005) pour éditer les noms de temples, de villages et des nouvelles routes qui se trouvent dans la région d'Angkor. La traduction en langue khmère a été effectuée.
- Participation au projet de recherches des routes historiques d'Angkor à Phimay en Thaïlande. Après avoir collectionné des données auprès des communautés villageoises vivant dans ces régions, l'équipe détachée par l'ANA a établi la carte des routes historiques et les ont saisi en base de données informatique.
- Un agent du groupe GIS a reçu une formation dispensée au Japon pour une durée de 6 mois.

I.5. Unité du Système de Gestion de l'Environnement :

- Participation à la 3ème phase du programme de protection de l'environnement, en collaboration avec le Département de la Démographie et du Développement : durant six semaines les élèves de la classe de 6ème des écoles primaires de Hun Sen-Srah Srang et de Kravan ont reçu une formation sur la protection de l'environnement et doivent la faire appliquer dans leurs villages respectifs.
- Trois jours de cours de protection de l'environnement dispensés au personnel de l'ANA en collaboration avec le DAFRP.
- Cours de protection de l'environnement basé sur la gestion des ordures aux vendeurs à la région de Rolous, avec la participation des villageois.

DEPARTEMENT DE LA SECURITE ET DE LA COOPERATION AVEC LES AUTORITES PROVINCIALES (DSCAP) :

Afin d'amélioration l'efficacité du travail d'intervention du DSCAP, l'ANA a réformé les anciennes structures par la dissolution de l'Unité d'Intervention Mixte pour la région de Siem Reap-Angkor, en le transformant en Département de la Sécurité et de la Coopération avec les Autorités Provinciales. La direction a été confiée à un Directeur-Général Adjoint, Son Excellence Monsieur Dom Hak, Directeur Général Adjoint et comme Directeur de Département, Monsieur Sith Saroeun.

Le DSCAP sera en charge de la surveillance des activités du site d'Angkor, surtout les constructions illégales et les coupes illicites dans les zones de protection 1 et 2. Il établit les documents à partir des informations importantes recueillies et organisera les interventions en coopération avec les autorités locales.

Il a été recensé *276* descentes et 215 interventions :

- District de Siem Reap
- District de Puork
- District de Banteay Srei
- District de Bakong
- District de Angkor Thom

LE DEPARTEMENT DES MONUMENTS ET DE L'ARCHEOLOGIE 1 (DMA1) OU LE DEPARTEMENT DE CONSERVATION ARCHITECTURALE ET ARCHEOLOGIQUE

III.1. Travaux de consolidation, d'entretien et de nettoyage des monuments

a) Les travaux sont effectués par l'Unité d'entretien des temples suivants :

1) Prasat Lolei
2) Prasat Bakong
3) Prasat Phnom Bakheng
4) Porte d'Angkor Thom
5) Muraille d'Angkor Thom
6) Porte de Daichhnaing
7) Prasat Ta Nei
8) Prasat Phnom Krom
9) Prasat Baksei Cham Krong
10) Prasat Angkor Vat
11) Prasat Palilay
12) Prasat Prei Monty
13) Prasat Preah Khan
14) Prasat Kravan
15) Prasat Bat Chum
16) Prasat Bei
17) Prasat Pré Rup
18) Prasat Phimeanakas
19) Prasat Ta Tourt
20) Terrasse du Roi lépreux
21) Boeung Daun Mea
22) Prasat Preah Pithou
23) Terrasse des 'éléphants
24) Prasat Ta Keo
25) Prasat Trapeang Phong
26) Prasat Srâ Ngè
27) Khleang Sud et Nord
28) Prasat Top (Est – Ouest)
29) 5 portes d'Angkor Thom
30) Prasat Chrung (Est-nord)
31) Prasat Sour Prat
32) Prasat Bayon
33) Prasat Thomanon
34) Prasat Banteay Kdei
35) Prasat Ta Prohm
36) Porte du Vieux Palais Royal
37) Muraille de Vieux Palais Royal
38) Prasat Chrung (Est, Ouest, Nord)
39) Prasat Chrung (Ouest, Sud)

b) Collaboration avec les autres groupes de techniciens du DMA 1 pour les tâches suivantes :

i) Travaux de fermeture des arrivées d'eau du Prasat Phnom Bakheng,
ii) Construction des escaliers au Prasat Pré Rup et Prasat Mébon oriental,
iii) Travaux de consolidation du Prasat Mébon, du Prasat Pré Rup, de la muraille nord du Vieux Palais Royal, du Prasat Khlaing nord, du Rean Hal de Srah Srang et du Prasat Preah Khan,
iv) Poursuite des travaux du barrage pour stopper l'eau au Rean Hal de Srah Srang,
v) Montage de l'échafaudage à la Porte Daichhnaing.

III.2. Travaux d'aménagement des abords des monuments

L'Unité de gestion des abords sont en charge des missions suivantes :

a) Aménagement des abords et espaces autour des monuments pour la construction des structures d'accueil des visiteurs :

- Contrôle des constructions supplémentaires des sanitaires publics dans la région d'Angkor de février à novembre 2006, effectuées à 50 %, le reste concerne les travaux en bois pour les temples suivants : Banteay Samrè, Kbal Spean, Angkor Vat, Phnom Bok, Neak Pean,
- Contrôle des constructions des stations de relais de bicyclettes électriques dans le parc d'Angkor,
- Etude et modification du plan du parvis d'Angkor Vat : parkings, salle d'attente des navettes électriques, etc.

b) Coopération avec les investisseurs et groupes de travail opérant dans la région d'Angkor :

i) Fin des travaux d'aménagement des stations-relais de bicyclettes électriques composés d'une station centrale de 32m x 24m et 14 stations-relais 20m^2 à : 2 à Angkor Vat, 1 à Phnom Bakheng, 1 au Bayon, 2 à Preah Khan, 1 à Neak Pean, 1 à Ta Som, 1 à Mébon oriental, 1 à Pré Rup, 1 à Banteay Samrè, 1 à Srah Srang, 1 à Takeo, 1 à Ta Prohm.

ii) Choix des emplacements pour l'installation de 8 boutiques de distribution des chaussons plastiques pour protéger les pierres contre le piétinement, 3 de *8m x 6m* et *5* de *5m x 6m* : 2 à Angkor Vat, 1 à Bayon, 2 à Ta Prohm, 2 au Preah Khan, 1 à Banteay Srei.

iii) Choix des emplacements pour la construction de 2 escaliers en bois, une pour la montée, une pour la descente ainsi que pour l'installation d'une longue-vue au Phnom Bakheng.

iv) Choix des emplacements pour le stationnement des charrettes à cheval, 13 grandes de 12m x 15m et 14 petites de 20m² : 1 à Angkor Vat, 1 au Phnom Bakheng, 1 à Vat Tangtok, 1 à Thomanon, 1 à Takeo, 2 à Ta Prohm, 1 à Mébon oriental, 1 à Pré Rup, 1 à Ta Som, 1 à Krol Kô, 1 Prasat Prei, 1 à Banteay Samrè.

v) Choix des emplacements pour la location de vêtements traditionnels aux visiteurs, 9 de 4m x 6m : 2 à Angkor Vat, 1 au Phnom Bakheng, 1 à Tonlé Oum, 1 au Bayon, 1 à Ta Prohm, 1 à Neak Pean, 1 au Bakong, 1 au Preah Khan, 1 à Banteay Srei.

vi) Etude des emplacements pour l'organisation des événements nocturnes dans le site d'Angkor, 16 lieux ont été déterminés : 2 à Angkor Vat, 1 au Veak Daem Chanrei, 1 au Bayon, 1 à la Terrasse des éléphants et du Roi Lépreux, 1 à Thomanon, 1 au Kravan, 1 au Pré Rup, 1 au Mébon oriental, 1 à Banteay Samrè, 1 à Vat Athvear, 1 au Preah Khan, 1 au Baray Occidental, 1 à Bêng Mealea, 1 à Koh Ker.

vii) Etude des emplacements pour l'organisation des activités pour l'agence Angkor Emerald dans le site d'Angkor : Angkor Vat, les douves d'Angkor Vat, Kravan et Banteay Samrè.

viii) collaboration avec la société HCC pour la mise en oeuvre de leurs contrats de concession.

III.3. Travaux de maintenance des monuments

L'Unité de maintenance a effectué les travaux suivants :

a) Opérations de maintenance des temples dans le site d'Angkor :

i) *Travaux de consolidation* : Prasat Khleang Loeu nord, Prasat Phnom Bakheng, Prasat Banteay Samrè, Porte de Tonlé Oum, Prasat Ta Som, Prasat Krol Romeas à Phnom Kulen, Prasat Pré Rup (2ème porte d'entrée Est, 1ère porte d'entrée Nord, 1ère porte d'entrée Sud et le mur Nord-Ouest), Prasat Preah Khan (pendant deux mois).

ii) *Préparation des projets de consolidation* : les 6 endroits urgents du Prasat Preah Khan, et des murs de la porte d'entrée du temple Phimeanakas.

iii) *Poursuite de l'étude pour la maintenance et la restauration* : plate-forme ouest du Srah Srang et du temple Bat Chum.

iv) *Etude des risques dans les temples* : Prasat Ta Prohm, Prasat Preah Khan, Prasat Palilay, Prasat Phnom Bakheng et les monuments du site de Koh Ker.

v) *Etude de l'état des branches d'arbres pour d'éventuelles coupes* : Prasat Phnom Bakheng et Prasat Palilay.

vi) *Montage des échafaudages* pour consolider les 8 morceaux de grès de la porte Dai Chhnang sud.

vii) *Préparation du projet de restauration* du Naga de l'entrée du Prasat Béng Mealea.

b) Coopération avec les chantiers internationaux du site d'Angkor :

i) Participation aux travaux d'étude des plans du pont de déviation au Prasat Ta Prohm avec l'équipe de l'Inde et de l'escalier d'accès au Phnom Bakheng avec l'investisseur.

ii) Coopération avec l'équipe de GACP pour la préparation du projet de raccordement des pierres à la porte Dai Chhnang d'Angkor Thom.

iii) Contrôle des travaux du pont de Prasat Takeo et de Banteay Srei à la demande du Bureau provincial des travaux publics,

iv) Déplacement des anciens emplacements de stationnement des éléphants avec le représentant de la Compagnie d'exploitation des promenades touristiques à dos d'éléphants.

III.4. Activités des Conservateurs des monuments

L'Unité des Conservateurs des monuments ont effectué les travaux suivants :

a) Gestion, conservation et maintien de l'ordre dans les monuments :

i) Travaux de conservation et de maintenance :

- montage des échafaudages pour réparer la tour centrale au Prasat du Phnom Krom,
- protection des fondations anciennes de temples situées près de Vat Athvear,
- protection des fondations anciennes des temples situées dans la commune de Salakamroeuk (en dehors du site d'Angkor) en collaboration avec le Département provincial du Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de la Construction,
- travaux de réparation de la tour centrale du Prasat Preah Kô : le nord-est, l'est et le sud-est de la 3ème galerie,
- démontage et remplacement des protections en bois de la porte de Tonlé Oum, coupe des arbres écroulés sur la route d'accès et construction d'un escalier pour la réception des délégations,
- déplacement des copies de statues en ciment représentant les gardiens de la porte d'entrée de Banteay Srei pour les conserver dans le temple et remplacement par de nouvelles copies,
- travaux de préservation de l'eau au Prasat Neak Pean,
- travaux de coupe de 3 arbres « à risques », pose des panneaux d'interdiction et dragage de 1 985 m^3 de boue dans le bassin (Srah Srei) par les gardiens dans l'enceinte du Palais Royal,
- surveillance des points dangereux pour préparer les travaux de consolidation et construction d'un escalier au Prasat Phimeanakas,
- identification des endroits dangereux (la trompe de l'éléphant au sud-ouest de la Porte de la Victoire) du Vieux Palais Royal,
- travaux de prévention sécuritaire, surveillance des termitières et élimination des insectes vivant sous les fondations du Prasat Preah Kô à Roluos,

ii) Gestion des monuments :

- rappel aux vendeurs au nord du Prasat Bayon de nettoyer autour de leurs échoppes pour garder la propreté autour du monument,
- rappel de la réglementation aux chauffeurs des véhicules de ne pas se garer, ni manger dans les endroits interdits, remblayage du parvis et mesures de protection du monument pendant les événements touristiques, à la Terrasse des éléphants,
- construction d'un escalier en bois pour faciliter le passage des touristes à Angkor Vat,
- réparation des toits des panneaux d'information du Vieux Palais Royal,

iii) Travaux effectués aux temples Pré Rup et Mébon oriental :

- nettoyage constant des monuments, travaux de maintenance de l'entrée ouest du Mébon oriental et de consolidation du Pré Rup,
- pose des protections en bois sur les pierres et construction d'un escalier pour les deux monuments,
- poursuite des identifications des endroits dangereux,
- drainage de l'eau,
- identification des arbres qui risquent de s'écrouler sur les monuments,
- débroussaillage au pied des temples,
- contrôle permanent de la partie sud du Grand Circuit pour surveiller les activités illégales,

iv) *Opérations de prévention sécuritaire au site de Bêng Mealea :*

- nettoyage du temple Bêng Mealea (les quatre entrées, le bord de la douve Sud, taille des arbres dangereux pour les visiteurs, ramassage des bois abîmés des réparations des planchers de protection des pierres effectuées par la société concessionnaire Kham Sameth, nettoiement de la loge de gardiennage et ramassage des ordures),
- formation des nouveaux gardiens « mobiles » et contrôle permanent du Prasat Chhrey et du Prasat Kong Phluk (gestion des arbres),
- arrêt des activités illégales (arrêt des coupes des bois dans la zone des temples, de l'installation d'un abri non autorisé au sud de la douve, et protection de l'entrée sud contre les vaches).

b) Collaboration de l'Unité de maintenance avec les autres unités du DMA1 et les autorités provinciales :

i) Unité d'inventaire du patrimoine :
- réception d'une tête de Késor découverte dans l'enceinte sud de Prasat Banteay Prey,
- réparation de la sculpture de Vishnou allongé sur la Naga (Annon), détruite en mars 2003, par Monsieur Eric Stocker des « Artisans d'Angkor »,
- inventaire des têtes de statues de la Porte de Tonlé Oum et celles gardées à la Conservation d'Angkor pour les remonter sur la chaussée d'entrée.

ii) Unité d'environnement :
- formation des gardiens à la protection de l'environnement,
- les gardiens et la police du patrimoine ont stoppé les constructions illégales.

iii) Unité de gestion de la forêt :
- enlèvement d'un tronc d'arbre (Chambork) tombé sur la première porte d'entrée nord du Prasat Preah Khan,
- coupe de 3 arbres (Srâlav) tombés dans l'enceinte du temple.

iv) Unité d'entretien du parc d'Angkor :
- nettoyage du parc d'Angkor et des quatre accès d'entrée.

v) Unité de GIS (Geographical Information System) :
- dessin informatique de la zone de protection autour de Prasat Vat Chèdey afin d'informer les autorités territoriales.

vi) Coopération avec les autorités provinciales :
- participation à l'étude de l'accès au Phnom Krom avec les techniciens du Ministère des Travaux Publics et du Transport,
- coopération avec les autorités concernées pour transporter le grès de Trapeang Char au chantier de restauration de la chaussée-ouest d'Angkor Vat et du Chau Say Tevoda.

III.5. Travaux de l'Unité de nettoyage du Parc d'Angkor

a) Nettoyage et maintenance :

i) Balayage des ordures dans tous les temples du site d'Angkor et du site de Bêng Mealea.

ii) Arrachage de l'herbe dans tous les temples du site d'Angkor, des temples situés aux environs du site d'Angkor, du site de Roluos, du site de Bêng Mealea, du site de Banteay Srei, du site de Kbal Spean et du site de Chau Srei Vibol, du Pont de Ampil et du kilomètre 328.

iii) Débroussaillage à l'intérieur et l'extérieur de l'enceinte des temples du Parc d'Angkor, du site de Bêng Mealea et des 13 ponts situés le long de la route Nationale 6.

iv) Elagage des branches d'un arbre au Prasat Krol Romeas au Phnom Kulen.

v) Nettoyage du pont de Kompong Kdei, du Spean Thâl Tasèk, du Spean Svay, du Spean Khmoch Taham, du Spean Ochenchean et du Pont de Touch Tameas.

vi) Remblayage du parking au nord du Prasat Bayon.

b) Collaboration avec l'Unité d'Archéologie Préventive :

i) L'Unité de nettoyage a également participé aux travaux de fouille archéologique préventive au nord du Prasat Banteay Kdei en vue de la construction de la maison modèle khmère.
ii) Participation à l'établissement de la carte du four ancien de Bangkong.

III.6. Travaux de l'Unité d'Archéologie Préventive (UAP)

La mission principale de l'UAP est de faire les fouilles archéologiques préventives et de surveiller les constructions dans la région d'Angkor.

a) Travaux de fouille :

i) *Fouilles archéologiques préventives :*
- du Srah Sud dans l'enceinte d'Angkor Vat,
- du Pont de Roluos au terrain de golf dans le district de Puork,
- du Tuol Boran et du Trapeang Kbal Damrei pour le projet de construction de la route de déviation partant du parvis d'Angkor Vat jusquà la route Commaille,
- dans l'emplacement prévu pour l'aménagement d'un nouveau pôle touristique à Srah Srang où il sera construit une maison-modèle khmère. Les travaux ont été effectués en deux phases en 2006 : la fosse N° 1 située sur le monticule, d'une profondeur de 2,50m, révèle apparemment la strate alluviale d'une rivière ou d'un ruisseau car la présence du sable indique l'existence d'une source d'eau, datant de l'époque angkorienne ou pré-angkorienne. Aucun objet d'art n'a été découvert. La strate alluviale N° 1009 d'une fosse, ronde, d'un diamètre de 1,4m et d'une profondeur de 0,70m, en général, contient beaucoup de substances chimiques entassées, à savoir le reste des os humains, de la céramique et du charbon : c'est une ancienne nécropole. L'enterrement des morts a été disposé en deux parties distinctes : au fond de la fosse, l'enterrement est accompagné d'un petit pot trouvé en bon état (probablement en offrande), et dans la partie supérieure, il y a beaucoup de débris d'os humain mélangés avec les débris céramiques, dont la plupart provient du Phnom Kulen. Le mobilier en fer, les objets pour la beauté ? ou les divers outils sont mis ensemble. Un saccagement de cette zone a été effectué, utilisant les machines de démolition pour raser le monticule et récupérer la terre pour vendre.
- dans l'enceinte du Prasat Bêng Mealea pour étudier le sol,

ii) *Fouilles archéologiques pour la recherche :*
- Fouille archéologique par les équipes d'ANA/ASI pour étudier les fondations de la troisième muraille du Prasat Ta Prohm,
- Fouille archéologique par l'équipe d'ANA pour mettre en oeuvre la troisième phase de restauration du Prasat Bat Chum afin de découvrir les causes de l'effondrement du temple : étude des fondations du temple en pente de 270 centimètres, des piliers de construction et l'existence probable à 10 m du monument d'un bassin ou d'une douve avant l'érection du temple.
- Travaux de fouille pour l'établissement d'une carte générale des fours d'Anglong Thom et pour mesurer la hauteur du sol.

b) Collaboration avec les autres entités de l'ANA :

i) Coopération avec le Département des Eaux et de la Forêt pour extraire le sable du bassin de Srah Srang depuis novembre 2006. La première excavation peu profonde, de 0,50m sur 0,80m, n'a pas révélé de trace d'objets d'art, mais des morceaux d'assiettes, de tuiles et des sacs en plastique récents. L'augmentation constante du niveau d'eau a fait suspendre les travaux de fouille. Les endroits choisis pour les fouilles sont les tertres du bord nord et sud du bassin.
ii) Travaux d'inventaire : préparation du projet de réparation des têtes des Tevoda (dieu) et des Asora (démon) tirant sur le naga, de la porte d'entrée de Tonlé Oum,

en listant les têtes authentiques (15 têtes d'Asora et 10 têtes de Tevoda stockées à la Conservation d'Angkor.

III.7. Travaux de gestion de la forêt dans le parc d'Angkor

L'Unité de gestion de forêt est en charge de l'état des arbres du parc d'Angkor.
Ce groupe est chargé du travail de gestion de la forêt dans le parc d'Angkor par la coupe des arbres écroulés, poussés sur ou près les temples :

- i) Prasat Ta Tuot : coupe des arbres (Chheur Teal) poussés au pied du temple,
- ii) Terrasse des éléphants : coupe des arbres (Chheur Teal) cassés au milieu de la terrasse,
- iii) Prasat Sour Prat : taille des branches d'arbres (Chheur Teal) penchées sur les temples et décision de couper les arbres pour assurer la sécurité aux monuments,
- iv) Coupe de 13 Chambok Kamnob morts du parc d'Angkor.

III.8. Coopération internationale dans la région d'Angkor

Le DMA1 coopère avec les chantiers internationaux présents sur le site d'Angkor.

- i) Travaux de fouille et de recherche sur la céramique au four ancien de Sor Sei, avec l'Institut de Nara.
- ii) Projet de recherche des anciennes routes d'Angkor à Phimay en Thaïlande : découverte de l'existence des aires de repos pour les voyageurs, d'anciens ponts, de villages anciens, le Kok Prasat situés le long de cette route. Le four de céramique a été pillé pour la recherche des objets d'art, le groupe de chercheurs est en train d'enquêter auprès des villageois de Prasat Chek Kbo. Les relais, les anciennes routes et les Prasat Chan Phnao, Phlav Preah Kunlorng, Spean Khmeng et le Phlay Romkelsorb ont été découverts dans la province d'Oudor Meanchey.
- iii) Les opérations menées avec World Monuments Funds au Phnom Bakheng sont :
  - montage des échafaudages au nord-ouest de la partie nord, enlèvement des terres et de la pierraille au lieu d'effondrement du mur au nord-est de la partie ouest, est et sud-est, travaux de consolidation de la tour ouest de l'escalier sud, enlèvement de la pierraille et consolidation de la tour de l'est du côté de l'escalier sud. Renforcement par les sacs de sable au sud-est,
  - restauration et consolidation du mur en grès au sud-ouest au premier niveau et du temple en brique au sud-ouest de l'escalier sud ; enlèvement de la pierraille, consolidation du sud-ouest de l'escalier ouest.

III.9. Autres actions menées :

- i) Surveillance et évaluation des impacts des constructions sur le plan archéologique : construction des routes dans les villages situés dans la région d'Angkor, des bonzeries et des anciennes maisons ou nouvelles dans les zones protégées 1 et 2,
- ii) Collaboration avec les autorités provinciales concernées et les organismes internationaux.
- iii) Fouille préventive du lieu de stockage d'essence à l'aéroport international de Siem Reap.
- iv) Dragage de la douve d'Angkor Thom et du bassin au sud d'Angkor Vat.
- v) Projet pour le développement du Phnom Krom : construction des chemins d'accès au sommet de la colline pour admirer le lever et le coucher du soleil et diversifier les offres afin de gérer les flux touristiques du parc archéologique d'Angkor.

LE DEPARTEMENT DES MONUMENTS ET DE L'ARCHEOLOGIE 2 (DMA-2) OU LA DIRECTION DU PATRIMOINE MONUMENTAL ET URBANISTIQUE

La 2ème Conférence Intergouvernementale de Paris en novembre 2003 a rappelé à l'Autorité Nationale APSARA (ANA) que dorénavant sa seconde mission, à savoir **« le Développement**

durable », devra être activée et accomplie parallèlement à la première, c'est-à-dire **« la Conservation ».**

L'ANA s'est mise alors en branle pour réorganiser sa structure interne, par le biais du sous décret N° 15 ANK/BK du 11 juin 2004. Trois nouvelles directions ont vu le jour : la Direction des Monuments et de l'Archéologie 2, la Direction des Eaux et Forêts (DEF) et la Direction de Démographie et de Développement (DDD).

Le Département des Monuments et de l'Archéologie (DMA) est alors scindé en deux, créant par le fait même la Direction DMA-2 :

- la Direction DMA-1 connue sous le vocable de « Conservation Architecturale et Archéologique » et
- la Direction DMA-2 appelée la **« Direction du Patrimoine Monumental et Urbanistique ».**

La DMA-2, après deux années d'existence durant lesquelles elle concentrait ses actions sur la gestion des sols et de l'habitat dans le parc, doit faire face de plus en plus aux questions relatives aux communautés locales et au développement durable. Le changement des missions nécessite un remaniement au niveau de la direction et de l'intitulé du département dont les activités actuelles de terrain n'ont aucun lien avec les Monuments et l'Archéologie. Une nouvelle dénomination telle **« le Département de Gestion des sols et des communautés »** (DGC) est nettement plus adaptée**.** De part l'importance de son rôle dans la nouvelle orientation des missions générales de l'ANA, et pour appliquer la politique de réduction de la pauvreté du Gouvernement Royal, ce département doit occuper une position qui mette en valeur ses actions. L'importance de plus en plus accrue que donne l'ANA au développement social amène logiquement à placer cette entité directement sous la supervision du Directeur Général.

Les activités de la DMA-2 durant l'année 2006 sont les suivantes :

IV.1. Première partie : GESTION DES SOLS

a) Lignes directrices

La DMA-2 a établi les procédures d'obtention du permis de construction dans les zones 1 et 2, conformément au décret royal N° 001 NS de 1994, à la décision du Gouvernement Royal N° 70 SSR de 2004 et aux recommandations de M. Lucien Chabason, expert juriste de l'UNESCO. Les formulaires établies et mises en pratique depuis août 2004 ont été mises à jour en conséquence.

b. Projet bilatéral avec NZAID :

Le « Plan de Gestion du Parc d'Angkor et Développement communautaire » établi en coopération avec la Nouvelle-Zélande a démarré en septembre 2006. La DMA-2 a participé activement à l'établissement de ce Plan de gestion. Actuellement, une proposition préliminaire est établie en vue d'entamer le processus de consultation et de concertation des acteurs concernés.

c) Enregistrement des terrains

Un service de cadastre et d'enregistrement de terrains situés dans les zones de protection 1 et 2 est institué au sein de la DMA-2. Un spécialiste en la matière et deux techniciens sont recrutés. Les procédures et la formation sur place des techniciens sont en cours. On constate un manque flagrant de support technique : photographies aériennes et cartes GIS des lieux.

d) Nouvelle zone de développement et d'habitation

Dans le but de soulager la pression dans les zones protégées, le Gouvernement Royal a décidé d'acquérir un terrain de 1 000 hectares à l'Est de la zone 2, afin de créer une nou-

velle zone de développement et d'habitation permettant ainsi aux villageois vivant depuis longtemps dans le Parc d'Angkor d'y construire des maisons pour leurs enfants nouvellement mariés. La totalité du terrain prévu est acquise. Les travaux préliminaires tels l'étude pédologique, l'étude topographique, le creusement d'un canal autour du site ont été effectués. Un Comité spécial chargé de l'aménagement de cette nouvelle zone est constitué et a démarré ses travaux de planification. Ainsi, le Canada va offrir les services d'un consultant architecte-urbaniste qui effectuera sa mission dès janvier prochain pour assister le comité dans ses tâches.

e) Habitat dans le Parc

◆ *Émission des permis de construction*
La Direction reçoit les demandes de permis de construire, fait une vérification sur place, analyse les documents et fait des recommandations appropriées au Directeur Général qui délivre ou refuse les permis.
Nombre de permis traités en 2006 :
- Demandes reçues : 378
- Permis délivrés : 149
- Demandes rejetées : 184
- Dossiers à traiter : 45

◆ *Inspection après les travaux (Certificat de conformité)*
Cette activité est mise en application dès le début de l'année 2006.
◆ *Consultation en architecture*
Par ailleurs, la DMA-2 a établi une sorte d'atelier de consultation en architecture pour aider la population et le clergé dans la réparation, la rénovation et la construction des maisons et des édifices communaux et religieux. Ce service offert gratuitement à la population est mis en oeuvre depuis deux ans.
Quatre dépliants sur l'habitat ont été élaborés par la DMA-2 et largement diffusés dans les zones de protection 1 et 2.
Un guide sur la construction de maisons populaires est en cours de préparation.
◆ *Centre d'interprétation sur l'habitat khmer*
La construction d'une maison modèle de style traditionnel khmer sur le site d'Angkor est en cours. Elle servira de Centre d'interprétation sur l'habitat khmer. Le terrain est acquis. Le plan et les documents relatifs à la construction sont prêts. La pénurie du bois d'oeuvre a retardé le démarrage du chantier, cependant, les travaux de terrassement sont faits.

f) Signalisation du site

La DMA-2 apporte sa collaboration à la Direction du Développement touristique d'Angkor dans la détermination de la nature et de l'emplacement des panneaux de signalisation touristique dans le parc ainsi que leur design.

IV.2. Deuxième partie : RELATIONS AVEC LES COMMUNAUTÉS

a) Sensibilisation du public

◆ *Sensibilisation du public*
Le programme de sensibilisation du public et des autorités concernés sur l'importance de la préservation du patrimoine, des lois et règlements qui s'y rattachent, commencé en janvier 2005, a pour objectif d'obtenir leur collaboration dans ce devoir civique. Plusieurs mesures ponctuelles ont donc été réalisées.
◆ *Les projets*
Le centre *« d'Interprétation du Phnom Bakhèng »* de World Monuments Fund, *« Living with Heritage »* de l'Université de Sydney et surtout de ***« Plan de Gestion du Parc d'Angkor et Développement communautaire »*** de la Nouvelle-Zélande, ont permis de mettre en place une meilleure façon d'obtenir une collaboration réelle et efficace des communautés locales. Cela a atteindre le principe de ***« Community-based Development »*** qui consiste à associer les communautés dans toutes les phases de la préparation du Plan jusqu'à la Gestion du parc même.

b) *Mesures ponctuelles*

- *Réglementation et communication*

i) La DMA-2 participe activement à la préparation des textes de sensibilisation destinés aux médias écrits et radiophoniques ainsi qu'à la préparation des émissions télévisées et du bulletin mensuel d'informations de l'ANA (3 numéros ont été publiés).
ii) Un recueil de texte régissant la gestion des zones de protection 1 et 2 de la Région Siem Reap / Angkor par l'ANA a été publié en Khmer, Français et Anglais.

- *Campagne d'information et de communication*

i) Le Directeur de la DMA-2 est chargé d'organiser des séances d'information au personnel de l'ANA et aux différentes institutions de police ainsi qu'en destination des étudiants et élèves, aux moines bouddhistes et enfin à la population.
ii) Actuellement, l'équipe chargée de la communication auprès du public de l'ANA, a mené des opérations de sensibilisation et d'information dans 112 villages des zones protégées 1 et 2. Parallèlement, une autre équipe a oeuvré dans les universités et écoles.

b. *Mesure permanente*

« Community-based Development » (Nouvelle Zélande)

Pour réaliser le projet ***« Plan de Gestion du Parc d'Angkor et Développement communautaires »*** de la Nouvelle-Zélande, un Comité directeur présidé par le Gouverneur de la province de Siem Reap et où siègent également un Vénérable moine bouddhiste et deux représentants des communautés locales (une femme et un homme, application paritaire) a été constitué. Mme Lynn de Silva, Responsable de NZaid pour la région, basée à l'Ambassade de la Nouvelle-Zélande en Thaïlande, était venue spécialement pour assister à la première réunion organisée dans le bureau du Gouverneur, le 28 septembre 2006.

L'équipe de la firme Thomas Fraser, mandatée pour réaliser le projet, a associé le personnel de l'ANA et celui d'une ONG locale cambodgienne (APDO) pour effectuer l'étude des besoins des communautés locales. Elle porte sur un échantillon de plusieurs villages. D'une part, des rencontres informelles et impromptues avec les villageois ont eu lieu dans 21 villages, sans que les autorités locales en soient préalablement informées. Les rencontres formelles en présence des autorités locales se sont déroulées dans 17 villages. Des rencontres à la fois formelles et informelles se sont passées dans 15 villages. Par la suite, il y a eu des rencontres dans 3 communes avec les chefs et les membres du conseil. Les données recueillies sont compilées et analysées. Dans la phase de réalisation des projets de développement communautaire, la participation des communautés locales a été programmée, et certaines activités spécifiques seront confiées aux ONG locales et internationales.

IV.3. Troisième partie : DIVERSES ACTIVITÉS

a) *Projet d' «interprétation du Phnom Bakhèng»*

La DMA-2 constitue le pivot de ce projet, en collaboration avec le World Monuments Fund (WMF). En mars 2006 a été organisé un atelier réunissant les représentants de l'ANA, les équipes de WMF et de l'Université de Sydney ainsi que cinq chefs de villages situés dans les environs du Phnom Bakhèng, deux chefs de communes, le chef du district, le vice gouverneur de la province, le directeur de l'école secondaire et les vénérables des trois monastères. Cet atelier servira de modèle pour les autres projets à venir, à savoir la consultation directe avec les représentants des communautés locales afin qu'ils puissent exprimer leurs souhaits et besoins concernant l'aménagement du site historique.

b) *Projet «Living with Heritage»*

La DMA-2 s'est vu confiée le rôle primordial dans l'accomplissement de ce projet, en collaboration avec l'Université de Sydney. Démarré vers novembre 2005, le projet durera cinq

ans. Le but est de procéder à la consultation des villageois sur les valeurs essentielles à leurs yeux afin de dresser une carte culturelle du site d'Angkor en entier. Ces données seront compilées avec l'aide du GIS et serviront de base d'élaboration de futurs projets de développement. Il est à signaler que le Conseil d'administration de ce est composé des représentants de l'ANA, des consultants internationaux et des représentants des communautés locales, d'un député, d'un moine bouddhiste, des représentants du secteur privé et des ONG. Les représentants de la population pourront ainsi participer activement et directement à la prise de décision.

c) *Projets spéciaux concernant les monastères bouddhistes*

Suivant les recommandations du Séminaire spécial des 13-14 octobre 2005, sous la présidence d'honneur de Sa Sainteté le Chef Suprême du Clergé Bouddhiste, la DMA-2 a établi un dépliant sur la conservation du Patrimoine religieux.

Un programme de conservation et de restauration de bâtiments religieux anciens a été mis en place. Ainsi ont débuté les travaux de réhabilitation du Monastère du Prasat Bakong, financés par la « Holcim Group of Company » de Suisse. C'est un chantier pilote de restauration du bâtiment et de conservation des peintures murales. Il constitue le premier lieu de formation de spécialistes khmers dans ces domaines.

d) *Projet de production des légumes adaptés aux besoins des hôtels*

En collaboration avec le DEF, le DDD et le Département de Développment Touristique d'Angkor (DDTA), la DMA-2 a entrepris des démarches auprès de l'ONG belge, « Aide au Développement Gembloux - ADG », qui a opéré avec succès dans la province de Kompong Speu, afin qu'elle vienne s'implanter dans le parc d'Angkor. ADG apportera la formation et ls aides techniques directement aux villageois dans le but de produire des légumes dits « occidentaux » pour répondre aux demandes des hôtels internationaux de Siem Reap. L'assistance technique à la population pour introduire les produits adaptés aux besoins du marché permettra aux familles les plus démunies du parc d'Angkor d'augmenter leurs revenus, et contribuera à la réduction de la pauvreté.

e) *Projets en collaboration au DDTA*

La DMA-2 collabore avec le DDTA pour la création d'un nouveau circuit de visite des monastères bouddhistes situés le long de la rivière de Siem Reap. La confection d'une carte paysagère tridimensionnelle et l'enquête sur les monastères concernées sont en cours.

f) *Collaboration avec les autorités territoriales*

Selon le sous-décret 96 ANK/BK du 20 septembre 2006, l'Unité Mixte d'Intervention a été remplacée par le Département de la Sécurité et de la Coopération pour renforcer la coopération avec les autorités territoriales locales pour accomplir ses missions de lutte contre les actes anarchiques dans les zones 1 et 2, surtout la destruction des forêts et les constructions illégales.

Le sous-décret 121ANK/BK du 10 novembre 2006, pour sa part, place désormais la Police du Patrimoine et la Police du Tourisme sous les ordres directs de la Police provinciale, dont du Gouverneur, au lieu d'être des antennes directes du Ministère de l'Intérieur comme auparavant.

Ces nouvelles dispositions permettront de rendre la collaboration entre l'ANA et l'autorité provinciale plus directe et plus efficace.

Un important séminaire est organisé le 13 novembre 2006, à l'Hôtel City Angkor, regroupant les responsables de l'ANA et ceux des autorités territoriales (chefs des villages, des communes, des districts ainsi que les chefs des différents services provinciaux), sous la

présidence du Gouverneur de Siem Reap en vue d'harmoniser la concertation, la collaboration et la coopération entre les autorités territoriales et l'ANA.

IV.4. Quatrième partie : EFFECTIF DU PERSONNEL DE LA DMA-2

Composé de 3 archéologues de l'ancienne Direction de la Culture, l'effectif de la DMA-2 s'est progressivement constitué depuis 2004. Ainsi en 2006, elle dispose de 11 personnes :

- 2 architectes,
- 3 archéologues,
- 2 designers,
- 1 assistant designer,
- 1 spécialiste en enregistrement cadastral,
- 2 techniciens en enregistrement cadastral.

À l'heure actuelle, l'effectif total de la DMA-2 s'élève à 22 professionnels :

- 3 architectes dont le directeur adjoint,
- 7 archéologues,
- 3 designers,
- 2 spécialistes en informatique,
- 3 spécialistes en administration,
- 1 spécialiste en enregistrement cadastral,
- 2 techniciens en enregistrement cadastral,
- 1 assistant designer.

Vu l'ampleur de nouvelles tâches, il est nécessaire de recruter très rapidement d'autres professionnels, surtout dans le domaine du développement communautaire.

LE DEPARTEMENT DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE D'ANGKOR (DDTA)

Rappel des missions du DDTA :

- *l'Administration du DDTA* gère les autorisations d'entrées gratuites et d'occupation du domaine ainsi que les prises de vue photographiques et de tournage des monuments d'Angkor. Elle assure aussi la gestion du personnel du département ;
- *l'Observatoire des Publics* : les enquêtes sont effectuées pour la nécessité de connaissance des publics (fréquentation et comportement des visiteurs) et pour répondre à l'attente des visiteurs, notamment en ce qui concerne les projets de développement touristique ;
- *la création des Nouveaux Circuits* pour étudier les nouveaux des itinéraires de visite dans les monuments tout en développant les circuits thématiques à partir des circuits existants, pour élargir la diversification de l'offre touristique sur l'ensemble de la province de Siem Reap, sans oublier le site de Koh Ker confié à la gestion de l'ANA par le Gouvernement Royal ;
- *le contrôle des prises de vue et d'occupation du domaine* : supervision et surveillance des événements culturels et artistiques organisés dans le périmètre d'Angkor ;
- *la gestion des visiteurs et du parc* : les agents de contrôle du DDTA assistent régulièrement les gardiens des monuments. L'augmentation importante de la fréquentation touristique crée de plus en plus « d'embouteillages » dans les monuments incontournables comme Angkor Vat, Ta Prohm et Banteay Srei, aux heures de pointe ;
- *le contrôle des concessions commerciales* : les promenades à dos d'éléphants, en ballon et les billetteries des sites de Bêng Mealea, Koh Ker et Angkor ;
- *l'aménagement des infrastructures touristiques* : travail effectué en collaboration avec les autres départements concernés de l'ANA ;
- *la création des projets touristiques* : permettant de diversifier l'offre, pour gérer les flux et pour prolonger le séjour des visiteurs ;

- *les projets de développement communautaire* : « Living with Heritage » avec l'Australie et la mise en œuvre du projet de participation communautaire issue d'une coopération bilatérale avec la Nouvelle Zélande ;
- *le développement de la zone de relogement de Run Ta Ek* : mise en valeur du site des fours anciens de Tani pour développer le tourisme dans cette région ;
- *la formation et la communication* : formation du personnel du département, des guides touristiques opérant dans le périmètre d'Angkor, séminaires et réunions de concertation avec le secteur privé ;
- *la coopération internationale* : le DDTA doit établir des contacts avec les autres sites touristiques connus dans le monde afin de partager les expériences et de solliciter une éventuelle assistance technique ;
- *les événements internationaux* : le DDTA a participé à l'organisation de plusieurs événements artistiques et promotionnels.

V.1. La gestion administrative du DDTA :

L'administration du DDTA est assurée par les services basés à Phnom Penh et à Siem Reap. Le personnel reçoit les visiteurs, le secteur privé du tourisme, les institutions gouvernementales et les organisations internationales pour fournir les informations, les demandes des entrées gratuites, les demandes d'autorisation de tournage ou de photographie.

Le service est aussi en charge de l'encaissement des redevances des droits de prises de vue et d'occupation du domaine.
Il établit aussi les rapports mensuels et gère le personnel du DDTA. Il assiste directement la directrice dans toutes les tâches quotidiennes.

V.2. L'Observatoire des Publics (OdP):

Pour les besoins de construction des infrastructures routières et touristiques, l'OdP a mené des enquêtes spécifiques pour obtenir les données nécessaires à la prise de décision :
- suite à la recommandation du C.I.C. concernant la mise en oeuvre du projet des navettes électriques, un nouveau questionnaire a été mis en enquête pour recueillir l'opinion des visiteurs sur l'introduction de ce moyen de transport ;
- une opération de comptage des véhicules a été effectuée pour le projet de construction d'une route de déviation par l'ANA ;
- la filiale chargée du secteur privé de la Banque Mondiale, IFC-MPDF a sollicité la coopération de l'OdP pour mettre en place l'enquête que l'institution souhaite mener dans les monuments d'Angkor auprès du public, pour connaître leur attente sur les offres touristiques complémentaires à la visite des temples ;
- un questionnaire sur le système actuel de tarification des entrées dans le parc d'Angkor a également été mis en enquête ;
- les travaux de l'OdP ont été présentés au secteur privé durant le séminaire sur le tourisme organisé par le DDTA en octobre 2006 ;
- les enquêteurs sont régulièrement renouvelés pour dynamiser le travail de terrain ;

L'OdP a pris son autonomie concernant l'établissement des questionnaires sur les thèmes spécifiques et l'organisation des enquêtes. Pour permettre l'interprétation des données recueillies, il faut procéder à l'assistance d'un consultant statisticien pour former l'équipe de l'OdP à l'analyse des résultats des enquêtes.

V.3. L'Unité des Nouveaux Circuits (UNC) :

L'équipe est composée maintenant de 7 techniciens se partageant les activités de recherche et de conception des nouveaux circuits, qui se décomposent en deux tâches différentes :

a) L'étude et la mise en place des circuits de visite dans les monuments :

Les problèmes de gestion des flux à l'intérieur des monuments les plus fréquentés ont quelque peu obligé l'UNC à se concentrer sur les études des itinéraires internes de visite pour résoudre les problèmes d'embouteillage aux heures de pointe. Ainsi les différentes possibilités de déviation du flux du temple de Banteay Srei ont été présentées au Comité

Technique du C.I.C. du mois de juin 2006. Les nouveaux circuits à l'intérieur du temple Ta Prohm, jugés nécessaires par les experts Ad Hoc pour sécuriser les visites, sont en cours d'études, en collaboration avec l'équipe indienne (A.S.I.) en charge de la restauration du monument. Angkor Vat est le temple incontournable pour les visiteurs et il est nécessaire de répartir le flux des visiteurs en créant des itinéraires obligatoires aux heures de pointe : plusieurs solutions sont à l'étude. Simon Warrack de l'équipe G.A.C.P. a montré à l'UNC les points d'intérêt non remarqués par les groupes, trop conditionnés par le respect des horaires imposés par les accompagnateurs et les guides, mais qui peuvent « retenir » les individuels en attendant que les foules soient « dissoutes ». Il est indispensable de prendre des mesures pour contrôler le nombre de visiteurs de la tour centrale du monument, fragile et sur-fréquentée, notamment au moment du coucher du soleil.

b) La création des nouveaux circuits de visite :

pour offrir de nouveaux produits touristiques complémentaires à la visite des monuments pour étaler le flux et prolonger le séjour des visiteurs, il est nécessaire de proposer de nouvelles possibilités de découvrir le site d'Angkor. L'UNC doit effectuer un travail de recherche des points d'intérêts touristiques dans les environs des temples, particulièrement dans les villages. La mise en valeur du patrimoine immatériel, des traditions artisanales et des paysages culturels typiques combinés avec les monuments moins connus du public constituent les éléments essentiels des nouveaux circuits : les pagodes, les villages, les rizières et les activités rurales.

La réalisation des circuits nécessite parfois des travaux d'infrastructures légères, le DDTA sollicite la collaboration des départements concernés de l'ANA. Les circuits internes ou externes, une fois mis en place, seront expérimentés par l'ANA, puis présentés aux opérateurs touristiques (agences de voyage, hôtels, guides touristiques).
La préparation des dépliants sera effectuée par l'Unité de Marketing et la diffusion des informations sera prise en charge par l'Unité de Communication, du DDTA.

V.4. L'Unité de Contrôle des prises de vue et de l'occupation du domaine :

L'augmentation de la fréquentation touristique du site d'Angkor est accompagnée par une utilisation accrue des appareils photographiques et des caméras de vidéo. En attendant la sortie du texte officiel pour la protection des images d'Angkor, l'Unité de contrôle doit redoubler de vigilance dans la surveillance des prises de vue.

L'organisation des événements artistiques, sportifs et des manifestations de diverse nature, a mobilisé une grande partie du temps du personnel de l'Unité, nous pouvons citer les plus importants de l'année 2006 :

- les théâtres Nô au temple Angkor Vat et au temple Bayon organisés par le Japon,
- le rallye Inde/Asie du Sud-Est, le semi-marathon annuel d'Angkor Thom et la course cycliste,
- les Nuits d'Angkor édition 2006,
- les défilés de mode,
- les danses traditionnelles de nombreux pays, etc. ;
- cérémonie de remise du certificat des 21 finalistes dont Angkor fait partie dans la compétition « Les 7 Nouvelles Merveilles du Monde » à Angkor Vat,
- Angkor Photography Festival dont c'est la première organisation ; elle sera assurée annuellement,
- Angkor/Gyeongju World Expo 2006 : de nombreuses soirées d'animation artistique ont été organisées dans les différents monuments du site d'Angkor réunion avec le Comité d'organisation sur la validité des badges de l'exposition pour entrer dans le Parc d'Angkor.

La destination Cambodge étant devenue « très à la mode », de plus en plus de télévisions internationales viennent tourner des émissions culturelles (exemple : « Des racines et des ailes ») et des documentaires pour la promotion touristique (BBC, Discovery Channel, etc.).

V.5 L'Unité de gestion des visiteurs et de l'environnement :

C'est la même équipe en charge de l'Unité de contrôle de prises de vue et d'occupation du domaine qui assume les tâches de gestion des visiteurs. Ils sont au nombre de 12, travaillent avec la police touristique et obtiennent parfois la collaboration des gardiens présents dans les monuments. La croissance du nombre des touristes nécessite l'augmentation de l'effectif de cette unité. Le travail de contrôle s'avère très difficile pour les agents contrôleurs du fait de l'absence d'une réglementation officielle. L'équipe se divise en :

- agents fixes affectés à Banteay Srey, Angkor Vat et Ta Prohm,
- agents mobiles font les rondes des autres monuments d'Angkor Thom, tout en assurant la surveillance de la propreté de l'environnement des monuments et du parc, notamment en application de la certification ISO 14001 obtenue par le site d'Angkor.

V.6. L'Unité de contrôle des concessions commerciales :

Seule la billetterie et les concessions commerciales du parc d'Angkor peuvent être contrôlées par l'Unité de contrôle des concessions commerciales. Le manque de personnel et de moyens de transport ne permet pas au DDTA d'assurer le contrôle régulier des sites de Bêng Mealea et de Koh Ker.

Les activités concédées sont :
- les promenades à dos d'éléphants,
- les promenades en ballon,
- le transport par charrettes à chevaux,
- la location des costumes traditionnels pour photographie,
- la billetterie des sites de Bêng Mealea et Koh Ker :
  - le site de Bêng Mealea a reçu ***29 673 visiteurs*** en 2006,
  - le site de Koh Ker, confié à l'ANA, est géré par le Département en charge des sites hors-d'Angkor. Ainsi des mesures d'urgence de conservation ont été effectué et des aménagements touristiques ont permis l'accueil des visiteurs nationaux et internationaux. La route d'accès vers Koh Ker est presque terminée et le trajet dure environ deux heures. En 2006, ***3 000 touristes*** sont venus visiter le site.
- la billetterie d'Angkor, le nombre de visiteurs continue de croître (environ 25 % par rapport à l'année 2005) comme le montre le tableau suivant :

NOMBRE DES VISITEURS DU PARC ARCHEOLOGIQUE D'ANGKOR							
	Année 2000	**Année 2001**	**Année 2002**	**Année 2003**	**Année 2004**	**Année 2005**	**Année 2006**
Janvier	17 100	24 189	30 578	39 809	51 875	79 398	92 976
Février	18 900	23 351	32 612	37 414	37 342	67 386	87 740
Mars	17 550	21 550	33 007	31 673	31 660	55 598	81 074
Avril	10 750	15 826	21 837	13 529	26 830	45 131	58 791
Mai	10 300	11 322	18 203	8 795	25 474	39 587	49 625
Juin	8 750	12 453	14 826	10 547	21 632	35 013	43 213
Juillet	13 550	18 893	21 798	19 512	29 954	49 495	56 170
Août	16 400	21 937	26 197	24 777	37 229	59 478	67 628
Septembre	12 201	15 838	19 107	21 681	30 735	40 992	51 339
Octobre	14 612	17 016	23 137	25 546	39 193	59 543	70 295
Novembre	23 274	26 097	35 337	42 204	56 130	79 910	92 929
Décembre	22 525	30 619	39 058	46 070	62 992	79 455	106 042
Total	**185 912**	**239 091**	**315 697**	**321 557**	**451 046**	**690 987**	**857 822**

Un bureau d'informations pour les visiteurs est installé à la billetterie du site d'Angkor. 3 agents y assurent la permanence pour contrôler la vente des tickets d'entrée et pour fournir les informations aux touristes.
D'autre part, le contrôle de la propreté et du bon fonctionnement des sanitaires du parc a été également mis en place.

V.7. L'aménagement des infrastructures touristiques :

Le DDTA participe régulièrement aux réunions sur les projets d'aménagements des infrastructures d'accueil :

- la construction prochaine de la nouvelle billetterie dans le futur Centre d'accueil de la Cité Culturelle et Touristique : plusieurs réunions avec Monsieur TY Yao, l'architecte et la société Sokha Hotel, ont eu lieu pour définir le concept le plus opérationnel possible de la nouvelle billetterie, en vue d'une fréquentation touristique croissante ;
- la conception des parvis des temples Angkor Vat, Ta Prohm, Phnom Bakheng et Banteay Srei a réuni les départements concernés :
  - le parvis d'Angkor Vat : les routes de déviation pour réguler la circulation ont été construites, les parkings organisés et les espaces d'accueil définis. Il faut seulement attendre la réalisation du système de drainage et le déplacement des commerces,
  - le parvis de Ta Prohm : l'entrée Est sera réservée pour la dépose des visiteurs et l'étude pour aménager des espaces d'accueil et de boutiques à l'entrée Ouest se fera dans un deuxième temps ; plusieurs visites du monument et de son environnement avec Monsieur Azedine BESCHAOUCH, l'équipe indienne d'ASI, le Directeur Général et les départements concernés de l'ANA ont permis de déterminer les travaux à effectuer,
  - le parvis de Banteay Srei : les terrains requis pour l'aménagement sont disponibles, la route de déviation est construite ; les études finales pour déterminer les voies d'accès et l'implantation des structures touristiques d'accueil sont en cours,
  - la mise en interprétation du Phnom Bakheng en collaboration avec World Monument Funds permettra de résoudre les problèmes de dégradation du monument et de gestion des flux touristiques, particulièrement au moment du coucher du soleil.
- la pose des panneaux de signalisation directionnelle et d'informations culturelles est également poursuivie :
  - pose de la plaque « Site du patrimoine mondial » à l'arrivé et au départ de l'aéroport de Siem Reap : travail effectué avec Monsieur KHUON Khun Neay et Madame Natalia HIRSCH (architecte de la SCA), • collaboration avec le DMA2 pour l'installation des panneaux de signalisation culturelle comme informative dans le parc d'Angkor,
  - contrôle des textes d'informations culturelles et touristiques des monuments d'Angkor en Coréen avec le représentant de l'Ambassade de Corée pour rectifier les erreurs d'écriture.

V.8. La création des projets touristiques :

- identification des aménagements à effectuer à Srah Srang pour créer un nouveau pôle d'activités touristiques : ce travail sera effectué en collaboration avec les départements concernés ;
- les travaux de réparation et des peintures murales de la pagode de Bakong seront financés par la société HOLCIM, grâce aux efforts de Monsieur Vittorio ROVEDA. La réalisation sera confiée à l'organisation « Restaurateurs sans frontière » assisté de Monsieur Michel VERROT du FSP (Fonds de Solidarité Prioritaire de la France). Après les travaux, ce bâtiment deviendra un musée du bouddhisme et ouvert aux touristes ;
- identification des lieux possible d'implantation des pépinières avec les départements concernés pour développer de nouvelles attractions touristiques ;
- création de nouveaux jardins publics avec le Département des Eaux et Forêts : les plantes florales, les arbres et les épices du pays et de l'Asie seront mis en honneur.

V.9. Les projets de développement communautaire :

Plusieurs projets internationaux ont été conclus dans le domaine du développement social en faveur de la population du Parc d'Angkor. Le DDTA doit organiser la composante touristique qui fait partie intégrante du programme mis en place par l'ANA pour les projets de participation communautaire, visant à réduire de la pauvreté, l'une des priorités préconisées par le Gouvernement Royal. Les projets en cours sont :

- la mise en valeur et le développement touristique du village inondé de Kompong Phluk ont reçu l'accord du Président de l'ANA :

- un dispensaire sera financé par les fonds de développement de l'ANA pour permettre aux villageois d'avoir accès aux soins d'urgence,
- il a été prévu aussi la construction d'un bâtiment scolaire supplémentaire dans un deuxième temps,
- il a été aussi décidé de faire du site de Kompong Phluk un laboratoire de développement de l'écotourisme pour aider les villageois à acquérir des revenus complémentaires à leurs activités traditionnelles de pêche ;

- démarrage du projet de coopération bilatérale avec la Nouvelle Zélande (NZaid) : les ateliers de travail ont débuté par l'organisation institutionnelle de l'ANA pour déterminer les rôles et missions exacts de chaque département avant de mettre en place le programme de développement communautaire. Les trois départements concernés sont : le DMA2, le DEF et le DDTA ont pu participer à un voyage d'études en novembre en Nouvelle Zélande pour visiter les sites développés par les communautés maoris et les parcs nationaux et régionaux du pays ;
- le projet « Living with Heritage » en coopération avec l'Université de Sydney permet au personnel du DDTA de participer aux différents travaux de sensibilisation et de gestion d'un site du patrimoine mondial habité.

V.10. Le développement de la zone de relogement de Run Ta Ek :

La conception du projet d'aménagement de cette zone de relogement inclut la mise en tourisme du site des fours anciens de Tani. En plus des circuits touristiques permettant de mettre en valeur les activités anciennes de fabrication de la céramique, la zone doit se doter des structures touristiques pour attirer les visiteurs : villages d'artisanat, organisation des danses et des spectacles, etc.

V.11 La formation et la communication :

a) *Formation :*

- Organisation des cours de recyclage pour les guides touristiques opérant dans le site d'Angkor en collaboration avec le Ministère du Tourisme,
- Formation de l'équipe de l'Unité des Nouveaux Circuits : suggestion de nouveaux thèmes de circuits à étudier, conseiller et orienter les travaux de préparation et correction des circuits étudiés avant la finalisation et l'expérimentation.

Communication :

- Présentation des activités du DDTA à la radio au sein du programme mis en place par le service de communication de l'Autorité Nationale APSARA,
- Organisation et animation du séminaire sur le tourisme, deuxième session, sur le thème « *Angkor et le tourisme : les acteurs et les outils du développement* ».

V.12. La coopération nationale et internationale :

a) *Coopération nationale :*

- Dynamisation des relations avec le secteur privé en collaboration avec le Ministère du Tourisme (CHA - Cambodian Hotels Association, CATA – Cambodian Association of Travel Agencies),
- Coopération avec le Ministère du Tourisme et les autres ministères concernés sur les problèmes de ventes des produits factices et du comportement des guides touristiques à Siem Reap/Angkor,
- Séminaire pro-poor tourism organisé par « Cambodia Development Resource Institute » (CDRI),
- Séminaire organisé par le Ministère du Tourisme du Cambodge et celui de l'Inde pour la signature d'un accord de coopération pour le développement touristique entre les deux pays,
- Séminaire organisé par le Ministère du Tourisme « The 3rd meeting of Asia Cooperation Dialogue Tourism Business Forum »,

- Séminaire organisé par la Banque Asiatique de Développement dans le cadre du GMS « tourism management »,
- Séminaire organisé par ICOM au Cambodge sur le thème «

b) Coopération internationale :

- Protocole d'accord sur la coopération entre le Ministère du Tourisme du Cambodge et le Ministère du tourisme de la France : réactivation de la coopération avec la visite du Ministre Français des Transports, de l'Equipement, du Tourisme et de la Mer, Monsieur Dominique PERBEN,
Ministre Français des Transports, de l'Equipement, du Tourisme et de la Mer, Monsieur Dominique PERBEN,
- Protocole d'accord signé avec l'Etablissement Public du Musée et du Domaine National de Versailles et l'Autorité Nationale APSARA pour établir les relations de coopération technique dans le domaine de la conservation des monuments, de l'environnement et du tourisme,
- Après l'IUP de Saint-Quentin en Yvelines, l'ANA est en train d'établir des relations avec l'Université de Corse pour coopérer dans le domaine du développement durable (Messieurs Jean-Marie FURT et Franck MICHEL).

V.13. Déplacements à l'étranger :

- Conférence en Australie à l'Université de Sydney sur Angkor dont le thème est « Landscape – City and Temples »,
- Forum (FITS) d'une semaine au Chiapas (Mexique) pour représenter le Cambodge sur le thème : «Tourisme Solidaire et Commerce équitable »,
- Séminaire d'une semaine en Espagne à Grenade pour représenter le Cambodge sur le thème : « Planification du tourisme dans les sites archéologiques du patrimoine mondial »,
- Voyage d'études en Nouvelle Zélande sur l'invitation de l'agence néo-zélandaise de la coopération internationale NZAID pour visiter et discuter avec les communautés maoris des programmes de développement communautaire, notamment dans le domaine du tourisme.

V.14. Unité de location des bicyclettes électriques :

Une équipe assure la location des bicyclettes électriques aux touristes. Actuellement la gestion est autonome et la réorganisation des structures opérationnelles est effectuée par le Directeur Général Adjoint en charge du tourisme.

LE DEPARTEMENT DE L'URBANISME ET DE DEVELOPPEMENT URBAIN DE LA REGION DE SIEM REAP/ANGKOR (DUDU)

VI.1. Collaboration internationale

Le schéma directeur du district de Siem Reap a été élaboré grâce à une collaboration entre l'équipe de la JICA en charge de la réalisation du Plan Directeur de Siem Reap/Angkor, les autorités provinciales de Siem Reap et le DUDU. L'étude du schéma directeur a commencé dès octobre 2004 et s'est terminée en avril 2006. Le premier rapport présenté comprend une partie d'analyse de la situation socio-économique, environnementale et institutionnelle du district de Siem Reap, et une autre concerne les recommandations accompagnées de fiches de projets.

Les principes d'orientation sont fondés sur les lois et décrets en vigueur, et sur les recommandations de la Conférence de Paris de novembre 2003. Ces recommandations proposent de développer un tourisme culturel de qualité faisant partie intégrante du développement économique du pays. Elles préconisent également le renforcement du programme de protection de l'environnement, la réhabilitation des infrastructures urbaines et touristiques, et l'élaboration des outils législatifs, institutionnel, financier pour mieux maîtriser le développement du district de Siem Reap.

Un volontaire de la JICA a formé le personnel du Département et de la commune au maniement du logiciel Arc GIS, à la collecte et à la gestion des bases de données urbaines. Ainsi l'équipe du Système d'Information Géographique (SIG) a élaboré des fiches en besoins urbains par commune, et des inventaires d'éléments patrimoniaux à mettre en valeur, au Khum Sala Kamreuk, en centre ville.

Le Département a participé à l'étude de faisabilité pour les projets d'aménagement des infrastructures pour le développement touristique à Siem Reap tout en assistant la Province dans sa mission de maître d'ouvrage.

Ce projet comprend deux volets : *i)* assistance à la maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration d'un schéma directeur de drainage et d'assainissement du district de Siem Reap, et étude détaillée des projets prioritaires dans l'Est de la ville de Siem Reap ainsi que sa réalisation ; *ii)* le deuxième volet concerne la formation des cadres et des services municipaux aux projets urbains.

La mise en oeuvre à Siem Reap du projet Integritas financé par l'Union Européenne sur un an, pour renforcer la protection de l'environnement, a créé un partenariat entre le Département et le Ministère de l'Environnement. Integritas vise à sensibiliser les acteurs du développement touristique à diminuer la pollution de la nappe phréatique en améliorant la qualité des eaux usées rejetées, et à gérer de manière responsable les déchets solides.

VI.2. Les projets d'aménagement urbain

Le Département a élaboré des projets d'aménagement des infrastructures nécessaires à l'amélioration de l'état sanitaire de la ville de Siem Reap, et d'accueil des visiteurs afin de prolonger la durée de leur séjour :

a) ***Projets d'amélioration du système de drainage et de voierie en centre ville*** **:**
Financé par l'ANA, en collaboration avec les autorités provinciales et les services des Travaux publics, le DUDU a fait curer et poser des buses de drainage le long de la rivière de Siem Reap et de la rue Sivutha ;

b) ***Projet de drainage et d'embellissement de la RN6 du rond point de l'aéroport vers le village culturel***
Le document technique et financier étant terminé, la mise en valeur de cette portion qui représente l'entrée de la ville a débuté sur une distance de 2 kms, où il n'y a pas de problème foncier. Les travaux en cours de réalisation, consistent à rouvrir les bassins de lotus et le canal de d'irrigation, à créer des voies d'accès aux terrains riverains et à aménager des pistes cyclables.

c) ***Projet de mise en valeur paysagère des espaces publics en centre ville :***

i) La rivière de Siem Reap : pour préserver le caractère de « ville verte » de Siem Reap et la mettre en valeur pour augmenter son attractivité touristique, depuis trois ans, les autorités provinciales et l'ANA ont embelli les berges de la rivière et assuré son entretien quotidien, par section. De nombreux promeneurs ont ainsi investi ces lieux et encouragé le DUDU à aménager 700m supplémentaires de berge, réservés à la promenade, de la pagode Polanka jusqu'à la pagode Preah Prom Rat. Ces travaux ont été financés par l'ANA.

En 2006, le Département a assisté les autorités provinciales pour préparer le dossier de demande de financement à l'Association Internationale des Maires Francophones, pour aménager 2500m de berge, non encore prise en charge par l'ANA, allant du pont de la RN6 jusqu'au la ferme des crocodiles.

ii) Le projet de plantation d'alignement dans le centre colonial a reçu l'approbation des autorités provinciales de Siem Reap, la recherche de financement est en cours.

VI.3. La cité Culturelle et Touristique d'Angkor

a) *Libération foncière* :

Depuis l'année 2000, l'ANA a pu libérer 392 ha. Il reste environ 168 ha sur les 560 ha de terrain prévu. L'opération d'expropriation reste bloquée ces deux dernières années, due au mouvement croissant de spéculation foncière, dans la province de Siem Reap. Le Gouvernement a assigné une nouvelle équipe en charge de l'expropriation composée de 22 personnes, dans l'intention de libérer 150ha de terrain situé à l'Est de la route de Tram Neak en 2006.

b) *Les infrastructures primaires* :

Les 8 km de voies d'accès financées par l'Agence Française de Développement ont été réceptionnées en avril 2005. Depuis, le Département assure son entretien et sa propreté.

c) Aménagement du site d'exposition internationale Angkor / Geongjyu :

La totalité du personnel technique du Département a élaboré le plan d'aménagement et la conception des constructions nécessaires à l'exposition sur un site de 16ha dans la Cité Culturelle et Touristique.

d) *La concession des terrains :*

L'ANA a concédé des terrains situés sur l'axe Nord-Sud, en direction de temples, dont certains sont en cours de construction, comprenant :

i) Les concessions publiques :

- le musée de la soie financé par le gouvernement indien occupe un terrain de un hectare, don de l'ANA. Le projet d'architecture a été élaboré fin 2005 ;
- le musée du bouddhisme, financé par la fondation japonaise AEON, conçu et construit par SOPHIA Université sur un terrain de 16 200 m² attribué par l'ANA, sera remis à l'autorité après inauguration. Le chantier a démarré depuis le début de l'année 2006 ;
- les bureaux de l'ANA, en cours de conception architecturale, occupera un terrain de 3,2ha ;
- la construction du centre d'accueil, sur un terrain de 3ha de terrain, débutera dès que le financement sera réuni.

ii) Les concessions privées :

- la construction d'un complexe hôtelier par la société Palais Angkor du groupe Beta Mékong, sur un terrain de 8ha, n'a toujours pas débuté bien que le contrat a été signé en 2004 ;
- le contrat de concession de 70 ans d'un terrain de 23ha, à la société Sokha Hôtel Co.Ltd, a été signé en 2005 pour l'implantation de plusieurs hôtels et restaurants, d'un duty free shop et des espaces de loisirs ;
- un terrain de 6ha a été concédé à un investisseur en échange de celui qu'il possédait de 2,5ha dans la zone protégée 2 ;
- la construction d'un hôtel de 5 étoiles sur un terrain de 8,4ha concédé à une entreprise japonaise, Angkor Osaka Co. Ltd., n'a toujours pas commencé ;
- un terrain de 3,2ha est réservé à une entreprise chinoise pour construire le parking pour les voitures électriques ;
- un terrain de 3 000 m² est également réservé à une entreprise chinoise pour installer le garage de réparation des voitures électriques ;
- un terrain de 2ha a été concédé à une entreprise coréenne pour construire un abri pour chevaux ;

- un terrain 160ha a été donné en concession à une entreprise coréenne pour un complexe de loisirs comprenant golf et salles d'exposition.

VI.4. La préservation du patrimoine urbain

Une étude sur le patrimoine architectural et urbain est en cours d'élaboration. Elle porte sur le quartier colonial et un autre traditionnel, dans la partie sud-est de la ville, en recensant les ensembles urbains, les pagodes, les espaces publics et les plantations. Ces inventaires seront accompagnés d'une description du tissu urbain tel que la circulation, les liaisons entre les quartiers anciens avec le reste de la ville, l'état de l'habitat, les infrastructures, les niveaux et modes de vie de la population. Ce document servira de support pour sensibiliser la population et le milieu scolaire à l'histoire de leur ville et à la qualité de leur cadre de vie. La prise de conscience des habitants les incitera à s'impliquer dans le travail de sauvegarde et de mise en valeur des quartiers et du patrimoine culturel.
Le Département dispose de l'assistance de l'équipe de l'IGN pour effectuer des relevées tridimentionnels des pagodes, des maisons traditionnelles et des constructions coloniales.

VI.5. La zone de relogement de Run Ta Ek

Depuis ces trois dernières années, la population de la zone 1 et 2 n'a cessé d'augmenter. Afin d'éviter un développement désordonné du site du patrimoine mondial, le Gouvernement Royal, en accord avec la Communauté Internationale et l'UNESCO a pris des mesures strictes pour contrôler la démographie dans le parc archéologique.

Ainsi dès fin 2004, le Gouvernement a confié à l'ANA le recensement des habitats dans le parc archéologique et la création de la zone de relogement de Run Ta Ek. Ce site d'une superficie de 1012 hectares, a été créé par sous-décret N° 69, daté du 19 octobre 2004, destiné à accueillir en priorité les habitants des zones 1 et 2 et dont la famille s'agrandit.

Dès le début de 2006, l'ANA a libéré la totalité des terrains. Le site est déjà déminé et la levée topographique a été effectuée.

LE DEPARTEMENT DE DEMOGRAPHIE ET DE DEVELOPPEMENT (DDD)

VII.1. Démographie

Le travail de recensement se poursuit dans d'autres régions confiées à la gestion de l'ANA, et un document d'enregistrement des zones protégées 1 et 2 a été réalisé.

a) ***Recensement des populations des sites de :***
- Preah Vihear
- Koh Ker
- Trapeang Ses (devant Angkor Vat)

b) ***Document d'enregistrement :***

Le DDD va produire un recueil d'enregistrement de toutes les familles dans les zones 1 et 2.

VII.2. Recherche sur l'agriculture biologique

L'objectif est d'introduire un développement agricole durable pour réduire l'utilisation des engrais chimiques :
1. Rice Intensification System (RIS) par les moyens naturels,
2. Compost : amélioration de la technique de compostage,
3. Khmer Effective Micro-organism (KEM) :
Des recherches sur la production des KEM ont été effectuées, et leur efficacité est testée sur les produits tels que légumes, riz, poulets, poissons, en laboratoire et en stations expérimentales.
4. Boues de Tonlé Sap

Les travaux de recherche sur les boues du lac Tonlé Sap se justifient par :
- les lacs du Tonlé Sap souffrent des problèmes de sédimentation par manque de profondeur (navigation, biologie des poissons),
- l'agriculture manque de fertilisants naturels ; les sols sont en général sableux et manquent de colloïdes (argile et matière organique). Les lacs du Tonlé Sap ont accumulé des quantités considérables de boues très riches en colloïdes et éléments fertilisants. Il s'agit de tester d'une part leur non toxicité et d'autre part, leur dose à utiliser dans l'agriculture.
Les premiers résultats obtenus sont encourageants pour le riz.

VII.3. Méthode simplifiée de distribution dans les 40 villages-modèles :

Par l'intermédiaire des 5 techniciens affectés aux 5 districts (Siem Reap, Angkor Thom, Puork, Prasat Bakong et Banteay Srei), les méthodes suivantes d'introduction de l'agriculture biologique sont enseignées aux villageois :
- le RIS permet de doubler le rendement sans apport de produits chimiques,
- le compost associé au KEM donne les résultats suivants :
a) *légumes, riz* : sans produits chimiques, l'amélioration du rendement est de 50% par rapport au témoin,
b) *poulets* : résultats très encourageants sur 9 familles. Les KEM rendent les poulets plus résistants aux maladies qui causent des ravages en début de saison des pluies.

VII.4. Développement

Les techniciens chargés du développement dans les villages du DDD, en étroite collaboration avec les autorités locales et le service provincial de l'agriculture travaillent dans 5 sroks. Ils encadrent spécialement 40 fermiers-modèles répartis dans 15 villages, en les formant à la vulgarisation des techniques nouvelles pour pratiquer une agriculture biologique.

VII.5. Economie

La distribution de la production agricole nécessite l'accès au marché. Il est donc indispensable d'effectuer une étude de marché sur les réseaux de commercialisation.
Le DDD a contribué à la mise en place, au niveau provincial, un Comité de coordination entre les ONG concernés (encadrement des producteurs : collecteurs, vendeurs).

VII.6. Culture

Le département a participé aux études archéologiques et ethnographiques de la route antique de Angkor à Phimai en Thaïlande.

LE DEPARTEMENT DES EAUX ET FORETS (DEF)

VIII.1. Gestion de l'Eau et Recherche sur le climat

a) Gestion de l'eau en surface :

- *Srah Srang :*
- construction d'une vanne au milieu du rebord Est du bassin pour l'alimentation en eau,

alimentation de 50 000 m^3 supplémentaire à l'eau existante (sans prendre en compte l'eau de la saison des pluies),
recherche sur la boue du Srah Srang,
raclage des dépôts de terre le long des rebords du bassin, en enlevant environ 388 m^3 de sédimentation pour remplir les fondations servant pour la construction de la maison khmère modèle.

- *les douves d'Angkor Vat :*

i) Etude de faisabilité pour la réhabilitation du canal partant des douves d'Angkor Thom jusqu'à Angkor Vat par le biais du Trapeang Sès d'une longueur de 2 231 m pour alimenter l'eau des douves,

ii) travaux d'alimentation en eau des douves d'Angkor Vat d'un volume de 550 000 m^3 environ, en plus de l'eau de la saison des pluies,

iii) suivi régulier du niveau d'eau des douves.

- *Prasat Ta Prohm* :

Etude de faisabilité sur les possibilités d'alimenter en eau les douves du temple Ta Prohm ; les observations révèlent deux sources d'alimentation possible et que la mise en oeuvre ne pourra se faire qu'après les travaux de topographie,

- *les études pour l'alimentation en eau du Baray Nord* :

Etude des anciennes digues et des systèmes traditionnels d'irrigation d'eau, ayant permis une gestion durable des ressources en eau pour l'agriculture durant la période d'Angkor ; évaluation des dégâts et du volume de terre nécessaire pour la réparation, et du re-dragage, des anciennes digues dans la partie nord de la ville d'Angkor Thom pour fournir l'eau indispensable à l'agriculture de la région et du Baray Nord.

- *la collecte des données* :

Mesure du débit d'eau de la rivière de Siem Reap (Pont de Banteay Srei, Pont de Kraing Kroch, Pont d'Angkor, Pont Prum Roat), la rivière de Rolous (Pont du Phum Sala Kralanh, Pont de Ta Ek, les ponts situés le long de la RN 6 traversant la rivière de Rolous), et la voie d'eau au nord de Angkor Thom (Pont Kpuos, Pont Kat Plauv, Pont Anlong Daung, et le canal du Phum Kauk Kriel) afin de relever les données et constituer des documents.

b) Eau souterraine et pollution de l'environnement :

- *eau souterraine :*

La collecte des données et la codification de 241 puits dans le district de Bakong sont terminées ; en 2006, tous les jours à 7 heures du matin, des ouvriers ont relevé 40 puits répartis dans 6 villages : Phum Kiri Monum, Phum Leang Daï, Phum Pradak, Phum Thnol Bandauy, Phum Kauk Thnaut (situés dans les zones protégées 1 et 2).

- *pollution de l'air :*

i) Evaluation de la qualité de l'air, deux fois par mois dans trois endroits : le barrage des Français, le pont de Vat Damnak et le pont de Ta Duong ;

ii) évaluation de la pollution de l'air en expérimentant la qualité du vent, de deux fois par mois à: la résidence de Preah Ang Chèk/Preah Ang Chom et au temple Angkor Vat ; au mois de novembre, une autre expérience a été effectuée au bureau du DEF.

VIII.2. Gestion de la forêt

a) Reforestation :

- *reproduction de jeunes pousses d'arbres à la station de Mondul 3 :*

Le DEF possède 4 pépinières dont 3 ont été créées cette année :

- une pépinière de 8 hectares créée en août 2006,
- une pépinière au Pont Ta Kev remis à l'ANA par le département provincial de la forêt le 27 octobre 2006 : préparation de la reproduction,
- une pépinière à Kraing Krauch : en cours de création.

i) collecte des espèces : collecte des différentes espèces et graines telles que « Chheu Teal », « Koki », « Angkanh », « Kokok », « Trayeung », « Sralav », « Samraung » et accélération de l'opération afin de pouvoir fournir les 4 pépinières pour l'année 2007.

Tableau des espèces collectées

N	Espèces	Noms scientifiques		Nombre
		Types	Familles	
1	Bêng	Afzelia xylocarpa (Kurz) Craib	Caesalpiniaceae	160 Kg
2	Thguong	Pterocarpus pedatus, Pierre	Papilionaceae	12 sacs
3	Chheu Teal	Dipterocarpus costatus, Gaertn	Dipterocarpaceae	10 sacs
4	Koki	Hopea odorata, Roxb	Dipterocarpaceae	6 sacs
5	Ang Kanh	Cassia siamea, Lam	Caesalpiniaceae	3 Kg
6	Leung Reach	Cassia fistula	Caesalpiniaceae	1,5 Kg
7	Rumduol	Mistrella mesnyi	Annonaceae	1 Kg
8	Trayeung	Disopyros helferi, C.C. Clarke	Ebenaceae	2 Kg
9	Krachav	Hydnocarpus annamensis	Flacourtiaceae	2 sacs
10	Chombok	Lrvingia malayana	Simaroubaceae	5 sacs
11	Samraung	Sterculia parviflora	Stercurliaceae	1,5 Kg

ii) reproduction : en 2006, 15 200 jeunes arbres ont été reproduits, tels les Bêng, Thguong, Koki, Rumduol, Trayeung, Ang Kanh, Samraung, Kghauk, Leung Reach et Kokok (14 764 jeunes arbres ont été reproduits en 2005).

- *reboisement* :

En 2006 : plantation de 13 601 arbres (en 2005, seulement 6 854 arbres ont pu être plantés) distribués dans les villages, les écoles, les pagodes et des campagnes d'informations encouragent le public à planter des vergers, des bois et les forêts clairsemées. Les espèces plantées sont : Chheu Teal, Bêng, Thguong, Ang Kanh, Koki, Kokok, Sra Lav, Khnao Prey, Samraung, Rumduol et Kghauk.

- *production de compost à la station de Mondul 3* :

Le DEF a créé un atelier pour fabriquer des composts à partir des feuilles mortes ramassées par la société HCC. Cent treize m^3 de feuilles mortes ont été ramassées en l'espace d'un an.
36 enclos grillagés permettent de produire 33 m^3 de compost équivalent à 48 125 kg ; 28 autres enclos grillagés pour engrais ont été abîmés et sont en cours de réparation. Les composts produits ont été utilisés pour les plantations de la station de Mondul 3, pour les jardins de l'ANA et pour la station de reproduction des arbres sur le terrain de 8 ha. Il reste en stock 4 m^3 équivalent à 2 600 kg de compost.

- *aménagement des jardins de plantes de l'ANA* :

Les jardins de l'ANA sont d'une surface totale d'environ 3 ha, répartie en 3 lots de 7 000 m², 15 000 m² et 7 800 m².

i) le lot de 7 000 m² : plantation de 52 espèces de fleurs, 24 espèces de plantes vertes et du gazon. Des arbustes entourent les jardins pour les protéger et des bassins ont été creusés pour recueillir l'eau de pluie pour l'utilisation en saison sèche,

ii) le lot de 15 000 m² : 36 parterres et 60 plantes issues de 26 espèces d'épices, 25 parterres et 10 plantes issues de 17 espèces de légumes vertes, 44 parterres et 20 plantes issues de 22 espèces d'arbres fruitiers, 5 parterres composées de 4 espèces d'épices et 456 arbres fruitiers issus de 20 espèces,

iii) le lot de 7 800 m² : aménagé en parking pour les voitures venant visiter les jardins de l'ANA.

La création des jardins de l'ANA a pour objectifs suivants :

iv) rassemblement des espèces végétales (fleurs, épices, légumes, arbres, arbres fruitiers) existant dans le pays,

v) attraction supplémentaire pour les touristes qui pourront ainsi découvrir la végétation du Cambodge,

vi) mise en oeuvre du système de collecte d'eau de pluie pour l'arrosage des jardins, en saison sèche, et réduire ainsi l'utilisation de l'eau souterraine. C'est un modèle créé à l'intention de la population vivant dans ces zones.

b) préservation de la forêt :

- *entretien sanitaire de la forêt* :

En 2006, le DEF a pu effectuer les travaux d'entretien de la forêt :

i) 174 ha de terrain à partir de la route d'accès Est d'Angkor Vat jusqu'au temple et du pont d'Angkor le long de la rivière de Siem Reap jusqu'à la station de Mondul 3 (dont seulement 93 ha ont pu être effectués en 2005),

ii) création d'un groupe de travail pour l'atelier du bois de la station de Mondul 3 afin de construire les barrières pour obstruer les voies d'accès vers la forêt déjà nettoyée : *1)* 15 barrières ont été installées aux endroits déjà entretenus, *2)* poursuite des travaux de construction des barrières.

- *travaux de statistique et de la pose des plaques de nomination des arbres :*

i) les travaux de statistiques des arbres sont basés sur l'inventaire des noms des arbres, sur leurs emplacements, sur les données enregistrées dans l'ordinateur, sur leur description par espèce, famille et sur les particularités de chaque arbre : les statistiques des arbres du temple Ta Prohm ont été effectuées selon la numérotation suivie, déterminée par le DEF pour 160 arbres. Les mesures des diamètres, des hauteurs et les photographies des arbres en entier, des branches, des feuilles, des racines, des souches, des écorces, des troncs et les caractéristiques particulières de chacun, ont pu être faits pour 241 arbres. Les différents dégâts, incluant les lianes et les brindilles, ont aussi été recensés.

ii) la deuxième phase de la pose des plaques nominatives a pu être faite pour 935 arbres :

iii) dans les temples :

N°	**Temples**	**Nombre de panneaux**	**Suivi de l'état des plaques**
1	Preah Kô	16	
2	Bakong	26	12 plaques abîmées et cassées
3	Lo Lei	28	1 plaque abîmée
4	Kbal Spean	81	
5	Bêng Mealea	74	
6	Banteay Samrè	39	
7	Banteay Srei	29	
8	Prasat Chrung	6	
Total		**299**	

iv) le long des routes

N°	Routes	Nombre de pan-neaux	Suivi de l'état des plaques
1	De la billetterie au Chambok Komnot	194	2 disparues, 3 abîmées
2	Au Sud de la douve d'Angkor Vat	59	1 disparue, 10 abî-mées
3	Devant Angkor Vat	33	1 disparue
4	De la douve d'Angkor Vat au Phnom Bakheng	51	2 disparues, 3 abî-mées
5	De la Porte de Tonlé Oum au Bayon	114	1 abîmée
6	De Suor Prat à la Porte Chei (Victoire)	123	3 disparues
7	De la Porte de Tonlé Oum au Prasat Chrung	32	1 disparue
8	Autres temples		30 abîmées
	Total	**606**	

- *travaux de soin des arbres dans les temples :*

Le DEF a effectué des soins sur les arbres ayant subi des opérations de saignée pour ré-colter la sève. En fait, depuis l'interdiction, les orifices existantes ont été remplies de terre, de déchets, des graviers et des diverses ordures pour empêcher les opérations de saignée. Ces pratiques ont provoqué la pourriture progressive des arbres. Le DEF a donc nettoyé ces arbres de dépôts d'ordures et de l'eau, et a déposé des couches de composant isolant pour empêcher l'arrivée d'eau jusqu'aux écorces, et permettre la cicatrisation.
Les travaux de soin de 981 arbres ont débuté le 1er mars 2006 jusqu'à ce jour, 333 le long des routes et 648 dans les monuments.

- *travaux d'enlèvement des souches des arbres coupés* :

150 souches de Koki, Bêng, Rumduol, Kokok, Chheu Teal, Sralav et Ang Kanh, situées le long du Petit et Grand Circuit ont pu être enlevées.
Après l'enlèvement des souches, la replantation de 135 arbres pour remplacer les vieux qui ont être coupés, par les mêmes espèces : 23 Koki, 18 Bêng, 9 Rumduol, 12 Ang Kanh, 13 Kokok, 67 Chheu Teal et 3 Sralav.

DEPARTEMENT DES SITES ELOIGNES

L'ANA a reçu l'accord du Conseil des Ministres pour prendre la gestion du site de Koh Ker bien qu'il soit situé dans la province de Preah Vihear.
Cet ensemble monumental a aussitôt reçu les premiers travaux d'urgence pour consolider les parties pouvant mettre en danger la stabilité des bâtiments, et notamment la sécurité des visi-teurs.
Le groupe ad-hoc d'experts du site d'Angkor s'était rendu en décembre 2006 à Koh Ker, et a ap-porté un certain nombre de recommandations sur les mesures de sauvegarde, comme d'aménagement du site pour la mise en tourisme.

Son Excellence Monsieur SEUNG Kong, Directeur Général-Adjoint a été désigné pour prendre spécialement en charge la sauvegarde et le développement de Koh Ker.

IX.1. Etat du personnel

a) Archéologues : 2
b) Personnel basé sur place : 1
c) Gardiens 70
d) Ouvriers d'entretien 80

IX.2. Périmètre du site géré par l'ANA : 81 km²

a)	Petits temples :	56
b)	Le Baray Rohal et étangs anciens	6
c)	Routes anciennes	1 voie
d)	Forêt naturelle	95 %

IX.3. Travaux déjà effectués

a) *Travaux de nettoyage à l'intérieur et l'extérieur des monuments :*

Le site de Koh Ker est composé de petits temples, étangs, bassins (Baray Rohal) et routes anciennes et historiques localisés à 63 endroits différents (sans compter les sites anciens situés hors de la compétence de l'ANA). A ce jour, seul 27 sites ont pu être pris en gestion par l'ANA. Ils sont éparpillés sur une surface d'environ 10 km, totalement accessibles.

Le débroussaillage et le nettoyage à l'intérieur et à l'extérieur des 27 monuments ont été effectués permettant aux visiteurs de s'y rendre à tout moment. Une partie des végétations poussant sur les murs d'enceinte et les temples n'ont pu être enlevée, il est préférable d'attendre la saison sèche et l'avis des experts pour éviter les difficultés pouvant survenir en cours d'opération.

b) *Opération d'évacuation d'eau et d'enlèvement des grands arbres des monuments :*

- *Evacuation de l'eau :*

Les premiers travaux pour prévenir l'effondrement et les dégâts des temples concernent l'évacuation de l'eau stagnée sous les fondations des monuments et des murs d'enceinte, et dont aucune mesure n'a été entreprise pour leur écoulement. La saison des pluies passée, l'évacuation de l'eau des temples s'était faite par pompage pour les endroits où il n'est pas possible de creuser des rigoles. De plus, le creusement des rigoles ne dépassant pas 3 cm de hauteur, d'une largeur de 50 cm, et d'une longueur totalisant 2 000 m à l'intérieur et à l'extérieur, a arrêté la stagnation de l'eau.

- *Coupe des arbres dans les monuments :*

De nombreux grands arbres poussent à l'intérieur comme à l'extérieur des monuments, pour la plupart ce sont des « sralav » fragiles et tombant facilement, avec les risques d'effondrement sur les temples. Il faut prendre des mesures pour éviter qu'ils ne tombent sur les monuments, notamment durant la saison des pluies où il y a beaucoup de vent. Parmi les centaines d'arbres répertoriés comme présentant un danger pour les monuments, 32 de taille moyenne ont pu être enlevés. L'évacuation d'eau et la coupe des arbres dangereux sont les actions d'urgence parmi les travaux prioritaires à effectuer.

c) *Travaux de soutènement et de protection des sculptures :*

Presque tous les temples nécessitent des travaux de soutènement qui ont pu être effectués à trois endroits différents selon les moyens du bord. Un groupe de maintenance des monuments sera créé prochainement. Des barrières de protection ont été posées à plusieurs endroits où les pierres sont friables pour empêcher les visiteurs d'y pénétrer et de marcher sur les pierres sculptées tombées par terre.

d) *Travaux de drainage des systèmes hydrauliques :*

- *des douves :*

Le drainage des douves du Prasat Thom effectué par la société concessionnaire du site de Koh Ker est terminé, et confié à l'ANA pour la gestion.

D'autre part, les ouvriers d'entretien et les gardiens de l'ANA ont drainé et nettoyé les puits qui sont des points d'eau permanente. Ils ont aussi arrêté l'épandage de l'eau vers l'extérieur pour la stocker pour l'utilisation, et également pour les besoins des oiseaux et des bovins de la population,

- *le Baray Rohal* :

Le Baray Rohal est un grand bassin d'eau qu'il faut réhabiliter pour l'utilisation mais aussi pour la mise en valeur de l'ensemble du site de Koh Ker. La société concessionnaire a modifié sa digue en construisant les vannes pour le stockage de l'eau en saison sèche, en vue

de son dragage à l'avenir. Le groupe d'archéologues et le groupe en charge de l'eau et de la forêt sont en train d'effectuer les travaux de recherche.

e) Travaux de mise en valeur touristique :

- *déminage* à l'intérieur et l'extérieur de la zone des temples, 50 m minimum des murs d'enceinte et les travaux sont poursuivis à la demande de l'ANA,
- *sécurité* pour les touristes qui peuvent visiter tous les temples,
- *toilettes* en cours d'installation et mise en service dès décembre 2006,
- *Prasat Thom d'une hauteur de 37 m (pyramide)* : les visiteurs peuvent y accéder par l'escalier en bois jusqu'au sommet où des barrières de sécurité ont été construites.

f) Mesures pour la protection de tout le parc :

Pour assurer la protection du parc dans sa totalité contre l'appropriation des terrains et le déboisement, le bornage des zones protégées et le débroussaillage pour la construction d'une route permettant un accès facile sont en cours.

IX.4. Projets futurs

Poursuite des mesures effectuées pour assurer la pérennité de la gestion du site :
- renforcer au fur et à mesure les actions de protection et d'entretien des autres temples,
- prendre les mesures pour protéger la forêt naturelle dans le parc, en délimitant et en indiquant clairement les zones de protection relevant de la compétence de l'ANA,
- coopération avec les démineurs de la CMAC pour leur indiquer les priorités des zones à déminer,
- communication avec la population, les autorités et institutions concernées pour les informer et obtenir leur collaboration dans la protection du site de Koh Ker,
- projet de séminaire pour informer et communiquer sur le site de Koh Ker et sur les projets futurs.

ETAT

DES RECETTES ET DES DEPENSES PUBLIQUES DE L'AUTORITE APSARA

(DU 01er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2006)

I-Recettes: *Unité : dollars américains*

Désignation des recettes	Sommes reçues	Versé au budget national	Sommes à recevoir
a)Partie des recettes de la vente des billets d'entrée au parc d'Angkor de l'autorité APSARA	**$ 5,659,367.81** -	**$ 11,500,552.97** -	**$ 13,058,674.63** -
-Solde des recettes de l'année 2005 (recettes de décembre 2005)		$ 1,167,730.50	$ 1,167,730.50
-Recettes pour l'année 2006 (janvier - décembre 2006)		$ 10,332,822.47	$ 11,890,944.13
-Budget alloué par l'Etat pour l'année 2006 (janvier- décembre) +Solde des recettes de l'année 2004(nov -déc): $ 1,704,094.15 +Recettes de l'année 2005 (jan - juin 2005) : $ 3,955,273.66	$ 5,659,367.81		
b)Recettes perçues de l'exploitation du ballon d'Angkor (à verser au budget national)	**$ -** -	**$ 21,088.74** -	**$ 24,183.51** -
-Solde des recettes de l'année 2005(recettes de décembre 2005)		$ 1,290.78	$ 1,290.78
-Recettes pour l'année 2006 (janvier - décembre 2006)		$ 19,797.96	$ 22,892.73
c)Recettes perçues de l'exploitation de circuits touristiques à dos d'éléphants dans le site d'Angkor(à verser au budget national)	**$ 15,018.00** -	**$ 15,000.00** -	**$ 15,000.00** -
-Recettes de l'anné 2002 - décembre 2006	$ 15,018.00	$ 15,000.00	$ 15,000.00
d)Recettes perçues de l'exploitation de la vente des billets d'entrée au temple de Beng Mealea (versées au budget national)	**$ -** -	**$ 43,888.16** -	**$ 50,070.83** -
-Solde des recettes de l'année 2005 (recettes de décembre 2005)		*$ 3,335.85*	$ 3,335.85
-Recettes pour l'année 2006 (janvier - décembre 2006)		$ 40,552.31	$ 46,734.98
e)Recettes perçues de l'exploitation de la vente des billets d'entrée au temple de Kôh Kèr (versées au budget national)	**$ -** -	**$ 8,889.50** -	**$ 10,539.90** -
-Solde des recettes de l'année 2005 (recettes de décembre 2005)		$ 1,089.90	$ 1,089.90
-Recettes pour l'année 2006 (janvier - décembre 2006)		$ 7,799.60	$ 9,450.00
f)Autres recettes pour l'année 2006(à verser au budget national) (janvier - décembre 2006)	**$ 22,341.53** -	**$ 25,257.62** -	**$ -** -
-Solde des autres recettes de l'année 2005		$ 10,823.55	
-Autres recettes pour l'année 2006	$ 22,341.53	$ 14,434.07	
g)Fonds pour la conservation et le développement d'Angkor	**3,381,511.00**	**-**	**2,947,870.62**
-Fonds pour l'année 2006(janvier - décembre 2006)	-	-	2,947,870.62
-Fonds pour la restauration des voies dans la région d'Angkor	3,381,511.00		
h)Autres soutiens financiers pour l'année 2006 (janvier-décembre)	**34,112.00**	**-**	**-**
-Soutiens financiers du Fonds en dépôt du Japon pour la restauration et la préservation du temple de Bayon	34,112.00		

i)Recettes du bail d'un terrain de 8 ha dans la Cité Culturelle et Touristique (à verser au budget national)	***400,000.00***	***-***	***400,000.00***
-Montant du premier versement du bail d'un terrain de 8ha	400,000.00		400,000.00
j)Recettes de la mise en location des uniformes anciens khmers (à verser au budget national)	-	1,479.29	1,479.29
Total des recettes I (a+b+c+d+e+f+g+h+i+j)	***$ 9,512,350.34***	***$ 11,616,156.28***	***$ 16,507,818.78***

II-Dépenses: *Unité : dollars américains*

Désignation des dépenses	**Projet en 2006**	**Mise en oeuvre sur les 12 mois de l'année 2006**	**Ratio**
a)-Salaires et indemnités	***950,260.00***	***791,950.02***	***83.34%***
b)-Frais de fonctionnement	***972,604.00***	***851,210.93***	***87.52%***
c)-Intervention sur l'action sociale	***130,220.00***	***136,175.24***	***104.57%***
-Police du patrimoine	65,000.00	72,916.24	-
-Police du tourisme - pompiers	14,500.00	17,312.00	-
-Unité d'intervention mixte	44,000.00	39,227.00	-
-Soutien financier pour un service ambulancier permanent	6,720.00	6,720.00	-
d)-Dépenses d'investissement	***7,204,546.00***	***5,925,317.01***	***82.24%***
1-Soutien financier aux gardiens des monuments(indemnités, uniformes, équipements)	296,116.00	388,402.19	- -
2-Ouvriers de nettoyage du parc d'Angkor	82,616.00	84,270.40	-
3-Ouvriers qualifiés - ouvriers chargés de l'entretien des monuments	126,957.00	62,811.48	- -
4-Matériel de nettoyage et d'entretien des monuments	61,547.00	9,261.33	-
5-Nettoyage du site et de la douve d'Angkor (société HCC)	505,836.00	1,080,156.52	-
6-Travaux de consolidation des temples	832,928.00	37,671.88	- -
7-Aménagement d'espaces d'accueils importants sur les sites touristiques	564,620.00	89,656.12	- -
8-Fouille archéologique	53,460.00	4,087.64	-
9-Aménagement et gestion du parc forestier du site d'Angkor	201,120.00	22,827.80	-
10-Projet de renforcement, d'entretien et d'embellissement des monuments	552,370.00	242,077.67	- -
11-Coopération bilatérale	443,700.00	102,330.99	-
12-Séminaires internationaux (épigraphie)	-	-	-
13-Campagne d'information-documentaire+communication	25,700.00	87,988.93	-
14-Etude - Formations (guides touristiques)	11,790.00	81,962.22	-
15-Gestion du secteur du tourisme au site d'Angkor	93,585.00	461.39	-
16-Participation au développement de la ville de Siem Reap et assainissement de Stung Siem Reap - Achat des terrains pour la construction de la maison typique	144,195.00	32,944.02	- - -
17-Mise en place des nouveaux circuits touristiques (paysages des nouveaux sites)	39,000.00	-	- -

18-Service de location de bicyclettes électriques (réception-préparation et construction des emplacements des bicyclettes)	-	112,022.55	-
19-Travaux des terrains de la cité hôtelière	1,142,992.00	134,413.51	-
-Comité d' enquêtes foncières de la cité hôtelière	32,520.00	19,757.76	-
-Dédommagements des expropriations à la cité hôtelière	1,000,000.00	103,691.50	-
-Travail de développement des terrains de la cité hôtelière	99,472.00	3,024.25	-
-Maintenance des terrains de la cité hôtelière	11,000.00	7,940.00	-
20-Travaux des terrains à Run Ta Ek	348,899.00	676,414.96	-
-Comité d'enquêtes foncières à Run Ta Ek	15,600.00	17,353.46	-
-Dédommagements des expropriations à Run Ta Ek	183,299.00	240,859.02	-
-Travail de développement des terrains Run Ta Ek	150,000.00	418,202.48	-
21-Soutien pédagogique à la Faculté d'Archéologie et d'Architecture	15,437.00	3,505.00	-
22-Etude et mise en oeuvre d'infrastructures d'accueil pour les touristes	125,000.00	5,233.22	-
23-Création du marché nocturne	205,000.00	-	-
24 -Construction des voies en latérite des deux côtés de la route de la cité hôtelière (Fonds de conservation d'Angkor	33,695.00	-	-
25-Construction et rénovation des routes (Fonds de conservation d'Angkor)	700,000.00 -	2,182,068.26 -	-
-Construction et rénovation des 4 voies dans la région d'Angkor		385,130.01	-
-Rénovation des 5 voies dans la région d'Angkor		324,420.00	-
-Construction d'une route goudronnée au temple de Phnom Bok		323,977.00	-
-Construction d'une route goudronnée à partir de Parvis d'Angkor Vat à l' aéroport Siem Reap		630,688.72	-
-Construction des voies en latérite des deux cotés de la route à partir de Parvis d'Angkor Vat à l' aéroport Siem Reap		229,347.90	-
-Rénovation des 4 voies dans la ville de Siem Reap		235,443.06	-
-Construction d'un bâtiment et de clôture de Département provincial du tourisme de Siem Reap		17,061.57	-
-Construction d'une route DBST d'entrée au Centre d'Exposition Culturelle Mondiale et à la salle de conférences		36,000.00	-
26-Projet de dépenses pour le recueil de données et le reboisement	190,000.00	74,978.20	-
27-Travaux de préparation de station et réparation de remblai d'eau et construction de canaux d'irrigation	50,800.00	25,833.27	-
28-Projet de dépenses pour des activités démographiques et le développement et pour d'expérimentation	69,381.00	17,583.16	-
29-Programme de recherche sur la culture pré-angkorienne, sur le four antique au village de Tany - ancienne route (four Sarsey)	46,182.00	1,654.50	-
30-Construction de nouveau siège d'APSARA à Siem Reap	760,000.00	23,100.00	-
31-Acquisition d'équipement -biens immobiliers + meubles	215,315.00	341,599.80	-

e)-Dépenses de versement des autres recettes au budget national		25,257.62 -	- -
f)-Dépenses de versement des recettes de l'exploitation de circuits touristiques à dos d'éléphants au budget national(de 2002 à 2006)		15,000.00 -	- -
g)-Soutien financier au Département provincial des Travaux publics et du Transport pour la construction d'un pont en béton traversant Stung Siem Reap		83,558.00 - -	- - -
h)-Dépenses de construction des routes et d' installation des poteaux d'éclairage près du Centre d'Exposition Culturelle Mondiale		781,913.26 -	- -
i)-Travaux d'installation du système des égouts d'écoulement d'eau (Département provincial des Travaux publics de S/Reap)		6,707.00 -	- -
j)-Travaux supplémentaires de construction d'une route publique près du Centre d'Exposition Culturelle Mondiale		1,300,000.00 -	- -
Total des dépenses II (a+b+c+d+e+f +g+h+i+j)	9,257,630.00	9,917,089.08	107.12%

En lettres : (neuf million neuf cent dix-sept mille quatre-vingt-heuf dollars des Etats-Unis et huit centimes).

Note : Les dépenses totales de **9,917,089.08USD** , y compris **2,182,068.26 USD** est le fonds pour la conservation et le développement de la région d'Angkor.

Phnom Penh, le 15 janvier 2007

Préparé par

BUN Narith
Directeur Général
Autorité APSARA

HIM Neary Râth
Chef comptable

SOM Sœung